Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12385 - 4 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens · — MARDI 20 NOVEMBRE 1984

Erreur sur l'homme

Avant de quitter Paris pour les Etats-Unis, M. Cheysson a déploré dimanche 18 novembre que le colonel Kadhafi « n'ait pas tenu parole » et a jugé ce fait « inquiétant ». L'étonnement du ministre des relations extérieures a de quoi surprendre : en quinze années, le dirigeant de Tripoli a eu en effet le temps de démontrer amplement quelle idée il se faisait de la diplomatie et comment il en usait. Disons pour résumer qu'il ne se considère pas d'une manière générale comme lié par sa signature.

Les seules promesses sérieuses qu'ait faites le colonel ne figurent dans aucun traité. C'est dans son petit « livre vert » qu'on les trouve. L'une concerne la France, dont il est dit qu'elle *doit être exclue du continent africain*. Dans leur hâte de parvenir à une normalisation des rapports entre Tripoli et Paris, les dirigeants français ne l'avaient-ils pas un peu vite oublié ?

Ce manque de vigilance est *d'autant plus surprenant que* les mises en garde n'avaient pas manqué. Mais tout s'est passé, finalement, comme si on avait fait une grave erreur de jugement, à Paris, sur la personnalité du colonel Kadhafi. En multipliant les déclarations apaisantes, voire élogieuses, à son égard, M. Cheysson peut-être, M. Roland Dumas sans doute — qui s'est toujours présenté comme le vrai architecte *de l'accord du 16 septembre sur* le retrait des contingents français et libyen du Tchad, — ne l'ont-ils pas encouragé à penser qu'en définitive le gouvernement français était demandeur tant il avait hâte de se dégager du Tchad ? Pourquoi, dans ces conditions, ne fermerait-il pas pudiquement les yeux sur quelques violations de l'accord ?

Bien plus : la vigilance française relevant pour Tripoli de la tracasserie de mauvais goût, le mieux est de faire comme si M. Mitterrand n'avait pas dit ce qu'il a dit. Radio-Tripoli vient sereinement de proclamer que « le président français a démenti les allégations des médias impérialistes américains et occidentaux relatives *au maintien de la* présence militaire libyenne au Tchad ».

Mauvaise foi abyssale ? Manœuvre tortueuse ? Contrairement à ce que certains sont tentés de penser, la « *kadhafologie* » est une science sans mystère. *L'interlocuteur* de Paris agit à partir d'une vision simpliste du monde. Convaincu par la hâte de M. Mitterrand à quitter le Tchad que le rapport de forces s'était inversé en sa faveur, il en a tiré les conséquences.

Le colonel a fait preuve d'une égale candeur — aux antipodes du machiavélisme — dans la rocambolesque « affaire Bakkouche » : il s'est laissé duper par des services secrets qui, de toute évidence, n'étaient ni exclusivement égyptiens ni animés de bonnes intentions à l'égard du président français. En les ridiculisant au moment où Paris tentait de négocier avec lui, ceux qui ont déjoué la tentative d'assassinat de l'ancien chef du gouvernement libyen savaient fort bien ce qu'ils faisaient. Ils montraient sous son vrai jour un homme sur lequel Paris s'était fait sans doute quelques illusions et cherchaient à le disqualifier encore un peu plus sur la scène internationale.

(Lire nos informations page 4.)

Des unités françaises sont prêtes à retourner au Tchad

Paris aurait donné un délai de quelques jours au colonel Kadhafi pour achever le retrait de ses troupes

Quatre jours après la rencontre entre M. Mitterrand et le colonel Kadhafi en Crète, et la reconnaissance, le lendemain, par le chef de *l'Etat*, du maintien de *soldats* libyens sur le sol tchadien, le rebondissement de la crise tchadienne demeure plus que jamais à l'ordre du jour.

Y a-t-il eu, samedi soir et dimanche après-midi, à Paris, deux réunions de « cellules de crise » pour mettre au point la riposte française au non-respect, par Tripoli, de l'accord franco-libyen du 16 septembre ? Les informations en faisant état n'ont pas été confirmées, mais toujours est-il que M. Charles Hernu, ministre de la défense, a quitté Paris dimanche après-midi en compagnie du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major général des armées, pour N'Djamena, où il devait être reçu, ce lundi 19 novembre, par le président Hissène Habré. En outre, Paris a confirmé les informations en provenance de la capitale tchadienne, selon lesquelles deux Jaguar stationnés en Centrafrique ont effectué, dimanche, *« une mission aérienne de reconnaissance au-dessus du territoire de la République du Tchad »*.

Il se confirme, pour l'instant, que M. François Mitterrand, en Crète, a accordé un *délai* de quelques jours au colonel Kadhafi pour retirer du Nord tchadien les derniers éléments libyens qui y sont stationnés.

Interrogé à ce sujet, lundi matin, au micro d'Europe 1, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, l'a implicitement confirmé en *répondant : « La fermeté avec laquelle le président Mitterrand a parlé vaut délai. »* Paris n'envisagerait donc aucune riposte avant trois ou quatre jours, au cas où les soldats libyens *demeureraient sur* leurs positions, au sud de la bande d'Aozou, ce qui semblait encore le cas dimanche soir.

L'embarras des autorits françaises a été confirmé, si besoin en était, par les déclarations de M. Claude Cheysson, dimanche, à Roissy, avant son départ pour une visite de quarante-huit heures aux Etats-Unis. Huit jours après avoir annoncé la fin de l'application de l'accord de désengagement franco-libyen du 16 septembre, le ministre des relations extérieures a, en effet, reconnu que le colonel Kadhafi *« n'a pas tenu parole »*. M. Cheysson n'en a pas moins estimé que la publicité faite autour de la présence, actuelle, de soldats libyens au Tchad *« ne facilitera pas leur départ »*, et il s'en est pris à ce qu'il a qualifié de *« surprenante campagne de presse déclenchée cette semaine par les Américains à propos de la persistance de la présence libyenne au Tchad »*.

« S'ils [les Libyens] *reviennent, nous revenons »*, a également dit M. Cheysson, paraphrasant une déclaration qu'il avait faite le 17 septembre, au lendemain de l'accord de Tripoli. Laissant ainsi entendre que Paris n'excluait pas le renvoi, au Tchad, d'un contingent militaire français, le ministre des relations extérieures a toutefois ajouté que l'*« essentiel »* de l'accord franco-libyen avait été appliqué.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

Un coup manqué

par ANDRÉ LAURENS

Il est difficile d'y voir clair dans *l'affaire tchadienne et dans les* rapports franco-libyens. Les informations sont rares et celles qui nous parviennent sont contradictoires quand elles ne se révèlent pas fausses. C'est la meilleure façon d'encourager les jugements les plus hâtifs, voire les procès d'intention. Le gouvernement français n'y échappe pas faute d'avoir répondu à temps à des interpellations légitimes.

Si l'on s'éloigne des péripéties d'une affaire mal engagée, deux questions se posent à propos du Tchad. La France a-t-elle la volonté et les moyens d'une politique africaine ? Quel type de relations doit-elle entretenir avec la Libye du colonel Kadhafi ?

A l'instar de ses prédécesseurs et, s'agissant du Tchad, avec peut-être plus de volontarisme, M. Mitterrand a répondu positivement à la première question. *La gauche au* pouvoir n'a pas tiré un trait sur une politique qui vise, à travers une série d'engagements bilatéraux, à maintenir l'influence française dans l'Afrique francophone et à préserver l'existence de jeunes États, souvent instables dans leurs orientations et fragiles dans leurs frontières.

Cette politique, il faut en payer le prix : celui de la coopération dans divers domaines et de la solidarité en cas de menace extérieure. La France s'est ainsi engagée militairement au Tchad pour s'opposer à une intervention libyenne dans ce pays. Elle l'a stoppée sur le terrain en assumant une opération coûteuse. Ce qui reste acquis, c'est que la Libye a été empêchée d'envahir le Tchad.

On mesure là, très concrètement, qu'une politique d'influence englobant des accords de défense implique la possession et l'usage de moyens militaires adaptés. Passé le cap de la dissuasion, toute pression militaire qui se prolonge coûte cher : sur le plan financier et sur le plan diplomatique, car pour autant qu'elle rassure les uns, elle entretient chez d'autres l'image d'une puissance interventionniste.

Aussi la diplomatie française a-t-elle cherché une solution négociée pour sortir d'un enlisement prévisible.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Art

Ce qui complique les relations avec le colonel Kadhafi — comme avec tant d'autres, au demeurant, — c'est, à l'évidence, l'art du mensonge. Il le pratique avec un brio et une assurance que n'entament ni les années ni la succession de ses interlocuteurs.

Mais, quand il dit que ses troupes quitteront le Tchad, et qu'elles restent, c'est de la dissimulation. Classique. Ce qui est très fort, en revanche, c'est quand il s'attribue les mérites d'un crime qui n'a pas eu lieu. Il en arrive alors à mentir sans savoir lui-même qu'il ment. Le comble du menteur, c'est bien de s'abuser soi-même.

BRUNO FRAPPAT.

Nouvelle-Calédonie : l'évolution bloquée

Les anti-indépendantistes triomphent aux élections

Les résultats définitifs des élections territoriales en Nouvelle-Calédonie, proclamés lundi matin malgré les nombreux incidents qui ont gravement perturbé les opérations de vote dans deux des quatre circonscriptions, confirment le succès du RPCR, principal parti anti-indépendantiste qui recueille 70,87 % des suffrages exprimés et disposera de la majorité absolue au sein de la nouvelle Assemblée.

Le gouvernement avait fait un pari sur la raison. Il l'a perdu. Sans doute était-il illusoire d'espérer rallier à un projet politique commun, par-delà les clivages ethniques, le courant conservateur du territoire, incarné par le Rassemblement pour *la Calédonie dans la République*, principal porte-drapeau de la communauté « caldoche » — d'origine européenne — et le mouvement indépendantiste, prépondérant en milieu mélanésien, encouragé dans son séparatisme par les jeunes Etats indépendants de ce Pacifique sud, sur lequel l'Australie rêve d'imposer sa tutelle.

En juillet 1983, pourtant, lors d'une fameuse « table ronde » réunie au château de Nainville-les-Roches, dans l'Essonne, ce mariage de l'eau et du feu était soudain apparu possible. Chacun avait *fait un pas vers l'autre. Le gouvernement* s'était engagé à *« favoriser la démarche vers l'autodétermination du peuple calédonien »*, reconnaissait *« le droit inné du peuple canaque, premier occupant du territoire »*, à l'indépendance. Les représentants de la communauté européenne avaient reçu l'assurance que celle-ci ne serait pas écartée de l'exercice du droit à l'autodétermination.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 12.)

« Le Monde de l'économie »

Pages 21 à 25

- ***Le rapport du Haut Conseil du secteur public : les entreprises nationalisées et la politique de rigueur***
  Lire l'article d'ERIC LE BOUCHER
- ***Le reaganisme : un compromis entre les néo-conservateurs et le « big business »***
  Lire l'article de PIERRE JULLIEN

Point de vue

Nourrir les hommes

par FRANÇOIS GUILLAUME (*)

Dans un éditorial récent du *Monde* intitulé « La faim, notre honte », la *FNSEA, dont personne n'ose plus* contester le droit de parler au nom des paysans, a été présentée comme insensible à la détresse des populations appauvries du tiers-monde, *parce que uniquement soucieuse des* intérêts égoïstes de ses mandants (1).

Responsables de ce grand syndicat unitaire, le premier désormais en France par le nombre des hommes et des femmes qui y adhèrent, j'ai ressenti *cette critique non seulement* comme une profonde injustice, mais aussi comme une atteinte directe à l'image du monde agricole dans un pays où l'on est prompt à juger les *autres aussi sévèrement que définitivement.*

Les paysans de toute la planète assurent une noble et redoutable mission : celle de nourrir les hommes. Leur ambition n'a pas de *frontières, pas plus que leur solidarité.* Ceux des pays développés ont pleine conscience de leur responsabilité, qui se situe autant dans un effort d'aide alimentaire que dans celui *d'un appui au développement* agricole dans les pays de la faim. Prétendre dissocier ces deux démarches, c'est faire preuve d'irréalisme. Minimiser la première sous prétexte de privilégier la seconde, c'est faire preuve d'hypocrisie et trouver un beau prétexte pour étouffer sa générosité.

Sans négliger la responsabilité collective des nantis que nous sommes, nous Européens, sans sous-estimer l'intérêt des campagnes publiques en faveur des secours aux deshérités de ce monde, campagnes dont le caractère spectaculaire et ponctuel n'est pas toujours un gage d'efficacité mais a au moins l'avantage de réveiller les consciences endormies, je voudrais rappeler nos positions permanentes afin qu'elles ne se résument pas, citation partielle d'un ancien président de la FNSEA à l'appui (2), au secret espoir de trouver, dans un avenir plus ou moins lointain, un débouché solvable à notre production agricole excédentaire.

En fait, la chance de voir les pays en voie de développement accéder à un niveau de vie acceptable tient à la situation particulière de chacun d'eux et à la façon dont leurs gouvernants, sans contraintes extérieures, sauront combiner les atouts de leurs richesses naturelles et l'intelligence de leur population.

(Lire la suite page 45.)

(*) Président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

(1) *Le Monde* écrivait à propos de « L'exportation à tout va vers les pays du Sud » : *« Pour faire un peu mieux vivre les pays de l'Occident ou même des habitants du tiers-monde, en pesant sur les prix des cultures vivrières, on déstructure des réseaux ancestraux et on rend la population dépendante du Nord »* (*le Monde* du 17 octobre). (NDLR.)

(2) Lire dans *le Monde* du 7 novembre la lettre de M. Michel Debatisse.

LIRE

commentaires

Le Monde

CEST KADHAFI ? VOUS CROYEZ ?... AH OUI, PEUT-ÊTRE...
?
TCHAD
PLANTU

INVITÉ

Homo liberalis

Portrait d'un citoyen modèle dans la France de demain

par ANDRÉ CHAMBRAUD

L'HL (Homo liberalis) est le produit le plus achevé de notre civilisation. A la vérité, il constitue un modèle si parfait qu'on peut se demander s'il ne marque pas le terme ultime de l'évolution. Tout ce qu'il y avait de barbare chez ses lointains ancêtres a, chez lui, disparu. Et il imagine mal, par exemple, pourquoi son père chantait *l'Internationale* et son grand-père *la Marseillaise*, ces chants primitifs et sanglants.

Les HL ne forment encore qu'une minorité, mais une minorité qui guide l'humanité. On ne les rencontre que dans des pays qui marient démocratie et liberté. Et même dans ces pays, les HL doivent rester minoritaires, puisqu'il est désormais prouvé que l'égalité est l'ennemie de la liberté.

La première caractéristique du HL est en effet d'être un homme libre. Libre dans ses mœurs : l'érotisme lui sied pourvu qu'il n'épuise ni son corps ni son esprit. Se méfiant des passions excessives, il a pratiqué la cohabitation juvénile et vit aujourd'hui tantôt avec une compagne, tantôt seul ; il ne compte pas avoir d'enfant.

La solitude ne lui pèse pas, car son appartement est peuplé d'objets qui sont aussi des personnes : un téléphone ordinaire, un téléphone vidéo qui le relie à son bureau ; la télévision, l'ordinateur domestique, des jeux électroniques, la chaîne Hi-Fi, le magnétoscope, et ce satané jeu d'échecs sado-masochiste qui vous injurie chaque fois que vous jouez un mauvais coup... En somme, HL a le monde entier entre ses mains.

Aujourd'hui, HL a toutes les raisons d'être satisfait (dans son vocabulaire, le mot « satisfait » a remplacé l'adjectif « heureux »), car la journée a été très satisfaisante pour lui et pour la banque qui l'emploie. Certes, après une longue négociation entre la direction et les syndicats, les deux parties sont convenues qu'au vu des résultats du premier semestre une réduction de salaire s'imposait pour tous les salariés de l'entreprise, mais HL, ayant brillamment anticipé la hausse du dollar de 12,43 à 12,51 F, a permis à sa banque de réaliser un joli coup. Et surtout, en fin d'après-midi, il a participé à un atelier d'expression avec son chauffeur, ses deux secrétaires, une documentaliste, l'hôtesse d'accueil et le planton. Ensemble, ils ont examiné dans une atmosphère très détendue quels progrès pouvaient être réalisés dans l'organisation de leur travail commun. C'est le chauffeur, Bertrand, qui a trouvé la bonne idée : *« Photocopier et distribuer les « lettres confidentielles »*, a-t-il dit, *fait perdre du temps et de l'argent. Pourquoi ne pas les projeter par le système vidéo de la maison ? »*

Démocratie

L'idée a été adoptée à l'unanimité et sera soumise au conseil de créativité. A cette occasion, HL a pu constater combien les NRS (nouvelles relations sociales) faisaient chaque jour des progrès. Evidemment, il se demande parfois si toutes ces réunions dans lesquelles on discute de la marche de l'entreprise, des rapports sociaux, des améliorations des conditions de travail, ne prennent pas un temps exagéré. Mais il n'en a jamais dit mot à personne parce qu'il craint d'apparaître comme un HL fragile, non encore consolidé.

Il ne faut surtout pas croire que la vie de HL se limite aux activités que nous venons de décrire. C'est un devoir, pour HL, d'avoir une vie personnelle riche qui lui permette de conserver un bon équilibre psychique tout en se distrayant. Il est vrai que HL n'a pas de bibliothèque et qu'il ne lit que des revues professionnelles à son bureau. Mais comme il veut continuer de se cultiver, il s'est abonné à la première encyclopédie sur petit écran qui lui permet d'apprendre, uniquement par l'image et le son, tout ce qui peut l'intéresser.

C'est ainsi qu'il prépare ses vacances au Pérou, apprend une huitième langue vivante et améliore son coup droit en regardant un film fort bien fait, signé Jimmy Connors, qui montre, en fonction de sa morphologie générale, de son rythme cardiaque, de la force de son poignet et de la forme de sa main, quel type de prise lui convient.

HL est en effet un sportif ; il considère comme un devoir, lui, d'être en bonne forme, et rien ne lui fait plus horreur que ces gens qui se droguent : la première des libertés, c'est de ne pas être l'esclave, mais le maître de son corps.

HL est, par *définition*, un démocrate. Mais attention ! La démocratie n'est pas l'anarchie. C'est une organisation simple de la société qui permet au citoyen de désigner à intervalles réguliers ses dirigeants. Il s'agit là d'un acte qui est essentiel, car il est la garantie de toutes les autres libertés, mais qui s'est fortement banalisé depuis que le rôle de l'Etat a été ramené au strict essentiel : la défense, l'ordre, la monnaie, la lutte contre les cartels, enfin la garantie d'un « minimum de survie » pour tous les citoyens, y compris les vieux et les handicapés.

De plus, toutes les entreprises nationales et les services publics, comme la SNCF, ont été privatisés, si bien qu'il n'y a plus que six ministres à siéger autour du président de la République. Le poste de premier ministre, devenu inutile, a été supprimé.

La gestion d'un Etat aux fonctions ainsi amputées n'intéresse évidemment plus grand monde. Aussi les derniers partis politiques existants ne comptent plus que quelques dizaines de vieux militants, et les volontaires pour siéger au Parlement ou pour gouverner le pays se recrutent soit parmi de vieux P-DG qui veulent achever de façon plus paisible leur rude carrière, soit parmi les femmes, qui trouvent ainsi une manière de rendre service à leur collectivité.

Cette évolution navrait Laurent Fabius, le dernier survivant de la « génération d'avant », qui, après s'être tu pendant quarante ans, pria les chaînes de télévision privées de venir recueillir « son cri de révolte » dans son luxueux Colombey du septième arrondissement. *« C'est 20 000 dollars les trente secondes après 23 heures »*, prévinrent aimablement les directeurs de chaîne. Fabius croisa ses mains, poussa un soupir, et renonça.

Lorsque la nouvelle organisation de la société s'était mise en place, le plus ardu avait été, selon l'expression employée alors, de « libérer » les villes du spectacle de la pauvreté. Car la fraction de la population qu'on appelait jadis les « nouveaux pauvres » se clochardisait sans vergogne, donnant dans les plus belles avenues de Paris le spectacle honteux de la débauche. Les HL les appelaient les HS (hors service) et exigeaient d'en être débarrassés, non pas physiquement, ce qui aurait été contraire à l'esprit de liberté, mais visuellement, ce qui n'était qu'un problème de salubrité et d'esthétique, au fond.

La demande fut jugée raisonnable, mais conformément à la logique nouvelle, l'Etat ne voulut pas s'en charger. Des entreprises privées offrirent leurs services. Comme elles étaient dirigées par d'anciens prêtres, d'anciens pasteurs, d'anciens francs-maçons, elles offraient toutes les garanties de moralité. En quelques mois, elles firent d'énormes bénéfices. Les HS furent regroupés, presque sans violence, dans de lointaines banlieues que la crise avait vidées de leur population.

Donc, aux yeux des HL, les HS ne posaient plus aucun problème, d'autant que devant le « dépérissement de l'État » (une vieille expression), ces HS ne savaient plus très bien à qui s'en prendre. Ils votaient donc – car ils avaient naturellement le droit de vote – à peu près de la même façon que les HL.

D'après les sondages, on remarquait seulement que les HS votaient plus pour des candidates que pour des candidats et plus pour des femmes laides que pour des femmes jolies. Le CNRS ayant, depuis belle lurette, été supprimé, il n'y avait plus de sociologues pour discerner dans ces menues fantaisies le signe quelconque d'une lézarde dans la société. D'ailleurs, le « minimum de survie » accordé aux HS comportait une télévision couleur pouvant capter trois cents programmes différents, et ce seul élément, pensait-on, suffisait à homogénéiser des populations d'apparence si contrastée.

Suicide

Il était pourtant un domaine dans lequel l'État se montrait contraignant, et même plus contraignant qu'auparavant : la mort. Tout citoyen – HL et HS confondus – devait porter au cou, fixée à une fine chaîne, une carte d'identité magnétique universelle où figuraient tous les renseignements imaginables sur son propriétaire, y compris son testament et ses dernières volontés : en cas de malheur, acceptait-il qu'on lui prélevât tel ou tel organe, souhaitait-il qu'en cas de maladie « probablement mortelle » on abrégeât ses souffrances ou non ?

Bien entendu, toutes ces précautions démontraient que l'on respectait la liberté de chacun.

Mais, quand il faisait l'amour – il se trouvait que ce n'était pratiquement jamais avec une HS, – HL se surprenait parfois à caresser la carte magnétique de sa partenaire. Que souhaitait-elle ? Qu'avait-elle demandé ? Généralement, il n'obtenait pas de réponse, sinon un petit rire strident ou une rétraction.

Or HL, dans ce cas, devenait songeur. C'était mauvais signe, presque dangereux – enfin dangereux pour lui-même, – et il le savait. Car ensuite il lui arrivait de rêver ceci : sur le fronton de l'hôpital où on l'emmenait, mourant, était inscrite cette phrase : *« La mort, elle, ne prend pas de libertés avec la liberté. »* HL ne comprenait rien à cette devise. Il est probable, pourtant, qu'elle le hantait.

Un jour, sans qu'on sache pourquoi, on trouva son cadavre déchiqueté au pied de la tour où il logait. Un suicide, conclut le médecin légiste, mécontent. Si mécontent qu'il fit enterrer HL au cimetière de Thiais, dans la division des HS. Pour des raisons, sans doute, de Haute Sécurité.

RÉPONSE A... FRANÇOIS FILLON

Ne pas faire n'importe quoi de nos armes nucléaires

par CRITIAS (*)

LA dénomination d'*« armement pré-stratégique »*, récemment utilisée par le ministre de la défense, anime le débat autour d'armes nucléaires, dites jusqu'alors *« tactiques »* (1).

L'on peut s'en étonner. L'observateur des choses militaires sait que, depuis leur naissance, les armes tactiques ont sans doute rarement été ramassées autour d'un concept aussi clair, unifié, explicite que celui qu'exprime la loi de programmation adoptée en 1983. La dénomination d'armes préstratégiques semble surtout prendre acte de cette clarté et ne modifie en rien une conception qui, elle-même, est moins rupture que prise en compte de notre situation de puissance moyenne en Europe.

L'irréparable

A quoi servent donc ces armes ?

L'Europe est faite d'espaces stratégiques divers. Espaces solidaires, où s'entrecroisent des stratégies nationales multiples, pour d'évidentes raisons historiques, politiques ou simplement géographiques. Dans l'entremêlement inédit d'actions militaires, politiques ou diplomatiques, d'une crise en Europe, l'utilisation de l'armement préstratégique français serait le signe que *l'irréparable est en passe d'être atteint pour la seule puissance nucléaire autonome du continent.*

Nous savons que ce risque serait important, voire capital, pour l'adversaire, mèche approchée d'un baril nucléaire jusque-là ignoré. Il faut donc que le signe donné soit clair ; qu'il n'apparaisse pas comme un simple effort pour redresser la barre dans une bataille tournant mal ; qu'il soit bien vu comme émanant de l'autorité qui, dans la même main, serre les cartes nucléaires, toutes les cartes nucléaires de la France.

La double clarification de la loi de programmation affirme ces deux objectifs. Notre premier armement nucléaire n'entrera pas en jeu pour rétablir la majesté d'une bataille napoléonienne... Et il dépendra sans ambiguïté, dans le cadre d'une unité indépendante, du seul stratège qui vaille, *in fine*, en temps de crise nucléaire : l'autorité politique.

Certes, la réalité serait moins claire que nos formalisations intellectuelles du temps de paix. Dans l'hypothèse d'une crise européenne mettant en cause notre solidarité, l'intervention de la Force d'action rapide ou du gros des forces de la 1re armée aurait peut-être déjà manifesté l'engagement de la France.

L'utilisation des armements tactiques aurait, dans le contexte d'un affrontement déjà entamé, un effet militaire certain. Un « signe » de cette ampleur doit s'inscrire, concrètement, dans la géographie du conflit, ce qui suppose qu'il soit destructeur, plutôt que totalement abstrait. Simplement : la poursuite de l'effet militaire ne serait pas l'élément déterminant de la décision d'emploi. Sauf à succomber au vertige du « tactique » nombreux, destiné à une longue bataille nucléaire en Europe, comme le souhaite par exemple l'UDF. Ces armes nucléaires sont par nature ambiguës : l'effet politique recherché, *« l'ultime avertissement »* doit s'accompagner d'un effet militaire significatif pour être obtenu ; inversement, l'effet militaire ne doit pas masquer le signe politique dont il constitue l'instrument.

Alors ? Comment nommer ces armes, qui ressortissent à la stratégie du sanctuaire, tout en affirmant que celle-ci ne peut se réduire au strict tout ou rien, au passage direct du fusil aux mégatonnes ?

Armes tactiques ? L'ancienne étiquette a la faiblesse de laisser croire que l'on peut faire de la *tactique* au sens le plus militaire du terme avec du nucléaire. Ce qui est, et doit rester, faux. La concentration urbaine, économique, culturelle, humaine, de l'Europe nous interdit à jamais de le concevoir.

Armes nucléaires du champ de bataille ? Mais personne, ou presque, n'oserait vraiment en France inverser l'adjectif pour parler d'« armes du champ de bataille nucléaire » !... Restons logiques, et honnêtes, donc.

L'inacceptable

La dénomination d'*« armes préstratégiques »* a l'insigne avantage de ne rien changer, en faisant correspondre les mots aux choses. Au seuil de l'espace où jouerait la stratégie de dissuasion nucléaire, l'utilisation de ces armes amorcerait l'inacceptable. Rien de plus – mais rien de moins. Dès lors, on est surpris d'entendre le RPR s'interroger. Il est vrai qu'en matière de défense ce parti, depuis trois ans, à trop vouloir flatter ne sait plus à quel saint se vouer.

Deux notes encore. La réorganisation de nos déploiements de l'avant (en particulier dans le cadre de la FAR) ne prend son sens que si nous réaffirmons l'intangibilité de notre doctrine dissuasive : la FAR n'est si importante que parce qu'elle est maniée par une puissance nucléaire, dont chaque parole reste crédible ; or nous ne pouvons « parler nucléaire » qu'à notre mesure.

Notre mesure. *« Nos vertus*, notait Jules Renard, *nous les devons à l'impuissance où nous sommes d'avoir des vices »*... Notre puissance limitée nous contraint, en bref, à ne pas faire n'importe quoi de nos armes, en particulier nucléaires. Gardons, et partageons-nous, au mieux, ce bon sens.

(*) Collectif de hauts fonctionnaires du ministère de la défense *(NDLR)*.

(1) Lire l'article de François Fillon, député RPR de la Sarthe, dans *le Monde* du 10 novembre : « A quoi sert l'armement nucléaire tactique ? ».

COURRIER

La vengeance comme « rétribution »

J'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, l'article d'André Fontaine (*le Monde* du 9 novembre).

Toutefois, la vengeance ne peut être assimilée, comme le prouvent les travaux de l'anthropologie, à l'exercice de représailles sanglantes, massives et aveugles comme celles dont l'Inde vient d'être le théâtre.

Plus généralement, la vengeance, au sens de justice privée, n'est qu'un cas particulier de l'exercice de la *rétribution* qui, d'autre part, peut servir de fondement à la sentence de ce tiers désintéressé que doit être le juge (pénal). La rétribution exprime l'exigence d'un rétablissement de l'égalité, qui doit être rapproché, *mutatis mutandis*, de l'exécution d'un contrat ou de la réparation d'un dommage.

RENÉ SÈVE,
professeur de philosophie (Paris).

Psychiatres dissidents

Je ne puis qu'approuver la position prise par mon ami, le professeur Alexandre Minkowski (*le Monde* du 20 septembre 1984), en ce qui concerne l'internement dans des hôpitaux psychiatriques spéciaux des dissidents soviétiques. Il me paraît toutefois indispensable de rappeler que certains psychiatres soviétiques ont fait preuve d'un courage exemplaire en s'opposant à cette pratique. Notre collègue Glouzman a passé des années dans un camp, puis en exil, pour avoir pris la défense du général Piotr Grigorenko. Anatole Koryaguine, qui a animé pendant plusieurs années une commission d'étude des internements politiques, est à l'heure actuelle à la prison de Tchistopol ; selon des nouvelles diffusées par la IAPUP (International Association on the Political Use of Psychiatry) en février dernier, il a été, à la suite d'une grève de la faim, durement battu.

En rappelant l'attitude héroïque de Glouzman, de Koryaguine, des frères Kirill et d'Alexandre Podrabinek, nous devons avoir l'honnêteté de nous poser la question suivante : combien d'entre nous auraient ce courage si une adversité analogue devait nous frapper ?

Dr CYRILLE KOUPERNIK
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

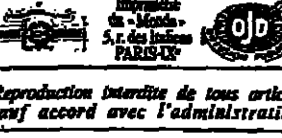
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

LES REBONDISSEMENTS DE LA CRISE TCHADIENNE

Le maintien d'éléments libyens au Nord est seulement l'un des graves problèmes qu'affronte le président Hissène Habré

M. Hissène Habré avait donc raison. Il reste des soldats libyens au Tchad. Non seulement M. Mitterrand le reconnaît, mais, neuf jours après le départ de N'Djamena des derniers soldats français de l'opération Manta, deux avions Jaguar ont effectué un vol de reconnaissance au-dessus du pays, et la France envisagerait de renvoyer un contingent au Tchad. Cette volte-face demeure inexpliquée car M. Mitterrand n'a pas *répondu* à la question que tout le monde se pose, celle de savoir pourquoi le contingent Manta est parti alors que les éléments de l'armée *libyenne étaient toujours présents* et que Paris ne pouvait l'ignorer.

Faut-il en chercher la réponse dans la méfiance qu'inspire encore dans la capitale française le président tchadien ? Tout s'est passé, dans cette affaire, comme si Paris, pressé de retirer ses trois mille hommes du « caillou » et de régler son contentieux avec Tripoli, avait fait plus confiance à son adversaire qu'à son allié.

L'ambiguïté de la politique française à l'égard du Tchad depuis juin 1982, date à laquelle M. Hissène Habré a repris le pouvoir à N'Djamena sur son adversaire, M. Goukouni Oueddeï, tient en grande partie au fait que le président tchadien compte autant d'adversaires que de partisans dans la capitale française. Tour à tour, on suit l'avis des uns ou des autres, sans compter les pressions que font les alliés africains de la France, qui craignent, avant tout, les menées libyennes. Or, c'est la *crédibilité française en Afrique* qui est en jeu et sa capacité à soutenir un allié qui cherche à recouvrer son intégrité territoriale et son indépendance.

La reconquête impossible

M. Hissène Habré en a-t-il *aujourd'hui les moyens ? Sur le plan* politique, le président tchadien a pour lui d'exercer le pouvoir et d'être reconnu comme son détenteur légitime par la grande majorité de la communauté internationale, et particulièrement africaine. Le récent sommet de l'Organisation de l'unité africaine n'a pas remis en cause, au contraire, sa représentativité acquise dès le sommet d'Addis-Abeba de juin 1983. Il bénéficie aussi des faiblesses de son opposition, soit totalement inféodée à Tripoli, soit divisée au point qu'aucun homme ne paraît *pouvoir valablement lui être opposé.* Sur un continent où le président doit avant tout être un chef, la tentation toujours sous-jacente chez certains à Paris d'un « troisième homme » paraît vouée à l'échec.

Mais le président du Tchad se trouve à la tête d'un pays plus divisé que jamais. *Occupé par la Libye et* ses alliés du GUNT, le BET (Borkou, Ennedi, Tibesti) – la moitié nord du territoire – échappe au contrôle de *N'Djamena et est soumis depuis plus* d'un an à la loi de Tripoli. Les écoles y sont arabisées, la monnaie y est le dinar libyen et les comités populaires chers au *colonel* Kadhafi y auraient fait leur apparition. Cet état de fait a d'ailleurs provoqué des réactions parmi les alliés tchadiens de Tripoli. *Des combats ont opposé des soldats* libyens aux fidèles de M. Acheik Ibn Omar, secrétaire *général* du CDR (Comité *démocratique révolutionnaire*), ce dernier étant aujourd'hui prisonnier de l'ancien président Goukouni *Oueddeï*. Ces divisions favorables *a priori* au président Hissène Habré ne lèvent pas l'hypothèque de la reconquête du Nord, dont le président est originaire et qui demeure pour ses fidèles la priorité des priorités. *Est-elle possible ? M. Hissène* Habré répond non.

Bien commandée, relativement *bien organisée* – trois mille soldats tchadiens ont bénéficié des conseils des instructeurs français au cours de l'opération Manta, – l'armée tchadienne est aujourd'hui dans l'obligation, pour éviter les infiltrations de ses opposants, de surveiller toute l'étendue du front nord. Cette tâche *exige, pour être sérieusement menée,* une logistique énorme, bien étrangère à une petite armée dont les chefs sont plus à l'aise dans les *opérations de commando que dans de* telles activités. L'intégration d'un grand nombre de soldats originaires du Sud et peu habitués au bivouac dans *le* désert au « noyau dur » constitué essentiellement par les anciennes FAN (Forces armées du Nord) du président Hissène Habré n'est, d'autre part, pas toujours parfaite, et même au front les clivages demeurent.

Par ailleurs, toutes les sources confirment que les Libyens ont laissé beaucoup d'armement à leurs alliés *et qu'il sera toujours impossible,* même *en cas de retrait « total »* libyen, de distinguer les membres de la Légion islamique des « véritables » Tchadiens.

L'occupation du Nord par les Libyens n'est pas le seul problème auquel doit faire face le président *Hissène Habré.* Il lui faut aussi affronter de graves troubles dans le sud du pays. Pour le président tchadien, Tripoli en est responsable et fomente une dissidence armée pour le déstabiliser *par tous les moyens. S'il paraît* acquis que les « codos », anciens soldats sudistes ralliés et qui ont repris leur liberté et retrouvé leurs armes, reçoivent bien une aide de l'extérieur, il n'empêche que la révolte du Sud n'aurait sans doute pas pris cette ampleur si le gouvernement avait fait quelques gestes significatifs à l'égard d'une population encore traumatisée par les massacres intercommunautaires de 1979 *(le Monde* du 27 octobre).

L'amertume des « sudistes »

Le président *Hissène Habré* a sans aucun doute commis une faute politique en ne se rendant pas une seule fois dans le Sud depuis qu'il est revenu au pouvoir à N'Djamena, il y a plus de deux ans. Les « sudistes », animistes ou chrétiens, déjà méfiants à l'égard de cet homme du Nord, musulman, plus à l'aise au milieu de ses hommes dans les vastes *étendues* caillouteuses et désertiques qu'au milieu des foules bigarrées de Saras, en ont conçu une amertume qui n'a fait qu'alimenter leurs craintes. De plus, la façon très brutale dont a été matée à partir de la fin du mois d'août la reprise d'activités des « codos » n'a fait que creuser le fossé entre « sudistes » et « nordistes ».

Le président Habré reconnaît que des « *bavures* » ont eu lieu, mais, dit-il, *« on les a exagérées ». « Il est vrai,* nous a-t-il dit la semaine dernière à N'Djamena, *que des cadres ont été arrêtés. Ils sont en prison. »* Certes, mais d'autres ont disparu et certains ont été torturés. Les ministres sudistes qui sont, il faut le souligner, majoritaires au sein du gouvernement, regrettent le silence du président *devant* ces bavures et l'absence de toute sanction exemplaire contre les Goranes qui en sont responsables. Les ministres sudistes, qui refusent, *dit l'un d'eux, de « former un groupe de pression »* pour ne pas porter atteinte à l'unité du pays, ont bien avancé l'idée de créer une cour martiale pour juger *les coupables,* mais leur suggestion est restée sans écho.

Si, à Sahr ou à Moundou, tous les « sudistes » ne rendent pas responsable le président Habré lui-même du comportement de ses hommes, celui-ci doit cependant agir vite pour ne pas perdre définitivement le contrôle d'une région d'où proviennent l'essentiel de ses ressources financières. De plus, M. Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, qui a rencontré par deux fois la président tchadien la semaine dernière à N'Djamena à l'occasion de *la commission mixte franco-*tchadienne, lui a fait part des préoccupations du gouvernement français à l'égard des manquements aux *droits de l'homme dans le Sud.*

Un certain vide politique

Conscient du problème, le président tchadien multiplie des missions de conciliation dans le Sud jusqu'ici sans grands résultats. L'une des *difficultés majeures qu'il rencontre* est l'impossibilité de trouver une personnalité en mesure de parler au nom du Sud. La disparition politique du colonel Kamougué l'a, *paradoxalement,* gêné. Dans l'entourage du président, on déplore aujourd'hui que la France n'ait pas mieux aidé ce politicien *dévalorisé à conserver un « minimum »* de représentativité. L'absence de chef pour le Sud est un handicap que l'on admet à Paris, où l'on est bien placé pour savoir que toutes les tentatives pour promouvoir un interlocuteur crédible, ont échoué.

L'ouverture, en particulier vers les « sudistes », marquée en juin dernier par la création de l'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution), qui se voulait le rassemblement politique de tous *les* Tchadiens, n'a pas à ce jour donné les résultats escomptés. Le parti encore en sommeil n'a pas assuré un *véritable relais au conseil de commandement* des FAN. Cette impression de vide politique est d'autant plus sensible que le président Hissène Habré se *montre très peu. Il est avare de discours*, qui pourraient pourtant galvaniser les foules et lui attirer plus de sympathies.

A tous ces *problèmes politiques* et militaires s'ajoute une sécheresse catastrophique qui a engendré la famine dans certaines régions du pays. *Le Tchad n'échappe pas aux* maux du tiers-monde et, malgré l'aide de la France, qui s'est élevée à plus de 300 millions de francs en *1984, il a bien du mal à faire face à* ses échéances. Le président Habré, qui jouit d'une réputation justifiée d'intégrité, déplore ce manque d'argent qui entrave sans aucun doute son action politique, car les dinars libyens exercent une attraction à laquelle beaucoup de Tchadiens ne savent pas résister.

Le colonel Kadhafi ne renoncera pas de sitôt à avoir à N'Djamena un allié docile. Le président Hissène Habré est tout le contraire de cet homme-là. Nationaliste intransigeant, il n'est certes pas pour la France un allié facile. Mais peut-on soutenir le Tchad en se défiant de son chef ?

FRANÇOISE CHIPAUX.

Des unités sont prêtes à intervenir à partir du Centrafrique

Bien avant d'avoir été alertés par leurs propres services de renseignement, aux environs du 10 novembre, sur le non-retrait d'une partie du contingent libyen, le ministre français de la défense et son état-major des armées avaient pris leurs précautions, dès la conception même de l'opération Silure de départ du Tchad de la force Manta. Pour l'essentiel, ces *précautions* ont consisté à ne pas ramener en France tout ce qui avait constitué la force Manta, à savoir 3 300 hommes, 30 hélicoptères, *3 500 tonnes d'armement,* 700 véhicules et 25 avions. Au contraire, une partie de ce dispositif a été redéployée outre-mer, principalement *entre* le Centrafrique, le Gabon et le Cameroun – avec l'accord de ces états – où il a renforcé des garnisons françaises.

Outre le maintien d'un *fort appui* aérien en Centrafrique et au Gabon, qui ont accueilli les avions de combat Jaguar ou Mirage F-1 avec leurs *appareils de transport et de ravitaillement* en vol, la France a installé à Bouar, en Centrafrique, les éléments de ce qui avait formé, au Tchad, le détachement Echo, à l'est du pays, dans les palmeraies de Biltine, Arada et Abéché. Soit un contingent de 770 hommes environ, équipés d'automitrailleuses *légères*, de canons de 105 millimètres, d'hélicoptères Gazelle antichars, d'hélicoptères de transport Puma, de missiles antichars Milan et de moyens électroniques.

De surcroît, la France a remplacé en Centrafrique ses appelés volontaires pour un service long (VSL) par du personnel de carrière ou engagé, plus opérationnel et plus disponible. *De Bangui – où ils* sont entreposés en Centrafrique, – les avions de transport Transall sont à deux heures et demie de l'aéroport de N'Djamena, et à une heure et demie de vol depuis Bouar. En revanche, les avions de combat Jaguar et Mirage F-1 ne peuvent décoller que de Bangui ou de Libreville, au Gabon, où certains d'entre eux ont été basés en renfort de ceux que la France maintient depuis plusieurs années en permanence.

Les Jaguar, aidés par leurs avions C-135 F de ravitaillement en vol, sont capables de mener, depuis le Centrafrique ou le Gabon, des *missions de reconnaissance dans le nord* du Tchad pour y observer les mouvements éventuels des Libyens. Il ne semble pas, du reste, que la situation ait beaucoup *évolué depuis le 16 novembre* dernier, date de l'entretien de M. François Mitterrand avec la presse française sur la non-application, par *Tripoli, de ses* accords du 16 novembre avec Paris.

Selon des analyses françaises, en effet, un millier de militaires libyens demeurent stationnés dans le nord du Tchad, *principalement* répartis entre Faya-Largeau et Fada, en appui des partisans du GUNT hostiles au *président Hissène Habré. Le* survol du Tchad par des avions de combat français est, donc, tout à la fois le moyen de se renseigner sur la situation militaire dans le Nord et une manœuvre d'intimidation visant à faire comprendre au colonel Kadhafi qu'il peut s'agir d'un élément précurseur avant le retour d'un contingent français à N'Djamena censé équilibrer, en effectifs les forces libyennes.

Si une nouvelle action française au Tchad serait facilitée par la proximité des frontières avec le *territoire centrafricain* où est installé le gros des forces, en revanche, il paraît exclu que les quelques unités de la force Manta encore présentes au *Cameroun puissent intervenir elles* aussi. Ces forces s'occupent en priorité de la chaîne de transit qui, de Kousseiri à la frontière avec le Tchad jusqu'à *Douala*, a permis de rapatrier les matériels et les véhicules par bateau vers la France.

Le délai donné par Paris au colonel Kadhafi

(Suite de la première page.)

« Le matériel offensif, a-t-il dit, *a été retiré. Il n'existe plus de risque de confrontation entre Libyens et Français, ni de risque de guerre. »*

M. Dumas, à Europe-1, a pour sa part rappelé que la base de l'accord de Tripoli était : *« plus un soldat français, plus un soldat libyen au Tchad ».* S'il était *« implicite »,* ainsi que l'a déclaré le porte-parole du gouvernement, qu'une rencontre Mitterrand-Kadhafi n'auraient lieu qu'en cas de *« déroulement convenable »* de l'application de l'accord, comment expliquer les entretiens en Crète ? A cette question, M. Dumas a répondu par une autre question : *« Fallait-il redire ces choses directement au colonel Kadhafi ou prendre le risque d'affrontements ? »*

La confusion et les contradictions dans les propos des officiels français ne renforcent évidemment pas la crédibilité de Paris auprès de capitales d'Afrique noire qui avaient demandé, l'an dernier, au gouvernement français d'assumer ses *« responsabilités historiques »* au Tchad. L'opération Manta, la plus importante intervention militaire française à l'étranger depuis la fin de la *guerre d'Algérie*, avait été accueillie, par les alliés africains de la France, comme un impressionnant témoignage de solidarité. Quand le chef de l'Etat a annoncé *le retrait de* Manta – aux termes de l'accord de *désengagement* avec Tripoli, – ils se sont interdits de mettre en doute, pour reprendre l'expression du président Hissène Habré, *« la parole de la France »*, quelle que fût, à cette date, leur méfiance à l'égard du colonel Kadhafi. Ce septicisme se trouve aujourd'hui justifié, et ils sont loin de se réjouir du revers assez humiliant ainsi infligé par le dirigeant libyen à la France.

Ils s'en réjouissent d'autant moins que Tripoli demeure, pour l'instant, muet. La radio libyenne s'est simplement *contentée*, samedi, de *rapporter* à sa façon de longs extraits de la conférence de presse tenue la veille par M. François Mitterrand en jugeant que le président français *« a démenti les allégations des médias impérialistes américains et occidentaux relatives au maintien de la présence militaire libyenne au Tchad »* et en donnant une large place aux propos du chef de l'Etat concernant *« la nécessité de la normalisation des relations entre la France et la Libye ».* Même si le colonel Kadhafi, pour une fois, obtempère en retirant le reliquat de ses troupes cantonnées dans le Nord tchadien, rien ne dit, pour autant, qu'il aura décidé de laisser les Tchadiens régler, entre eux, leurs problèmes.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Quinze années de relations agitées

1969

DÉCEMBRE. – Georges Pompidou souligne, après la prise du pouvoir par le colonel Kadhafi, que Paris souhaite développer de bonnes relations avec le nouveau régime libyen.

1970

JANVIER. – Tripoli décide d'acheter une centaine de Mirage à la France. La livraison en serait échelonnée sur plusieurs années à partir de 1971. L'annonce de cette commande suscite de vives réactions en Israël et en France.

JUILLET. – Des pilotes et des techniciens libyens commencent à être formés en France.

1971

JANVIER. – L'armée de l'air libyenne prend livraison des premiers Mirage, ainsi que d'hélicoptères français.

JUILLET. – Le centre culturel français à Tripoli est prié de restreindre ses activités au seul enseignement *du* français. Le commandant Jalloud, numéro deux libyen, est reçu à Paris.

SEPTEMBRE. – L'ambassadeur de *France à Tripoli, M. Georgy,* est convoqué par le colonel Kadhafi à propos de la situation au Tchad.

DÉCEMBRE. – M. Jalloud revient en *visite à Paris.*

1972

NOVEMBRE. – M. Jalloud est à nouveau reçu à Paris ; il s'entretient avec Georges Pompidou à l'Elysée.

1973

22-25 NOVEMBRE. – Visite à Paris du colonel Kadhafi, qui est reçu par Georges Pompidou.

1974

FÉVRIER. – M. Jalloud est à nouveau reçu à l'Elysée. Un protocole d'accord de coopération entre les deux pays est signé le 19.

AVRIL. – La Libye envisage d'acheter dix patrouilleurs français.

MAI. – Les cent dix Mirage ont tous été livrés.

AOUT. – A l'occasion d'une nouvelle visite de M. Jalloud, on apprend que la Libye souhaite acquérir des avions intercepteurs Mirage-F1.

1975

FÉVRIER. – Plusieurs ministres français sont reçus à Tripoli.

1976

FÉVRIER. – *M. Jalloud* se rend à nouveau à Paris. Le colonel Kadhafi, dans un entretien avec *le Monde*, regrette que *« la France se comporte en marchand de canons ».*

MARS. – Visite de M. Chirac, premier ministre, à Tripoli. Un accord de coopération économique, culturelle, *scientifique et maritime* est signé à l'issue de ce voyage.

JUIN. – Tripoli confirme sa commande de dix patrouilleurs légers rapides à la France.

1977

30 JANVIER. – Le colonel Kadhafi annonce à *M. Giscard d'Estaing la libération des époux* Claustre, pris en otages au Tibesti depuis le 21 avril 1974.

JUILLET. – *M. Triki,* ministre libyen des affaires étrangères, est reçu à Paris.

1978

FÉVRIER. – M. Kadhafi prononce à Tripoli un discours dans lequel il appelle la population réunionnaise à se soulever contre *le* « colonialisme ».

JUIN. – Visite secrète à Paris du commandant Jalloud ; il est reçu par M. Giscard d'Estaing.

1979

SEPTEMBRE. – Manifestations en Libye pour protester contre l'*« invasion de la France en Centrafrique »*, après le coup d'Etat de Bangui.

1980

FÉVRIER. – L'ambassade de France à Tripoli est investie et incendiée par des manifestants pour protester contre le soutien français à la Tunisie après l'attaque contre Gafsa. Le consulat de France à Benghazi est également mis à sac.

23 MARS. – Incident aérien franco-libyen en Méditerranée (les appareils français agressés par des chasseurs libyens ne sont pas atteints).

6 MAI. – Attentat contre l'ambassade de Libye à Paris.

DECEMBRE. – Le colonel Kadhafi, dans une conférence de presse, attribue aux *« intrigues américaines »* la mésentente franco-libyenne et exprime le souhait de se rendre en France après les élections présidentielles de 1981.

13 DECEMBRE. – Un communiqué de l'Elysée *« met en garde »* Tripoli contre la poursuite de l'intervention libyenne au Tchad.

1981

JANVIER. – Paris réexamine ses rapports économiques et diplomatiques avec Tripoli. Un communiqué du Quai d'Orsay condamne toute « fusion » entre le Tchad et la Libye.

5 FÉVRIER. – Si la France intervenait au Tchad, *« elle perdrait certainement »*, déclare M. Kadhafi.

MARS. – La France décide de ne pas livrer à la Libye les vedettes commandées.

11 MAI. – *« La chute de M. Giscard d'Estaing marque la fin du colonialisme militaire français »*, déclare M. Kadhafi.

15 JUILLET. – Les contrats franco-libyens seront exécutés, déclare le Quai d'Orsay.

OCTOBRE. – La France demande à la Libye de se retirer du Tchad avant juillet 1982.

1982

FÉVRIER. – La famille Dupont est condamnée par la Cour de sûreté libyenne à *la prison à vie pour espionnage.*

AVRIL. – L'ambassade de France à Tripoli est remise en état.

31 *MAI-1er JUIN.* – Visite de M. Cheysson à Tripoli.

1983

AVRIL. – Trois ressortissants français sont incarcérés en Libye, deux étant accusés d'espionnage.

JUIN. – Après la prise de Faya-Largeau par les rebelles de M. Goukouni Oueddei, M. Mitterrand met en cause le soutien logistique accordé *à ce dernier par la Libye.* M. Cheysson estime au contraire qu'il *« n'y a pas, pour le moment, d'intervention étrangère au Tchad ».*

JUILLET. – Le *colonel Kadhafi* reprend ses attaques contre la France, mais invite M. Mitterrand à se rendre à Tripoli.

AOUT. – M. Dumas, émissaire personnel du *président de la République*, rencontre M. Kadhafi à Tripoli. M. Nucci, ministre de la coopération, s'entretient avec M. Triki.

8 AOUT. – *Début de l'opération* Manta. Trois mille soldats français sont envoyés au Tchad.

OCTOBRE. – Une trentaine de Français sont empêchés durant quelques jours de prendre l'avion pour Paris. M. Papandréou offre sa médiation et obtient leur libération. Mais Tripoli exige celle de Rachid Saïd Mohammed Abdallah, terroriste présumé dont l'Italie demande l'extradition à la France. Celle-ci s'incline finalement devant Tripoli.

1984

JANVIER. – Livraison des derniers patrouilleurs *français commandés* par la Libye. Paris met en cause Tripoli après la destruction d'un de ses avions au Tchad.

1er-5 FÉVRIER. – M. Cheysson se rend à Tripoli pour y parler du Tchad.

AVRIL. – M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, se rend à Tripoli.

1er SEPTEMBRE. – M. Kadhafi promet à la France une *« leçon pire que celle de Diên-Biên-Phu »* au Tchad.

17 SEPTEMBRE. – Accord franco-libyen sur un retrait total et simultané, sous contrôle international, des troupes de Paris et de Tripoli au Tchad, à la suite d'un double voyage secret de M. Cheysson en Libye, où il a rencontré longuement le colonel Kadhafi. Ce dernier, quelques jours *plus tard, se déclare à nouveau prêt à* rencontrer M. Mitterrand à Paris ou à Tripoli.

25 SEPTEMBRE. – Début de l'évacuation *des troupes françaises (et en* principe libyenne) au Tchad.

10 NOVEMBRE. – Publication d'un communiqué commun franco-libyen annonçant la fin des opérations de retrait.

16 NOVEMBRE. – M. Mitterrand se rend en Crète pour y rencontrer le colonel Kadhafi à *l'invitation de* M. Papandréou. Il déclare le lendemain que, contrairement à ce qui a été affirmé précédemment, l'évacuation des troupes libyennes n'est pas totale.

LES REBONDISSEMENTS DE LA CRISE TCHADIENNE

EN VISITE A WASHINGTON

M. Cheysson doit convaincre ses interlocuteurs que le revirement français ne doit rien aux pressions américaines

De notre correspondant

Washington. — La réussite de la visite officielle de deux jours, commencée ce lundi 19 novembre par M. Cheysson, dans la capitale américaine, dépendait largement des mesures qu'allait prendre la France pour répondre au maintien de troupes libyennes au Tchad. Bien qu'elles aient été rassérénées par les déclarations de M. Mitterrand, faisant publiquement état de ce maintien, les autorités américaines ont été, en effet, considérablement agacées par sa rencontre de jeudi avec le colonel Kadhafi. Elles attendaient donc de la France qu'elle tire avec fermeté les conséquences de la rupture des engagements pris par le dirigeant libyen, et cette situation plaçait M. Cheysson en position délicate.

Il devait marquer que les mesures envisagées par Paris ne tenaient nullement à des pressions américaines, mais prouvaient la détermination française face à la Libye. Le ministre des relations extérieures s'efforce, en outre, de minimiser l'ombre projetée par cette affaire tant sur sa visite que sur les relations franco-américaines. Après avoir qualifié ces relations d'« *incroyablement fréquentes et confiantes* », M. Cheysson a ainsi déclaré, presque d'un même souffle, dès son arrivée à Washington, dimanche soir, que la France « *n'avait pas à consulter les Etats-Unis* » sur « *ce qu'elle fait au Tchad* », et que « *si les Libyens ne partaient pas totalement — et il est maintenant certain qu'ils ne sont pas totalement partis — il faudra y revenir* ». « *Ma visite* », avait auparavant dit le ministre des relations extérieures en estimant que celle-ci n'était pas « *à marquer d'une pierre particulière* », sera « *une occasion de plus de nous expliquer* » sur les « *quelques divergences limitées* » opposant Paris et Washington.

A l'appui de cette confiance dans la solidité des bons rapports établis depuis trois ans entre Paris et Washington, M. Cheysson a notamment souligné qu'il s'était mis d'accord avec M. Shultz pour ajouter un tête-à-tête, dans l'après-midi de ce lundi, à l'entretien et au déjeuner de travail qu'il aura eus auparavant. C'était effectivement là un signe de détente, sans doute lié aux mesures que la France s'apprêtait à prendre au Tchad.

Il n'en reste pas moins que cette visite officielle, quel que soit le climat dans lequel elle s'achèvera, avait bien mal commencé. Mercredi dernier, les autorités américaines avaient officieusement fait état de l'irritation que leur avaient causée les déclarations de M. Cheysson, condamnant les survols de la capitale du Nicaragua par les avions américains. Le même jour, le département d'Etat, officiellement cette fois-ci, avait mis en doute l'intégralité du retrait libyen, et contredit de cette manière les certitudes exprimées alors à Paris. Le lendemain, la rencontre de Crète avait été accueillie dans un silence désapprobateur, et le surlendemain, vendredi, enfin, la presse américaine avait été informée que c'était en raison de cette rencontre que M. Shultz n'assisterait pas au dîner donné lundi soir par M. Cheysson.

Des points de désaccord

On a fait savoir depuis, du côté français, que le secrétaire d'Etat avait décliné l'invitation deux jours avant que M. Mitterrand s'entretienne avec le colonel Kadhafi, et qu'il ne saurait donc y avoir eu là un lien de cause à effet. La chose est possible, mais le fait est que le département d'Etat avait choisi de donner cet éclairage brutal à une décision surprenante en tout état de cause. La visite de M. Cheysson, repoussée deux fois, en juillet et en septembre, s'en trouve amoindrie.

En plus de M. Shultz, le ministre sera reçu par le vice-président Bush, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, et le directeur de l'Agence pour le désarmement, M. Adelman. Mais on voit mal pourquoi il restera à Washington jusqu'à mardi soir alors que, sauf changement, son programme sera pratiquement bouclé lundi après-midi. Le vide de cette seconde journée laisse une petite impression de malaise alors que, le Tchad mis à part, les points de désaccord entre Paris et Washington étaient, jusqu'à présent, considérés comme secondaires au regard de l'appui sans faille accordé aux Etats-Unis par M. Mitterrand dans l'affaire des euromissiles.

C'est, pour une part, grâce à cet appui que la cohésion atlantique a été maintenue. Mais, maintenant que la première phase de cette partie de bras de fer entre l'Est et l'Ouest s'est achevée, les différences de vues entre la France et les Etats-Unis sur l'Amérique centrale, la question de la dette du tiers-monde, les projets américains de développement d'armes antisatellites et antimissiles — tous points à l'ordre du jour de cette visite — prennent plus de relief.

Cela ne signifie pas que les relations franco-américaines menacent de se dégrader. Aucune des deux parties ne le souhaite, pour des raisons de politique intérieure, et parce que les possibles tentations neutralistes de l'Allemagne fédérale sont observées avec presque autant d'attention aux Etats-Unis qu'en France. Il n'en est pas moins vrai qu'avec l'affaire du Tchad, cette visite ne s'imposait sans doute pas, et aurait en tout cas gagné à être précédée de moins de faux-pas.

M. Cheysson s'est refusé, dimanche, à donner un avant-goût de ce qu'il devait dire à M. Shultz. Mais il apparaissait, de ses réflexions, que, pour le gouvernement français, le colonel Kadhafi a manqué à ses engagements parce qu'il a réalisé que ses alliés tchadiens ne seraient pas de taille à résister seuls à la pression du gouvernement de N'Djamena. On pense que cela lui pose un problème de prestige vis-à-vis de son armée, et que la volonté de la France de faire respecter l'accord signé en septembre devrait néanmoins conduire, au bout du compte, à son application. M. Shultz avait également de bonnes chances de s'entendre dire que les pays africains de la région souhaitent que le dialogue entre Paris et Tripoli finisse par porter ses fruits, et qu'on ne peut faire comme si le colonel Kadhafi n'existait pas.

BERNARD GUETTA.

UNE VISITE SURPRISE DU COLONEL KADHAFI A MALTE

« Le président Reagan est fou ! »

La Valette (*AFP.*). — « *Le président Reagan est fou !* », a déclaré le colonel Kadhafi le dimanche 18 novembre à La Valette, devant plusieurs milliers de militants du Parti travailliste maltais, au pouvoir dans l'île. M. Kadhafi était arrivé la veille, venant de Tripoli, pour une visite-surprise de trois jours. Associant Malte à sa propre politique, le dirigeant libyen a poursuivi sa diatribe contre les Etats-Unis : « *Malte et la Libye combattent les Américains, et nous n'avons pas peur de Reagan, des Etats-Unis ni de l'OTAN* », a-t-il notamment déclaré. Prêtant à L'OTAN le dessein d'envahir Malte « *pour y faire stationner ses armées* », le colonel Kadhafi a lancé : « *Ceux qui sont contre vous sont contre nous !* »

M. Mifsud Bonnici, vice-premier ministre maltais, qui devrait prochainement succéder à M. Dom Mintoff à la tête du gouvernement de La Valette, prenant la parole alors que le dirigeant libyen avait déjà quitté la réunion, a tenté de prendre quelque distance par rapport à ces déclarations. « *Peu nous importent ses convictions, sa religion et sa politique*, a-t-il dit ; *ce que nous lui demandons, c'est de nous aider à surmonter notre chômage.* »

Le colonel Kadhafi devrait aborder avec M. Dom Mintoff les questions de la paix et de la sécurité en Méditerranée ainsi que des relations bilatérales entre les deux pays, qui ont connu des tensions par le passé.

La dernière visite de M. Kadhafi à Malte remonte au 13 mars 1982, quelques jours avant que la Cour internationale de justice de La Haye ne rende son arbitrage sur le contentieux entre les deux pays à propos de la délimitation des eaux territoriales. Ce contentieux s'était traduit notamment par l'interruption, après intervention de la marine libyenne, des travaux d'une plate-forme pétrolière située sur un gisement *off shore* maltais revendiqué par Tripoli.

Depuis, les relations entre les deux pays se sont améliorées, et une coopération économique et commerciale intense a été engagée. De nombreuses firmes libyennes ont pignon sur rue à La Valette.

Ni les autorités de l'île ni la délégation libyenne n'ont commenté la coïncidence entre cette visite de M. Kadhafi et le rocambolesque attentat manqué en Egypte contre M. Bakkouche, pour lequel deux citoyens maltais et deux Britanniques ont été arrêtés.

LE FAUX ASSASSINAT DE M. BAKKOUCHE EN EGYPTE

Le président Moubarak assure que les services libyens préparent des attentats contre Mme Thatcher le président Mitterrand et le chancelier Kohl

Le président égyptien, le général Moubarak, a lancé, dimanche 18 novembre au Caire, un appel à la lutte contre le terrorisme international et a dénoncé les activités de la Libye qui, selon lui, projette des attentats contre plusieurs personnalités, dont Mme Thatcher, le président Mitterrand et le chancelier Kohl. M. Moubarak a, d'autre part, indiqué que, selon les aveux des membres du commando chargé d'assassiner l'ancien président du conseil du roi Idriss, M. Bakkouche, la Libye était impliquée dans le financement de l'attentat qui a coûté la vie au premier ministre indien, Mme Gandhi.

Les révélations du chef de l'Etat égyptien ont fait l'effet d'une bombe au Caire, où le ministre de l'intérieur, M. Ahmed Rochdi, a reçu dès dimanche les ambassadeurs de la République fédérale d'Allemagne et de France, MM. Kurt Muller et Philippe Cuvillier. Bien que les deux chefs de mission n'aient donné aucune indication sur la teneur de cet entretien, ce dernier a sans nul doute porté sur les éléments réunis par la police et les services de renseignements égyptiens sur les attentats projetés contre M. Kohl et M. Mitterrand.

Les autorités libyennes ont aussitôt nié « *catégoriquement* » les accusations du président égyptien. Dans un communiqué publié dimanche à Tripoli par l'agence Jana, le Comité populaire du bureau populaire pour les liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères) affirme que ces accusations visent à détruire « *les relations de fraternité, de coopération et d'amitié* » qui existent entre la Jamahiriya et ces pays.

« *L'Egypte ne pourra pas protéger l'ancien ministre libyen Abdelhamid Bakkouche* », a affirmé de son côté, dimanche à Tripoli, le numéro deux libyen, le commandant Abdessalam Jalloud, cité par l'agence Jana.

Le peuple libyen « *n'accordera aucune considération aux « vieilles peaux » du genre Bakkouche* (1), *même si Hosni Moubarak mettait toute l'armée égyptienne à leur disposition* », a déclaré le commandant Jalloud. « *Nous avons vaincu ces gens en 1969, quand nous étions désarmés, à plus forte raison maintenant que le peuple libyen libre a affirmé son pouvoir dans ses « congrès populaires » et qu'il détient l'autorité, l'argent et les armes* », a poursuivi le responsable libyen.

Ce ne sont, en tout cas, pas des éléments du « *glorieux peuple libyen* », comme l'avait annoncé vendredi 16 novembre les médias libyens, qui ont préparé l'assassinat de M. Bakkouche, mais deux Britanniques et deux Maltais. Le chef du commando était Anthony William Gill, quarante-huit ans, propriétaire d'une entreprise de pièces détachées d'automobiles, demeurant à Londres, et son adjoint Godfroy Chiner, quarante-sept ans, habitant également dans la capitale britannique. Le ministre égyptien de l'intérieur a affirmé que ces deux hommes avaient déjà été impliqués, l'un dans une affaire d'enlèvement à Londres pour le compte du colonel Kadhafi, l'autre dans un projet d'assassinat du président pakistanais. Le ministère britannique de l'intérieur et Scotland Yard ont refusé d'indiquer si les deux hommes étaient connus de leurs services. — (AFP.)

(1) L'ancien chef de gouvernement libyen en 1967-1968 est aujourd'hui âgé de quarante-cinq ans. Il est considéré comme un musulman moderniste.

Un coup manqué

(*Suite de la première page.*)

N'était-ce pas une illusion ? Sachant ce que l'on sait du colonel Kadhafi, de ses visées, de son comportement, fallait-il envisager un accord avec lui ?

En se fondant sur la psychologie des dirigeants ou des peuples, on pouvait douter du succès d'une telle entreprise. On pouvait, aussi, condamner le principe même d'une négociation avec un homme réputé financer le terrorisme international et participer d'une sorte d'empire du mal qui menacerait la planète. Cette image simpliste du colonel Kadhafi a une réalité d'autant plus forte dans l'opinion publique que l'intéressé la conforte aussi efficacement que ses adversaires.

Les dirigeants français ne s'en sont pas tenus à cette approche. Ils ont tenté la négociation, sans demander d'autorisation, ce qui n'est pas plus mal.

Que la France, régime démocratique à coloration socialiste, ne se limite pas au rapport de forces et cherche d'autres modes de règlement, on ne s'en étonnera pas. Qu'elle le fasse avec un partenaire qui, pour certains pays, a une autre image que celle d'un illuminé, suppôt du terrorisme international, cela n'est pas absurde. Sans doute a-t-elle voulu montrer aussi, après sa fermeté, sa bonne foi dans cette affaire. Il faut bien voir qu'à terme le refus d'explorer les perspectives de règlement pacifique engendre une logique de guerre. Faut-il attaquer la Libye ?

La négociation était, au départ, un pari des plus hasardeux. Il supposait que fussent prises toutes les précautions nécessaires. S'il s'agissait de prouver la bonne foi de la France sur la scène internationale, il fallait que toutes les données de la confrontation apparussent clairement. Ce n'est pas le cas.

Il reste l'impression que les dirigeants français ont investi beaucoup dans un coup diplomatique qui semble avoir raté. S'il en est bien ainsi, ils seront peut-être obligés de revenir à la case départ. C'est-à-dire au Tchad, tant que ce pays ne sera pas capable d'assumer son existence en tant qu'Etat. Le véritable problème se situe là.

A. L.

M. LEOTARD : « On a fait de la France un tigre de papier »

M. François Léotard, secrétaire général du PR, a déclaré, dimanche 18 novembre, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, à propos de la question du Tchad : « *Le sentiment qui domine, c'est celui de la consternation (...).*

» *Cette consternation doit être assez sensible dans le cœur d'un certain nombre de nos amis militaires. On a réussi ce cocktail tout à fait étonnant qui consiste à faire preuve de lenteur, à faire preuve d'immobilisme, enfin à faire preuve de précipitation. Lenteur dans l'intervention près d'un mois après que nous ayons été informés que les Libyens étaient là — c'était il y a un an ; immobilisme pendant un an ; puis, précipitation pour partir. Et maintenant, on se rend compte qu'il va falloir retourner. Est-ce digne de la France ? Est-ce digne de l'armée française ?* »

A propos de la rencontre Mitterrand-Kadhafi en Crète, M. Léotard a affirmé : « *Je regrette un certain nombre de choses. Je regrette qu'elle se soit déroulée sous les yeux de M. Papandréou. Qui est M. Papandréou ? C'est le seul homme d'Etat européen qui n'ait pas condamné l'affaire du Boeing coréen (...).*

» *Qui est M. Kadhafi ? M. Kadhafi est, depuis quelques années, l'homme qui alimente le terrorisme international sur notre propre territoire, et on va le rencontrer avec précipitation, comme cela, pour discuter avec lui, alors qu'on savait très bien (...), depuis plusieurs jours, (...) que les Libyens n'étaient pas partis du nord du Tchad (...).*

» *(...) On a fait de la France un tigre de papier. C'est ce qu'a fait M. Mitterrand. Nous étions fiers d'être la troisième puissance militaire du monde. Nous avions une diplomatie indépendante. Nous sommes maintenant à la remorque des Américains quant aux renseignements et dans une situation où nous nous sommes enlisés dans une sorte de désert des Tartares, où les soldats français n'ont pas compris ce que l'on attendait d'eux.*

» *Cette consternation et cette colère, M. Mitterrand en portera la responsabilité.* »

M. Léotard a ajouté :

« *La politique étrangère de la France, si vous la regardez dans les derniers mois — étendons au-delà du Tchad — est une politique masochiste. Il y a quelques jours, on est allé célébrer notre propre deuil en Algérie, alors qu'il s'agissait, là aussi, de la mort de citoyens français dans des territoires français. Aujourd'hui, on va rencontrer nos propres agresseurs. Cette politique, s'il fallait la caractériser d'un mot, c'est que nous disons à nos adversaires : « je t'aime », et ils nous répondent : « moi non plus ». Nous avons vu cela en Algérie, nous voyons cela aujourd'hui avec la Libye, nous verrons cela demain avec la Syrie, où nous allons rencontrer des gens qui ont assassiné notre ambassadeur à Beyrouth et qui ont été probablement derrière l'assassinat des parachutistes français du Drakkar.* »

M. TOUBON : DES ERREURS

M. Jacques Toubon, nouveau secrétaire général du RPR, interrogé lundi matin 19 novembre, au micro de RMC, a affirmé : « *Dans cette affaire, il y a eu de la part du pouvoir indiscutablement des erreurs que nous risquons de payer cher. La première d'entre elles est d'avoir voulu se débarrasser de cette affaire tchadienne et, en particulier, de l'opération Manta, tout simplement pour ne pas avoir cette affaire sur les bras dans une perspective d'élections législatives et, pour cela, on a refusé de dire la vérité aux Français (...) Les explications qu'on nous a données de la nécessité d'amadouer le président Kadhafi sont des explications romanesques (...) Franchement, le président de la République française ressemble un peu dans cette affaire à Cyrano aux pieds de Roxane* ».

● RECTIFICATIF. — C'est le 1er septembre 1969, et non en novembre, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées 18-19 novembre, qu'a eu lieu le coup d'Etat militaire qui a renversé le roi Idriss de Libye et porté le colonel Kadhafi au pouvoir.

Bons baisers de Tripoli...

Correspondance

Le Caire. — « *On ne vit que deux fois* », pourrait dire l'ancien président du conseil du roi de Libye, M. Abdelhamid Bakkouche, au terme d'une affaire « à la James Bond ». En effet, donné vendredi 16 novembre pour « *exécuté* » par Radio-Tripoli (*le Monde* daté 17-18 novembre), cet opposant au régime du colonel Kadhafi a été ressuscité le lendemain au cours d'une conférence de presse au Caire.

Telle qu'elle a été exprimée samedi par le ministre égyptien de l'intérieur, le général Ahmed Rouchdi, l'« *intox Bakkouche* » présente de nombreuses similitudes avec l'affaire Virgile Tanase, quand les services secrets français avaient fait croire à leurs homologues de Bucarest que l'écrivain roumain dissident avait été « *liquidé* ». La grande différence entre les deux affaires est que la France a joué cette fois-ci un rôle passif. C'est au moment où il se trouvait, jeudi 15 novembre, en Crète pour un entretien de quatre heures avec le président Mitterrand que le colonel Kadhafi aurait été informé, photos sanglantes à l'appui, du succès de l'« *exécution* », a indiqué le ministre égyptien.

L'affaire Bakkouche apporte de nouvelles munitions à la croisade américaine contre le terrorisme international, et notamment libyen, puisque, selon les services de sécurité égyptiens, les quatre agents à la solde de Tripoli ont dévoilé, au cours de leurs aveux, la préparation de plusieurs attentats contre des pays d'Europe occidentale ou arabes. D'après le président Moubarak, ces actions terroristes viseraient notamment le chancelier ouest-allemand Kohl, le roi Fahd d'Arabie et le président Zia ul Haq du Pakistan, sans compter une série d'attentats contre la France, le Royaume-Uni, l'Inde, Koweït et Qatar. Le ministre de l'intérieur a précisé à ce sujet que le raïs informera lui-même les « pays amis » des complots libyens en préparation.

Le chef de l'Etat égyptien a, d'autre part, tenu à préciser, dimanche 18 novembre, que Le Caire n'envisageait pas d'action « *punitive* » contre la Jamahiriya, « *sauf si celle-ci nous y acculait* », et a démenti à cet égard certaines informations selon lesquelles l'Egypte aurait décrété l'état d'alerte renforcée parmi ses quelque cent mille soldats massés à la frontière libyenne depuis les affrontements armés survenus dans cette région en juillet 1977.

Selon le général Rouchdi, les services de sécurité égyptiens disposaient d'informations, de sources non précisées, sur le complot bien avant qu'il ne commence à passer à la phase de réalisation, le 19 octobre. C'est à cette date qu'est arrivé en Egypte le premier agent, de nationalité britannique, à la solde de la Libye. Cinq jours plus tard, débarquait le second membre du commando, un homme d'affaires de nationalité maltaise. Le 9 novembre, l'équipe libyenne, composée de deux Anglais et de deux Maltais, était à pied d'œuvre au Caire. Des contacts furent pris avec des « *éléments égyptiens* » — qui se révélèrent, par la suite, être des membres de la sécurité égyptienne — pour faciliter l'accomplissement de leur mission. Les « *cousins locaux* », comme les nomme dans une de ses lettres le chef du commando, se montrèrent si entreprenants que l'exécution même de la « sentence » leur fut confiée.

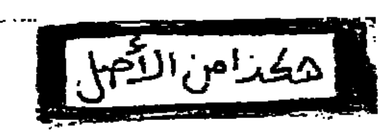
« Ligoté et bâillonné »

M. Bakkouche fut ligoté et bâillonné par les services égyptiens, qui le photographièrent menacé par un homme masqué armé d'une mitraillette. Le jeu des photos comprenait notamment M. Bakkouche faisant le mort, une trace de balle entre les deux yeux et le visage ensanglanté.

Le 12 novembre, date de la prétendue « exécution », le chef du commando avertissait téléphoniquement les services de renseignements libyens du succès de l'opération. Il envoyait par la même occasion une lettre avec les photos au résident des services secrets libyens du bureau populaire (ambassade) de la Jamahiriya à La Valette (Malte). Comble de l'ironie, le message fut délivré à un intermédiaire maltais par un agent des services de renseignements égyptiens. Le 15 novembre, le chef du bureau populaire de la Jamahiriya à Malte, M. Ahmed Naguim, se rendit immédiatement en Crète où se trouvait le colonel Kadhafi pour l'informer de la nouvelle et lui transmettre les clichés. Le guide de la révolution libyenne donna des ordres pour que Radio-Tripoli diffuse la nouvelle vendredi. La radio libyenne annonçait alors « *l'exécution par un commando suicide du traître Bakkouche* ». Ce dernier se trouvait en fait depuis quelques jours en sécurité à Assouan en Haute-Egypte.

Dimanche 18 novembre, M. Geoffroy Gill, le chef du commando, très décontracté, révélait à la télévision égyptienne que les services libyens l'avaient approché en juillet. Deux autres membres du commando, de nationalité maltaise, ne firent que décliner leur identité. Le second Britannique n'a pas été présenté. Le côté « James Bond » de l'« opération Bakkouche » a incité le ministère de l'intérieur égyptien à annoncer que son pays produira un film documentaire sur cette affaire. Il suffira d'ajouter à l'histoire vraie quelques almées pour battre des records de recettes avec un titre tout trouvé : *Bons Baisers de Libye*...

ALEXANDRE BUCCIANTI.





DIPLOMATIE

AVANT LA VISITE DE M. MITTERRAND EN SYRIE

• Les juifs syriens sont des citoyens comme les autres
• La France devrait jouer un rôle d'avant-garde au Proche-Orient

déclare le président Assad au Monde et à France-Inter

De notre envoyé spécial

Damas. — Le président Hafez El Assad, en complet bleu marine, nous a reçus dans un des salons de l'immeuble qui sert de siège à la présidence de la République, en attendant l'achèvement du Palais du peuple, sur les hauteurs de Damas. Le chef de l'Etat, légèrement amaigri, a pris des couleurs depuis sa maladie et il n'a plus les traits tirés. D'un ton monocorde, il recourt toujours à la langue de bois, mais ponctue d'un sourire certaines de ses réponses et se montre enjoué après l'entretien. Agé de cinquante-quatre ans, il semble avoir parfaitement « récupéré ». Il est vrai que ce bourreau de travail a, sur l'ordre de ses médecins, réduit ses horaires et qu'il se ménage plus qu'anparavant.

Le président était interrogé dans le cadre de l'émission de France-Inter « Face au public », animée par Gilbert Denoyan, diffusée exceptionnellement dimanche 18 novembre à midi alors qu'à Paris le mouvement Siona lançait un appel en faveur des juifs de Syrie. *(Lire ci-contre.)*

A la première question posée sur ce point, M. Assad souligne que c'est le sionisme — « *mouvement raciste* » — qui inspire en France et dans le monde ce genre de manifestation. Il y voit « *une ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie et une provocation grossière préjudiciable à tous les juifs du monde, car cela constitue un précédent dangereux* ». Il note ensuite que, « *si cela devenait une règle* », la Syrie devrait, elle aussi, s'intéresser au sort des juifs, des chrétiens ou des musulmans en France et qu'il en serait de même pour les autres pays du monde.

« *Les juifs de Syrie*, dit-il, *sont des citoyens syriens qui ont les mêmes droits que les autres citoyens, et la majorité d'entre eux ont moins d'obligations que les autres. Ils étudient dans nos écoles, dans nos universités. Certains sont fonctionnaires de l'Etat, d'autres ont des professions libérales et vous avez pu voir leurs commerces ici à Damas (...). Les citoyens juifs sont au nombre de quatre mille, dont plus de la moitié sont des femmes. Aucun n'a jamais demandé à servir dans l'armée, mais si une demande m'était adressée, je ne manquerais pas de l'examiner.* »

Le chef de l'Etat n'en dira pas plus, mais certains de ses collaborateurs se sont demandé, par ailleurs, pourquoi les personnalités françaises et européennes qui ont apporté leur soutien à Siona ne s'intéressaient pas également aux citoyens arabes d'Israël et aux Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, dont le sort est, assurent-ils, « *beaucoup moins enviable que celui des juifs syriens* ».

Autre sujet qui donne en France une image négative de la Syrie : le terrorisme. M. Assad affirme que la Syrie n'avait rien à voir avec l'assassinat de Louis Delamare, l'ambassadeur de France au Liban, ni avec l'explosion du centre militaire français à Beyrouth et qu'elle n'y avait « *aucun intérêt* ». Pressé de questions, il ajoute : « *Nous sommes contre le terrorisme dans sa totalité et en tout lieu. Mais la résistance nationale contre l'invasion, contre l'occupation étrangère est un droit et un devoir dans tous les pays du monde. Nous sommes contre toutes les agressions.* »

A une semaine de la visite de François Mitterrand, premier chef d'Etat français à se rendre officiellement en Syrie, M. Assad donne l'impression de vouloir tirer un trait sur le passé. « *Quand la France est entrée dans nos pays*, rappelle-t-il, *ils étaient unis. Quand elle est partie, ils étaient désunis.* » Mais, ajoute-t-il, « *nous ne demandons pas à la France de réparer toutes les erreurs du passé, nous lui demandons de bien vouloir se rappeler l'histoire pour contribuer à l'amélioration de la situation dans nos pays actuellement* ».

De quoi parleront les deux chefs d'Etat ? « *De tous les problèmes de la région et aussi de certaines situations prévalant en Europe et dans le monde.* » La presse syrienne, on le sait, s'était attaquée durement à la politique française concernant le Liban et M. Assad avait même dénié à Paris tout rôle dans ce pays. Comme on le lui fait observer, le président répond : « *L'important n'est pas de parler du passé (...). Si nous avons été en désaccord, cela ne signifie pas que l'on en restera à ces positions, à moins qu'on ne les aborde pour écarter les points négatifs. Nous souhaiterions que la France ait un rôle d'avant-garde à jouer au Proche-Orient.* »

Le Liban

En ce qui concerne précisément le Liban, le chef de l'Etat souligne que le président Amine Gemayel « *représente tout le Liban* » et pas une partie seulement. « *Nous traitons avec lui et l'aidons sur cette base* », souligne-t-il, avant d'ajouter que le pays doit être « *indépendant, souverain dans ses frontières internationalement reconnues selon la formule dont conviendront les différents partis libanais* ».

A la question de savoir quand les armées syrienne et israélienne quitteront le sol libanais, M. Assad reprend longuement l'argumentation selon laquelle aucun parallèle ne peut être établi entre elles et souligne que « *les Israéliens, agresseurs et envahisseurs, doivent se retirer de façon inconditionnelle* ». On sait néanmoins que la Syrie est favorable au succès des négociations israélo-libanaises de Nakoura, et, lorsqu'on lui demande si les forces syriennes pourraient occuper les positions qu'évacueraient les troupes israéliennes, il répond : « *Notre présence dans une partie du territoir libanais relève de la décision du gouvernement libanais.* »

Plus précis, il ajoute : « *Les forces syriennes quitteront le Liban exactement comme elles y sont entrées. Lorsque le Liban aura recouvré pleinement sa santé et que le gouvernement libanais nous demandera de retirer nos forces, nous le ferons, nous accepterons sa demande très favorablement.* »

En revanche, au sujet du différend qui l'oppose à M. Yasser Arafat, M. Assad affirme, contre toute évidence, qu'il n'y a pas de problème entre eux. « *Le désaccord existe entre M. Arafat et ses collègues à l'intérieur de l'OLP. C'est une question palestino-palestinienne et pas un problème syro-palestinien* », répète-t-il obstinément.

Comment accueillerait-il une éventuelle fédération jordano-palestinienne ? Le président évite de proférer une quelconque menace contre le roi Hussein et répond avec une habileté qui le ravit : « *Nous avons toujours lutté pour l'unité arabe. Pour l'unité conclue entre deux ou plusieurs pays arabes.* »

PAUL BALTA.

La Pologne annonce son retrait de l'Organisation internationale du travail

De notre correspondante

Genève. — Le conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), qui se réunit en juin et en novembre chaque année, a, au cours de sa dernière séance, décidé par 31 voix contre 10 et 12 abstentions, de prendre simplement note de l'existence du rapport sur la situation de la liberté syndicale en Pologne (*le Monde* du 30 juin). Tout avait été mis en œuvre par les pays de l'Est et par leurs alliés pour que la moindre allusion à ce rapport soit évitée. La motion présentée par l'Ethiopie, demandant le renvoi du texte, a cependant été repoussée par 30 voix contre 18, avec 5 abstentions.

M. Oudavenko, ministre des affaires étrangères d'Ukraine, s'en est pris au BIT et à son conseil d'administration, les accusant de partialité. Il a déclaré que l'enquête sur la liberté syndicale en Pologne était illégale, et que les pays communistes se solidariseraient avec Varsovie. Après quoi, il a proféré des menaces vagues, qui pourraient notamment prendre la forme de représailles sur le plan financier.

La presse polonaise avait déjà brandi à maintes reprises la menace d'une rupture de Varsovie avec le BIT, au cas où le conseil d'administration parlerait du rapport.

S'il était acquis que les représentants des syndicalistes américains souhaitaient une discussion sur le fond, il n'a cependant jamais été question, pour le conseil d'administration du BIT d'adopter ou de rejeter ce texte, rédigé par des experts indépendants, dont la compétence et l'impartialité ne sauraient être mises en cause, pas plus que se prononcer sur les conclusions.

Ces dernières, rappelons-le, sont accablantes pour le gouvernement polonais : elles démontrent que les conventions internationales du travail sur la liberté syndicale et sur le droit d'organisation et de négociations collectives sont violées, que les syndicalistes subissent des humiliations et des sévices. Le texte fait également état du licenciement de milliers de personnes, du seul fait de leur appartenance à Solidarité.

Les Américains n'ont pas eu gain de cause : rien de tout ceci n'a été rappelé lors de cette dernière session du conseil d'administration du BIT qui a fait montre d'un net désir de conciliation envers la Pologne. Certains de ses membres ont tenu à évoquer les « *progrès* » enregistrés dans le domaine de la liberté syndicale au cours de ces derniers mois. Il n'en reste pas moins que cette prudence n'a pas suffit à rassurer M. Oudavenko et ses amis, toujours aussi acharnés à lutter contre toute forme de contrôle de la situation des ouvriers dans leurs pays respectifs.

Mais surtout, M. Stanislas Turbanski, chef de la mission polonaise auprès de l'ONU et des institutions spécialisées à Genève, vient de faire connaître à la direction du BIT l'intention de Varsovie de se retirer de l'Organisation, afin de prouver que la décision du conseil d'administration de prendre acte de l'existence du rapport était à son sens inadmissible. M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a immédiatement réagi en précisant que cette décision n'était qu'un préavis car, statutairement, aucun pays ne peut quitter le BIT avant un délai de deux ans. Rappelons que la Pologne, qui n'a pas acquitté depuis plusieurs années ses cotisations, doit au BIT quelque 7 millions de dollars.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Conseil national palestinien se réunira à Amman le 22 novembre

De notre correspondant

Tunis. — En dépit de l'impossibilité dans laquelle il se trouve de présider durant le week-end à Tunis le Comité exécutif de l'OLP ainsi qu'il l'envisageait, M. Yasser Arafat compte toujours réunir le Conseil national palestinien (Parlement) le 22 novembre à Amman.

L'exécutif palestinien n'a pu siéger à la suite de la défection des représentants du FPLP de M. George Habache, et des mouvements réunis au sein de l'Alliance nationaliste. Le président du Conseil national, M. Khaled El Fahoum, qui avait été invité, s'est également abstenu. En revanche, le secrétaire général adjoint du FPLP, M. Yasser Abd-Rabbo, avait effectué le déplacement à Tunis où il espérait obtenir un report des assises à une autre date et dans une autre capitale arabe.

M. Kaddoumi a confirmé que le Conseil national s'ouvrirait bien jeudi prochain dans la capitale jordanienne et a appelé tous ses membres « *à faire prévaloir l'intérêt suprême du peuple palestinien sur toute autre considération*, en participant aux travaux.

M. D.

Jérusalem va demander le doublement de l'aide américaine

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël s'apprête à solliciter une forte augmentation de l'aide que lui accordent les Etats-Unis. Lors des discussions exploratoires qui s'ouvrent à Washington, lundi 19 novembre, entre hauts fonctionnaires américains et israéliens, la délégation de Jérusalem conduite par le directeur général du Trésor demandera un accroissement de plus de moitié de l'assistance régulière.

L'aide annuelle pour 1985 votée par le Congrès il y a seulement quelques semaines et attribuée entièrement sous forme de dons s'élève à 2,6 milliards de dollars, dont 1,4 milliard alloué à des fins militaires. Israël souhaite recevoir 4 milliards de dollars en 1986. Jérusalem brigue, en réalité, 5 milliards de dollars, soit presque un doublement de l'assistance américaine. Lors d'entretiens parallèles à Washington, le directeur général du ministère israéliens de la défense examinera avec les responsables du Pentagone les moyens de financer les achats par Jérusalem d'équipements militaires. américains au cours des cinq prochaines années.

Les requêtes israéliennes seront présentées formellement en décembre devant la commission économique conjointe. Il ne fait guère de doute que l'aide américaine à Israël augmentera très sensiblement, mais peut-être pas dans les proportions voulues par Jérusalem. Avant de se montrer plus généreux, le département d'Etat attend du gouvernement israélien qu'il poursuive et durcisse la politique d'austérité en cours. L'administration Reagan avait déjà accepté de verser en une seule fois la totalité de l'aide économique pour 1985.

Par ailleurs, les négociations bilatérales pour la création d'une zone de libre-échange israélo-américaine achoppent sur des obstacles plus sérieux que prévu. Soucieux de protéger au mieux leurs industries textiles, les deux pays divergent, en effet, sur le calendrier des dégrèvements douaniers.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

• *M. Cheysson au Danemark.* — Le ministre des relations extérieures se rendra en visite officielle au Danemark du 21 au 23 novembre. Au cours de son séjour, M. Cheysson sera reçu par la reine Margrethe, aura plusieurs entretiens avec son collègue danois, M. Uffe Ellmann Jansen.

ASIE

Cambodge

Les Vietnamiens ont attaqué un camp de la résistance à la frontière thaïlandaise

Correspondance

Bangkok. — Plusieurs régiments de l'armée vietnamienne ont attaqué, le dimanche 18 novembre à l'aube, à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, le camp nationaliste de Nong-Chan, défendu par les troupes du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK). Cette attaque pourrait marquer le début des opérations militaires de la saison sèche.

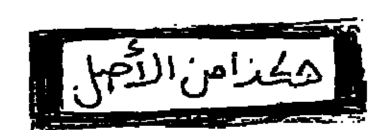
Ce n'est pas la première fois que le camp de Nong-Chan subit les attaques de l'armée vietnamienne. Il avait été occupé par les Bo Doi en 1980, alors que le camp était sous le contrôle de partisans du prince Sihanouk. Après son évacuation, il avait été pris en main par un seigneur de guerre rallié au FNLPK, Chea Chhut. Complètement détruit à nouveau en janvier-février 1983, le camp avait été reconstruit peu après et abritait jusqu'à dimanche près de vingt-cinq mille civils cambodgiens, ainsi que quelques milliers de soldats du FNLPK. Une cinquantaine de personnes ont dû être hospitalisées.

Bien que la frontière thaïlando-cambodgienne ait été relativement calme ces dernières semaines, cette dernière offensive ne constitue pas vraiment une surprise. On avait noté depuis un mois un sérieux renforcement des forces vietnamiennes déployées le long de la frontière, l'arrivée d'avions Antonov à l'aéroport de Battambang et même, selon les services de renseignements thaïlandais, d'hélicoptères de combat de fabrication soviétique.

Les troupes du FNLPK représentent environ 16 000 hommes répartis sur une dizaine de camps frontaliers ainsi qu'à l'intérieur des provinces de l'ouest et du nord-ouest cambodgien. Elles sont alliées aux forces de l'armée nationale sihanoukiste (8 000 hommes) et à l'armée nationale du Kampuchea démocratique (Khmers rouges) forte sans doute de près de 30 000 hommes. Les troupes vietnamiennes, dont le chiffre exact n'a jamais été connu, sont évaluées à 160 000 à 180 000 hommes. Elles sont assistées par quelque 20 000 soldats de la jeune armée de la République populaire du Kampuchea.

JACQUES BEKAERT.





AMÉRIQUES

Brésil

La misère séculaire du Nordeste

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Huit mois après la fin de la grande sécheresse, le Nordeste brésilien est redevenu ce qu'il n'a jamais cessé d'être : une région où la misère, en beaucoup d'endroits, est pratiquement absolue. Pour s'en convaincre, il suffit de lire un document publié récemment par la *Conférence épiscopale et* intitulé : *Nordeste : un défi à la mission de l'Eglise au Brésil.* Les évêques affirment que ce n'est pas le manque de pluie qui fait de cette partie du pays – 35 millions d'habitants, autant que le Pérou, le Chili et la Bolivie réunis – une zone comparable, par le dénuement, à certains territoires d'Afrique ou d'Asie : c'est le vieil *héritage colonial, aggravé par la* formidable concentration de terres et de richesses qui s'est produite ces dernières années.

Les évêques ne reviennent pas sur les descriptions qui ont été faites des *flagelados* – les victimes du fléau. Ils se contentent de citer des chiffres empruntés aux organismes officiels. A la fin de l'année dernière, lorsque près de trois millions de *Nordestins* étaient employés sur les *« fronts du travail »* – ces chantiers improvisés par le gouvernement *pour venir en aide aux paysans* privés de récolte – près de la moitié (45 %) de la population locale devait vivre avec un revenu équivalent à 25 dollars... par an. En temps normal, et si l'on se fie au dernier recensement, plus de 50 % des Nordestins qui travaillent ne gagnent que le minimum légal, soit 500 F par mois : la moitié de ce que coûte une *nuit à l'hôtel Méridien* de Rio...

La mortalité infantile reste considérable, avec un taux de 107 pour 1 000. Dans les campagnes, 66 % des enfants souffrent de dénutrition. Les conditions sanitaires restent dignes du Moyen Age, puisque des maladies tropicales, comme la maladie de Chagas, touchent 7 millions de personnes. *L'analphabétisme*, déjà très répandu dans l'ensemble du pays, bat ici tous les records : 55 % des Nordestins n'ont jamais reçu d'instruction ou n'ont pas terminé leur première année scolaire.

« Nous sommes en train de fabriquer des générations de sous-hommes », disent certains responsables politiques au moment de la sécheresse, alors que certains nourrissons *n'étaient alimentés qu'avec de l'eau sucrée. Le rachitisme est* en effet une caractéristique de la région. La situation peut être aussi grave, sinon plus, dans les bidonvilles, comme le montre une autre étude de l'Eglise menée dans les faubourgs de *Récife. Dans la métropole du* Nord-Est, des familles se privent de nourriture pour faire face à leurs frais de transport, qui absorbent 20 % de leur budget.

Le paradoxe, pour les évêques, c'est que l'eau ne manque pas vraiment dans le Nordeste. Les pluies ne tombent certes que pendant une courte période de l'année; mais elles sont plus abondantes que dans bien des régions d'Israël, du Maroc et de l'Algérie, où les cultures permettent à la population de s'alimenter. *« La raison fondamentale de la situation précaire du Nordeste,* écrit la Conférence épiscopale, *c'est la concentration croissante des terres, donc des richesses. »* La plupart des paysans ne possèdent pas plus de 10 hectares, tandis que les *propriétés dépassant* 1 000 hectares occupent la plus grande partie des surfaces.

La politique menée par le régime militaire ces dernières années a favorisé la concentration héritée du passé. De nombreux paysans ont *été chassés* du lopin qu'ils cultivaient pour laisser la place à des compagnies d'élevage qui font du bœuf destiné à l'exportation et à des exploitations de canne à sucre qui fabriquent l'alcool que les Brésiliens utilisent comme carburant automobiles.

C'est là une observation que l'Eglise et l'opposition répètent à satiété depuis plusieurs années. Le nouvel avertissement des évêques risque de se heurter aux *mêmes réactions que par le* passé : on reprochera aux prêtres dans les milieux officiels de se mêler de ce qui ne les regarde pas, ou on les accusera tout bonnement d'être de faux pasteurs *« prisonniers d'idéologies étrangères ».*

CHARLES VANHECKE.

États-Unis

Les experts s'inquiètent de l'augmentation du suicide des jeunes

Correspondance

Washington. – Immédiatement après la projection récente, sur le petit écran, d'un film intitulé *Silence du cœur*, toutes les organisations de volontaires, mobilisées pour la prévention des suicides de jeunes, ont reçu d'innombrables appels au secours venant d'adolescents des *deux sexes prêts à mettre fin* à leurs jours. Des parents également ont appelé, exprimant leur détresse, sollicitant des conseils...

D'après les spécialistes du Comité national pour la prévention du suicide des jeunes (NCYSP), le nombre *des suicides et des tentatives de* suicide des jeunes de quinze à vingt-quatre ans a augmenté sensiblement, confirmant la gravité d'un problème qui, selon eux, prend la proportion d'une épidémie. L'an dernier, selon le NCYSP, plus de cinq mille jeunes se sont suicidés, et l'on a compté quatre cent mille tentatives de suicide. Bref, au cours des trois dernières décennies, le nombre *des jeunes suicidés a triplé, et, en* moyenne, quatorze adolescents se tuent chaque jour dans l'année. Ces chiffres ne donnent pas toute la dimension de la tragédie, étant donné que beaucoup de parents, pour des raisons diverses, ne veulent pas mentionner le suicide de leur enfant, préférant se réfugier dans un pieux mensonge en parlant d'un accident de la route ou parfois *même d'un homicide. Il est vrai que* beaucoup parmi les jeunes préfèrent « maquiller » leur suicide sous la forme d'un accident.

Dédaigné par une beauté

Tel est le cas de Skip (le jeune héros de dix-sept ans du film), guidant sa voiture jusqu'en haut d'une falaise d'où il se laisse tomber. N'ayant donné aucune indication sur ses intentions, ses parents croient dur comme fer à un accident tragique, mais sa jeune sœur, après avoir interrogé ses amis, découvre la vérité et la révèle aux parents effondrés, qui culpabilisent à outrance.

Le film corrige un certain nombre d'idées reçues. La drogue, un foyer brisé, une prédisposition génétique, ne peuvent à eux seuls expliquer le suicide des jeunes. Néanmoins, selon le NCYSP, le divorce est à l'origine d'un très grand nombre de suicides de jeunes qui ressentent comme une perte le départ ou l'absence d'un de leurs parents.

Pour Skip, ses mauvaises notes à l'école lui interdisent de pouvoir entrer dans une bonne université, et une jeune beauté de sa classe l'a dédaigné... Du coup, il quitte le petit emploi qu'il occupait après les classes, il abandonne sa grande collection de disques, il se plonge dans la lecture d'une poétesse morbide. Ces petits signes n'auraient pas dû échapper à des parents avertis, estime le NCYSP, qui se propose *justement d'éduquer les familles.*

Déracinement

Le film s'inspire de récentes réalités. Skip vivait dans une banlieue relativement opulente. Mme Ross, qui dirige un centre de prévention, estime que les raisons de la vague suicidaire tiennent à la très forte mobilité sociale, au déracinement des jeunes, entraînés par l'idéologie de la combativité à se surpasser; mais ces perfectionnistes souffrent brutalement quand ils sont obligés de constater que leurs moyens ne leur permettent pas de réaliser des ambitions démesurées.

Des recherches sur le suicide des jeunes sont déjà entreprises par divers organismes fédéraux, dont l'Institut national de la santé mentale. *A l'échelon local, également,* des écoles ont mis en place des programmes de prévention. Mais le NCYSP voudrait un effort plus grand, à commencer par la création d'une commission fédérale, qui, en plus d'études sur les causes du suicide des jeunes, se concentrerait sur les moyens de prévenir ces morts inutiles. Le suicide « tue » en effet plus de jeunes adolescents que le cancer.

Tout en admettant le mérite des films – deux autres productions sont prévues cette saison – et des médias en général, qui attirent l'attention du grand public sur un problème grave, les professionnels s'inquiètent du danger de contagion. Le fait est que, à Houston, cinq jeunes d'un faubourg se sont suicidés pour avoir été informés, à grand renfort de publicité, du suicide de six adolescents dans une autre banlieue. Les organisations professionnelles, à commencer par l'Association américaine des psychiatres, ont récemment souligné que *« les reportages, dans les médias, sur le suicide peuvent encourager les tendances suicidaires chez les jeunes vulnérables et impressionnables... ».* Aussi ces *organisations* recommandent-elles aux parents de regarder les programmes à la télévision avec leurs enfants pour en discuter ensuite avec eux.

HENRI PIERRE.







EUROPE

Autriche

Un incident provoqué par les gardes-frontières tchécoslovaques crée une tension dans les rapports avec Prague

De notre correspondante

Vienne. — La Tchécoslovaquie vient de rappeler son ambassadeur à Vienne, à la suite d'un grave incident frontalier qui a fait un mort. Ce rappel *« provisoire »* marque le point le plus bas atteint par les relations austro-tchécoslovaques depuis le début des années 70. L'Autriche s'abstiendra cependant de riposter par des mesures analogues. *« Nous estimons*, a déclaré M. Leopold Grats, ministre autrichien des affaires étrangères, *qu'il faut éviter une escalade du conflit. »*

Seule mesure immédiate : Vienne a invité les responsables de Prague à reporter les Journées culturelles tchécoslovaques prévues à Vienne au début du mois de décembre, d'autant plus que Prague avait demandé des *« garanties »* officielles pour assurer le succès de cette manifestation. En même temps, une visite de journalistes tchécoslovaques en Autriche a été annulée.

Le conflit entre Prague et Vienne fait suite à la découverte, le 30 octobre dernier, sur le territoire autrichien, du corps d'un Tchécoslovaque, Frantisek Faktor, âgé de trente-trois ans, tué par les gardes-frontières tchécoslovaques d'une balle dans le dos alors qu'il tentait de fuir en Autriche. Selon l'enquête menée sur place, le réfugié a été atteint après avoir passé la frontière, ce qui est démenti par Prague. Des cartouches en usage dans les unités de gardes-frontières tchécoslovaques, trouvées auprès de la victime, ont cependant dissipé tous les doutes, estime-t-on à Vienne. Une protestation officielle de l'Autriche a été rejetée par Prague, qui persiste à affirmer que le fuyard a été atteint en territoire tchécoslovaque, mais a réussi à se traîner en Autriche.

La campagne lancée dans la presse tchécoslovaque a culminé avec le reproche avancé par l'organe du PC *Rude Pravo*, selon lequel il y aurait eu, du côté autrichien, beaucoup de violations de la frontière *« inspirées par différentes centrales d'espionnage »*.

Malgré sa volonté d'établir des rapports de bon voisinage avec Prague, le gouvernement autrichien, cette fois-ci, ne fera pas le premier pas. Il dépendra entièrement de la partie tchécoslovaque, laisse-t-on entendre au ministère des affaires étrangères, que la visite à Prague du chancelier autrichien Sinowatz, prévue en 1985, ait lieu ou non.

Les rapports avec la Tchécoslovaquie ont été une source de difficultés pour tous les gouvernements autrichiens depuis la fin de la guerre. Chaque relance a été aussitôt suivie d'un refroidissement. La Tchécoslovaquie a été le dernier des pays de l'Est avec lequel Vienne a échangé des ambassadeurs.

Une normalisation difficile

La « normalisation » des rapports commencée au milieu des années 70 a connu de nombreux revers. Pavel Kohout, écrivain tchécoslovaque qui vit à Vienne depuis que Prague l'a empêché, en 1979, de rentrer en Tchécoslovaquie, en est un témoin. Un autre témoin des péripéties des rapports Prague-Vienne vit de l'autre côté de la frontière : Josef Hodic, un réfugié qui, après avoir vécu des années en Autriche, a disparu de Vienne en 1981 et a été présenté peu après à la télévision tchécoslovaque comme un agent des services secrets ayant accompli avec succès sa mission. Cette affaire avait provoqué à l'époque un ajournement de la visite du président tchécoslovaque M. Gustav Husak à Vienne.

Tout récemment, la Tchécoslovaquie a accusé l'Autriche de violer son statut de neutralité si elle décidait de doter son armée de chasseurs américains.

Le plus grand problème est posé par la frontière commune, qui est, à la différence des frontières avec la Hongrie et la Yougoslavie, toujours un véritable « rideau de fer » : doubles haies de barbelés, phares et gardes-frontières qui touchent des primes spéciales pour chaque fuyard arrêté ou abattu.

A quelques jours de la visite du chancelier Sinowatz à Moscou, on se demande à Vienne si la campagne anti-autrichienne lancée en Tchécoslovaquie a été concertée avec le Kremlin. La presse soviétique a reproduit les attaques tchécoslovaques contre l'Autriche, mais sans parler de l'incident qui les avait provoquées.

WALTRAUD BARYLL.

URSS

« Des Français au Goulag »

Des dizaines, probablement des centaines, de Français sont retenus contre leur gré en Union soviétique. Déjà le livre de Patrick Meney, *les Mains coupées de la taïga*, avait, au début de l'année, attiré l'attention sur cette sinistre réalité, ignorée, refoulée ou tout simplement niée. Un universitaire, Pierre Rigoulot, a mené une enquête systématique sur ces citoyens français « disparus » de l'autre côté du rideau de fer.

Tous ne sont pas au Goulag. Pour autant qu'on puisse le savoir, certains se seraient « installés » en URSS après avoir été soviétisés de force, ou avoir perdu tout espoir de pouvoir un jour regagner la France ; d'autres seraient « travailleurs libres » quelque part en Sibérie ou dans le nord de l'URSS, assignés à résidence comme le sont aussi les citoyens soviétiques quand ils ont purgé leur peine de prison ou de camp ; seule une petite minorité serait encore détenue. Mais peu importent leurs conditions exactes de vie ; le fait est que des citoyens français sont empêchés de rentrer librement dans leur pays.

Qui sont-ils ? Des otages de la guerre civile qui a suivi la révolution, des communistes enthousiastes qui, durant les années 20, se rendaient dans la patrie du socialisme et sont très vite tombés sous le coup d'une inculpation pour espionnage. Le phénomène ne date pas de la dernière guerre, même si le gros du contingent a été fourni par les « malgré nous » — ces Alsaciens incorporés de force dans la Wehrmacht et capturés sur le front russe —, ainsi que par les prisonniers de guerre que l'armée rouge avait libérés et transférés directement des camps nazis aux camps staliniens. Mais il y a aussi des touristes malencontreusement surpris par le début de la guerre en Pologne quand l'URSS était l'alliée de l'Allemagne. *« Depuis les années 1920, des milliers de Français ont ainsi disparu en Union soviétique (...) car la détention d'étrangers est une pratique permanente de l'URSS depuis ses débuts »*, écrit Pierre Rigoulot.

Il a consulté tous les ouvrages disponibles sur la question — il y en a, mais ils étaient passés pratiquement inaperçus à l'époque de leur publication parce que l'URSS avait alors une bonne image de marque dans l'opinion occidentale. L'auteur a dépouillé les archives, interrogé ceux qui ont eu la chance de rentrer ou leurs proches. Il a reconstitué l'histoire, le calvaire de quelques prisonniers dans les camps à la merci d'une « justice » soviétique qui n'a d'autre principe que la raison d'Etat.

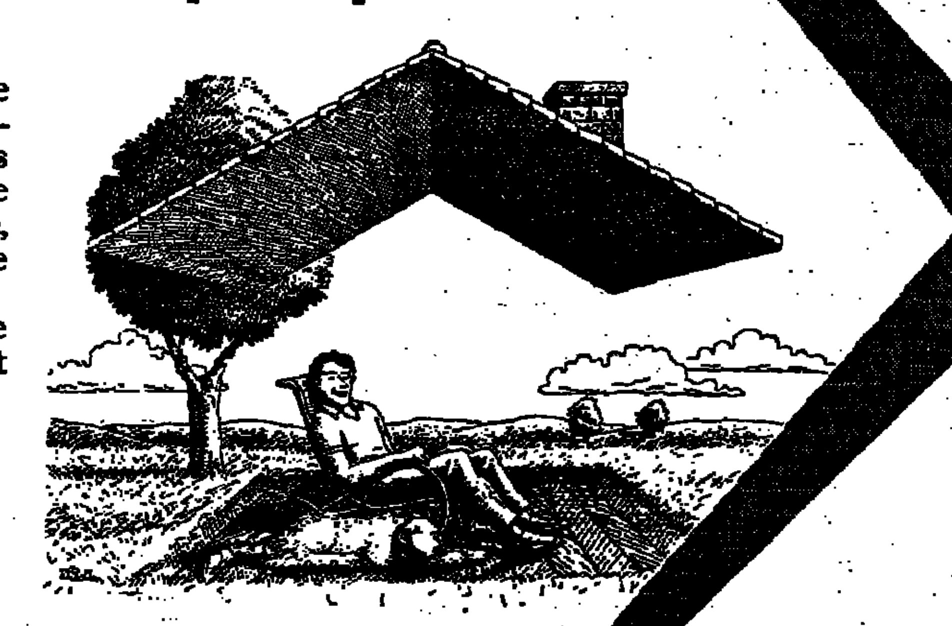
Il a dressé la liste de plus de deux cents personnes détenues en URSS et il estime que, sur les quinze mille « malgré nous » portés disparus en 1945, cinq cents peuvent être encore vivants. Leurs chances d'être retrouvés s'amenuisent de jour en jour. En 1949, les diplomates du Quai d'Orsay avaient établi une liste de deux mille Français présumés détenus en Union soviétique. Depuis 1950 moins d'une centaine sont rentrés. Où sont passés les autres? Contre l'évidence, les autorités de Moscou affirment qu'elles n'ont plus aucun prisonnier français.

La diplomatie, pour être discrète, ne reste pas inactive avec des hauts et des bas, selon l'état des relations bilatérales. Mais les recherches sont extrêmement compliquées. Après la guerre, l'appartenance de l'URSS à la coalition anti-hitlérienne lui assurait en quelque sorte l'impunité : *« Staline savait mieux que personne au monde qu'on ne juge pas les vainqueurs »*, écrit Vassili Grossman dans *Vie et destin*. Et les témoignages sont fragiles, les rescapés peu diserts. Ceux qui ont pu quitter l'URSS ont été menacés par les Soviétiques au cas où ils parleraient.

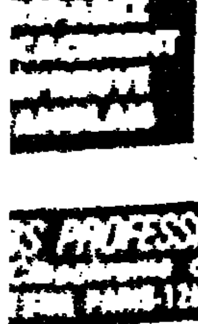
La preuve qu'il existe toujours de ces Français du Goulag, c'est que certains sont encore arrachés à leur destin. Depuis 1981, dix-sept d'entre eux ont été discrètement rapatriés, de l'aveu même du ministère des relations extérieures. Peut-être François Mitterrand n'a-t-il pas oublié la phrase qu'il a prononcée le 14 décembre 1947 à l'Assemblée nationale et que cite Pierre Rigoulot : *« N'en resterait-il que quelques-uns, on ne pourrait rien admettre qui fût de nature à retarder d'un jour leur retour à la liberté »*.

DANIEL VERNET.

★ DES FRANÇAIS AU GOULAG, 1917-1984, de Pierre Rigoulot, Fayard, 367 pages, 89 F.



EUROPE





Espagne

Un demi-million de manifestants pour la « liberté de l'enseignement »

De notre correspondant

Madrid. – Pour la troisième fois en moins d'un an, plusieurs centaines de milliers de personnes (plus d'un million selon les organisateurs, trois à quatre cent mille suivant la police, un demi-million pour les journalistes) ont défilé le dimanche 18 novembre dans le centre de Madrid à l'appel de la Concapa, la Confédération catholique de parents d'élèves, pour protester contre la politique suivie par le gouvernement socialiste en matière d'éducation.

Pendant près de trois heures, une marée humaine comprenant beaucoup de jeunes a descendu le paseo de la Castellana, l'artère principale de la capitale, pour réclamer *« la liberté de l'enseignement »* et la conclusion d'un *« pacte scolaire »*. *Les manifestants ont défilé* en silence sous la pluie, tandis que des haut-parleurs diffusaient sans relâche des extraits des discours prononcés par le pape Jean-Paul II lors de sa visite en Espagne en 1982.

Avant la dissolution de la manifestation, la présidente de la Concapa, Mme Carmen Alvear, a lu un manifeste exigeant notamment que *« soit respecté le droit des parents à choisir le type d'éducation de leurs enfants, que l'enseignement obligatoire* (entre six et quatorze ans) *soit dispensé gratuitement à tous les élèves dans les centres privés et publics et que les propriétaires des centres scolaires privés ne soient pas dépossédés de leurs prérogatives »*.

L'organisation de cette manifestation avait été vivement critiquée par les socialistes et les syndicats de gauche. Elle s'inscrivait, selon eux, dans l'offensive menée contre le gouvernement par l'opposition conservatrice. La Concapa avait été accusée d'avoir cherché à utiliser les convictions religieuses de ses adhérents à des fins politiques. Aussi, après avoir d'abord associé la formation Alliance populaire aux préparatifs de la manifestation, la confédération avait-elle finalement préféré l'en écarter. Si les principaux dirigeants de ce parti, y compris son président, *M. Manuel Fraga, participèrent* au rassemblement, ils durent finalement renoncer à y défiler en tête.

Par ailleurs, de petits groupes d'extrême droite, qui tentèrent de se joindre aux manifestants et de déployer des banderoles contre la Constitution, en furent prestement empêchés par le service d'ordre.

Si plusieurs prélats, dont l'archevêque de Madrid Mgr Suquia, avaient exprimé leur appui à la manifestation, aucun n'y a finalement participé. Les dirigeants de la conférence épiscopale ne cachent pas en privé leur refus d'être entraînés contre leur gré dans une *« bataille politique »* : l'Eglise, depuis le retour de la démocratie, a cherché soigneusement à éviter que le facteur religieux ne constitue à nouveau un motif de clivage au sein de la société espagnole. En acceptant même l'ouverture de négociations avec le gouvernement socialiste sur les problèmes de l'enseignement trois semaines à peine avant la manifestation, la conférence épiscopale avait d'ailleurs mis, quoique elle s'en défende, la Concapa dans une situation difficile.

Cogestion

Tout en divergeant donc sur la stratégie à suivre, les organisateurs de la manifestation et la hiérarchie catholique ne s'accordent pas moins à critiquer les dernières mesures prises par les socialistes dans le domaine de l'enseignement, et plus particulièrement la LODE, la Loi organique du droit à l'éducation. Approuvé en mars dernier par le Congrès, ce texte n'est pas encore entré en vigueur, l'opposition conservatrice ayant déposé contre certaines de ses dispositions un recours suspensif devant le tribunal constitutionnel. Les protestataires ont certes conscience que l'adoption de la LODE constitue un fait irréversible, et que cette loi ne connaîtra pas le même sort que celui réservé au « projet Savary » au nord des Pyrénées. Mais ils demandent néanmoins que les décrets d'application, qui *n'ont pas encore été élaborés*, atténuent la portée des dispositions de la loi les plus controversées de la loi.

La LODE exige notamment que les centres d'enseignement privés subventionnés par l'Etat adoptent les mêmes critères d'admission des élèves que ceux régissant l'école publique, en tenant compte d'abord de la situation économique des familles et de la proximité du domicile des parents. Cela pour éviter la division entre les écoles privées « élitistes » et les écoles publiques « populaires ». La plupart des propriétaires de centres scolaires privés s'opposent toutefois à cette autorisation.

Par ailleurs, la LODE instaure dans les écoles subventionnées (tout comme dans l'enseignement public) un système de cogestion avec la création d'un « conseil scolaire » formé de représentants du propriétaire du centre, du directeur, des professeurs, des parents d'élèves et des élèves. Les adversaires de la loi considèrent excessives les prérogatives de cet organisme. En outre, la LODE n'oblige pas les professeurs, comme l'auraient voulu les promoteurs de l'enseignement privé, à défendre explicitement les doctrines idéologiques fixées par le directeur du centre, *tout en leur interdisant*, toutefois, de les contredire. Enfin, la Confédération catholique des parents d'élèves accuse le ministère de l'éducation d'avoir promulgué une série de mesures discriminatoires pour l'enseignement privé, sur le plan financier notammment, en restreignant l'accès aux subventions.

La polémique à propos de la LODE recouvre, en fait, des divergences plus profondes, qui ont trait à la philosophie même du système d'enseignement. La Concapa et les propriétaires de centres scolaires privés, en majorité confessionnels, considèrent que les socialistes veulent parvenir à l'*« école unique »* en réduisant progressivement le domaine d'action de l'enseignement privé. Celui-ci scolarise aujourd'hui 37 % des élèves de six à quatorze ans, un pourcentage qui diminue lentement.

Le gouvernement, de son côté, rappelle que les subventions au privé *atteindront, cette année, 105 milliards* de pesetas (5,7 milliards de francs) et accuse ses adversaires de vouloir bénéficier des deniers publics sans accepter aucune contrepartie. La polémique revêt un caractère particulièrement passionnel dans ce pays où l'Église a joui d'une influence exceptionnelle en matière d'éducation à l'époque de la dictature franquiste. Et les socialistes ne se sont pas fait faute de rappeler que beaucoup des promoteurs de l'enseignement confessionnel qui manifestent, aujourd'hui, pour la défense de la *« liberté d'éducation »* ne faisaient pas preuve des mêmes préoccupations à l'époque de Franco.

THIERRY MALINIAK.

Une réaction des laïques français

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque, estime que :

« L'Espagne aussi vient d'avoir son 24 juin politico-religieux. En Espagne, à propos de l'école, la hiérarchie de l'Église fait la courte échelle à la réaction comme en France.

» Même motif et même mode d'emploi qu'en France. Et, là aussi, l'affaire se préparait depuis fort longtemps. Au-delà des Pyrénées, les maîtres d'œuvre sont les anciens amis de Franco ; de ce côté-ci, et pour une bonne part, ce sont les anciens amis de Pétain.

» Le Parti catholique – au sens politique des deux termes – est en voie de reconstitution. L'opération a deux stars dans le monde : le pape et Reagan.

» La croisade du premier vise à réinstaurer la primauté d'une école dogmatique ; celle du second débouche sur une société duale où seuls les nantis auraient accès au savoir et aux responsabilités.

» Les deux démarches sont parfaitement convergentes. A l'échelle de l'histoire, l'enjeu est bien celui-là. »

Roumanie

LE XIIIe CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE S'EST OUVERT A BUCAREST

Le treizième congrès du Parti communiste roumain, qui s'est ouvert ce lundi 19 novembre à Bucarest, devrait confirmer l'emprise toujours plus grande qu'exercent sur la Roumanie M. Nicolae Ceausescu, sa femme et le reste de sa famille.

Son fils favori, Nicu, pourrait être promu au comité politique exécutif du parti, *tandis que la femme de ce* dernier et deux des frères du secrétaire général devraient accéder au comité central. A la veille du congrès, l'organe du parti, *Scinteia*, a publié, en première page, un poème d'Adrian Paunescu *sur le* thème : *« Avec ce timonier, nous n'avons rien à craindre ; avec lui on vaincra toujours. »* Egalement à la veille du congrès, Bucarest a reçu une livraison tout à fait exceptionnelle de bananes, tandis que les boucheries, habituellement vides, se remplissaient de victuailles.

L'URSS est représentée au congrès par M. Vladimir Chtcherbitsky, membre du bureau politique. Dans le message traditionnel adressé au Parti roumain, le PC soviétique appelle à *« la coopération étroite, l'unité et* [à] *la cohésion des pays du camp socialiste »* et estime *« particulièrement important de renforcer au maximum l'alliance politique et défensive des Etats socialistes »*, c'est-à-dire pacte de Varsovie. – *(AFP.)*

[L'ambassade de Roumanie à Paris n'a pas jugé utile de répondre à la demande de visa du *Monde*, qui souhaitait qu'un de ses journalistes puisse, conformément à l'habitude, se rendre à Bucarest pour suivre le congrès.]

● *Un diplomate turc assassiné à Vienne.* – Un diplomate a été retrouvé assassiné, le lundi 19 novembre, dans sa voiture en plein centre de Vienne, a annoncé la police, qui précise que ce dernier est probablement turc. Ce diplomate, dont l'identité n'a pas encore été révélée, a été vraisemblablement abattu par un individu qui a réussi à prendre la fuite. Le 20 juin dernier, l'attaché commercial turc en Autriche, M. Oczen Erdogan, avait été tué dans l'explosion de sa voiture

LE SOMMET ANGLO-IRLANDAIS

M. FitzGerald souhaite la participation de Dublin à l'administration de l'Irlande du Nord

De notre correspondant

Dublin. – La rencontre entre le premier ministre irlandais, M. FitzGerald, et Mme Thatcher, commencée le dimanche 18 novembre et qui devait s'achever ce lundi, a eu lieu finalement à la résidence de Chequers. Ce sommet aurait dû normalement se réunir à Dublin, mais, à la suite de l'attentat de Brighton, les Britanniques ont préféré, pour des raisons de sécurité, qu'il se tienne en Grande-Bretagne.

Du point de vue de Dublin, la date de cette rencontre n'est pas la plus propice : la grève des mineurs entre cette semaine dans une phase critique, et, pour le gouvernement de Mme Thatcher, l'Irlande du Nord n'a certainement pas la priorité, et il est peu probable que Londres soit prêt à accepter l'analyse de Dublin sur l'Ulster.

En dépit de la publication en mai dernier du rapport du Forum pour *une Irlande nouvelle*, dans lequel les trois formations nationalistes de Dublin ainsi que le Parti nationaliste modéré d'Irlande du Nord, le SDLP, ont insisté sur la nécessité d'une initiative britannique, Mme Thatcher ne veut pas renoncer à l'administration directe de la province. Ce système lui apparaît comme étant le meilleur dans les circonstances actuelles, compte tenu de l'intransigeance des leaders des deux communautés, unioniste et nationaliste.

Dublin n'a pas réussi à convaincre le gouvernement de Londres que les options proposées par le Forum (soit la réunification de l'île, soit un Etat fédéral de la République d'Irlande et de l'Irlande du Nord, soit l'administration de l'Irlande du Nord par Londres et Dublin conjointement sont réalisables dans un avenir proche. Ces trois options ont été rejetées catégoriquement par la majorité unioniste de l'Ulster. Selon Londres, toute modification du lien entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne doit être approuvée par cette communauté.

Pour Dublin, la réaction timide de Londres au rapport du Forum est décevante. Le gouvernement de M. FitzGerald estime que, à défaut d'une initiative nouvelle, on s'expose à d'autres violences terroristes et à l'instabilité dans l'île tout entière. Etant donné le manque de confiance de la population catholique dans les institutions, la police et le système judiciaire, *Dublin pense que* l'IRA ne peut que tirer profit de la situation actuelle aux dépens des modérés. Et le gouvernement irlandais se plaint du coût énorme de la sécurité le long de la frontière avec l'Ulster et de la lutte antiterroriste en général. M. FitzGerald reconnaît que la réunification de l'île n'est pas possible, étant donnée l'opposition farouche des unionistes. Cependant, il espère convaincre le premier ministre britannique qu'il faut au moins enclencher un processus qui entraînerait un rapport nouveau entre les deux parties de l'île d'Irlande. En échange d'une participation de Dublin à l'administration de l'Ulster, le chef du gouvernement irlandais serait prêt à offrir à Mme Thatcher encore plus de coopération entre les forces de l'ordre des deux côtés de la frontière et une modification de la Constitution de la République, qui revendique l'Ulster comme partie du territoire national.

JOE MULHOLLAND.

Italie

L'ÈRE DU SOUPÇON A PALERME

Un dirigeant de la démocratie chrétienne se donne la mort

De notre correspondant

Rome. – La mort de M. Nicoletti, député et membre influent de la démocratie chrétienne en Sicile qui s'est donné la mort samedi 17 novembre en se jetant par la fenêtre de son appartement de Palerme, est symptomatique de la tension régnant dans la capitale sicilienne à la suite des retentissantes arrestations de ces dernières semaines.

Au soulagement d'une partie de la population qui pense que pour la *première fois la justice s'attaque au* cœur de la Mafia se mêle un profond malaise.

Dans cette ville parcourue par des centaines de policiers, de membres de la garde des finances, qui arrêtent, perquisitionnent, placent sous séquestre les biens des uns, examinent les comptes bancaires des autres, dans cette ville déchirée par les rivalités, sinon les règlements de comptes politiques, commence à *s'instaurer l'ère du soupçon après* celle du silence.

C'est de cette suspicion qu'a été victime M. Nicoletti. Ancien secrétaire régional de la démocratie chrétienne, il était considéré comme le représentant des forces de renouvellement de son parti. Il fut candidat en janvier dernier au poste de président de la région Sicile, mais une vingtaine de « francs-tireurs » empêchèrent son élection. M. Nicoletti était au point d'équilibre entre les grands courants de la DC sicilienne, et il fut notamment l'homme du compromis historique dans l'île.

M. Nicoletti ne faisait pas partie du groupe de personnalités politiques qui sont la cible de rumeurs *persistantes et dont les noms apparaissent* régulièrement depuis deux décennies dans les rapports de la police ou de la commission anti-Mafia. Mais il souffrait depuis quelques mois de n'être plus au-dessus de tout soupçon. La police avait, par exemple, retrouvé son numéro de téléphone dans le carnet d'adresses d'un tueur du clan des Corleonesi, condamné pour meurtre. Surtout, dans son récent livre, le fils du général Dalla Chiesa, assassiné en septembre 1982, mentionne son nom parmi ceux des personnes qu'il estime avoir une responsabilité au moins morale dans la mort de son père en l'ayant laissé se battre seul.

Ph. P.

Pologne

Arrestation d'un « dur des durs »

Le ministère de l'intérieur a annoncé, samedi 17 novembre, *l'arrestation à Varsovie de* M. Kazimierz Mijal, revenu illégalement en Pologne après dix-huit années d'exil en Albanie, où il avait fondé un « parti communiste de Pologne ». Membre du comité central de 1948 à 1959, ministre à deux reprises, M. Mijal, aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, est un spécimen rare et pittoresque du paysage politique polonais : un vrai nostalgique du stalinisme qui, depuis son exil albanais, accablait d'une vigoureuse critique de gauche, sur les ondes de Radio-Tirana, les dirigeants « révisionnistes » en place à Varsovie.

Depuis quelques années, on ne l'entendait plus lui-même, mais la radio albanaise poursuivait ses émissions, qui faisaient sourire en Pologne tant par leur contenu (elles dénonçaient la criminelle collusion du parti et de l'Eglise sur le dos de la classe *ouvrière) que par l'étrange* accent de leurs présentateurs.

Selon l'agence PAP, M. Mijal avait entrepris dès son retour *« des activités illégales, avec l'aide d'un petit groupe de partisans », après avoir* introduit en Pologne des textes qui s'en prenaient à *« la ligne de l'entente nationale »*, revendiquée par le général Jaruzelski). Dans le contexte actuel, l'arrestation de M. Mijal apparaît comme une véritable aubaine pour le pouvoir, qui peut sévir ainsi – sans aucun risque – contre un « dur des durs ».

Faut-il s'étonner que la télévision polonaise *ait annoncé* cette arrestation aussitôt après avoir fait état de la fin de l'enquête préliminaire sur l'assassinat du Père Popieluszko ?

J. K.

Le Monde

politique

LES ASSISES DU RPR

Les élections législatives de 1986 se joueront « projet contre bilan »

Une stratégie : le renforcement du RPR et l'union de l'opposition ; un programme : la « *rupture avec le socialisme* » et le « *retour aux libertés* » ; un moyen : un nouveau secrétaire général et une équipe rajeunie et élargie. Telles sont les trois conclusions des assises nationales de Grenoble, les 17 et 18 novembre, qui, huit ans après la fondation du mouvement par M. Chirac — le 5 décembre 1976, à la porte de Versailles, — se sont transformées en tremplin pour la reconquête du pouvoir en 1986. Le maire de Paris a été réélu par 97,10 % des voix à la présidence du mouvement.

Les appels au rassemblement, à la cohésion, à l'union de l'opposition n'ont pas manqué en présence des responsables de toutes les formations, grandes ou petites, qui se réclament de celle-ci, comme notamment MM. Léotard, secrétaire général du PR, et Jacques Barrot, secrétaire général du CDS. Aucune fausse note n'est venue troubler ce nouvel œcuménisme.

Pour ce qui est du programme, les travaux des commissions et les discours ont souligné ce que le « *projet pour la France* » édité avant les assises avec pour titre-slogan « *Libres et responsables* » avait encore d'approximatif et de prématuré. Sur un certain nombre de points (immigrés, insécurité, avortement notamment), les militants se sont montrés parfois plus « réactionnaires » que M. Chirac lui-même.

La doctrine a, en définitive, été davantage fixée par le président du RPR lui-même, qui a précisé, avec un souci manifeste de détail et de modération, ses propositions en quelques domaines comme la fiscalité, l'enseignement, la communication, la natalité, la sécurité ou l'immigration. Tous ses projets s'inspirent de la volonté de rétablir en ces matières des libertés qu'il prend bien soin de distinguer d'un retour au libéralisme. Il a également insisté sur les risques que ferait courir aux institutions l'instauration du régime électoral de la représentation proportionnelle. Il a annoncé que, dans ce cadre-là, le RPR ne se prêterait, après les élections de 1986, à aucune « *combinaison* » gouvernementale. Il précise de cette façon que la cohabitation avec M. Mitterrand ne serait envisageable que si la nouvelle majorité était issue d'un scrutin majoritaire.

Condamnant de façon catégorique la gestion socialiste, alors que les autres orateurs s'en prenaient directement, et avec violence parfois, à MM. Mitterrand et Fabius, M. Chirac utilise désormais contre la gauche l'argument dont celle-ci avait usé avec profit contre la droite en 1981. Pour le maire de Paris, la gauche représente le passé. L'affrontement de 1986 ne sera donc pas, selon la formule de M. Jospin, « *projet contre projet* », mais plutôt « *projet contre bilan* ». Et le choix sera alors, selon M. Chirac, « *l'avenir contre le passé* ».

A. P.

La « chiraquisation » par le rajeunissement

De notre envoyé spécial

Grenoble. — M. Jacques Toubon (quarante-trois ans) a remplacé M. Bernard Pons (cinquante-huit ans). Le secrétaire général sortant, fort ému, a terminé ses cinq ans de mandat sous les applaudissements de plus de quarante mille congressistes, et sous les hommages appuyés de son successeur, et de M. Chirac. L'histoire s'est ainsi enchaînée sans drame apparent.

La crise aura été sèche mais brève. Les militants de base n'ont pas eu le temps de réagir. Ils ont compris qu'on leur disait qu'un militant méritant décidait de lui-même de céder la place à un autre militant, plus méritant encore, pour mieux donner l'assaut dans l'offensive qui commence et qui nécessite des troupes fraîches.

En réalité, l'effet de surprise a été total tant le secret avait été bien gardé, dans la plus pure tradition des « coups chiraquiens ». Quatre ou cinq personnes, tout au plus, étaient dans la confidence. M. Toubon lui-même n'a été informé par un des « conjurés » de l'heureux destin qu'on lui préparait que vendredi 16 novembre, M. Chirac ne lui en parlant personnellement que le dimanche matin.

Depuis l'été, M. Bernard Pons était « déstabilisé » par les reproches portés contre lui par quelques jeunes élus. Face à la jeunesse du premier ministre, à celle du secrétaire général du Parti républicain, M. Chirac souhaitait illustrer le caractère juvénile du nouveau RPR par la promotion de jeunes talents. Ceux-ci auraient entamé le monopole de M. Pons pour mieux donner du RPR l'image de sa diversité et de sa richesse en hommes jeunes.

Au nom de l'efficacité de l'action à conduire, le secrétaire général avait tenté de convaincre M. Chirac de renoncer à lui imposer cette sorte de « *cogérance* ». Il a cru y être arrivé le vendredi 9 novembre au cours d'un entretien. Le lendemain, le maire de Paris partait pour l'Arabie saoudite. A son retour, le mardi 13, sa décision était prise. Dès lors, M. Pons ne pouvait plus rester. N'avait-il pas, d'ailleurs, refusé certains noms avancés par M. Chirac pour l'entourer, en les qualifiant de « traîtres » ?

Le maire de Paris a donc tranché en accentuant la présidentialisation de son mouvement par la nomination à sa tête d'un homme qui a fait toute sa carrière dans son ombre. Dans le conflit de génération qui agitait le gaullisme, il a opté pour les plus jeunes, ceux qui reflètent mieux la nouvelle image du RPR, telle qu'on la trouve maintenant dans les municipalités et les conseils généraux, et qui d'ailleurs était largement présente dans la foule des assises.

M. Chirac n'ignore pas que, en agissant ainsi, il court des risques, et notamment celui de mécontenter les générations les plus âgées, réputées plus gaullistes, qui voient dans le privilège accordé à la jeunesse un reniement de la notion de brassage et de rassemblement sur laquelle a été fondé le RPR en 1976 et, avant lui, les autres mouvements gaullistes.

Des gestes significatifs devraient cependant apaiser prochainement cette crainte, et déjà tous les anciens secrétaires généraux ont été admis au comité central. D'autres redoutent le caractère parfois trop vif de M. Toubon, ses dérapages verbaux mal contrôlés, mais tous reconnaissent son dynamisme, sont ubiquité et son esprit offensif. La cure de jouvance ainsi administrée au RPR va se continuer avec la création d'un bureau politique, dont les vingt membres seront élus en décembre par le comité central qui a été, lui aussi, renouvelé et rajeuni à Grenoble.

Il ne resterait plus , pour parfaire la « chiraquisation », qu'à régler le problème de la présidence du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale. M. Claude Labbé, contesté par une fraction de députés, est de plus en plus souvent en désaccord avec M. Chirac. Il n'a fait à Grenoble qu'une discrète apparition dimanche, et, pour la première fois, n'a pas pris la parole. Son mandat n'est renouvelable qu'en avril 1985. Préfèrera-t-il y renoncer avant pour marquer que les parlementaires se mettent eux aussi à l'unisson de l'entreprise de renouvellement, ou choisira-t-il d'organiser un bastion où trouverait refuge une contestation marginale ?

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Toubon : un mousquetaire déférent mais passionné

Mousquetaire, M. Jacques Toubon ? Sans aucun doute, mais surtout mousquetaire de son roi. Toujours disponible à sa moindre requête, toujours prêt à croiser le fer pour lui, toujours volontaire pour les missions impossibles. Depuis l'entrée en 1971 de cet « énarque » de la promotion Stendhal (celle de M. Lionel Jospin) au cabinet du ministre délégué chargé des relations avec le Parlement dans le gouvernement Chaban-Delmas, toute sa carrière s'est déroulée autant dans l'ombre de M. Chirac qu'à la lumière du chiraquisme.

Chef de cabinet dans tous les ministères occupés par M. Chirac, conseiller technique à Matignon de 1974 à 1976, M. Jacques Toubon connaît alors tous les dossiers, qu'ils soient techniques ou politiques. Dès la fondation du RPR, il est délégué national chargé des élections et devient un des meilleurs connaisseurs de la carte électorale française.

Un conflit surgit, un poste est difficile à pourvoir, Toubon est là, et c'est tout juste si on lui demande son avis. On sait qu'il est l'homme de toutes les missions. Ainsi, il prend en main la fédération RPR de Paris en 1978 et, l'année suivante, le secrétariat du groupe RPR à l'Assemblée européenne de Strasbourg. En 1981 un député gaulliste se montre indiscipliné dans le XVe. On y envoie Jacques Toubon, qui y est élu après qu'on lui eut retiré — au profit de M. Raymond Barre — la circonscription lyonnaise qu'il se préparait à briguer.

A l'Assemblée nationale il faut des jeunes loups pour qu'ils plantent leurs crocs dans les solides mollets des puissants socialistes. M. Toubon est de tous les harcèlements, de jour et de nuit, déversant des torrents d'amendements sur les projets du gouvernement. De multiples fédérations du RPR l'appellent pour des meetings,car son éloquence fait vibrer les militants par des formules sommaires, des attaques sans nuances et partiales, des mots crus. En *février* 1984, lors du débat sur la presse, il est avec deux députés UDF, MM. Madelin et d'Aubert, sanctionné de la « censure simple » avec retenue de la moitié de son indemnité parlementaire pour avoir mis en cause le passé de résistant de M. Mitterrand.

En mars 1983, M. Chirac l'avait encore chargé d'une mission impossible : battre M. Paul Quilès, chef de file des socialistes parisiens contre le maire de la capitale dans son propre fief de député, le XIIIe arrondissement. Ce sera chose faite, et le député du XVe devient, en plus, maire du XIIIe.

Exégète prolixe de la pensée chiraquienne, M. Jacques Toubon sait aussi se montrer réfléchi, comme le prouve l'ouvrage qu'il a consacré à la sécurité, *Pour en finir avec la peur*.

Dans ses nouvelles fonctions, à défaut de celles de « porte-parole » du RPR que M. Chirac avait un moment envisagé de lui confier, M. Toubon devra jouer sur un registre plus modulé, et pour lui inhabituel. Lui qui est un des rares dans le milieu politique à vouvoyer le président du RPR restera en tout cas son interprête fidèle, déférent mais passionné.

A. P.

M. Chirac : l'avenir contre le passé

M. Chirac parlant à la tribune où avaient notamment pris place tous les anciens premiers ministres membres du RPR a affirmé que « *les élections de 1986 ne seraient pas du tout des élections comme les autres* » car « *la société française est dans une bien mauvaise passe* » et « *l'avenir des institutions n'a jamais été aussi incertain* ». Il faut donc relever « *le défi de la liberté* ». En matière économique « *il faut dénationaliser, progressivement mais fermement, toutes les entreprises publiques qui exercent leur activité en régime concurrentiel et n'assument pas un véritable service public. Il faut libérer les prix de toutes les entreprises industrielles et commerciales qui se trouvent en position de concurrence. Il faut supprimer le contrôle des changes. Il faut enfin libéraliser les règles relatives à l'emploi* ».

M. Chirac propose une « *charte des libertés fiscales* », insiste sur « *la participation des salariés aux bénéfices, au capital, aux responsabilités et à l'organisation du travail dans l'entreprise* ».

Il a ajouté : « *Nos concitoyens n'entendent pas ressusciter une société libérale d'un autre âge dont la solidarité serait absente. Ils n'entendent point renoncer à la protection sociale ni contester à l'Etat ses plus légitimes prérogatives.* »

Parmi les « *risques de déclin* » qui menacent la société, il cite « *la crise de la natalité* » et propose le rétablissement du quotient familial, la suppression des pénalisations fiscales des couples légitimes, l'instauration d'un revenu salarial pour les familles de trois enfants, des crédits au logement bonifiés.

A propos de l'immigration, M. Chirac veut « *substituer au plus vite une politique active et volontaire à la molle résignation et à la passivité présentes* » et propose avec la lutte contre les clandestins une « *généreuse politique d'accueil, et le cas échéant d'assimilation pour ceux qui veulent s'installer définitivement en France* ».

M. Chirac a ajouté : « *Pour les socialistes, je crains que l'heure ne soit plus aux projets : ils ont eu vingt-trois ans pour concevoir leur programme, quatre années pour l'appliquer et chacun peut mesurer aujourd'hui l'étendue du désastre ! Nos adversaires ont échoué parce qu'ils sont des hommes du passé. Entre un socialisme à la dérive et l'espoir d'une libération volontaire de la société, les Français feront un choix clair, celui de l'avenir contre le passé. Ce n'est pas « projet contre projet » mais bien « projet contre bilan » que nous irons à la bataille.* »

Il a précisé : « *Une modification de la loi électorale risquerait d'avoir pour effet d'empêcher le RPR, l'UDF et leurs alliés de disposer d'une majorité nette et incontestable à l'Assemblée nationale. Si les manœuvres du pouvoir actuel aboutissaient de ce fait à créer à l'Assemblée nationale une situation insaisissable et à interdire à un gouvernement de voir le jour sans être soumis à la surenchère incessante des groupes-charnières, il ne faudrait pas compter sur nous pour nous prêter à de tels jeux et pour consentir à des combinaisons où se disqualifierait la représentation nationale.* »

● *M. Jospin : « bien du plaisir », M. Chirac.* — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a estimé, dimanche 18 novembre que le changement de secrétaire général au RPR est « *un indice de trouble, sinon de crise* ». « *Si M. Chirac*, a ajouté M. Jospin, *espère gouverner la France comme le RPR, avec un peuple objet que l'on ne consulte pas et qu'on ne fait pas participer aux responsabilités, je lui souhaite bien du plaisir* ».

UNE VRAIE FÊTE

Il y avait plus de militants que de chaises et il y avait plus de vingt mille chaises. Le grand rassemblement RPR n'a pas failli à la tradition des « messes » ni à celle de la fête. Le public ? Rajeuni. Les « vingt-cinq-quarante ans » l'emportaient largement. Les femmes représentaient la moitié de l'assistance.

Côté stands, on a rivalisé d'ingéniosité pour attirer la « clientèle ». Tout autour de la vaste enceinte de l'« Alpexpo », les stands des villes de conquête récente ou au contraire des bastions RPR.

Au rayon des gadgets ou autres souvenirs, gros succès pour une série de sacs en plastique proclamant : « *Mitterrand : un chômeur toutes les minutes* ». Samedi, on en avait six pour 10 francs, dimanche, pour la même somme, on n'en avait plus que quatre. Découverte : la demande militante est inflationniste... Au rang des — relatives — déceptions : l'exposition sur la « *modernité du gaullisme* ». Les « *appels du 18 juin* » — 10 francs toujours — ne se sont pas arrachés. Le gaullisme reste la référence, les adhérents parlent toujours du « Général » la main sur le cœur, mais les « barons » ne sont plus en première ligne. Le président Pompidou était à la mairie de Grenoble où une exposition lui est consacrée et de Gaulle n'est plus présent partout. Mais la référence mythique demeure... A chacun ses Jaurès.

C. R.

Modérer la base

De notre correspondant régional

Grenoble. — Le RPR n'est pas un parti comme les autres. Tout y fonctionne à partir du charisme d'un chef. Les assises grenobloises en ont apporté une nouvelle démonstration. Les militants qui, samedi, peu avant 13 heures, ont appris dans un car la démission de M. Pons ont fait « Oh ! ». Trente secondes plus tard, ils ont fait « Ah ! » dès que le nom de M. Toubon a été avancé comme successeur probable. Ainsi va le mouvement des hommes. Pour les idées, c'est beaucoup plus complexe.

Première indicatin : le discours d'ouverture du jeune maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon. Le constat est sévère pour le pouvoir : « *Trois ans pendant lesquels l'intolérance, l'incompétence, l'irréalité ont souvent dicté les principales décisions.* » Mais pour l'avenir, le propos est tout de suite rassurant : « *Les Français doivent savoir que les échéances électorales de 1986 ne seront pas la revanche des vaincus d'hier.* » Il faudra retrouver un esprit « *pionnier* », encore estimé le maire de Grenoble.

A partir de cette intervention, suivie du discours-bilan de M. Pons, la tactique a consisté essentiellement à faire monter les « jeunes » au créneau. Mission délicate mais bien remplie au cours des travaux des onze commissions de travail qui ont, trois heures durant, abordé tous les thèmes d'actualité. Débats passionnés, houleux parfois et synthèses « douces » : la base s'est exprimée, plutôt rudement, et... le programme du RPR n'a pas bougé d'un iota. Pour mémoire, on retiendra un simple bémol par rapport aux propositions défendues par le maire de Paris : M. Michel Péricard et la commission « communication » ne veulent pas du maintien d'une chaîne publique de télévision...

Le débat interne est resté dans des limites très précises. Exemple : la commission « responsables dans le travail » a résonné des assauts contre le mode de représentation des salariés avec le monopole contesté des candidatures des syndicats représentatifs. « *Il faut des candidatures libres* », lance un militant. Il sera battu, avec l'aide efficace du — jeune — rapporteur Jacques Godfrain, par l'argumentation d'une militante : « *Il faut qu'on soit partout, il faut investir dans FO, la CFTC, la CGC.* » Le lèse-majesté gaulliste est toléré sous forme de mea-culpa : « *Trop souvent on n'a parlé de participation que par le biais de motivation par l'argent.* »

Plus significative encore, la façon dont M. Michel Hannoun, maire de Voreppe, a mené les débats sur la brûlante question de l'immigration. Un « *profil bas* », centré sur un rappel historique (« *Le génie assimilateur français* ») ou sur des données apaisantes : « *L'immigration est un phénomène international. (...) « Dire que l'insécurité est liée à l'immigration est un pas qui est souvent trop vite franchi.* » Pour éviter les « *réactions épidermiques* », le rapporteur a longuement présenté les propositions du mouvement : rétablissement des visas, politique du retour, réforme du droit d'expulsion, contrôle du séjour et du travail des étrangers et même « statut » de l'étranger. Les mouvements divers du public, accompagnés de sonores « *Qu'ils s'en aillent !* », se sont amplifiés à l'occasion de l'intervention musclée — c'est son habitude — de M. Gabriel Kaspereit, député de Paris. « *C'est une honte de dire que la religion musulmane est contre la nationalité française* », a alors lancé en quittant la séance une femme de confession islamique.

Ce dérapage n'a pas été le seul, mais, très majoritairement, les propos des responsables — et notamment des présidents et des rapporteurs de commission — ont tenté de désamorcer quelques brûlots.

Chaque évocation du possible rétablissement de la peine de mort a provoqué des réactions enthousiastes. Dans la commission sur la « sécurité », des militants ont réclamé le retour de la guillotine ou, au moins, le rétablissement du « bagne ». M. Eric Raoult, rapporteur officiel, a pudiquement traduit, devant une poignée de militants, le samedi, en soirée : « *Le châtiment suprême... pose des questions à chacun d'entre nous !* »

Derrière Jacques Chirac, derrière Jacques Toubon, il importait de donner une image rassurante tout en galvanisant les énergies : « *L'enjeu est historique*, devait notamment lancer le nouveau secrétaire général, *ça vaut la peine de se défoncer. A l'exemple de Jacques Chirac, mouillons notre chemise, crevons-nous la patate ! Au RPR, l'heure n'est pas aux économies d'énergie* ».

CLAUDE RÉGENT.

● *M. Lancien et le programme du RPR.* — M. Yves Lancien, député RPR de Paris et membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, compare le projet du RPR sur la défense à « *un catalogue d'épicier, écrit par un ignare* », dans un entretien publié par *l'Evénement du jeudi*, du 15 novembre.

M. Lancien, qui a démissionné de son poste de délégué national du RPR pour la défense afin de protester contre le fait qu'il a été tenu à l'écart de la rédaction du projet (*le Monde* du 9 novembre), affirme que la crédibilité du mouvement est entamée par les propositions contenues dans cet ouvrage. M. Lancien prend pour exemple les sous-marins nucléaires lance-engins (SNLE) : « *En trois ans*, explique-t-il, *nous avons déjà changé trois fois de position. Jacques Chirac avait dit qu'il en fallait quinze. Dans notre contre-projet de loi de programmation, nous avions ramené ce chiffre à neuf, ce qui nous paraissait raisonnable. Sans que l'on sache pourquoi, le RPR en réclame maintenant sept.* »

Une militante

Dans les premiers rangs de la foule, une militante sagement assise, prenant quelques notes mais n'applaudissant jamais. Pendant ce temps la voix de ténor de M. Pasqua emplit l'immense salle : « *Fabius a été choisi par Mitterrand comme remonte-pente dans les sondages* », ou encore : « *Même si Mitterrand prenait Michel Drucker comme premier ministre, les Français n'en voudraient pas.* »

La militante semble ne pas écouter : Mme Marie-France Garaud, venue, dit-elle, en curieuse, se flatte aussi d'être « *membre fondateur du RPR* ». Elle était en réalité collaboratrice de M. Chirac à l'UDR en 1976. « *Je viens voir comment mon enfant a grandi, je veux dire le RPR* », renchérit-elle. Soudain grave,elle ajoute : « *Je suis venue surtout voir si l'on offrait aux gens ce qu'ils attendent, c'est-à-dire des idées.* »

M. Pasqua est descendu de la tribune. Un jeune homme, le fils de M. Pierre Juillet, le conduit auprès de « Marie-France ». Ils s'embrassent, comme de vieux amis qui se retrouvent oubliant l'espace d'une seconde les brouilles, les anathèmes, les disputes passées.

M. Pasqua est resté, malgré les remous, un fidèle entre les fidèles de M. Chirac. Mme Garaud avait espéré gêner son ancien poulain en se présentant comme lui — on devrait dire contre lui — à l'élection présidentielle de 1981. La moitié de la « bande des quatre » dénoncée par Alexandre Sanguinetti, qui y englobait aussi MM. Pierre Juillet et Yves Guéna, se reconstitue pour de furtives retrouvailles. Miracle éphémère des anniversaires célébrés entre anciens complices devenus ennemis !

A. P.

Une élection municipale

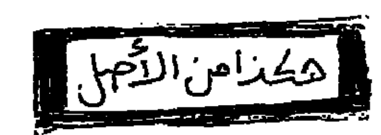
ALPES-MARITIMES : Cagnes-sur-Mer (1er tour).

[Inscr., 23135 ; vot., 13380 ; suff. ex., 13090. Un.opp. (Mme Sauvaigo, RPR) 4976 (38,01 %) ; div. opp. (Mlle Thomas) 2998 (22,90 %) ; FN-CNIP (M. Meny) 2369 (18,09 %) ; PC (M. Le Scornet) 1149 (8,77 %) ; PS-Div. g. (M. Picard) 959 (7,32 %) ; Ecol. (M. Roux) 639 (4,88 %). IL Y A BALLOTTAGE.

Cette élection partielle est consécutive au décès, le 26 septembre dernier, du maire sortant Jean-Raymond Giacosa et à la démission de 19 conseillers municipaux favorables à la candidature de Mme Sauvaigo, veuve de Pierre Sauvaigo (RPR), ancien député, ancien conseiller général et ancien maire — pendant vingt-deux ans — de Cagnes-sur-Mer. Pierre Sauvaigo étant décédé le 28 février 1983, c'est-à-dire six jours avant le premier tour des élections municipales, sa liste n'avait pu être modifiée. M. Giacosa, premier adjoint sortant, en avait pris la direction. Les électeurs lui avaient assuré un large succès (71,13 % des suffrages exprimés) dès le premier tour de scrutin.

Le 8 mai 1983, Mme Sauvaigo avait aisément succédé à son mari comme conseiller général (RPR) du canton de Cagnes-sur-Mer. Pour la présente élection, 31 élus de la majorité municipale sortante sur 34 se représentaient en définitive sur sa liste, investie par le RPR et l'UDF. En dépit d'une campagne assez animée, dominée par le thème de l'insécurité, le scrutin a été marqué par une forte abstention (42,16 % au lieu de 27,39 % en 1983). Il fait apparaître un recul important de la liste de la majorité municipale sortante au profit de la liste conduite par un adjoint dissident, Mlle Thomas (div. opp.), d'une part, et de la liste commune du Front national et du CNIP, à laquelle M. Jean-Marie Le Pen était venu apporter personnellement sa caution, d'autre part. Recueillant 18,09 % des suffrages exprimés, le Front national confirme ainsi, dans la consultation locale, les résultats qu'il avait obtenus lors de l'élection européenne de juin dernier (23,30 % des voix à Cagnes-sur-Mer). Quant à la gauche, qui affrontait ce scrutin désunie, elle perd près de 13 points. Enfin, les écologistes qui avaient obtenu certains succès dans le département en 1983, ne parviennent pas à franchir la barre des 5 % des voix et sont éliminés.

Le 6 mars 1983, les résultats avaient été les suivants : Insc., 23 734 ; vot., 17 233 ; suff. ex., 16 831. Un. opp. (M. Sauvaigo, RPR) 11 972 (71,13 %), 34 ÉLUS ; Un. g. (M. Picard, PS) 4 859 (28,86 %), 5 ÉLUS.



AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Evin (PS) : la gauche ne doit pas s'identifier uniquement contre la droite

M. Claude Evin, président socialiste de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, membre, au sein du PS, du courant Rocard, a notamment estimé, dimanche 18 novembre, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », qu'il est souhaitable, pour les élections de 1986, que les socialiste, soient «*plus offensifs que défensifs*». Pour M. Evin, «*la gauche n'a pas à s'identifier uniquement contre la droite*», mais doit montrer «*quel est le projet de la gauche*».

M. Evin, qui a constaté que la politique de M. Laurent Fabius tient «*davantage (...) compte de la réalité*», pense qu'«*aujourd'hui il y a une prise en considération plus grande*» de ce que les rocardiens avaient dit «*il y a trois ans*». «*Il n'y a pas, au parti socialiste, de pensée spécifiquement rocardienne*», a ajouté M. Evin, qui a estimé que le souci du «*parler vrai*» est «*beaucoup plus largement répandu*» aujourd'hui que chez les seuls rocardiens.

A propos des nationalisations, M. Evin a estimé que «*la propriété n'est pas le seul critère*» et que «*le problème du pouvoir à l'intérieur des entreprises nationalisées se pose*». M. Evin, qui a réaffirmé que la rigueur n'est «*pas une parenthèse*», a regretté que «*le thème de la modernisation soit trop souvent mis en avant uniquement pour masquer ce qui en est fait le traitement des sureffectifs* ». Il a souhaité que, à l'occasion de la modernisation à l'intérieur des entreprises, soient engagées « *des négociations avec les partenaires sociaux sur les conditions de travail et (...) sur la formation* ». M. Evin a encore regretté la suppression du « *1 % social* ». « *Nous avons perdu là,* a-t-il souligné, *une chance de poser d'une manière nouvelle le problème du financement de la protection sociale.* »

Enfin, à propos de la sécurité, M. Evin a estimé que « *certains responsables* [du PS] *tombent dans un discours démagogique* ». « *Tout discours,* a-t-il affirmé, *qui trait dans le sens du vent, dans le sens de ce que souhaitent vraisemblablement les électeurs (...), tout discours sur le fait qu'il faudrait être plus dur, plus répressif, ne correspond pas à la réalité, et, de ce fait, est voué à l'échec (...). Le gouvernement a (...) une politique qui est l'une des plus répressives. Je ne vois vraiment pas ce que veut le Parti. Plus de répression ? Qu'est-ce que ça veut dire ?* »

Décrispé avant la lettre

La carrière politique de M. Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, pourrait figurer en bonne place dans les manuels d'instruction civique qui éveillent la nostalgie de M. Chevènement, au chapitre : La République donne leur chance aux enfants de la classe ouvrière.

Si M. Evin partage avec Laurent Fabius la jeunesse (trente-cinq ans), l'ascension rappide (élu député à vingt-neuf ans, il est, aujourd'hui, le plus jeune président de commission que la Vᵉ République ait connu), un côté « jeune homme bien raisonnable », la ressemblance s'arrête là.

Fils d'un cantonnier de la SNCF, M. Evin a grandi dans une maisonnette de garde-barrière, à l'entrée de la gare de triage de Nantes. Le député se souvient encore du gamin qui voyait passer devant sa porte les défilés de travailleurs pendant les grandes grèves des années 50. « *Culturellement, familialement, socialement,* constate-t-il, *tout me portait à militer àgauche.* »

Ce sera chose faite dans la foulée de 1968, au PSU d'abord, où il rejoint un Michel Rocard qui lui semble porter ses propres aspirations. En 1974, au moment des assises du socialisme, il suit celui qui deviendra le chef de file du « courant C » dans le PS. Adjoint au maire de Saint-Nazaire depuis 1977, il est élu député en 1978. Son ascension s'inscrit dans l'élan de rajeunissement du mouvement socialiste qui traverse alors la ville. Il ne s'agissait pas de vaincre — « *traditionnellement cette circonscription est de gauche* » — mais, une fois élu, de faire ses preuves. Démonstration que M. Evin estime avoir réussi : réélu en 1981, avec 54 % des suffrages au premier tour, il est de ceux qui ont enregistré la plus forte progression d'une élection à l'autre. En 1978, il « faisait » 29 % au premier tour.

Fils d'ouvrier, travailleur social de formation, syndicaliste CFDT, élu dans une circonscription et dans une ville « *à la vie sociale riche, à la vie syndicale très forte* » — construction navale oblige, — le député ordonne l'essentiel de ses activités autour d'un axe social. Spécialisé dans les problèmes hospitaliers, M. Evin retrouvera encore les mêmes questions en devenant président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée.

A ce titre, il est emporté, avec les parlementaires membres de la commission dans le maelström du furieux combat autour de projet de loi sur la presse. Pas plus qu'eux, sans doute, il n'a oublié « *la dureté des débats en commission* ». Il affirme, même au cœur de la tempête, avoir essayé de ne pas être « *un président sectaire* ».

Parlementaire « décrispé » avant la lettre, il confesse : « *Il y a un aspect un peu frustrant dans la présidence de commission. On n'a pas le sentiment de faire.* »

« *Faire.* » Il aurait bien aimé. Par exemple au gouvernement. M. Evin cache à peine sa déception de ne pas avoir été appelé à d'autres responsabilités au moment de la constitution du gouvernement Fabius. Alors, pour « *faire* », il reste l'action sur le terrain. D'autant que le terrain, précisément, n'est pas très facile, ces temps-ci : « *Il y a un fort taux de chômage, et une attente très grande de solutions providentielles.* »

Région en crise, région déçue, région inquiète. Mais aussi seule circonscription législative de l'Ouest qui soit restée à la gauche, le jour de la déroute électorale, après mai 1968.

Et s'il était battu quand même en 1986, dans cette circonscription qu'il n'a « *jamais considérée comme une circonscription gagnée d'avance* » ? La dernière note — grinçante, cette fois — sera encore dans le champ social : « *Je ne retrouverai pas un poste dans la fonction publique : j'étais salarié du privé. Il faudra que je recherche du travail.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS TERRITORIALES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le RPCR recueille 70,87 % des suffrages exprimés mais il y a eu 49,87 % d'abstention

Malgré de nombreux incidents ayant perturbé le scrutin, les résultats, considérés comme définitifs, lundi matin, sont les suivants :

Inscrits : 79 271 ; votants : 39 735 ; suffrages exprimés : 39 296 ; abstention : 49,87 %.

Liste du rassemblement pour la Calédonie dans la République : 27 851 voix (70,87 % des suffrages exprimés), 34 ÉLUS ;

Liste du mouvement Libération kanake socialiste : 2 879 (7,32 %), 6 ÉLUS ;

Liste du Front national : 2 379 (6,05 %), 1 ÉLU ;

Liste de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne : 1 748 (4,44 %), 1 ÉLU.

Les sept autres listes n'ont pas atteint le seuil requis (4 % des suffrages exprimés) pour être admises à la répartition des sièges. Elles ont obtenu : Liste « Ensemble pour l'avenir » (divers gauche) : 1 116 (2,83 %) ; Liste pour la Calédonie (dissidente du RPCR) : 954 (2,42 %) ; Liste du Front calédonien (extrême droite) : 732 (1,86 %) ; Liste « Avenir jeune Calédonie » (jeunes du RPCR) : 726 (1,86 %) ; Liste d'Uvea mu Futuna (divers gauche, composée de Wallisiens et de Futuniens) : 566 (1,44 %) ; Liste de l'Entente territoriale pour le progrès (divers droite, composée de Tahitiens et de Wallisiens) : 269 (0,68 %) ; Liste de l'Alliance territoriale (socio-professionnelle) : 76 (0,19 %).

Au scrutin de juillet 1979, les résultats avaient été les suivants : Inscrits : 68 289 ; votants : 50 521 ; suffr. expr. : 50 084 ; abst. : 26,01 %.

Liste du RPCR : 20 153 voix (40,23 %) ; Liste du Front indépendantiste : 17 243 (34,42 %) ; Liste de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne : 8 927 (17,82 %) ; Liste de la Fédération socialiste calédonienne : 1 343 (2,68 %) ; Liste du Rassemblement populaire calédonien et métropolitain : 1 020 (2,04 %) ; Liste Unité wallisienne et futunienne : 560 (1,11 %) ; Liste du Rassemblement démocratique calédonien : 544 (1,08 %) ; liste de l'Union pour une démocratie française calédonienne : 294 (0,58 %).

Le parti de M. Lafleur avait alors conquis 15 sièges sur 36, le Front indépendantise 14 (dont 2 pour le LKS) et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne 7. En 1982, les conseillers territoriaux de cette dernière formation rompaient leurs accords antérieurs avec le RPCR et, encouragés par Paris, s'alliaient avec le Front indépendantiste pour prendre le contrôle de l'assemblée sortante, qui était présidée depuis avril 1983 par le principal dirigeant de la FNSC, M. Jean-Pierre Aïfa.

Cette fois, le RPCR se trouve à l'abri de tout renversement de cette nature. La formation de M. Lafleur obtient ses meilleurs résultats dans la circonscription territoriale sud (celle de la capitale, Nouméa), où est concentrée la population d'origine européenne — il y enlève 16 sièges contre 1 au Front national, — et dans la circonscription ouest (celle de Bourail), où sont situés les principaux domaines agricoles — il y enlève 8 sièges contre 1 à la FNSC, — malgré la présence de plusieurs petites listes concurrentes.

En rivalité avec celle du Front calédonien, la liste formée par les partisans locaux de M. Jean-Marie Le Pen accède à l'assemblée, mais elle ne recueille pas, loin de là, malgré la campagne remarquée de M. Roger Holeindre (*le Monde* daté 18-19 novembre), le score de 15,72 % réalisé dans le territoire par le Front national aux élections européennes.

Les centristes de la FNSC, eux, s'effondrent, victimes sans doute de leur changement de « camp » intervenu il y a deux ans. Seule formation séparatiste à participer au scrutin après avoir rompu avec le Front indépendantiste, le mouvement Libération kanake socialiste (LKS) réussit, malgré le mot d'ordre de boycottage lancé par le Front de libération kanake socialiste (FLNKS), une percée qui fait désormais de lui la seule force d'opposition, face au RPCR, au sein de la nouvelle assemblée. La liste conduite par M. Nidoish Naisseline, grand chef coutumier de l'île de Maré, obtient ainsi ses meilleurs résultats dans les deux circonscriptions où prédomine la communauté mélanésienne : celle des îles Loyauté (49,03 % des suffrages exprimés, 4 sièges contre 3 au RPCR) et celle de la côte Est (2 sièges contre 7 au RPCR).

Mais, dans ces deux circonscriptions, les résultats du scrutin n'ont qu'une représentativité relative dans la mesure où le mot d'ordre de boycottage lancé par le FLNKS et les nombreux incidents ont provoqué une très faible participation. Dans la circonscription est, il n'y a eu que 2 391 votants pour 12 507 électeurs inscrits, soit un taux d'abstention de 80,88 % (contre 25,72 % en 1979). Dans la circonscription des îles Loyauté, il n'y a eu que 2 142 votants pour 10 104 inscrits, soit 78,80 % d'abstention (contre 33,64 % en 1979).

Au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, alors que les indépendantistes soutenaient la candidature de M. François Mitterrand (qui avait recueilli 34,94 % des suffrages exprimés), le taux d'abstention n'avait été, pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, que de 27,86 % contre 49,87 % ce dimanche 18 novembre.

L'évolution bloquée

(Suite de la première page.)

Alors que les indépendantistes les plus extrémistes estiment que seuls les Canaques doivent voter en cas de consultation pour ou contre l'indépendance. Un miraculeux point d'équilibre semblait avoir été trouvé pour concilier la légitimité originelle des Mélanésiens, victimes du fait colonial, et la légitimité morale de cette communauté autre — où se mêlent Européens, Polynésiens, Indochinois, Indonésiens, etc. — née de l'enfer du bagne, des déportations de la Commune ou des révoltes de Kabylie, en tout cas d'une colonisation souvent plus misérable que conquérante.

L'illusion méritait d'être cultivée. Elle a été vite dissipée. Conçu pour garantir à la communauté canaque un rôle privilégié dans le jeu institutionnel sans sacrifier les droits de la communauté européenne, le nouveau statut du territoire, qui prévoit l'organisation d'un scrutin d'autodétermination en 1989, était rejeté par les uns et les autres avant même d'être adopté par le Parlement au printemps dernier. Comble d'ironie, ce sont les adversaires irréductibles de la gauche qui vont détenir en Nouvelle-Calédonie à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et contrôler sans partage un système institutionnel initialement mis au point pour plaire aux indépendantistes quand ceux-ci étaient encore les alliés du secrétariat d'État aux DOM-TOM.

Disposant de la majorité absolue à l'Assemblée territoriale, puisqu'il a enlevé 34 des 42 sièges, le parti du député RPR de la deuxième circonscription, M. Jacques Lafleur, exercera sa loi en toute légitimité et il s'emploiera évidemment à bloquer le processus d'émancipation enclenché par le gouvernement.

La défaite de ce dernier est d'autant plus nette qu'à la réforme du statut du territoire avait été annexée une réforme de la loi électorale visant à provoquer dans le territoire une nouvelle donne politique au profit des quelques modérés qui subsistent encore. Le gouvernement se retrouve donc isolé. Seuls les indépendantistes du mouvement LKS (Libération kanake socialiste) qui détient six sièges, paraissent à peu près sur la même longueur d'onde que M. Georges Lemoine. C'est peu, bien que la division des indépendantistes puisse avoir des conséquences imprévisibles.

Quant au triomphe du RPCR, il est d'autant plus écrasant que le Front de libération nationale kanake socialiste (1), partisan d'une indépendance immédiate, avait volontairement exacerbé les réactions de peur en donnant une grande publicité au séjour de dix-sept de ses militants en Libye (*le Monde* daté 11-12 novembre). Mais, si le RPCR triomphe, le Front de libération kanak peut se prévaloir, lui aussi, d'avoir connu la réussite dans sa tentative d'obstruction des opérations de vote.

Le nombre et l'efficacité de ses militants ont visiblement surpris les autorités, qui ne pensaient pas que le déroulement du scrutin serait contrarié à ce point. En la circonstance, ces autorités ont assurément sous estimé la capacité opérationnelle de l'état-major du Front séparatiste condamné à aller jusqu'au bout de ses menaces pour ne pas laisser le champ libre aux participationnistes du LKS. En prouvant qu'il peut faire régner sa loi dans la presque totalité des zones de brousse, où les Blancs sont extrêmement minoritaires, le Front de libération kanak a relativisé la victoire électorale du RPCR, ce qui lui permettra d'en récuser la représentativité.

Sa stratégie s'inspire fidèlement de celle qu'avait suivie le principal parti séparatiste des Nouvelles Hébrides — le Vanuaaku Pati (VAP) — avant l'accession à l'indépendance du condominium franco-britannique, à la fin des années 70. C'est en boycottant efficacement les élections locales, en 1977, que ce parti avait affirmé sa propre représentativité face aux deux puissances tutélaires, la France et la Grande-Bretagne, puis pris le pouvoir et conduit l'archipel à l'indépendance, en 1980.

De même, le Front de libération kanak s'inspire du VAP quand il annonce la constitution d'un gouvernement provisoire et la mise en place d'une administration et d'une armée parallèles. Toutefois, le rapport des forces n'est pas le même en Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui qu'aux Nouvelles-Hébrides à l'époque. Sur le « Caillou » — comme on dit à Nouméa, — aucune des deux principales communautés ne peut prétendre imposer sa volonté à l'autre par la force du nombre (2).

Cette différence explique que le Front de libération kanak, dominé par la fraction dure du mouvement séparatiste, ait opté désormais pour une stratégie insurrectionnelle dont la première conséquence sera, en réaction, de radicaliser davantage la position de ses adversaires.

Dans cette situation, le point de non-retour semble atteint.

ALAIN ROLLAT.

(1) Le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), constitué après la rupture du Front indépendantiste et la décision prise par le LKS de faire cavalier seul, associe essentiellement le principal parti indépendantiste, l'Union calédonienne (UC), au Parti de libération kanake (PALIKA), au Front uni de libération kanake (FULK), et à l'Union progressiste mélanésienne (UPM).

(2) La Nouvelle-Calédonie compte 145 368 habitants dont 61 870 Mélaniens et assimilés (42,56 %), 53 974 Européens et assimilés (37,12 %), 12 174 Wallisiens et Futuniens, 5 570 Tahitiens, 5 319 Indonésiens, 5 249 personnes d'origines diverses et 1 212 Vanuatuans.

Le pire évité

De notre correspondant

Nouméa. — Si, de l'avis de tous, le pire a été évité, la journée du dimanche 18 novembre restera marquée par les troubles et par la psychose qu'a connus le territoire. Depuis samedi soir et vingt-quatre heures durant n'ont cessé d'affluer vers Nouméa des informations alarmistes sur la situation en brousse et dans les îles Loyauté. Les régions les plus visées par le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) ont été celles à forte concentration mélanésienne : la côte est et les îles, où la participation a été très faible : 5,39 % ; par exemple, à Hienghène, commune dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou, membre de l'Union calédonienne, vice-président du conseil de gouvernement sortant. Dès 6 heures du matin, la mairie avait été investie par deux cents manifestants du FLNKS. L'intervention de la gendarmerie a permis l'ouverture de quatre des six bureaux de vote. Les électeurs des tribus environnantes ont été transportés par hélicoptères pour pouvoir voter. Au cours des affrontements entre les militants du FLNKS et les forces de l'ordre, deux gendarmes ont été légèrement blessés, et un manifestant a reçu une balle dans la jambe, tirée par l'un des siens. Sur la commune de Ponérihouen, toujours sur la côte est, seuls 13,40 % des électeurs ont pu voter. Les troubles avaient commencé le samedi soir : divers bâtiments ont été saccagés et le bureau de poste incendié. Vers 23 heures samedi, des manifestants ont occupé la mairie pendant une demi-heure, avant d'être expulsés par les gendarmes, qui ont procédé à plusieurs interpellations, parmi lesquelles celle du maire, M. Jean-Baptiste Naoutchoué, et de M. André Gopéa, conseiller de gouvernement, membre de l'UPM (Union progressiste mélanésienne). Le lendemain, vers 7 h 30, de nouveaux affrontements ont eu lieu, au cours desquels une jeune femme a eu une main arrachée en ramassant une grenade. Si les bureaux de vote ont pu ouvrir en fin de matinée, l'effet dissuasif voulu par le FLNKS avait joué. Plus au nord, à Pouébo, plus de cent cinquante militants ont envahi la mairie. Malgré l'intervention des forces de l'ordre, aucun bureau de vote n'a pu ouvrir de toute la journée. Enfin, à Canala, le maire indépendantiste, M. Maxime Karembeu, a refusé de demander l'intervention des forces de l'ordre et a laissé détruire ses urnes sans bouger.

Dans les îles Loyauté, où la population est mélanésienne pour 98 %, les effets du « *boycottage actif* » du FLNKS ont été très nets.

A Lifou, fief du sénateur mélanésien RPCR, M. Dick Ukeiwé, la participation n'a été que de 9,92 %. Le maire de la commune, M. Edouard Wapaé, avait, dès dimanche matin, fait brûler tout le matériel électoral. Les gendarmes, après avoir appréhendé M. Wapaé, ont remplacé urnes et bulletins, mais, après un affrontement dans un bureau de vote entre militants du RPCR et membres du FLNKS, ceux-ci ont pu subtiliser une urne et l'ont brûlée avant de détruire deux bureaux de vote. En début de soirée, la gendarmerie du district de Wé était cernée par cent cinquante manifestants armés de sabres d'abattis et de bâtons.

Dans l'île Ouvéa, la mise en place des urnes a été rendue difficile par les nombreux barrages édifiés par le FLNKS. En fin d'après-midi, après que le maire eut décidé d'interrompre le scrutin, des manifestants ont investi la mairie et y ont mis le feu.

La côte ouest du territoire n'a pas été épargnée par les troubles. Les incidents les plus sérieux ont eu lieu à Poya (200 kilomètres au nord de Nouméa). Des heurts violents ont opposé des membres du FLNKS aux forces de l'ordre qui gardaient la mairie. Le maire UPM, M. Edmond Nékiriaï, a été appréhendé. Les gendarmes ont fait usage de gaz lacrymogènes contre les manifestants qui s'étaient regroupés à quelques centaines de mètres du bâtiment, dissuadant quiconque d'aller voter. Sur quatre cent quarante-cinq électeurs inscrits à la mairie de Poya, seuls sept ont pu se rendre aux urnes, et un couple d'Européens a été violemment pris à partie. Au même moment, l'équipe des envoyés spéciaux de TF 1 voyait sa voiture attaquée à coup de hache : il n'y eut aucun blessé.

Toujours sur la côte ouest, à Sarraméa, la mairie a été détruite à 4 h 30, dimanche matin, dans un incendie volontaire. Les opérations de vote ont, malgré tout, eu lieu dans un hangar municipal. Enfin, sur la commune de Gomen, après une tentative infructueuse pour envahir la mairie, cent cinquante manifestants environ ont incendié un dispensaire ainsi qu'un véhicule de la gendarmerie.

Par ces actions, le FLNKS a prouvé qu'il était capable de mobiliser un certain nombre de ses militants — on les estime à deux mille — sur l'ensemble du territoire, pour des actions ponctuelles mais déterminées. Sans pouvoir toutefois empêcher totalement le déroulement du scrutin comme le voulait son principal leader, M. Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne.

FRÉDÉRIC FILLOUX.



Propos et débats

M. Léotard (PR) : « Juin 40 au ralenti »

« Le socialisme, c'est une sorte de juin 1940 au ralenti », a déclaré M. François Léotard, secrétaire du Parti républicain, dimanche 18 novembre au « Club de la presse » d'Europe 1. Le pouvoir, selon lui, est engagé dans une sorte de *« logique de l'échec »*. M. Fabius, estime-t-il, s'efforce de *« tomber à gauche »* dans la perspective d'un échec électoral des socialistes.

Au lendemain d'une éventuelle victoire de l'opposition aux élections législatives, il ne serait *« pas bon de rétablir »* la peine de mort, a-t-il dit, bien qu'il ait voté contre l'abolition. Les dénationalisations devraient être effectuées, selon lui, *« au fil du temps »*, sans précipitation, en commençant par le secteur bancaire. A propos des lois Auroux, il a ajouté : *« Il y a des choses qu'on va garder et des choses qu'il faudra enlever »*.

M. Delors (PS) : « guerre civile froide »

M. Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement Mauroy, estime, dans une interview au Journal du Dimanche, *du 19 novembre, que l'*« on commence à déraisonner *» et qu'* « il ne faut pas renvoyer au président de la République la responsabilité de tous les problèmes, par exemple des faits divers aussi douloureux soient-ils ».

« On ne peut pas gagner pour la survie et pour le progrès — de la France comme de l'Europe — sur un fond de guerre civile froide qui malheureusement fait partie de notre histoire politique, *dit-il*

« On ne peut pas rassembler notre énergie pour relever les défis si l'on est toujours en campagne électorale. »

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES AU SÉNAT

M. Blin : un budget subi

L'examen du projet de loi de finances pour 1985, commencé le lundi 19 novembre au palais du Luxembourg, s'achèvera en principe le samedi 8 décembre, le scrutin sur la première partie devant intervenir le mercredi 21 novembre. La majorité sénatoriale, au sein de laquelle certains élus du RPR et du groupe des Républicains indépendants auraient souhaité concrétiser leurs critiques du gouvernement par un vote négatif sur les recettes (ce qui aurait conduit au non-examen des dépenses), s'apprête à un débat sans complaisance. La plupart — pour ne pas dire la quasi-totalité — des budgets ministériels seront repoussés.

Quant à la première partie du projet, la commission des finances a adopté une série d'amendements visant à réduire de près de 4 milliards de francs les recettes de l'État. Ces amendements proposent notamment : le rétablissemnt des dispositions fiscales applicables à l'emprunt 7 % 1973 ; le relèvement de 50 à 60 % du montant de la provision pour investissement (mesure liée à l'intéressement des salariés) ; une diminution de 50 % de la contribution financière mise à la charge des institutions financières ; la suppression de la majoration exceptionnelle sur les produits pétroliers consommés par les ménages et le renforcement de l'augmentation des taxes sur le fuel lourd ; le refus de créer une nouvelle tranche d'imposition de 2 % pour l'impôt sur les grandes fortunes (sur ce point, il sera proposé de trouver une recette équivalente dans la taxation à 1,5 % des exportations d'armes).

M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), rapporteur général, estime que le prochain budget est, *« plus encore que ceux qui l'ont précédé, un budget subi »*. Pour M. Blin, bien que *« bâti, sur des hypothèses fragiles élaborées en fonction de contraintes imposées par le président de la République et visant tant l'allégement des charges que la limitation du déficit, ce budget ne traduit tout de même pas un retour au bon sens »*. Mais, ajoute-t-il, en raison de *« l'effort entrepris en vue d'enrayer la montée des prélèvement obligatoires »*, on ne peut qu'être préoccupé *« par le fait que le projet risque d'être durablement obéré par le coût, à moyen et à long terme, des décisions adoptées au cours des dernières années, tels l'augmentation massive de l'endettement public et le niveau élevé des dépenses de fonctionnement »*. Pour le rapporteur de la commission des finances, la marge de manœuvre dont aurait dû normalement disposer le gouvernement pour dégager quelques priorités l'année prochaine *« se trouve particulièrement réduite »*.

Très critique sur les hypothèses économiques et financières retenues par le gouvernement pour élaborer le projet de loi de finances, M. Blin n'est pas moins sévère sur *« la dérive difficilement contrôlable de certaines dépenses obligatoires en forte augmentation, mais principalement de la dette publique »*. Au total, les dispositions proposées doivent, estime-t-il, *« être analysées en fonction de l'illusion que le gouvernement s'est employé à entretenir pour dissimuler son incapacité à contenir la montée inexorable des charges induites de la dette »*.

Il parle aussi de la menace que fait peser une nouvelle dégradation de la situation financière des organismes publics. Selon lui, en retenant des hypothèses économiques « optimistes », le gouvernement a pris *« le parti de la fuite en avant »*. Le budget est pourtant, considère M. Blin, riche d'enseignements : *« Il est ainsi démontré que sans le préalable de la confiance retrouvée, notamment chez les chefs d'entreprise, sans un régime de liberté des prix, sans une plus large responsabilité reconnue aux salariés, les blocages actuels de notre société ne permettent pas une expansion économique significative. »*

A. CH.

Le Monde

société

LES MESURES DE SÉCURITÉ CONTRE LE SIDA EN RFA ET EN AUSTRALIE

Alerte sur Hambourg

Correspondance

Bonn. – *« Peur à Hambourg »*, *« panique de premiers suicides »* : la crainte du SIDA s'infiltre en Allemagne fédérale. Les journaux populaires comme *Das Bild*, *« l'Express de Cologne »*, y ont consacré la semaine dernière plusieurs titres de une. Et le ministère fédéral de la santé vient lui-même de lancer un cri d'alarme, envisageant de prendre des mesures législatives pour tenter d'enrayer l'extension de l'épidémie.

« La situation est plus sérieuse qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent », a indiqué, vendredi 9 novembre, un porte-parole du ministère à l'occasion d'une réunion d'experts des ministères de la santé de l'Etat et des Länder. Ces derniers ont eu à examiner diverses mesures qui pourraient éventuellement faire l'objet d'un projet de loi *« pour la lutte contre les maladies transmissibles par contact intime »*. Parmi celles-ci figurent l'obligation, pour toute personne pouvant être atteinte par le SIDA, de se faire examiner, l'interdiction des dons de sang, mais surtout l'établissement de règles de comportement pour les malades, incluant la possibilité de condamner ceux qui continueraient à avoir des rapports sexuels. Les médecins seraient, pour leur part, tenus de rechercher l'origine de la contagion, de maintenir les malades sous observation et de faire connaître les cas dont ils auraient à prendre connaissance à l'administration, au besoin en donnant le nom du malade si celui-ci refusait ou interrompait un traitement.

Conscientes de l'étroitesse de leur marge de manœuvre, les autorités cherchent surtout pour le moment à mettre en garde contre les risques encourus. *« Les personnes responsables, comme celles qui sont affectées, doivent savoir qu'il ne s'agit pas d'un problème privé de quelques groupes. Le souhait légitime de la population de se protéger de cette nouvelle maladie infectieuse doit être pris en considération »*, a averti le professeur Meirad Koch, directeur de département de virologie au ministère fédéral de la santé. *« Il y a toutes les raisons*, a-t-il souligné, dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, *d'être préoccupé par l'évolution à venir »*.

Scepticisme

Les chiffres cités par les experts allemands sont alarmants. Depuis l'apparition de la maladie en RFA, en 1981, quarante-cinq personnes sont mortes du SIDA, et certains spécialistes estiment que le nombre des morts pourrait atteindre dix mille en l'espace de cinq ans. Celui des malades double tous les six mois, et selon certaines estimations de cent à deux cents mille personnes seraient déjà contaminées. Une étude du ministère fédéral de la santé, fondée sur l'analyse de mille cinq cents échantillons de sang prélevés sur des personnes particulièrement exposées, révèle que 20 % des toxicomanes qui se piquent par intraveineuse, 35 % des homosexuels changeant régulièrement de partenaires et 60 % des hémophiles traités avec des concentrés anticoagulants présentent des symptômes du SIDA.

Le ministère insiste également sur les dangers de contamination des conjoints d'hémophiles ou d'hommes bisexuels, ainsi que sur celui que représente la prostitution de drogués. *« Le SIDA menace également des gens qui, de leur côté*, conclut le ministère, *n'ont pas de possibilités de se protéger par leur comportement. »*

Ces avertissements suffiront-ils ? Le catalogue des mesures envisagées traduit, de toute évidence, un certain scepticisme des responsables. Mais ces derniers sont obligés d'avancer avec prudence. Entre la protection de la population et l'atteinte au droit des personnes, la limite est forcément étroite. Pour ces raisons, le ministre de la santé de l'Etat de la Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Friedhem Fartmann, affirme que le rôle des autorités est un rôle d'information. Excluant toute mesure radicale, comme la fermeture des saunas ou des clubs d'homosexuels, il estime en revanche nécessaire de trouver des formules pour obliger les malades à se faire connaître. *« Jusqu'ici, nous n'avions pas pleinement conscience du risque*, a-t-il déclaré au *Spiegel*. *« Nous avons tous pensé que le SIDA était une maladie exotique, loin de nos portes. Mais les nouveaux chiffres rendus publics à Berlin et en Basse-Saxe, comme en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, ont montré que la maladie y est déjà. »* M. Fartmann est également bien placé pour savoir que l'établissement de nouvelles règles ne se heurte d'ailleurs pas seulement à des questions de liberté. La Croix-Rouge allemande s'est opposée, dans son Land, à un examen plus poussé des donneurs de sang, de peur de voir leur nombre diminuer.

L'affaire de Hambourg, où une véritable alerte générale a été déclenchée à la suite de la découverte, dans un autobus, aux heures de pointe, d'un malade atteint du SIDA, montre cependant qu'on ne pourra pas rester sans rien faire. Tout le monde en est bien conscient.

Les projets du ministère de la santé, qui n'ont jusqu'ici que peu d'écho dans la presse, n'ont suscité qu'une réaction discrète des milieux homosexuels allemands.

HENRI DE BRESSON.

Virus plus virulent

Après la mort de trois bébés qui avaient subi des transfusions de sang provenant d'un donneur homosexuel soupçonné d'être atteint de SIDA, les autorités sanitaires australiennes ont décidé de renforcer les mesures de sécurité entourant les banques de sang.

Dorénavant, les donneurs devront signer une déclaration attestant qu'ils ne sont pas atteints de SIDA. Les enfants recevront de préférence du sang prélevé sur des femmes. Ce dispositif est appliqué en France et aux Etats-Unis depuis plusieurs mois. L'Australie n'avait, jusqu'à présent, été que très peu atteinte par le virus du SIDA.

Lors d'une conférence cette semaine aux Etats-Unis, le professeur J.-C. Chermann, qui participa à l'Institut Pasteur à la découverte du premier virus (ou LAV) responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), a déclaré, d'autre part, que le virus en question devenait plus infectieux qu'auparavant. Les cultures cellulaires de l'Institut Pasteur sont de plus en plus rapidement infectées, lorsque du sang de malades ou de personnes suspectées est mis à leur contact, a dit M. Chermann.

Grâce aux tests de dépistage préparés depuis la découverte du virus responsable, on a pu noter que 65 % des homosexuels de San-Francisco montraient des signes d'exposition au virus (1 % en 1978). Il en est de même pour 85 % des toxicomanes new-yorkais, et le virus est de plus en plus souvent détecté dans la salive, ce qui laisserait à penser, selon le chercheur français, que des personnes n'appartenant pas aux groupes « à risque » (drogués et homosexuels essentiellement) pourraient être de plus en plus fréquemment contaminées.

UNE NOUVELLE FORME DE TERRORISME EN GRANDE-BRETAGNE

Le Front de libération des animaux affirme avoir empoisonné du chocolat

De notre correspondant

Londres. – On savait l'amour extraordinaire que les Britanniques ont pour les animaux, mais on ignorait que cette passion pouvait *conduire au terrorisme*. Le Front de libération des animaux a annoncé, dimanche 18 novembre, qu'il avait *« empoisonné »* avec de la mort aux rats un certain nombre de barres de chocolat *fourré* vendues *sous la marque* MARS. Il voulait ainsi protester contre les mauvais traitements infligés à des singes dans un laboratoire où l'on se livre à des expériences *sur la carie dentaire. Le fait* est d'autant plus étonnant que la Grande-Bretagne n'a pratiquement jamais connu de mouvement de revendication se laissant aller à de pareilles extrémités. *Il* existe bien un terrorisme meurtrier venu d'Irlande du Nord, mais celui-ci est considéré comme étranger, sinon international.

La SPA « comprend »

Dans les magasins de plusieurs villes d'Angleterre – Londres, Coventry, Leeds, Southampton et York – des tracts du Front ont été découverts à l'intérieur de l'emballage des friandises prétendument contaminées. Mais leur analyse s'est révélée jusqu'à présent négative. La menace est cependant prise très au sérieux. Dans des milliers de points de vente, les produits en cause ont été *immédiatement* retirés, une opération fort coûteuse puisqu'il s'en consomme près de 3 millions chaque jour en Grand-Bretagne.

Le Front n'en est pas à sa *première action d'éclat. Il avait déjà* soulevé l'émotion en révélant, l'été dernier, avoir versé du chlore dans des flacons de shampooing qui avait été testé sur des animaux.

Pour les firmes concernées par de telles actions, le préjudice est évidemment considérable. D'autre part, les militants du FLA se sont à plusieurs reprises heurtés à la police, par exemple au début de l'année lorsqu'ils ont libéré d'un centre d'élevage plusieurs centaines de visons dans la campagne. Le FLA veut être, en quelque sorte, la face révolutionnaire de la Société protectrice des animaux, qui, bien que très puissante et influente en Grande-Bretagne, n'en est pas moins réformiste... Mais une représentante de cette vénérable organisation a déclaré, dimanche 18 novembre, à la télévision qu'il ne fallait pas prendre à la légère les motivations du Front ; elle a souligné qu'elle les « comprenait », même si elle n'approuvait pas les moyens employés. Elle a ajouté qu'elle craignait que d'autres « violences » ne se produisent dans un proche avenir. Noël sera chaud, c'est la conclusion que tirent plusieurs journaux qui font leurs gros titres de cette affaire.

FRANCIS CORNU.

Montagne d'or en Haute-Savoie

De notre correspondant

Chambéry. – Ils étaient à la tête d'une modeste entreprise de décolletage, à Boëge (Haute-Savoie), mais ils disposaient à leur domicile et dans le coffre d'une banque d'Annemasse d'une *« montagne d'or »* : 220 kilos en lingots cachés ici dans un lave-vaisselle, là dans un congélateur, et même, pour plus de sécurité, à l'intérieur des pieds des lavabos de leur maison. M. Ulysse Sadier, soixante-quinze ans, et ses deux fils, Louis et Alphonse, âgés tous deux d'une cinquantaine d'années, ne vivaient nullement comme des *milliardaires ou des parvenus*. Ils n'avaient que deux passions : les chapeaux feutre et les bouteilles de bordeaux. Aujourd'hui, leur magot est évalué à 23 millions de francs.

L'origine du trésor découvert à la suite d'une dénonciation faite aux services des douanes n'a pu être justifiée par MM. Ulysse et Louis Sadier, *alors qu'une loi*, édictée pour prévenir la contrebande, précise que les propriétaires d'or situés dans un rayon de 300 kilomètres d'une frontière *doivent pouvoir justifier*, à tout moment, aux douaniers l'origine de cette marchandise.

MM. Ulysse et Louis Sadier ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis par la cour d'appel de Chambéry. Ils devront verser, en outre, plus de 18 millions de francs d'amende. Le deuxième fils, Alphonse, a été relaxé.

Les deux hommes risquent maintenant d'être sanctionnés cette fois... par le fisc, pour n'avoir pas, semble-t-il, déclaré les sommes engagées lors de l'achat des lingots.

CLAUDE FRANCILLON.

Fusillade près d'Hendaye

Un mort, un blessé

De notre correspondant

Bayonne. – Un jeune habitant de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), M. Christian Olazcuaga, vingt-deux *ans, a été tué*, dimanche 18 novembre, peu après 1 heure du matin, à Biriatou, petite commune proche d'Hendaye qui surplombe la Bidassoa. La fête battait son plein lorsque Christian et son frère Claude, vingt-cinq ans, arrivaient au village. Ils se dirigeaient vers le bal après avoir garé leur voiture, quand deux individus masqués, sortant d'un petit chemin, les ont abordés. *« Ils nous ont parlé dans une langue que nous n'avons pas comprise, braquant sur nous des armes*, nous a déclaré Claude Olazcuaga. *Nous avons cru alors à une blague. J'ai entendu une déflagration et mon frère s'est affaissé. J'ai réussi alors à désarmer l'inconnu qui me faisait face, et je me suis échappé. Dans ma course, une balle m'a atteint au mollet. »* La scène n'a eu aucun témoin.

Les fêtes ont aussitôt été suspendues ; on a retrouvé, non loin du lieu du drame, un pistolet de gros calibre, chargeur complet, appartenant sans doute à l'un des agresseurs. Il semble que ceux-ci se soient rendus à Biriatou à bord d'une Renault 6 volée la veille près de Bilbao (Pays basque espagnol), voiture qui a été découverte à l'entrée du village avec les clés sur le tableau de bord.

Cet attentat, qui n'avait pas été revendiqué lundi matin, laisse perplexes les enquêteurs et la population. Si le père des jeunes gens est un militant syndicaliste fort connu dans la région, il semble qu'ils n'avaient, eux, aucune activité politique. On avance donc l'hypothèse de la méprise qu'expliquerait l'obscurité régnant sur les lieux de la fusillade. *Méprise qui pourrait aussi* s'expliquer par le fait que les deux frères portaient des barbes comme beaucoup de réfugiés basques dans la région. A moins qu'il ne s'agisse de représailles aveugles après le meurtre, quarante-huit heures auparavant, de l'autre côté de la frontière, de Joseph Couchot, membre présumé du GAL (Groupe antiterroriste de libération) (*le Monde* daté 18-19 novembre), meurtre revendiqué, lundi 19 novembre, par l'ETA.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

ÉDUCATION

S'ÉCARTANT DE LA RÉFORME LEGRAND

M. Chevènement veut continuer à sa manière la rénovation des collèges

La rénovation des collèges, entreprise en 1983 par M. Alain Savary, après la publication du rapport Legrand, sera continuée. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a présenté à la presse, lundi 19 novembre, les objectifs et les moyens qu'il entend se donner pour généraliser le processus de modernisation, appliqué à partir de cette année scolaire à 10 % des collèges sur la base du volontariat. A la rentrée 1985, une nouvelle tranche de 15 % des établissements sera concernée, le rythme s'accélérant ensuite par l'application de la réforme à 25 % de collèges en plus chaque année, jusqu'en 1988. A cette date, en effet, le IXe Plan prévoit que la totalité des collèges devront être engagés dans la rénovation.

Le ministre reconnaît que *« le collège reste le maillon sensible du système éducatif »*, car les réformes successives qui lui ont été appliquées ne lui ont pas permis de trouver son équilibre. Sans imputer à cet échelon du système éducatif la responsabilité de tous les échecs, M. Chevènement veut en améliorer le fonctionnement afin de faire accéder le maximum d'élèves au lycée, puis au baccalauréat. Trois objectifs essentiels sont ainsi fixés : la révision du contenu des programmes, l'amélioration de la qualification des enseignants et une *« action, volontariste en amont »* à l'école élémentaire et maternelle. Au collège, la pratique d'une pédagogie différenciée permettrait à chaque élève de progresser à son rythme.

La réflexion des commissions sur les contenus d'enseignement, mises en place par M. Savary, doit aboutir pour la prochaine rentrée à la publication de nouvelles instructions concernant la lecture, les lettres, les langues vivantes et probablement les mathématiques au collège. Ces instructions se présenteront sous une forme nouvelle, composées d'un texte court et compréhensible par tous, fixant les grands objectifs, et d'annexes pédagogiques concrètes destinées aux enseignants. Le ministre souhaite en particulier que soit donnée une définition claire et précise des connaissances qu'on est *« en droit d'attendre des élèves à la fin de la classe de troisième.*

Il n'entend pas, d'autre part, penser la rénovation des collèges *« en dehors de la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel »*.

Pour *« évaluer »* les élèves à la sortie du collège, M. Chevènement a, d'autre part, décidé de rétablir l'examen *« conduisant à la délivrance d'un brevet »*.

Un plan de formation continue

La qualité de l'enseignement dispensé au collège doit être améliorée par des mesures comme l'allongement à quatre ans de la durée de formation des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) et le renforcement des centres pédagogiques régionaux (CPR) où passent certifiés et agrégés. Un plan de formation continue *« ambitieux »* prévoit la mise en place pour les professeurs en exercice d'un enseignement scientifique d'un à deux ans dispensé principalement à distance ; des stages d'un mois centrés sur l'acquisition des *« méthodes de transmission des savoirs »* sont aussi prévus. Les nécessités du financement de ce plan doivent se traduire par une légère augmentation des effectifs par classes, atténuée par la décrue démographique. Mais, estime-t-on au ministère, *« rien n'est plus important que des professeurs qualifiés »*. D'ici à 1990 cent mille enseignants pourraient profiter de ce plan dont dix mille dès l'année 1985-1986.

Le troisième objectif de la rénovation des collèges pour M. Chevènement vise à résoudre les problèmes posés par l'hétérogénéité des classes en agissant d'abord en amont (écoles préélémentaires et élémentaires) afin de donner les bases indispensables à tous les élèves entrant au collège ; ensuite en généralisant la pédagogie différenciée. Par là, le ministre entend la constitution de groupes de niveau pour les matières principales, le suivi individualisé des élèves et l'aménagement de séances d'études dirigées.

Au-delà de ces objectifs généraux, M. Chevènement met l'accent sur la nécessaire maîtrise par tous les collégiens de l'expression écrite et orale, et engage les enseignants de toutes les disciplines à se mobiliser sur ce terrain. Il insiste aussi sur le rôle des centres de documentation et d'information (CDI), *« lieux complémentaires de la classe »*, et promet de réserver plus de cent emplois (sur les neuf cents créés au budget 1985 dans les collèges) à la nomination de nouveaux documentalistes, là où il n'existe pas encore de CDI. Le développement de l'enseignement de la technologie (deux heures hebdomadaires dans tous les collèges), des disciplines sportives et artistiques, et l'usage des techniques nouvelles comme l'informatique ont leur place dans le plan du ministre, qui veut remplacer l'instruction civique par une véritable *« éducation civique »*.

Ph. Be.

Une page tournée

Le dossier brûlant des collèges, principaux révélateurs de l'échec scolaire, est à son tour repris par le nouveau ministre de l'éducation nationale. Fidèle à son style *«simple et pratique»*, M. Chevènement met en avant la refonte des programmes et l'amélioration de la formation des enseignants, objectifs déjà fixés par M. Savary sur un plan général, en les intégrant au plan de rénovation des collèges. Mais la profonde remise en cause pédagogique, qui a commencé cette année à bouleverser le «collège unique», semble devoir être freinée par les propos de M. Chevènement.

Celui-ci, s'il fait expressément référence au travail déjà accompli par son prédécesseur, se garde bien de la moindre allusion directe au rapport Legrand, qui avait pourtant largement inspiré M. Savary. Et pour cause. Des orientations définies par l'ancien ministre, il ne reste guère plus que l'idée de *«pédagogie différenciée»* et la volonté de réhabiliter les disciplines sportives et artistiques. Le tutorat fait place au *«suivi individualisé des élèves»*, notamment lors de séances d'études dirigées. La constitution d'équipes pédagogiques, indispensables pour assurer le travail interdisciplinaire et la flexibilité des groupes de niveau-matière (tout élève doit pouvoir changer de groupe en cours d'année selon sa progression) n'est plus évoquée. D'où le risque de transformer les groupes de niveau en des filières ségrégatives.

Mais le tournant le plus symbolique réside dans le refus, désormais exprimé par le ministre, de lier l'harmonisation des services horaires des enseignants à la rénovation des collèges. M. Savary avait décidé de réduire de trois heures de cours le temps de service des PEGC dans les établissements en rénovation afin de l'aligner sur celui des certifiés (dix-huit heures), les trois heures dégagées étant consacrées au travail collectif. Cette mesure coûteuse mais favorable à la concertation doit être étendue. Mais elle le sera désormais indépendamment du choix en faveur de la rénovation, et en tout cas à un rythme moins rapide que cette dernière.

En arbitrant dans ce sens, M. Chevènement ne pourra qu'indisposer les adhérents du SNI-PEGC, favorables à une accélération de la mise en œuvre de la « réforme Legrand » qui s'accompagnait d'une décharge de trois heures de cours pour les PEGC. Le ministre satisfera, en revanche, les professeurs du SNES, hostiles au « projet Legrand-Savary », notamment parce qu'il ne prévoyait aucun aménagement d'horaires pour les certifiés et les agrégés, majoritaires parmi leurs adhérents.

Ce choix tend à confirmer que M. Chevènement veut tourner définitivement la page de la réforme Legrand en continuant la rénovation des collèges à sa manière.

PHILIPPE BERNARD.

L'ORIENTATION SCOLAIRE DES FILLES

Métiers unisexes

L'inégalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle prend racine à l'école et s'aggrave avec l'orientation : partant de ce constat, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme a présenté au conseil des ministres du 7 novembre, une série de mesures s'adressant aux personnels de l'éducation nationale, au jeunes filles et à leurs parents, aux établissements scolaires et aux académies. Ces mesures devront, d'une part, permettre de lutter contre les préjugés sexistes, et d'autres part, donner aux jeunes filles la possibilité de se réorienter lors de leur scolarité.

Pour ce qui concerne les personnels de l'éducation nationale, le conseil des ministres a décidé de porter à une dizaine d'heures – lors de la formation initiale – l'enseignement sur *« l'analyse des préjugés liés au sexe »*. D'autre part, il a donné son accord pour l'organisation dans les académies, de stages de formation continue d'une durée de deux jours sur *« la diversification de l'orientation »*. L'intention est de former au moins un enseignant et un administratif par établissement scolaire. Aucun délai n'est cependant mentionné. Le gouvernement souhaite enfin augmenter le nombre de postes d'études féministes. Il en existe actuellement quatre à Rennes (en droit social) à Nantes (en sciences politiques) à Paris-VII (en sociologie) à Toulouse (en histoire du monde contemporain).

L'action prévue en direction des jeunes filles et de leurs parents vise certains stéréotypes selon lesquels il y aurait des métiers qui ne sont pas faits pour les femmes. Des publicités dans la presse régionale, des spots à la radio ou à la télévision ont déjà fait leur apparition au début de 1984. Cette campagne, « Les métiers n'ont pas de sexe », menée par le ministère va être relayée et soutenue par les organismes chargés de l'information et de l'orientation comme l'ONISEP (Office national d'information sur les trois enseignements et les professions) et le CNDP (Centre national de documentation pédagogique).

Mme Roudy souligne qu'elle souhaite *« favoriser l'accès des jeunes aux formations à dominante masculine dans une proportion minimalede trente pour cent »*... Une formulation qui appelle des commentaires et suscite des questions. En effet, l'objectif de « la » ministre est de mieux adapter la formation des jeunes filles au marché du travail.

Mais si élargir les champs de la formation des femmes entraîne une ouverture de l'éventail des professions, des emplois, il reste encore à s'assurer que ces nouvelles possibilités ne touchent pas des secteurs sans débouchés.

Pour les jeunes filles déjà orientées dans des filières « cul-de-sac » et pour celles engagées dans des sections pour lesquelles elles ne se sentent pas une vocation particulière, le conseil des ministres propose des « classes passerelles ». Ces dernières permettront le passage progressif des formations à dominante littéraire, ou préparant à des professions du secteur tertiaire, vers les secteurs scientifiques et techniques. Parfois, une « mise à niveau » sera nécessaire, et le gouvernement (sans toutefois préciser comment il compte s'y prendre et dans quel genre d'établissements cela s'appliquera) envisage de mettre sur pied ce que l'on peut appeler des cours de rattrapage d'adaptation.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

EN BREF

Les « enterrements Leclerc » interdits à Bordeaux

Le tribunal de grande instance de Bordeaux a interdit au représentant local de M. Michel Leclerc de procéder à des enterrements et l'a condamné à une amende de 3 000 francs par infraction. Le premier convoi Leclerc avait été organisé à Bordeaux le 25 juillet dernier et, depuis, les services municipaux, qui ont le monopole des inhumations, ont fait constater par huissier 137 autres enterrements. Le représentant de M. Michel Leclerc a décidé de faire appel et, en attendant, de continuer ses activités funéraires.

DEUX SATELLITES AUX ENCHÈRES

Les deux satellites Palapa-B2 et Westar-6, ramenés sur la Terre vendredi 16 novembre par la navette spatiale américaine Discovery, vont probablement être vendus aux enchères. Les assureurs de ces satellites, menés par le cabinet Merritt Syndicates Ltd de Londres, qui en sont maintenant propriétaires, ont déclaré avoir reçu des offres d'achat, entre 30 et 40 millions de dollars pour Palapa et entre 25 et 30 millions de dollars pour Westar. Avant cette vente, les satellites devront être révisés : une première inspection a montré que quelques cellules solaires ont été endommagées lors de la récupération.

Les assureurs avaient payé au total 180 millions de dollars aux propriétaires des satellites, mais cette somme couvrait en grande partie la perte de recettes due à leur non-fonctionnement.

Suicide d'un policier inculpé après une bavure

L'un des quatre gardiens de la paix inculpés après l'intervention policière meurtrière de la rue Rossini, en septembre 1982, à Paris (*le Monde* daté 11-12 septembre 1982) s'est donné la mort dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 novembre : M. Raymond Stamens, âgé de trente-six ans, s'est tiré, à son domicile, une balle de calibre 9 mm dans la tête. Comme ses trois collègues – qui, en 1982, appartenaient à une unité spécialisée de nuit, – il n'avait pas été sanctionné par l'administration, mais muté dans un bureau – le Bureau de gestion et d'organisation (BGO) de la préfecture de police.

L'affaire de la rue Rossini, où une jeune fille, Céline Carré, avait été tuée et deux jeunes gens grièvement blessés, avait provoqué une mise en cause des unités spécialisées. Circulant à bord d'un véhicule volé, les jeunes gens n'avaient pas respecté un feu rouge. L'instruction pour *« coups et blessures volontaires par agent de la force publique »* est toujours en cours.

Un cyclone fait environ trois cents victimes en Inde

Le cyclone qui s'est abattu, la semaine dernière, sur le sud de l'Inde, a provoqué la mort de deux cent quarante-trois personnes dans l'Etat d'Andhra-Pradesh (au sud-est du pays) et de cinquante-quatre personnes dans l'Etat voisin du Tamil-Nadu, indiquait, lundi 19 novembre, une radio indienne.

L'Archevêque de Paris met en garde contre la « vindicte » populaire et le « racisme »

Dans son message d'accueil, lors de la messe célébrée le 16 novembre à Paris pour le mouvement Aide à l'Eglise en détresse, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a commenté plusieurs faits divers tragiques récents.

Faisant allusion à *« cette succession de crimes abominables »*, Mgr Lustiger a déclaré avoir *« prié pour les victimes et leurs familles »* ainsi que pour les auteurs des crimes, avant d'affirmer : *« Il n'est jamais permis de désigner à la vindicte le prévenu, qui a droit à la protection de la loi, quelles que soient les charges qui pèsent contre lui. »*

Parlant ensuite des immigrés, le cardinal a dit : *« Français de nationalité ou étrangers qui travaillent chez nous, tous se doivent les uns aux autres le même respect. Toute atteinte portée par le racisme ou le ressentiment de classe à la dignité et à la vie de l'un d'entre eux est une blessure à l'image du Créateur que chacun porte en soi. C'est un péché. »*

هكذا من الأصل

(Publicité)

POUR LA MAISON DES CHOMEURS

LETTRES

De M. F., Rouen (76000) :

« Avec le chômage, on perd tous ses amis. On vous téléphone pendant huit jours. Et après, on vous oublie. »

De M. P.C., Clermont-Ferrand (63100) :

« Je suis âgé de vingt-quatre ans. Je suis sans aucune ressource. Je ne touche pas d'allocation de chômage. Je coucherais dehors et serais réduit à la mendicité si mes parents ne se saignaient pas aux quatre veines pour m'offrir un gîte et me nourrir. Mais je ne peux plus supporter cette situation. »

De M.G., Toulouse :

« Mon fils a sept ans... J'en ai cinquante et un. Nous avons pour vivre des allocations familiales de 1 334 F. Mon loyer est de 1 170 F. Il me reste donc pour vivre 164 F pour le mois.

Vais-je devoir donner mon enfant, comme certaines mères latino-américaines ou asiatiques, pour qu'il ne meure pas de faim ? »

De M.B., La Courneuve (93120) :

« Le mal des chômeurs, c'est l'enfermement et la solitude... C'est ne plus pouvoir sortir de chez soi parce qu'on a honte, honte de ne pas aller travailler... peur de passer pour un fainéant et du « qu'en-dira-t-on ? ». Honte d'être là, à ne rien faire, à profiter de la société, incapable de faire vivre sa femme et ses gosses. On évitera d'en parler devant les enfants, il ne faut pas les angoisser. Les mois passent, la crispation et l'oppression vous saisissent, la tête serrée comme dans un étau, le corps lourd comme une chape de plomb sur les épaules. Le chômeur va mal, il est un homme seul et sans avenir. »

De A.C., Roubaix (59100) :

« J'ai trente-neuf ans, je suis au chômage depuis le 1er janvier 1983. Je ne suis plus indemnisé et je ne perçois maintenant que l'aide départementale qui s'élève à 377 F par mois. Ce qui me fait environ 12,50 F par jour pour vivre. Inutile de vous dire que je ne peux plus payer mon loyer qui est de 500 F par mois. Je suis seul et je ne sais quoi faire. »

D'un militant syndicaliste devenu chômeur :

« Ayant été licencié dans le cadre d'un licenciement collectif économique depuis un an, je fais l'expérience la plus douloureuse pour un militant syndicaliste : vivre dans la solitude avec le sentiment d'être devenu un homme inutile. C'est dur après avoir milité pendant plus de quinze ans dans ma section syndicale. Du jour au lendemain, et malgré mes tentatives pour maintenir le contact à tous les niveaux, je me suis trouvé exclu de fait du monde syndical.

Et c'est justement au moment où j'espérais être entouré d'attentions que le tissu de mes relations « fraternelles » s'est désagrégé ! Après une année de vaines recherches d'emploi, de plus en plus ignoré, évité comme un malade contagieux, comment ne pas être écœuré et ne pas remettre en question les valeurs pour lesquelles je me suis battu ?

Camarades, pourquoi votre esprit de solidarité s'arrête-t-il aux portes étroites de votre entreprise ? »

De M. P.F., Carhaix (29270)

« Si les choses continuent comme actuellement, un jour viendra où le travail sera considéré comme un bien plus précieux que sa propre existence. Celui qui aura la chance d'avoir un emploi devra le dissimuler comme une richesse inavouable, devra raser les murs, surveillant continuellement les abords et épiant le chômeur tapi dans l'ombre, prêt à lui sauter dessus pour lui ravir sa place... »

De M. J.V., Marcq-en-Barœul :

Avec le soutien des médias et des syndicats, nous voyons les cadres, les fonctionnaires, les membres des professions libérales et bien d'autres, revendiquer pour la progression de leur niveau de vie, ou tout au moins en garder le maintien. Mais qui se préoccupe de celui des chômeurs ? Qu'en est-il de leur pouvoir d'achat qui chute du jour au lendemain et s'amenuise au fil des mois ?

Ils sont seuls pour se défendre : les syndicats s'en désintéressent trop souvent, les ANPE manquent d'offres d'emploi, les ASSEDIC, froides, informatisées, inaccessibles, représentent pour eux l'administration avec un grand A. S'ils ne sont pas épaulés par leur famille ou des amis compréhensifs, ou s'ils n'ont pas la force morale d'affronter le négatif de leur situation, ils sont voués au désespoir.

UN APPEL DE MAURICE PAGAT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT DES CHOMEURS

Grâce au soutien du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs, notre association syndicale a pu louer et aménager un petit immeuble situé au 9, rue de la Fontaine-au-Roi, dans le 11e arrondissement de Paris.

Cet immeuble abrite les services de la première Maison des chômeurs créée en France. Cette maison entend réaliser, pour et **avec les chômeurs**, les actions de défense, de soutien moral et d'entraide qui ne sont toujours pas assurées, comme il conviendrait, par les organismes existants.

Tout le monde parle actuellement des « nouveaux pauvres », les récupère et les utilise. Mais on analyse toujours aussi mal l'ampleur et la nature d'un phénomène qui fait brutalement basculer plusieurs centaines de milliers de travailleurs privés d'emploi dans la précarité ou l'exclusion sociale.

Les chômeurs en « fin de droits » ne sont pas des clochards ni des cas sociaux traditionnels que les organismes charitables pourraient prendre en charge. Nous n'assistons pas à une résurgence passagère de la pauvreté. Mais, avec la précarisation des emplois, le chômage massif et de longue durée, nous sommes en présence d'**un phénomène nouveau qui disloque le monde du travail et tend à créer une nouvelle classe de marginalisés et d'exclus.**

Cette décomposition des structures de l'emploi, cette désagrégation du tissu social et cette faillite de notre système de protection sont des réalités tellement dérangeantes, tellement inattendues, tellement lourdes de conséquences que l'on se refuse encore à les prendre réellement en compte. Et c'est ce qui explique en grande partie l'inadaptation des solutions proposées.

Aujourd'hui, un million de chômeurs ne perçoivent aucune allocation et plus de 350 000 reçoivent l'allocation dérisoire de 41 F par jour. C'est parmi ces chômeurs mal ou non indemnisés que se recrute la majorité des « nouveaux pauvres ».

Tandis que triomphent toujours les corporatismes et les égoïsmes, un nombre grandissant de chômeurs connaît misère, solitude et désespoir. Le Syndicat des chômeurs est convaincu que ***l'intervention collective des chômeurs*** *est indispensable pour remettre de l'ordre et de l'équité dans* notre système d'indemnisation et obtenir un partage plus juste des emplois et des revenus. Aujourd'hui, ce sont toujours les autres, c'est-à-dire ceux qui ont la chance d'avoir un emploi, qui parlent et décident pour ceux qui en sont privés. Ainsi les chômeurs sont-ils mis sous tutelle et deviennent-ils de véritables *parias au mépris des règles démocratiques les plus élémentaires.* ***Une somme considérable d'énergie, de capacités et de créativité est totalement stérilisée.***

Pour faire reculer le chômage et la misère, le Syndicat des chômeurs veut susciter une véritable mobilisation de tous les travailleurs privés d'emploi et créer dans toute la France des réseaux de solidarité et d'innovation.

Les Maisons que nous mettons en place aident concrètement les chômeurs à retrouver un emploi en mettant à leur disposition un certain nombre de services et de moyens techniques. Un service spécialisé permet de soutenir les projets des chômeurs désireux de créer eux-mêmes leur emploi, notamment dans le domaine de l'économie sociale. Enfin, un service de restauration fonctionne.

Les médias ont multiplié, ces temps derniers, les enquêtes sur la situation dramatique des chômeurs mal ou non indemnisés. Les témoignages publiés dans cette page permettent de constater que des *dizaines de milliers de chômeurs manquent en effet du strict nécessaire. L'hiver dernier,* on a pu voir à Paris et dans certaines grandes villes de province des chômeurs en grand nombre, et notamment des jeunes, venir aux soupes populaires organisées par l'Armée du salut et les Compagnons d'Emmaüs. Dans un pays aussi riche que le nôtre — chaque soir, les restaurants de luxe sont remplis de convives qui *dépensent, pour un seul repas, ce que l'on donne à un chômeur arrivé en fin de droits pour vivre pendant* un mois, — **il n'est pas convenable que des hommes et des femmes privés de travail en soient réduits, pour survivre, à des formes d'assistance aussi humiliantes qui rappellent les heures les plus sombres de notre vie sociale.**

C'est pourquoi la Maison des chômeurs offre, dans une ambiance fraternelle, des repas à des prix très réduits, et, dans certains cas, **gratuits**. Afin de soutenir le moral des chômeurs, qui, on ne le soulignera jamais assez, connaissent trop souvent **isolement, rejet et désespérance**, elle organise aussi, en collaboration avec des travailleurs solidaires, des activités de détente dans le domaine culturel et artistique.

Pour financer l'ensemble de ces activités, et créer très vite de nouvelles maisons en province, nous avons besoin de la **collaboration active** et du **soutien matériel d'un grand nombre de personnes.** *C'est pourquoi nous prions tous ceux qui souhaitent manifester concrètement leur solidarité avec les* travailleurs privés d'emploi de se considérer comme personnellement concernés par notre appel et de le diffuser auprès de leurs amis, dans leurs entreprises, syndicats, mouvements, associations et communautés.

A l'avance, et au nom de nos camarades chômeurs, nous vous remercions.

MAURICE PAGAT.

ASSOCIATION SYNDICALE DES CHOMEURS, 117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy. Tél. 737-74-76. C.C.P. 186284N, Paris.

LA MAISON DES CHOMEURS, 9, rue de La Fontaine-au-Roi, 75011 Paris. Tél. 806-88-05.

TÉMOIGNAGES

D'un membre du Bureau d'aide sociale du Mans :

« Il y a un an, un jeune couple nous a appelé au secours pour une note d'électricité. Nous n'avons plus entendu parler de lui jusqu'à cet hiver dernier. Cette fois, nous avons refusé de lui venir en aide, soupçonnant que le travail au noir avait été sa source de revenus pendant ce temps. Une lettre poignante de la femme nous a expliqué qu'ils avaient tout vendu pour subsister chez eux. En allant lui rendre visite, nous avons trouvé les enfants se réchauffant devant un verre d'eau chaude. Pour le dîner, ils n'avaient qu'une soupe et du pain trempé. »

De M. J.-L. D., Saint-Dié (88100) :

« Je suis aumônier J.O.C., et c'est bien vrai que les chômeurs sont une population marginalisée. En plus, un certain nombre n'ont plus rien, pas un sou, et certains à la rue. C'est l'abandon complet.

» En réponse à cela, il faut en premier la lutte des organisations : organisations de chômeurs, organisations de travailleurs solidaires et prêts à prendre des risques pour faire avancer la réduction du temps de travail, l'embauche des chômeurs. Il y a la responsabilité de tous. Les uns crèvent de la bonne conscience des autres, et ça ne peut plus durer. »

D'un agent d'accueil à l'Assedic :

« Le chômage est une vraie catastrophe pour bon nombre de gens. Je vois tous les jours des gens désemparés, malades nerveusement et physiquement par le chômage. Il y a de plus en plus de gens qui ont des difficultés financières du fait des restrictions des indemnisations. J'ai vu un homme de trente-cinq ans qui a été voler pour donner à manger à ses enfants. Il touche 1 000 F par mois, il a trois enfants et sa femme n'a pas d'emploi. Une mère célibataire s'est fait coincer dans une grande surface à « piquer » pour nourrir son enfant. Elle n'avait plus un sou et attendait son chômage. »

Maladie et chômage

« On a remarqué qu'un nombre de plus en plus grand de malades étaient chômeurs. Par exemple, voici les pourcentages de malades chômeurs à l'hôpital psychiatrique de Sainte-Gemmes (Maine-et-Loire) sur un secteur (Angers-Sud, Trélazé, Thouarcé, Chalonnes) : 1979 : 6,79 % ; 1980 : 7,49 % ; 1981 : 9,42 % ; 1982 : 19,40 % ; 1983 : 19,65 % ; 1984 : 17,84 % (en avril !)

(Extrait d'une note d'information rédigée par le personnel de l'hôpital.)

De Mme T.B., fonctionnaire, Paris (5e) :

« Je n'ai pas participé à la grève des fonctionnaires. Car, si je suis d'accord pour demander une augmentation des bas salaires de la fonction publique, je n'accepte pas les stratégies syndicales qui demandent une augmentation pour tous, y compris pour les plus privilégiés. J'ai donc décidé, pour être fidèle aux exigences de la solidarité ouvrière, de faire parvenir au Syndicat des chômeurs une somme équivalant à une journée de travail, soit 490 F.

Des militants CFDT du Maine-et-Loire :

« Cette détresse plus ou moins cachée, ce découragement, cette absence de projets, cette détérioration des relations familiales, ces budgets squelettiques d'un nombre croissant de chômeurs qui ne mangent pas à leur faim, cette quête permanente et humiliante de secours, ce rejet de la société, tout cela dit par tous ceux qui le vivent avec pudeur, détresse, résignation ou révolté ça vous donne un coup à l'estomac (...).

» Cette réalité est si dure et angoissante que, à notre congrès d'union départementale, un militant CFDT de l'ASSEDIC, qui, dans le cadre de son travail, voit chaque jour cette face cachée du chômage, nous interpellait en nous demandant de réfléchir si syndicalement nous ne devions pas revendiquer la mise en place de soupes populaires dans chaque ville, ou la mise en place de fonds substantiels pour l'aide aux chômeurs (...) à moins de laisser s'installer et grandir la misère à côté de nous sans réagir. »

De Mme C.L., Rennes (35100) :

« Mon mari, qui est secrétaire général d'une société, gagne exactement 13 884 F net par mois. Il estime qu'il est un privilégié par rapport aux chômeurs. Considérant qu'il n'avait pas le droit en conscience de gagner plus, il a volontairement bloqué son propre salaire depuis cinq ans.

» J'espère que ce témoignage pourra aider d'autres personnes à se poser aussi quelques questions et à y répondre. »

Aidez-nous à équiper les maisons des chômeurs

Pour équiper dans de bonnes conditions les maisons des chômeurs, nous avons plus particulièrement besoin du matériel suivant :

– Machines à écrire en état de marche ;
– Photocopieurs fonctionnant avec du papier non traité ;
– Duplicateurs et graveurs pour stencils ;
– Fournitures de bureau ;
– Matériel de cuisine pour collectivité ;
– Livres et revues pour les bibliothèques.

Ces dons peuvent être directement *apportés*, pour la région parisienne, au 9, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris (11e).

SERVICE SOS EMPLOI - CHOMAGE

Pour la région parisienne, un service SOS Emploi - Chômage a été mis en place à la Maison des chômeurs afin de permettre à tous les employeurs de faire connaître directement leurs offres d'emploi et aux chômeurs d'en prendre *immédiatement* connaissance.

Nous invitons donc **les chefs d'entreprise ou du personnel à nous communiquer par lettre ou par téléphone leurs emplois disponibles.**

Tél. 806-88-05, 737-74-76 et 806-14-57

Prière de remplir et de retourner ce bulletin à notre secrétariat

NOM : ....

PRÉNOM : ....

AGE : ....

ADRESSE : ....

VILLE : ....

PROFESSION : ....

TÉL : ....

Je peux apporter à la Maison des chômeurs une collaboration dans les domaines suivants :

Je peux aider à la création d'une maison des chômeurs dans mon quartier ou dans ma commune : OUI - NON

Je verse la somme de :
.... F
au C.C.P. 186284N, Paris, Association syndicale des chômeurs, 117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy.

PARTAGE

BULLETIN D'INFORMATION SUR LE CHOMAGE ET L'EMPLOI

L'Association syndicale des chômeurs publie chaque mois un bulletin qui :

- **Fait le point sur toutes les questions relatives au chômage et à l'emploi, notamment en utilisant et en rendant accessibles à tous les travaux des spécialistes.**
- **Présente les positions et propositions de notre association qui lutte pour un partage plus juste des emplois et des revenus.**
- **Donne aux chômeurs des informations et des conseils pratiques.**
- ***Publie des témoignages*** **sur le vécu du chômage et rend compte des initiatives favorisant la création d'emplois au profit des chômeurs.**

Abonnement ordinaire : 75 F.

Abonnement de soutien : à partir de 125 F.

C.C.P. 186284N, Paris, Association syndicale des chômeurs, 117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour le fonctionnement de la Maison des chômeurs de Paris et de celles qui sont en voie de création en province, nous avons besoin de l'aide bénévole de tous ceux qui disposent d'un peu de temps libre et qui ont des compétences dans les domaines suivants :

- Formation et reclassement professionnel ;
- Droit du travail et plus particulièrement législation relative à l'indemnisation du chômage ;
- Ecoute psychologique et soutien moral ;
- Aide technique et juridique aux chômeurs créateurs d'emplois ;
- Animation culturelle et artistique ;
- Information et communication, etc.

Nous demandons donc aux juristes, aux avocats, aux travailleurs sociaux, aux médecins, aux spécialistes des problèmes de gestion des entreprises, aux journalistes, aux universitaires, aux militants syndicalistes, aux artistes, etc., qui souhaitent nous aider, de se mettre en rapport, par lettre ou par téléphone, avec notre secrétariat.

Nous vous remercions de bien vouloir le faire le plus rapidement possible.

Le Monde

sports

TENNIS

Le nouveau départ de Yannick Noah

Anvers. — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a de nouveau gagné le tournoi d'Anvers. S'il réédite sa victoire lors d'une des deux éditions de ce dernier, il deviendra propriétaire de la raquette en or sertie de diamants, évaluée à 800 000 dollars, qu'il a brandie pour la deuxième fois, dimanche 18 novembre, après sa victoire sur le Suédois Anders Jarryd (6-2, 6-1, 6-2), succès facile acquis en 1 heure 40 minutes, qui lui a déjà rapporté 200 000 dollars.

Cent douze mille spectateurs ont suivi, pendant une semaine, ce tournoi sur invitation – soit la plus large audience à ce jour pour une compétition de tennis en salle – en dépit de la défection de vedettes comme le numéro un mondial John McEnroe. Dénommée championnat d'Europe des champions (ECC), cette épreuve, dont le budget total est de l'ordre de 3 millions de dollars, ne peut plus être considérée comme une simple exhibition, compte tenu du niveau des matches qui sont disputés et de l'organisation qui est mise en œuvre.

Financé par un groupe de diamantaires anversois pour relancer leur cité, et dirigé par l'ancien champion français Pierre Darmon pour le compte de la société de management sportif Proserv, ce tournoi voudrait prendre rang désormais dans le circuit officiel, comme véritable tournoi des maîtres européens. C'est dans ce cadre que le numéro un français, Yannick Noah, a fait un timide galop d'essai face à l'indien Ramesh Krishnan, avant de faire sa rentrée officielle.

De notre envoyé spécial

Yannick Noah doit faire sa rentrée officielle au tournoi de Toulouse, du 19 au 26 novembre, après une exhibition, le 27 octobre à Amsterdam contre le Suédois Sundstrom et un tour contre l'indien Krishnan à Anvers.

Il n'a plus disputé d'épreuves du Grand Prix depuis son abandon au Queen's le 12 juin dernier. Encore classé quatrième mondial après la perte de son titre à Roland-Garros, il n'occupe plus que le douzième rang sur l'ordinateur de l'Association des tennismen professionnels.

Le numéro un français peut-il revenir dans le peloton de tête des meilleurs mondiaux après avoir passé cinq mois à soigner une pubalgie ? Pour tout autre champion, la réponse serait donnée en fonction de critères objectifs. Une aussi longue interruption n'est jamais bonne. De surcroît, Noah a un tennis spectaculaire qu'il peut jouer seulement en pleine possession de ses moyens. Il doit encore travailler pour retrouver son meilleur niveau, mais il en a la capacité.

Toutefois, Noah n'est pas un champion tout à fait comme les autres. Depuis sa victoire aux internationaux de France, depuis plus encore sa fameuse conférence de « stress », il y a bientôt un an maintenant, l'homme suscite les passions. Tout ce qui le touche devient sujet à polémique. Son état physique par exemple.

Quinze médecins

Cinq mois pour venir à bout d'une inflammation des muscles pubiens, n'est-ce pas trop long ? *« J'ai vu à peu près quinze médecins, suivi dix-sept traitements »*, affirme Noah (1), en précisant : *« Il y a eu à peu près soixante-quinze lettres chez Proserv* (son agent) *de médecins qui proposaient des traitements miracles »*. Le médecin de la Fédération française de tennis, le docteur Jean-Pierre Cousteau, qui lui avait conseillé de ne pas jouer à Rome après une première alerte à Hambourg, et qui lui avait ordonné un traitement avant son départ pour les Etats-Unis, n'est pas satisfait : *« Ce qui m'a énervé dans cette histoire, c'est d'abord que Yannick est allé voir trop de médecins. Il est dommage qu'un athlète aille voir dix ou quinze personnes différentes pour un même bobo (2). »*

Finalement c'est un spécialiste de Chicago qui soigne des footballeurs professionnels américains qui a trouvé la solution : *« Il m'a donné un programme de musculation et, en trois jours, c'était fini »*, assure Noah (1), dont la reprise avait été repoussée depuis le début août.

Est-il prêt pour autant ? *« J'ai envie de jouer »*, affirme le champion, qui n'a plus gagné un tournoi en simple depuis Roland-Garros en 1983. Mais pas n'importe où. Désigné pour aller disputer le tournoi de Johannesburg en Afrique du Sud, il renonce. On a fait pression sur lui. *« Coups de téléphone d'Afrique, des ministères, d'un peu partout, d'Arthur Ashe »*, de son père aussi. *« Enfin, je me suis dit que cela ne valait pas le coup (1). »*

En remplacement, il peut s'aligner à Toulouse. Mais il n'enchaîne pas ensuite avec le circuit australien qui lui aurait sûrement permis de préserver sa sélection pour le tournoi des maîtres de New-York. Sa jeune femme est enceinte de six mois. Il ne veut pas la quitter, et il ne veut pas lui imposer un long voyage. *« La priorité, c'est la famille, après le travail (1). »*

Cette réaction déclenche la colère du rédacteur en chef de *Tennis de France*, Alain Deflassieux : *« S'il ne joue pas lorsqu'il est blessé, s'il ne joue pas quand sa femme est enceinte, il ne jouera pas non plus après l'accouchement, ni au moment du baptême, ni quand le bébé aura sa première dent. Que lui restera-t-il alors ? Quelques exhibitions, quelques tournois qui l'arrangent ? Et finalement (...) on est en droit de se demander si Yannick a encore l'ambition et la pêche de quelqu'un qui veut jouer les premiers rôles sur la scène du tennis professionnel. »*

Tout casser

Alors, fini Noah ? Le vide serait immense pour le tennis : *« Le public aime les joueurs qui ont une technique inimitable et des armes inaccessibles. Noah est de ceux-là »*, note l'ancien numéro un Patrice Dominguez, qui attend avec impatience son retour : *« C'est vital pour le tennis français mondial (2). »* Pour les affaires du tennis également : *« Les gens qui ont mis de l'argent sur mon nom se demandent quand je vais recommencer. C'est normal »*, reconnaît lui-même Noah, qui précise : *« Je ferai mon maximum. »* Son entraîneur, confident et ami, Patrice Hagelauer, confirme : *« En ce moment, il a envie de tout casser... Je ne l'ai jamais vu aussi déterminé, aussi professionnel (1). »*

En l'espace d'un an, Noah a manifestement beaucoup changé, évolué. Dans sa mise, il a abandonné le look rasta pour une tenue bon chic bon genre, cheveux courts et blazer-cravate. Dans son moral : son mariage a modifié son regard sur les choses et les êtres qui l'environnent. S'il se sent en harmonie avec lui-même, il a encore incontestablement un bel avenir devant lui. Mais il doit le prouver sur le court.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *Tennis Magazine* nº 105, décembre 1984.
(2) *Tennis de France* nº 380, décembre 1984.

CYCLISME

LES SIX JOURS DE PARIS

Vallet-Frank à l'attaque

A vingt-quatre heures de l'arrivée des deuxièmes Six Jours de Paris-Bercy, la lutte pour la victoire reste très serrée entre Frank-Vallet, Moser-Pijnen et Clark-Wiggins, les trois meilleures équipes en piste auxquelles Freuler-Gisiger et Tourné-De Wilde donnent une bonne réplique, tandis que Fignon-Mottet occupent la septième place à cinq tours. Frank-Vallet ont pris la tête avec un tour d'avance, dimanche 18 novembre, au cours d'une chasse très vigoureuse.

Frank s'est également montré le plus rapide dans les sprints avec Wiggins et Dill Bundi, battant notammment le record du tour à 64,64 km/heure de moyenne.

Train bleu... ou TGV-omnibus ?

Le « Train bleu ». Voilà une expression qui avait presque disparu du vocabulaire cycliste et qui redevient d'actualité avec les Six Jours renaissants. Elle désigne l'élite, pour ne pas dire la mafia des six-daymen professionnels qui font la loi, d'octobre à mars, sur les pistes européennes. On devrait peut-être la moderniser. Le Train bleu, aujourd'hui, pourrait s'appeler le TGV. A moins que ce TGV ne soit qu'un omnibus.

Les Six Jours du passé ont fait place — nuance — à six soirées de cyclisme. L'impitoyable compétition d'endurance qui nous vint des Etats-Unis à la fin du siècle dernier (d'où le nom de course à l'américaine) s'est transformés en une série d'intermèdes cyclistes. L'épreuve par étapes qui se déroule entre 15 heures et minuit n'a, évidemment, plus aucun rapport avec les marathons de l'antique Vel' d'Hiv'. Signe des temps : les « chasses », qui se prolongeaient parfois jusqu'à l'aube, sont aujourd'hui programmées. Elles ont lieu à heures fixes et ne dépassent pas les soixante minutes. Même la technique des relais a changé. Les *six-daymen* modernes ont abandonné la poussette classique qui représentait toute une science pour le relais à la volée, plus dangereux, moins efficace et aussi... moins fatigant.

Autrefois, les concurrents vivaient en vase clos pendant cent quarante-quatre heures. Ils n'étaient autorisés à quitter l'enceinte du vélodrome sous aucun prétexte. Cette fois, une dérogation, exceptionnelle il est vrai, leur a permis de s'absenter pour assister à l'assemblée générale de l'UNCP (Union nationale des coureurs professionnels), qui avait pour théâtre un autre vélodrome, la piste municipale de Vincennes. Laurent Fignon en a rapporté un titre de président, qui ne lui confère pas le moindre privilège dans la course et ne suffit pas, en l'occurrence, à lui ouvrir systématiquement les portes du Train bleu.

Si les Six Jours ne sont plus ce qu'ils étaient, le fameux Train bleu, lui, demeure fidèle à sa légende, en regroupant les meilleurs spécialistes de la piste, qui se retrouvent, chaque hiver, dans une quinzaine d'épreuves, de Berlin à Grenoble et de Paris à Milan : ils entendent rester les patrons de leur spécialité, d'où une coalition inévitable dans le cadre d'un sport-spectacle assorti de primes importantes.

Pour appartenir au Train bleu, il faut avoir fait ses preuves et bénéficier d'une notoriété confirmée. Les conditions de cette adhésion constituent au demeurant un gage de qualité. Connaissant ces arrangements entre gens du métier, on peut évidemment s'interroger sur la sincérité des résultats, mais, en définitive, la victoire récompense toujours le talent,et la règle n'est jamais démentie, car il s'agit d'un exercice difficile, réservé à des artistes du vélo.

Erreur d'aiguillage

Un coureur de valeur moyenne, disposant d'une technique rudimentaire, n'aurait pas la moindre chance de tirer son épingle du jeu. Ce genre d'épreuve exige, en effet de solides dispositions, en particulier une vélocité, une souplesse et un coup d'oeil qui sont les atouts primordiaux du champion cycliste. La rapidité des chasses en apporte la démonstration, et les records du tour (plus de 64 km/heure, par le Suisse Dill-Bundi) ne sont pas à la portée du premier venu. De toute évidence, un authentique *six-dayman* possède les atouts maîtres pour devenir, le cas échéant, un grand routier. L'inverse n'est pas forcément vrai.

Le Train bleu a déjà déraillé, mais l'événement est rarissime. L'ancien vainqueur du Tour de France Roger Lapébie, qui est venu spécialement de Bordeaux pour passer une soirée à Bercy, nous a expliqué comment, avec l'aide de Maurice Archambaud, il avait piégé les favoris pour gagner les Six Jours de Paris en 1935 : *« Nous avons attaqué à l'heure de la trêve, en fin d'après-midi, et imposé aux pistards une bataille qui s'est terminée avec le coup de pistolet final. Notre supériorité résidait dans notre résistance de routier et dans notre volonté de vaincre. Guerra-Olmo, deuxièmes, ont fini à trois tours... »*

Une telle offensive ne serait plus convenable de nos jours. La formule de la course fractionnée n'autorise plus les grandes manœuvres aux développements imprévisibles, et Fignon-Mottet, qui se sont fort bien coMportés en dépit de leur inexpérience relative, n'ont pas les moyens de renouveler l'exploit réalisé, il y a près d'un demi-siècle, par Lapébie-Archambaud.

Le classement des Six Jours, ce lundi 19 novembre, sera sans doute conforme aux intérêts du Train bleu, dont le Néerlandais René Pijnen est l'un des chefs de file les plus influents. Ce vieux renard des pistes totalise soixante-trois victoires dans les Six Jours, soit vingt-trois de plus que l'incomparable Van Steenbergen. Seuls, Patrick Sercu et Peter Post ont fait mieux que lui. Associé au recorman de l'heure Francesco Moser, il tentera vraisemblablement d'obtenir le succès que l'Italien avait raté, au mois de février, dans ce même Palais des sports de Bercy, alors qu'il avait pour partenaire l'Allemand Dietrich Thurau. Il fut malheureusement victime du contentieux opposant son équipier occasionnel au Danois Frank depuis les Six Jours de Copenhague, et la première place revint à... Frank-Vallet.

La dernière soirée de Bercy sera placée sous le signe des règlements de comptes. Le public n'aura pas à s'en plaindre.

JACQUES AUGENDRE.

AUTOMOBILISME

Le rallye de Monte-Carlo pourrait être remplacé

Mettre sur pied, d'ici au 26 janvier 1985, un rallye de type Monte-Carlo avec des épreuves spéciales et selon des itinéraires aussi spectaculaires que ceux de la célèbre épreuve hivernale : tel est le projet que nourrit M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale de sport automobile, après avoir voulu, semble-t-il, pratiquer la politique de la terre brûlée avec les organisateurs monégasques.

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, M. Alain Calmat, qui doit réunir, mardi 20 novembre, des représentants officiels de la principauté et des membres du cabinet du président de la République, aura besoin de tout son discernement pour arbitrer ce conflit.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

Domination bulgare

Déjà championnes du monde de gymnastique rythmique et sportive, les Bulgares ont remporté, dimanche 18 novembre, à Vienne, leur troisième titre européen par équipes, après ceux de 1978 et 1980. Les Soviétiques, couronnées l'an dernier, ont terminé deuxièmes, devant les Espagnoles. Les Françaises ont pris la huitième place.

Individuellement, la Bulgare Anelia Ralenko, vingt-quatre ans, a été la vedette de cette épreuve en partageant le titre du combiné avec la Soviétique Galina Beloglazova, puis en gagnant trois médailles d'or aux massues, au cerceau et au ballon. La Bulgare a toutefois annoncé qu'elle ne participerait plus à des compétitions. Faisant allusion à la protestation soviétique qui l'a obligée à partager la médaille d'or du combiné, elle a regretté que « la compétition ne se joue pas entre les athlètes, mais entre les juges ».

FOOTBALL

Deux joueurs nantais tués dans un accident de la route

Deux joueurs du Football Club de Nantes, Seth Adonkor, vingt-quatre ans, stoppeur de l'équipe professionnelle, et Jean-Michel Labejof, vingt ans, ont trouvé la mort, dimanche 18 novembre, dans un accident de la route. Un troisième joueur, Sidi Kaba, dix-huit ans, souffre de plusieurs fractures, au fémur, au bassin et aux côtes, ainsi que d'une légère atteinte cervicale.

L'accident s'est produit au lieudit Temple de Bretagne sur la voie expresse Nantes-Saint-Nazaire. Seth Adonkor, qui conduisait, a perdu le contrôle de son véhicule sur la route rendue glissante par la pluie. L'automobile a traversé le terre-plein central avant de heurter de plein fouet une voiture conduite par M. Luc Dejole, sénateur de Loire-Atlantique. Ce dernier ne souffre que de blessures légères, de même que son épouse, victime d'une fracture du poignet.

Seth Adonkor, originaire du Ghana, était un grand ami de l'Auxerrois Michel N'Gom, avec qui il avait joué dans l'équipe de France espoirs, et qui est mort dans les mêmes circonstances tragiques le dimanche 12 août.

HOCKEY SUR PATINS A ROULETTES

Un championnat du monde pour sortir de l'anonymat

Correspondance

En battant par 8 buts à 1 le Japon lors du match d'ouverture, samedi 7 novembre, sur le parquet du stade Pierre-de-Coubertin, puis, le lendemain, Macao par 10 à 0, la France a fort bien commencé son championnat du monde du groupe B de hockey sur patins à roulettes. Ces succès, même s'ils sont obtenus au détriment d'équipes sans grandes ambitions, ont conforté le moral des tricolores au début d'un tournoi où ils jouent gros.

De ses joueurs, la Fédération française de sports de patinage à roulettes attend, en effet, qu'ils conservent leur titre de champions du monde de ce groupe. Pour atteindre cet objectif, elle a consenti à de gros efforts : les douze sélectionnés se préparent activement depuis quatre mois. De plus, au-delà des simples résultats, les joueurs français doivent séduire, car les instances fédérales souhaitent tirer du tournoi de Coubertin une promotion pour le hockey sur patins à roulettes.

Pour cela, il lui faut d'abord se débarrasser d'une image qui le dessert. Pour beaucoup, en effet, le patin à roulettes conserve un caractère ludique, voire enfantin. Bernard Fonfrède, homme du Sud-Ouest, passionné, directeur technique national et entraîneur de l'équipe de France, balaie l'objectif en quelques mots : *« Cela paraît un jeu tant que l'on n'a pas vu un match. En fait, le hockey est un sport rapide qui nécessite une condition physique d'athlète de haut niveau. »* Et de citer, à titre de comparaison, les courses de vitesse sur patins à roulettes, disputées à plus de 40 kilomètres à l'heure de moyenne, avec des pointes à 60 kilomètres à l'heure.

Autre image dont on voudrait bien se défaire : la trop grande ressemblance avec le hockey sur glace. *« Nous sommes un sport plus technique, moins violent, où il y a moins d'anti-jeu que sur la glace,* explique Jean-Paul Chiffoleau, le gardien de but de l'équipe de France. *Ce qui nous différencie du hockey sur glace, c'est un peu comme ce qui sépare le rugby du footabll américain. »*

N'empêche, hormis le nombre de joueurs (cinq pour le rink hockey et six pour le hockey sur glace) et les dimensions du terrain, le jeu est sensiblement le même. A cette nuance près que, sur la glace, il semble y avoir plus de spectacle, plus d'engagements virils et de mouvement.

Quinze mille licenciés ?

Comme tous ses coéquipiers, Jean-Paul Chiffoleau, contrôleur des impôts, est un amateur. Le vedettariat appointé, il ne connaît pas. Mais certains y pensent. Bernard Charlot, par exemple, qui préside aux destinées de la Fédération française depuis quatre ans, après avoir été plusieurs fois champion de France de vitesse. Lui rêve d'un championnat de France professionnel. Mais pas tout de suite. Il lui faut sans doute attendre que l'ambitieux programme de développement des sports de patinage à roulettes (hockey, vitesse et artistique) ait porté pleinement ses fruits. *« Notre effort est double,* explique M. Charlot ; *d'une part, il porte sur la promotion et, d'autre part, sur la mise en place de structures, avec la recherche et la formation de dirigeants et de cadres techniques. »* Il reste beaucoup à faire pour imiter certaines nations, notamment européennes, comme l'Espagne et le Portugal. Dans ces pays, on compte des dizaines de milliers de licenciés, contre treize mille seulement, toutes disciplines confondues, dans tout l'Hexagone. Mais c'est là déjà un progrès considérable : ils n'étaient que quatre mille il y a seulement cinq ans.

Bernard Charlot est optimiste : il aura quinze mille licenciés d'ici à la fin 1984. Mais il faut encore connaître le patin à roulettes. L'idéal serait que les disciplines qui en découlent soient admises aux Jeux olympiques. M. Charlot est confiant : M. Juan Samaranch, l'actuel président du Comité international olympique (CIO) n'a-t-il pas été gardien de but de l'équipe d'Espagne de hockey sur patins à roulettes ?

ALAIN VILMOS.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitième journée)

*Limoges b. Avignon	110-93
Caen b. *Le Mans	94-92
Challans b. *Monaco	79-78
Villeurbanne b. *Tours	97-76
Stade Français b. *Mulhouse	99-93
*Saint-Etienne b. Vichy	94-65
*Orthez b. Antibes	89-81

Classement. – 1. Limoges, Stade Français, Villeurbanne, 22 pts ; 4. Orthez, 20 ;

Football

COUPE DU MONDE
(Eliminatoires)
GROUPE 4

RDA b. *Luxembourg	5-0

Classement provisoire. – 1. Yougoslavie (2 matches), 3 pts ; 2. RDA (2 m.), France (1 m.), 2 ; 4. Bulgarie (1 m.), 1 ; 5. Luxembourg (2 m.), 0.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Quinzième journée)
GROUPE A

*Besançon et Mulhouse	1-1
*Reims et Rennes	1-1
Valenciennes b. *Red Star	3-1
*Abbeville b. Quimper	2-1
Orléans b. Stade Français	2-0
*Caen b. Amiens	1-0
*Le Havre b. Châteauroux	4-0
Sedan b. *Angers	2-1
*Guingamp b. Dunkerque	3-1

Classement. – 1. Orléans, 22 pts ; 2. Mulhouse, 21 ; 3. Le Havre, Rennes, Valenciennes, Guingamp, 20 ;

GROUPE B

*Nîmes b. Limoges	3-0
*Martigues b. Saint-Etienne	1-0
*Lyon et Nice	1-1
*Grenoble b. La Roche	1-0
*Cuiseaux-Louhans b. Valence	3-1
*Thonon et Alès	0-0
*Cannes b. Béziers	5-0
*Le Puy b. Montpellier	1-0
*Sète b. Gueugnon	1-0

Classement. – 1. Nice, 23 pts ; 2. Montpellier, 20 ; 3. Nîmes, Cannes, Thonon, 18 ; 6. Sète, Grenoble, 17 ; 8. Alès, Gueugnon, 16 ;

Handball

COUPES D'EUROPE

Gagny en Coupe des coupes et Nîmes en Coupe de la fédération internationale ont remporté, à domicile, leur match aller des huitièmes de finale en battant respectivement l'Ajax de Copenhague, 22 à 15 et les Autrichiens de Margarethen de Vienne, 21 à 17. En Coupe des champions, le Stade Marseillais Université Club s'est incliné aux Pays-Bas face à Herschi Geleen, 24 à 20. Chez les dames, le Stade Français a été battu par le Radnicki de Belgrade, 27 à 15.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitième journée)
Poule 1

*Stade Toulousain b. Tyrosse	45-9
Montauban b. *Racing-CF	25-8
*Aurillac et Béziers	12-12
Carcassonne b. *Narbonne	12-10
Tarbes b. *Aires-sur-l'Adour	13-9

Classement. – 1. Stade Toulousain, 24 pts ; 2. Béziers, 21 ; 3. Aurillac, 18 ; 4. Montauban, Tarbes, 16 ; 6. Tyrosse, 15 ; 7. Narbonne, RC France, 14 ; 9. Carcassonne, 12 ; 10. Aires-sur-l'Adour, 10.

Poule 2

*Biarritz b. Oloron	6-3
Agen b. *Romans	36-9
*Boucau b. Bègles-Bordeaux	18-13
*Valence b. Hyères	14-3
*Dax b. La Rochelle	34-17

Classement. – 1. Biarritz, 21 pts ; 2. Agen, 20 ; 3. Dax et Le Boucau, 18 ; 5. Oloron, 17 ; 6. Hyères, 16 ; 7. Valence, 14 ; 8. Bègles-Bordeaux, 13 ; 9. Romans, 12 ; 10. La Rochelle, 11.

Poule 3

*Angoulême et Le Creusot	0-0
*Brive b. Bagnères	28-9
*Lourdes b. La Voulte	20-9
*Pau b. Bayonne	7-0
*Grenoble et Montferrand	9-9

Classement. – 1. Lourdes, 21 pts ; 2. Montferrand, 20 ; 3. Pau, 18 ; 4. Bayonne, 17 ; 5. Brive, 16 ; 6. La Voulte, 15 ; 7. Grenoble, Le Creusot, 14 ; 9. Angoulême, 13 ; 10, Bagnères, 12.

Poule 4

*Toulon b. Mont-de-Marsan	52-13
*Bourgoin et Graulhet	16-16
Nice b. *Albi	31-15
*Nîmes b. Perpignan	15-7
*Tulle b. Castres	22-4

Classement. – 1. Nice, 24 pts ; 2. Toulon, 22 ; 3. Graulhet, 18 ; 4. Bourgoin et Mont-de-Marsan, 17 ; 6. Nîmes, Perpignan et Tulle, 14 ; 9. Albi et Castres, 10.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Cinquième journée)

Sète b. *Bordeaux	3-2
Cannes b. Racing-CF	3-0
*Asnières b. Montpellier	3-2
Stade Français b. *Grenoble	3-2

Classement. – 1. Asnières, 10 pts ; 2. Montpellier-UC, 9 ; 3. Cannes, 8 ; 4. Grenoble, Bordeaux, et Stade Français, 7 ; 7. Sète et Racing Club de France, 6.

Le Monde

culture

LE FESTIVAL DE LILLE

Un sentiment d'opulence

Touché par l'austérité générale, le Festival de Lille a sans doute réduit le nombre de ses manifestations (cent cinquante en 1980, soixante et unes *en 1984), mais nullement ses ambitions accordées à l'appétit de ses fidèles, qui remplissent toutes les salles sept semaines durant, que ce soient les six représentations du *Cosi fan tutte* de Bruxelles, les séances de musique traditionnelle du Pérou et du Bangladesh, le *Richard III* monté par Georges Lavaudant, les *Sortilèges* du *groupe TSE, le récital de, Vittorio* Gassmann, le spectacle Stravinski-Balanchine du Ballet du Nord ou les nombreux concerts (Ashkenazy, Hogwood, l'Orchestre de Rotterdam, etc.).

On mesurait cette ferveur lors du programme apparemment austère donné par le Quatuor Alban-Berg, dans l'admirable salle des malades de l'Hospice Comtesse devant le grand jubé de style bourguignon, où le public très nombreux a été captivé par la *Suite lyrique* du patron de ce quatuor.

Il n'était certes pas possible d'imaginer interprétation plus séduisante de cette œuvre dodécaphonique, qui recèle un dramatique roman d'amour longtemps ignoré, séduisante parce qu'extralucide ou plutôt translucide. La finesse, l'émotion, la flexibilité du phrasé, la richesse et l'intensité des sonorités de ces artistes s'allient à une intelligence divinatoire qui va jusqu'à la pointe de l'écriture de Berg. L'atonalisme est transcendé, tant la beauté et la force du langage deviennent évidentes. Et chaque épisode est fouaillé avec l'impitoyable lucidité du musicien, tels, dans l'*addagio appassionato,* ces moments de terrible véhémence qui s'achèvent en prière d'extase, le *presto delirando* grinçant dans son âpreté lyrique, ou le *largo desolato,* plainte d'agonie qui cite en un éclair celle de *Tristan* et s'évanouit dans le brouillard sur un battement mélancolique de l'alto.

A côté de cette œuvre-ouragan, les fragments 1a et 1b du *Livre pour quatuor* de Boulez paraissaient bien ésotériques en leur brièveté, tandis que le *10e Quatuor, « les Harpes »,* de Beethoven resplendissait comme recréé par cette fraîcheur, cet air vif et spirituel, la sveltesse des mélodies, l'alliance de l'énergie, de la tendresse et du mystère, avec peut-être, dans l'*addagio,* une accentuation un peu trop expressionniste (péché mignon du Quatuor Alban-Berg, si attentif au moindre souffle du texte) pour cette musique unie, au lyrisme très dépouillé. En bis, le second mouvement du *Quatuor* de Ravel fut un enchantement avec son mouvement sans hâte, son chant merveilleusement modelé, la beauté suave des sonorités (1).

Le succès et la nécessité

Placé au centre d'une puissante région de pratique musicale, le Festival de Lille fait justement appel à des ressources locales. Dimanche après-midi, cinq cents instrumentistes et chanteurs participaient ainsi à des manifestations de grand retentissement. Au Palais de la musique, quelques-unes des meilleures des sept cent cinquante harmonies de la région (celles d'Anzin, Saint-Omer, Lillers et Fives) jouaient des transcriptions de Berlioz, Sibelius, Ravel et Tchaïkovsky. Et, surtout, on pouvait entendre la remarquable Harmonie-Ecole régionale, composée de soixante-dix garçons et filles de quinze ans, issus de vingt-trois sociétés, qui consacrent toutes leurs vacances à des stages de formation pendant deux ou trois ans.

Cette véritable pépinière, amoureusement cultivée par l'ASSECARM (Association d'étude pour la coordination des activités régionales musicales) et M. Pierre Host, délégué régional à la musique, a pour but d'élever le niveau technique et la curiosité des ensembles auxquels appartiennent ces adolescents. C'était un bonheur de les voir jouer avec aplomb, une sonorité nette, une exactitude parfaite, un entrain irrésistible, des œuvres écrites spécialement pour leur type de formation par Gustav Holst et Elgar Howarth, sous la direction de ce dernier.

Howarth, excellent trompettiste et chef d'orchestre (c'est lui qui a créé au palais Garnier *le Grand Macabre,* de Ligeti), n'a jamais voulu abandonner pour autant son apostolat auprès des sociétés d'amateurs, et, à l'instigation de Nicholas Snowman, il avait amené avec lui l'extraordinaire Grimethorpe Colliery Band, un orchestre de cuivres composé de mineurs anglais, interprétant de la musique de l'époque Tudor et des œuvres de Birtwistle et Tippett avec une richesse, une fantaisie et un éclat fabuleux, qui auront sans nul doute suscité parmi leurs auditeurs une vigoureuse émulation.

Pendant ce temps, la foule s'entassait dans l'église Saint-Pierre de Calais, où les cent vingts chanteurs amateurs du Chœur régional Nord-Pas-de-Calais participaient à une très belle exécution de *la Passion selon saint Jean,* de Bach, dirigée par Jean-Claude Malgoire, à la tête de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Peut-être cette masse était-elle un peu disproportionnée par rapport à la délicate phalange des instrumentistes baroques. Et l'acoustique généreuse rendait quelquefois confuse la lisibilité des voix, surtout dans les fugues chorales, souvent prises à une vitesse vertigineuse par Malgoire, dans sa fougue coutumière, ce qui ne va pas sans danger avec un chœur qui a trois ans à eine.

Mais l'interprétation de Malgoire n'en était pas moins émouvante et sensible, très ouvragée, intense et même bouleversante avec un évangéliste tel que John Elwes, dont chaque mot semble concentrer toute la méditation d'une âme douloureuse, Paul Esswood, le plus parfait des hautes-contre, Gregory Reinhardt, un Jésus-Christ jeune et frémissant, et Isabelle Poulenard, ravissante voix de soprano qui n'a pas encore, cependant, atteint toute la transparence nécessaire pour ces textes mystiques.

De ces quelques jours passés en Flandre française, on retire un sentiment d'opulence et de plénitude, qui confirme le succès et la nécessité de ce Festival de Lille. Le mérite en revient à Nicholas Snowman, qui en a eu cette année la responsabilité, ainsi qu'à Mme Jacquie Buffin et à sa brillante équipe. On peut regretter cependant que la programmation, ordonnée autour d'un titre vague (*Il était une fois. Musique, images, paroles*), ait été plus éclectique et diffuse que par le passé. Le Festival ne peut se limiter à présenter des spectacles disparates, seraient-ils de haut niveau. Il a besoin de se concentrer autour de thèmes forts, comme ceux qu'avaient choisis depuis sept ans Maurice Fleuret, puis, à un moindre degré, Luis de Pablo, pour garder *son originalité, polariser l'attention et* galvaniser toutes les énergies d'une région aussi avide de culture.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le Quatuor Alban-Berg sera à Paris, au Théâtre de la Ville, du 19 au 24 novembre (sauf le 22), à 18 h 30, dans trois programmes différents.

Elsa Wolliaston et Douglas Dunn créent « Futurities »

Voir Elsa Wolliaston et Douglas Dunn réunis sur une scène était une chose à ne pas manquer. Qu'allait-il bien pouvoir se passer entre cette Noire vaste et généreuse, toujours prête à basculer dans la transe et le petit jeune homme blond, lisse et pince-sans-rire formé chez Cunningham ?

A l'origine de cette rencontre un peu folle, il y a un coup de cœur du saxophoniste Steve Lacy pour les poèmes de Robert Creeley, vingt petits textes simples, drôles, sur l'amour qu'il met en musique pour une voix et huit instruments. Puis l'idée lui vient d'un spectacle où interviendraient le peintre américain *Robert Noland – ami de Creeley* et deux danseurs. Il pense aussitôt à Elsa Wolliaston, familière des rythmes de jazz. La chanteuse Irène Aebi lui propose Douglas Dunn.

Elsa et Douglas travaillent chacun de leur côté sur les poèmes, elle à Paris, lui à New-York. Ils se retrouvent en octobre pour répéter avec Steve Lacy, Irène et un harpiste. Et les voici projetés sur la scène du Grand Théâtre de Lille occupée par un immense totem coloré de Noland qui mange l'espace. A leurs pieds, dans la fosse, l'orchestre se met à vivre comme une bête sauvage. Il miaule, hurle, grelotte, ricane, toujours prêt à submerger la chorégraphie sous les assauts d'une musique chauffée à blanc.

D'abord, Elsa et Douglas prennent la mesure l'un de l'autre ; elle oscille sur place. Il tourne autour d'elle à pas élastiques, la touche, s'esquive. Chacun reste dans son registre, dans sa technique, mais à petits coups de gestes complices, ils se rejoignent dans la tendresse et l'humour : *« Si ce n'est pas marrant, ne le fais pas »,* dit un poème. Eux, justement, ont envie de s'amuser. Ils jouent à la brouette. Pour la belle étrangère, il imite le canard, le chien.

Le rapport de la musique à la *danse est dynamique et varié :* parfois le couple se déplace en équilibre sur la voix de la chanteuse ; parfois, il s'arrête pour laisser bavarder l'orchestre. Elsa Wolliaston dérive sur une plage de silence ou dialogue avec le saxo. On retrouve le style flamboyant de Douglas Dunn dans un solo rapide sur hoquets et percussions. Et voici l'accord parfait : *« Oh ! le petit rondelay, tout doux »,* un pas de deux ciselé à même le texte. De quoi réjouir à la fois les amateurs de jazz et le public de la danse.

MARCELLE MICHEL.

★ *Futurities* le 3 décembre à Niort puis à Tarbes et Avignon.

Bourses internationales pour vingt-trois artistes

Les Etats-Unis restent toujours le pays qui attire le plus les jeunes artistes professionnels français. C'est ce qui ressort de la liste 1985 des vingt-trois lauréats qui bénéficieront d'une bourse du ministère *des relations extérieures d'aide* à la création dans un pays étranger pour une durée maximale de six mois.

Dans six sections sur sept, le jury, désigné par M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture et responsable de ce programme, a en effet choisit des lauréats souhaitant se rendre aux Etats-Unis, soit douze jeunes artistes.

Ce sont, pour les arts plastiques, Vincent Barra et Jean Faucheur ; pour l'architecture, Frédéric Borel et Patrick Hurpin ; pour le cinéma-vidéo, Richard Dembo ; pour la danse, Philippe Decoufle, François Hiffler et Pascale Martin ; pour la photographie, Thierry Girard et Yves Guillot, et, pour le théâtre, Michel Pastor et Christine Vézinet.

Les autres lauréats ont opté pour sept autres pays. Arts plastiques, Nadjia Mehadji (Maroc) et Pierre Mercier (RFA) ; architecture, Isabelle Bertrand (Brésil) et Fabienne Gerin-Jean (Italie), Xavier Gonzalez (Japon) et Bertrand Nivelle (Italie) ; cinéma-vidéo, Patrick de Geter (Japon) et Dominique Gros (Australie) ; théâtre, Bruno Boeglin (Nicaragua) et Sophie Loucachevski (Japon) ; musique, Benoît Renard (pays non précisé).

L'art et essai à Orléans

Le jury et le public des Sixièmes Journées cinématographiques *d'Orléans sont tombés* d'accord pour couronner *Mes amours de 68,* du cinéaste yougoslave Goran Paskaljevic. Cette double récompense permettra peut-être la sortie de ce film dans le circuit commercial normal, les organisateurs des Journées ayant pour mission d'aider la diffusion des films. Le Prix spécial du jury est allé à une première œuvre d'une jeune cinéaste anglaise, Zelda Baron, *Secret Places.* Le public a distingué une autre, « opera prima », *Eva sur paysage ordinaire,* d'Emmanuel Ciepka.

Parallèlement, l'AFCAE (Association française des cinémas d'art et d'essai), organisatrice de la manifestation, parrainait, comme à l'accoutumée, divers colloques sur le cinéma dans la perspective de l'art et essai. *« L'œuvre fait place au produit »,* a-t-on déploré. Mais, avec l'arrivée du câble, comme l'a souligné la cinéaste Coline Serreau, il vaut mieux se préparer à une autre forme de production cinématographique : on doit produire plus, plus vite et moins cher. Dans ces conditions, les critères de qualité auront-ils encore un sens ? Coline Serreau, comme Pierre-Henri Deleau, délégué général du Festival, suggèrent, entre autres thérapies, d'instituer une taxe sur les films publicitaires.

R. G.

CINÉMA

« QUILOMBO », de Carlos Diegues

Un autre Brésil

Carlos Diegues, quarante-deux ans, un des cinq cinéastes à l'origine du mouvement dit du *cinema novo* au Brésil (avec Glauber Rocha, Joaquim Pedro de Andrade, Leon Hirszman, Paulo Cazar Saraceni), poursuit depuis plus de vingt ans un dessein qui ne l'a jamais quitté : *célébrer* le Brésil des origines, un *« Brésil brésilien »* comme le chante Gilberto Gil au début et à la fin du film. Un Brésil sans remords mais sans chauvinisme, une autre Amérique vouée à la liberté et à l'égalité des races, en même temps que libérée de ses origines européennes. Une Amérique créée par la nation noire au nord du pays, à l'intérieur des terres, non loin de Recife, dans la montagne,

Ganga Zumba, le premier film tourné par Carlos Diegues alors qu'il n'avait que vingt et un ans, célébrait déjà lointainement l'épopée de *Quilombo,* un peu plus tôt, quand un groupe de Noirs fuit l'esclavage afin de gagner sa liberté. Ganga Zumba est l'un d'eux : le tout jeune Antonio Pitango jouait le rebelle avec une fougue, une conviction, qui donnaient le meilleur de son unité à une œuvre d'autre part assez désordonnée – on n'oubliera pas de sitôt le cri de rage poussé par Ganga Zumba en pleine bataille. Le cinéaste s'était promis un jour de revenir sur cette épopée légendaire, qui survit dans la mémoire collective du pays mais dont il reste bien peu de traces.

Au milieu du dix-septième siècle, d'autres esclaves s'échappent d'un moulin à sucre et rejoignent ce qu'on appelle *désormais la Commune des palmiers (Quilombo dos palmares).* Ganga Zumba, un peu plus âgé, mais sans âge, comme éternel, vit l'utopie, le bonheur communautaire, chacun vaque à ses occupations, profite le plus longtemps possible du répit accordé par la lutte fratricide qui oppose ailleurs Portugais et Hollandais, désireux d'affirmer chacun pour soi leur maîtrise sur le territoire. Une très vieille dame, Acotirène, copiée sur le vieux sage des *Horizons perdus* de Frank Capra (1937), enseigne la sagesse et rend la justice. Un jour, elle se retire et fait sacrer roi Ganga Zumba.

Un enfant noir a grandi à Recife, Francesco, arraché un peu plus tôt à la communauté. Devenu grand, il s'échappe et rejoint le Quilombo. Les Portugais repartent à l'assaut, le Quilombo se déchire : Ganga Zumba croit aux promesses des Blancs, descend dans la vallée, Francesco, sacré par ses pairs et devenu Zumbi, décide de rester dans la brousse avec la majorité du peuple noir. La fin, tragique et lyrique à la fois, est inéluctable. L'esprit de Quilombo est immortel, comme le répétait la mère de tous, Acotirène. Mais l'extermination physique, sur ordre du roi du Portugal, est, elle, bien réelle.

Le cinéaste a poussé si loin la dédramatisation, le refus de pleurer à l'unisson sur la misère du pauvre monde, et d'abord du peuple noir, – les étrangers, à commencer par les Blancs, qui veulent tenter l'expérience, sont accueillis à bras ouverts au Quilombo – qu'il arrondit les angles, intègre tout dans une forme de comédie musicale supérieure : œuvre de la maturité de Carlos Diegues, une des plus coûteuses du cinéma brésilien, portée inlassablement par les rythmes de Gilberto Gil, *Quilombo* se veut un film naïf, dans le sens où l'on parle de peintres naïfs.

Ce n'est ni un chef-d'œuvre, ni l'accomplissement de la beauté suprême. Vulgaire, canaille, généreux, c'est d'abord un acte de foi dans l'avenir d'un Brésil revenu à la démocratie, un Brésil multiracial. Quilombo est à la fois l'épopée d'une utopie vécue et un rêve d'Amérique, différent du rêve yankee.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

UN RECITAL DE LA VIOLONISTE ELISABETH BALMAS

Pour redécouvrir Enesco

Les bons concerts sont comme les champignons qu'il faut chercher à l'ombre des grands arbres et distinguer des feuilles sèches, de la mousse ou du bois mort, avec lesquels ils se confondent. Ainsi le récital que la violoniste Elisabeth Balmas vient de donner le 14 novembre à la salle Gaveau avec Jean-François Heisser au piano n'est-il pas de ceux où l'on s'arrache les places à l'entrée, mais le plaisir de savourer ce que d'autres ont dédaigné compense la tristesse d'une salle à moitié remplie pour un programme de cette qualité : une sonate de Mozart (K. 306), la *Sonate opus 18* de Richard Strauss, la *Fantaisie* de Schoenberg et la *Troisième Sonate « dans le caractère populaire roumain »* d'Enesco. Cette dernière œuvre, point culminant du concert, fait la part si belle à la virtuosité, aux sonorités inouïes des deux instruments, qu'elle pourrait retrouver la popularité dont elle jouissait naguère, surtout lorsqu'elle est rendue avec autant de finesse et de chaleur. En outre, c'est, sur le plan de la composition, un chef-d'œuvre d'invention et de liberté.

En dépit des réelles beautés de son mouvement central, la sonate de Strauss n'ajoute rien à la gloire de son auteur : après la sonate de Mozart, qui montre comment des idées simples peuvent gagner peu à peu une intensité et une complexité qu'on n'imaginait pas, l'écriture de Strauss, compliquée dès l'abord, tourne en rond en apostrophant l'auditeur qui croit comprendre le sens de la question fameuse : *« Sonate, que me veux-tu ? ».* Il est vrai que le jeu d'Elisabeth Balmas, riche de couleurs diverses, de nuances, ne craignant pas les risques offerts par des subtilités d'attaques ou d'intonation, idéal pour Mozart, est à l'opposé de celui d'Heifetz, qui a remis à l'honneur cette œuvre de jeunesse.

Trop rarement jouée, la *Fantaisie* de Schoenberg est d'une limpidité cristalline qu'Elisabeth Balmas et Jean-François Heisser ont su rendre sans la moindre sécheresse, affirmant là encore une complicité et une rare concordance de style. On peut attendre beaucoup pour l'avenir de l'association de deux musiciens si complets et visiblement décidés à sortir des sentiers battus.

GÉRARD CONDÉ.

QUATRE DISPARITIONS

LE POÈTE PIERRE DALLE NOGARE

Le poète Pierre Dalle Nogare est mort le vendredi 16 novembre. Il était âgé de cinquante ans.

[Attaché artistique à la Ville de Paris, poète de l'amour et de la mort, on le comparait à Novalis et à Reverdy. Ses recueils, *Corps imaginaires* (Flammarion), *Mémoires d'autre (id.)*, et ses romans, *Déméter (id.), la Mort assise* (Pauvert), laissaient une impression de grandeur âpre.

Plus soucieux d'irriter que de plaire, Dalle Nogare cherchait à provoquer le lecteur. Ses emprunts à la psychanalyse, notamment, font de son œuvre une recherche novatrice. De l'éternel balancement entre la parole humaine et l'opacité des choses, Dalle Nogare sut, sur le mode laconique, tirer un chant révélateur et saisissant :

« ...Pour construire ton double,
Tu meurs de toi.
Au lendemain de vivre.
Tu vois la croissance de toi
Devenir question :
Suis-je celui que je vais faire ? »]

LE VIOLONCELLISTE LEONARD ROSE

Le violoncelliste Leonard Rose, qui avait fait partie d'un trio célèbre avec le violoniste Isaac Stern et le pianiste Eugene Istomin, est mort, le 16 novembre à Croton-On-Hudson (État de New-York). Il était âgé de soixante-six ans.

[Né le 27 juillet 1918 à Washington, diplômé à l'âge de vingt ans de l'Institut de musique Curtis de Philadelphie, Leonard Rose avait été nommé en 1944 premier violoncelle de l'Orchestre philharmonique de New-York. Il quitta l'orchestre en 1951 pour une carrière de soliste. En 1960, il forme avec Isaac Stern et Eugene Istomin un trio qui devint rapidement célèbre en enregistrant tous les trios de Beethoven, de Brahms et de Schubert. Récemment, Leonard Rose avait formé un trio à cordes avec les violonistes Isaac Stern et Pinchas Zuckerman. Il faisait en outre des tournées de récitals dans le monde entier. Il avait notamment participé en 1981 au Festival de Prades dans les Pyrénées Orientales.]

LES JAZZMEN VIC DICKENSON ET COLLIN WALCOTT

Le trombone. Vic Dickenson est mort le 16 novembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans un hôpital new-yorkais où il était soigné pour un cancer. Il avait été membre de l'orchestre de Count Basie dans les années 40-50.

Le percussioniste Colin Walcott est mort des suites d'un accident de voiture survenu le 8 novembre au cours d'une tournée en Allemagne. Il allait avoir quarante ans, jouait également du sitar, avait travaillé avec Ravi Shankar, Miles Davis et Oregon, formation de jazz moderne.

■ GRAND PRIX D'OPÉRA INTERNATIONAL. – Le cycle d'opéras de Mozart monté par l'Opéra national de Bruxelles (la Monnaie), a reçu le grand prix de la revue *Opéra International.* Les deux premiers lauréats de ce prix avaient été la cantatrice Margareta Castro-Alberti et le metteur en scène et décorateur Pier-Luigi Pizzi.

SPECTACLES

Lundi 19 novembre

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA REINE MORTE : Hébertot (387-23-23), 21 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 20 h : le Petit Ramoneur.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Foyer, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Marc Quaghebeur.

BEAUBOURG (277-12-33). – Débats : 18 h 30 : Romantisme et abstraction. – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films BPI, 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : naissance du cinéma parlant, de C.J. Philippe ; 19 h : Jacques Brel, de R. Pradines.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Quatuor Alban Berg de Vienne.

Les autres salles

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LUCERNAIRE (544-57-34). II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres, 20 h 30 : Nos amours d'opérette.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

THÉÂTRE 3 sur 4 (327-09-16), 22 h 30 : Ça.

Les concerts

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Le concert du Marais (Bataille, Monteverdi).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Cologne, dir. : M. Corboz (Bach, Durruflé).

Athénée, 20 h 30 : T. Zylis-Gara, Ch. Ivaldi.

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : J.-L. Villagomez.

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 45 : V. Afanassiev.

Crypte de l'église de la Madeleine, 21 h : Ensemble Carmina Alterna, dir. J. Royer (Bach, Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre philharmonique, dir. : A. Sibert (soirée viennoise).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ch. Libove, N. Lugovoy (Mozart, Poulenc, Strauss...).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Peppe de Cordoba.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : M. Farandouri.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jacinta.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : J. Hallyday.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman.

BOBINO-ELDORADO (208-23-50), 21 h : Groupe Opposition.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doritz et J. Petters (dern.).

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), 20 h 30 : D. Dufresne.

ECUME (542-71-16), 21 h : Parioca.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabarius, M. Sylva.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Blue Doctors.

SUNSET (261-46-60), 22 h : M. Perez, T. Rabeson, M. Bertaux, L. Plonton.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 17 h : l'histoire de Shunkin, de D. Ito ; 19 h : les Quatre Sœurs, de K. Ichikawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

AVE MARIA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Paris Ciné-II, 10e (770-21-71).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SPLASH (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; v.o. : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DES MÉDUSES, film français de Christopher Franck. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARBALÈTE (*), film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BLASTFIGHTER, L'EXÉCUTEUR (*), film américain de John Old Jr. V.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ET LA VIE, ET LES LARMES, ET L'AMOUR, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

1984, film anglais de Michael Radford. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Les Images, 18e (522-47-94).

PAR OÙ T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUILOMBO, film brésilien de Carlos Diegues. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Latina, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07).

REUBEN, REUBEN, film américain de Robert Ellis Miller. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU, film américain de Walter Hill. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Petite Salle, 14e (544-43-14).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

METROPOLIS (All.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

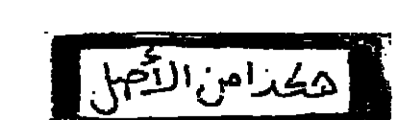
OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-II, 5e (354-42-34) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

TAKING OFF (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).





RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 19 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Cinéma : R.A.S.
Film français d'Y. Boisset (1972-1973), avec J. Spiesser, J. Weber, J.-F. Balmer, P. Leroy, M. Peyrelon.
En 1956, des rappelés sont envoyés en Algérie où ils participent aux opérations dites de pacification. Inspiré de faits authentiques, un film courageux, efficace par sa mise en scène d'action, « à l'américaine ».
22 h 20 Etoiles et toiles.
Le festival de Berlin 1984 : autour du cinéma allemand actuel ; Fritz Lang et son œuvre.
23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 40 Clignotant.

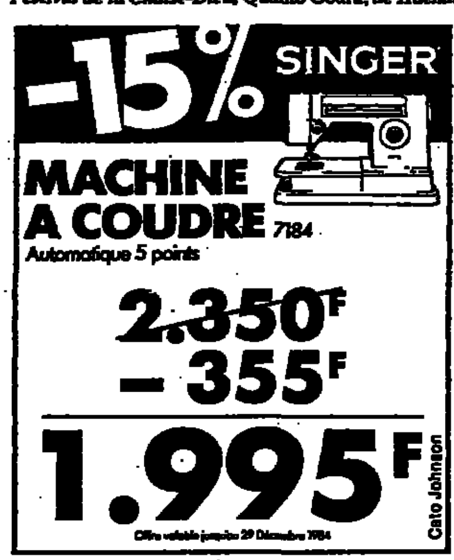
DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Le grand échiquier.
Avec la cantatrice Jessye Norman, accompagnée par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus, et avec Bobby Short, Elisabeth Cooper, Alain Marion, Pierre Salinger, Michaël Denard et Ghislaine Thesmar.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Les Six Jours de Paris.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle le grand frisson) : le Scandale.
Film français de C. Chabrol (1966), avec M. Ronet, A. Perkins, Y. Furneaux, S. Andran, S. Lloyd, C. Lang.
A la suite d'un traumatisme cranien, l'héritier d'une marque de champagne est sujet à des crises d'amnésie et semble être devenu fou criminel. Suspense d'une machination se référant à Hitchcock et satire féroce de la grande bourgeoisie d'affaires.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Thalassa.
Seul en course, reportage sur la course en solitaire du Figaro, *à bord du* Pen-Duick VI, *avec Eric Tabarly.*
23 h 35 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
La boîte à images, le meilleur et le pire. Réal. J. Barinet.
Comédienne de quatre-vingt-un ans, Muse Dalbray a décidé de devenir redresseuse de torts. Elle ne mâche pas ses mots, bataillant contre des comportements, des idées adoptées par ses concitoyens. Dommage que se mêlent parfois à ses propos des combats d'arrière-garde ou une mièvrerie agaçante.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Festival de la Chaise-Dieu, Quanto Godra, *de Haendel.*



FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Utopistes au dix-neuvième siècle ; 17 h 40, Chansons puzzle ; 17 h 55, La Libération de Paris ; 18 h 5, Inspecteur Gadget ; 18 h 30, Sports ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, Clémentine tango, film de C. Roboh (comédie de mœurs) ; 22 h 15, les KO de Canal Plus (Ray Leonard) ; 23 h 15, Football américain ; 1 h 20, la Bête, film de V. Borowczyk (érotique).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « La rencontre du maïs et du blé », d'Arnaldo Calveyra. Avec M. Meriko, R. Crouzet.
21 h 40 Musique : Latitudes (musiques traditionnelles).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Dreamtime pour orchestre,* de Takemitsu ; *The field pour flûte et orchestre, Concerto pour piano et orchestre,* de Ichiyanagi ; *Concerto pour tuba, piano et orchestre,* de Gagneux ; *Far calls coming, far ! pour violon et orchestre,* de Takemitsu, par l'Orchestre national de France, dir. H. Iwaki, J.-C. Pennetier, piano, R. Pasquier, violon, A. Marion, flûte, M. Culbertson, tuba.
23 h Les soirées de France-Musique.

Mardi 20 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Paul et Virginie.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
La migration des morses dans le Grand Nord.
21 h 25 Concert : Werther.
En liaison avec France-Musique.
Drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, musique de Jules Massenet, poème d'E. Blau, P. Milliet et G. Hartmann, d'après Goethe, avec A. Kraus, F. Dumont, J.-P. Courtis, en différé de l'Opéra de Paris.
23 h 50 Journal.
0 h 10 C'est à lire.
0 h 15 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie : L'inceste.
14 h 50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 40 Reprise : La chasse aux trésors.
16 h 45 Le journal d'un siècle.
Edition 1892 : La date du centenaire de la République française. La nouvelle encyclique du pape Léon XIII. Verlaine, Zola, font rayonner la culture en Europe.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : Les tziganes montent au ciel.
Film soviétique d'E. Lotianou (1976), avec G. Grigoriou, S. Toma, B. Moulaev, S. Finiti, I. Chkouria.
Inspiré d'un récit de Gorki, ce film lyrique et tragique exalte l'amour fou et la liberté à travers un folklore ancien.
22 h 20 Magazine : Lire c'est vivre.
De Pierre Dumayet.
L'Amant de lady Chatterley, *de D. H. Lawrence.*
23 h 10 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : le Capitan.
Film français d'A. Hunebelle (1960), avec J. Marais, Bourvil, E. Martinelli, A. Foa (Rediffusion).
Un roman de Michel Zévaco, privé de sa fougue. Mais Jean Marais est un vrai héros de cape et d'épée.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Cinq pièces pour quatuor à cordes, opus 5, *d'Anton Webern, interprétées par le quatuor Artis.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, L'Australienne ; 9 h 50, Doc ciné ; 10 h 50, Clémentine tango, film de C. Roboh ; 12 h 30, Cabou Cadin ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h 5, la Joyeuse Parade, film de W. Lang (comédie musicale) ; 15 h 55, Creepshow, film de G. Romero (horreur-comique) ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 0 h 05) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, J'ai épousé une ombre, film de R. Davis (suspense) ; 22 h 20, Hécate, film de D. Schmid ; 0 h 50, l'Empire de la terreur, film de R. Corman ; 2 h 15, Concert, Stray Cats.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : mort ou résurrection de l'internat) ; 9 h 5, La matinée des autres : secrets de beauté ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : rapprocher les cultures ; 11 h 30, Feuilleton : « la San Felice » ; 12 h, Panorama ; 14 h, Un livre, des voix : « Layla, ma raison », d'André Miquel ; 14 h 30, « La Fissure », de Jean Yvane. Avec M. Bozzuffi, J. Topart... ; 15 h 30, Les mardis du cinéma : guerre et cinéma ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct de l'Ardèche ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; la surprise du texte ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome (le sculpteur sur bois) ; 20 h, Musique, mode d'emploi : le violon.
20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
21 h Jean Tardieu, l'artisan de la langue (ce que parler veut dire).
21 h 30 Musique : Diagonale (libre-parcours variétés).
22 h 30 Nuits magnétiques : Warda l'Algérienne.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, Le matin des musiciens : le malentendu ; œuvres de Brahms, Berlioz, Bruckner ; 12 h 5, Concert : *Timbres, espace, mouvement,* de Dutilleux ; *Concerto pour piano et orchestre n° 3,* de Bartok ; *Prélude à l'après-midi d'un faune, la Mer,* de Debussy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; sol. M. Beroff, piano ; 13 h 42, Repères contemporains : œuvres de Kagel, Zimmermann, Penderecki, Roquin ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, La folie d'Espagne : Castille ; œuvres de Cabezon, Ortiz, Cabanilles, Victoria, Milan, Vasquez, de Falla, Hidalgo, Scarlatti, Boccherini, Barbieri ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « Tout Duke » ; intermède ; portrait d'un jazzman ; 20 h, Premières loges : œuvres de Puccini, Duparc, Massenet, Gounod, par Elen Dosia, soprano.
20 h 30 Présentation de la soirée lyrique.
21 h 25 Concert (en simultané avec TF 1) : *Werther,* de Massenet, par l'Orchestre de Paris et la maîtrise de la Sainte-Chapelle, dir. G. Prêtre ; sol. A. Kraus, F. Dumont, J.-P. Courtis, L. Valentini-Terrani...
24 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club : Vienna Art Orchestra.

COMMUNICATION

La percée de M. Robert Hersant dans la presse belge

Correspondance

Bruxelles. – La direction du quotidien *le Rappel*, à Charleroi, annonçait récemment que M. Robert Hersant venait de faire son entrée dans le capital de la société éditrice de ce quotidien belge (*le Monde* du 2 novembre). En réalité, elle ne faisait que confirmer l'intérêt que le directeur du *Figaro* porte dorénavant à la presse d'outre-Quiévrain...

Cet intérêt n'est pourtant pas récent. En rachetant *Nord-Eclair*, à Roubaix, en avril 1975, M. Hersant prenait le contrôle d'un journal qui se veut depuis longtemps « *le grand quotidien franco-belge* ». Quelques années auparavant, en décembre 1968, la SARL Nord-Eclair avait créé une Société Nord-Eclair belge. Elle publie aujourd'hui trois éditions différentes à Tournai, à Mons et à Mouscron, avec un tirage global contrôlé de 42 080 exemplaires en 1982 – dernière année disponible, – pour une diffusion de 37 369, ce qui en fait le deuxième titre du Hainaut, après *la Nouvelle Gazette*, à Charleroi, qui appartient, elle, au groupe Rossel. Groupe dont M. Robert Hersant est précisément membre du conseil d'administration depuis le 30 mai 1983.

Plus grand groupe de la presse belge francophone, la SA Rossel et Cie contrôle *le Soir*, à Bruxelles (premier quotidien francophone, avec 214 924 exemplaires de tirage), *la Meuse*, à Liège, et son édition bruxelloise *la Lanterne* (deuxième quotidien francophone, avec 136 792 exemplaires), *la Nouvelle Gazette*, à Charleroi, et son édition montoise *la Province* (premier quotidien du Hainaut, avec 76 806 exemplaires), ainsi que les hebdomadaires *le Soir illustré* (106 562), *le Sillon belge* (44 636) et *Het Landbouwleven* (45 489), et les hebdomadaires gratuits *Vlan* (399 805), *Jeudi soir* (136 500 non contrôlé) et 50 % de *Belgique numéro 1* (577 731), tout comme le mensuel *l'Encyclopédie scolaire* (12 000 non contrôlé).

Créé en 1887, ce groupe est resté la propriété des héritiers d'Emile Rossel. Depuis de nombreuses années, un clivage est apparu entre les branches majoritaire et minoritaire du conseil d'administration de la société. Clivage à la fois de nature philosophique, gestionnaire, et, surtout peut-être, personnelle, qui n'a pas été sans affecter la capacité de manœuvre et d'initiative du groupe.

Le 30 mai 1983, à l'occasion de l'élection du nouveau conseil d'administration, la branche majoritaire était *fermement décidée à éliminer* la candidature d'un membre de la branche opposée : celle de M. Jacques Declercq. Chaque groupe devant proposer deux noms pour chacun des postes à pourvoir, le groupe majoritaire s'est vu à un moment donné contraint de devoir choisir entre M. Jacques Declercq et... M. Robert Hersant ! (*le Monde* du 2 janvier 1983). Ce dernier a été élu pour six ans. Et les majoritaires de justifier leur choix : des accords signés en 1966 font que chaque membre de la famille Rossel siégeant au conseil d'administration doit obligatoirement avoir des responsabilités de direction dans la société. Ne faisant pas partie de la famille propriétaire, M. Robert Hersant n'aura, en revanche, d'autres attributions que celle d'émettre des votes lors des réunions du conseil d'administration. Cela explique qu'il n'ait assisté qu'à une seule des sept réunions tenues jusqu'à présent...

Ecarté du conseil d'administration et de la direction du groupe Rossel, M. Jacques Declercq a voulu prendre sa revanche, en attendant les décisions sur les recours introduits auprès des tribunaux. Avec l'aide... de M. Robert Hersant, il s'est attaqué aux deux seules entreprises privées qui n'étaient pas encore entrées dans l'orbite de l'un des trois groupes de la presse quotidienne francophone. Après de longues négociations, *le Jour*, à Verviers, leur a finalement échappé, pour entrer ces dernières semaines dans le giron de la Régie générale de presse. En revanche, ils viennent de réussir à prendre une participation majoritaire dans le capital de la SA Société de presse et publicité Hainaut-Namur-Brabant.

Celle-ci publie le quotidien *le Rappel*, à Charleroi, et ses deux éditions locales : *le Journal de Mons* et *l'Echo du Centre*, à La Louvière. Ensemble, ils annoncent un tirage non contrôlé de 39 000 exemplaires. En fait, il oscillerait entre 26 000 et 29 000 pour une diffusion totale de l'ordre de 19 000. La même société contrôle par ailleurs le seul hebdomadaire d'information générale de Wallonie : *le Courrier*, à Philippeville, qui déclare, lui, 15 000 exemplaires de tirage.

Ne disposant pas de régie publicitaire ni d'ateliers graphiques propres et ayant rompu les accords qui le lient en ces matières à la Régie générale de presse, on croit savoir que, dès janvier prochain, *le Rappel-le Journal de Mons-l'Echo du Centre* seraient réalisés dans les installations de *Nord-Eclair*, à Roubaix, ces titres devant créer ensemble une régie publicitaire commune. Une chose paraît certaine : l'arrivée de M. Robert Hersant dans le monde de la presse belge et la constitution d'un quatrième groupe de presse francophone (1) risquent de bouleverser sérieusement nombre de situations acquises. Et d'entraîner des conséquences que les groupes concurrents n'osent pas encore imaginer.

J.-M. NOBRE-CORREIA.

(1) Et dans le secteur des radios libres. (NDLR.)

UN NOUVEAU JOURNAL TÉLÉMATIQUE

« Pouvoir », une lettre confidentielle sur écran

Informer rapidement et en permanence quelque deux mille dirigeants, tel est l'objectif que se fixe le nouveau journal télématique « Pouvoir », que lance lundi 19 novembre Alain Rey. Ce journaliste, spécialisé depuis plusieurs années dans le télétexte (ANTIOPE) et le vidéotex (TELETEL), s'était déjà signalé par la mise en écrans d'un « roman télématique » avec sa société Serpea (*le Monde* du 15 mai). Sa nouvelle « Société de presse et d'édition sur support électronique » (1) propose *une sorte de « lettre confidentielle »* doublée d'un journal accessible sur Minitel.

Ce journal – essentiellement économique et politique – comprend deux parties. Les « Actualités » sont composées d'environ trois cents pages-écrans classées en différentes rubriques : politique, affaires, hommes, chiffres, futurs, informations générales. L'« Aide mémoire » (environ huit cents pages-écrans) fournit des chiffres-clés, des renseignements financiers, un agenda prospectif indiquant les manifestations à venir dans les douze mois. L'ensemble est remis à jour en permanence – la rapidité de « mise en réseau » est l'un des atouts commerciaux – par une équipe de six journalistes autour de Béatrice Guerrey, l'ancienne rédactrice en chef de JEF, premier « journal électronique français » lors de l'expérience de Vélizy. Une vingtaine de correspondants (journalistes ou spécialistes) apportent régulièrement des informations.

Un service original justifie le prix élevé de l'abonnement (2) : une messagerie personnalisée, dont seule la direction de la SPESE connaît le code. Un abonné peut interroger la rédaction du journal, qui transmet dans un délai court les informations demandées.

La SPESE, société anonyme au capital de 1,5 million de francs et contrôlée par M. Alain Rey, espère que « Pouvoir » équilibrera son budget à la fin de 1985.

(1) SPESE, même adresse que la SERPEA : 42-52, rue de l'Aqueduc, 75010 Paris, tél. 241-82-05.

(2) 2 500 F par an et 380 F l'heure de consultation ; ou bien un forfait annuel de 24 heures de consultation pour 9 500 F.

● *« Logie », mensuel de la photo.* – A l'occasion du mois de la photo, trois jeunes photographes – *« passionnés par l'expression d'un langage dont le verbe serait l'image »* – lancent une publication mensuelle, *Logie* (15 F). Son objectif : devenir le support vivant et actif de la photo en noir et blanc. Le nouveau mensuel, en vente dans les kiosques, a pour directeur M. Christophe Cartier.

★ **Logie SARL, 18, quai du Louvre, 75001 Paris - Tél. : 297-48-78 - Abonnement de lancement, 1 an : 140 F.)**

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 19 NOVEMBRE

– *M. Georges Lemoine,* secrétaire d'État chargé des DOM-TOM, participe à l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

VU

Au bout de la nuit

Nuit terrible, bouleversante, reflet de ce que l'homme porte en lui de plus abject, mais aussi de meilleur. Nuit de désespoir et d'espoirs, témoin de souffrances que rien ne peut justifier et contre lesquelles combattent, sans relâche, partout, des hommes de bonne volonté. En consacrant aux droits de l'homme la nuit du samedi 17 au dimanche 18 novembre, TF 1 a rempli une haute mission (1).

Témoigner, encore témoigner, toujours témoigner devant l'horreur où qu'elle soit, quelles qu'en soient les formes. Tel est le premier devoir. Le second est d'agir. Leit motiv *lancinant jusqu'aux petites heures de l'aube. Des cauchemars bien réels, faits de chair et de sang, sont venus peupler ces heures habituellement envahies de rêves ou de frayeurs imaginaires. On percevait intensément, dans le silence nocturne, les récits, les images présentés par Roger Gicquel, pour marquer le congrès de la Fédération internationale des droits de l'homme, réuni ces derniers jours à Paris. Des hommes, des femmes, sont venus raconter. D'autres ont exprimé leur message par le chant, la musique.*

Ces heures d'insomnies que nous avons vécues, que sont-elles face à cette nuit permanente d'humiliation, de dénuement physique et moral où sont plongées les victimes des pouvoirs totalitaires et dictatoriaux ? Ceux qui sont atteints dans leur corps par la faim, la torture, l'incarcération arbitraire ont-ils le temps de voir la lumière du jour ? Il est impossible d'établir une hiérarchie des supplices. Les moins connus ne sont pas les moins terribles.

Voici le sinistre camp de Boiro, en Guinée, que l'on a appelé le Mauthausen d'Afrique. Pendant longtemps, malgré les informations d'Amnesty international, une chape de silence, « allant même jusqu'à la censure en France », *s'est abattue sur cet enfer. Le premier reportage n'a pu être ramené qu'en avril dernier, après la mort de Sekou Touré. Les images de ce lieu maudit défilent accompagnées du témoignage de celui qui, aujourd'hui, le fait visiter :* « Boiro, *dit-il d'une voix monocorde,* c'était l'instument de la suppression totale. »

En Turquie, une sorte d'« accalmie sociale » *s'est instaurée depuis la prise de pouvoir du général Evren,* « Mais au prix de cent mille prisonniers et de la pratique systématique de la torture », *dit Me Christian Rostoker, qui a mené plusieurs missions dans ce pays et en Iran.* « Tortures parmi les plus terribles et les plus violentes », *ajoute-t-il. Pour lutter contre le goulag soviétique, de nos jours bien connu, on a installé, là-bas, un autre bagne : « le goulag turc ». Au Kurdistan turc, les conditions de détention sont tellement effroyables qu'une dizaine de prisonniers ont choisi, un jour, de s'immoler par le feu dans leur cellule, pendant qu'au même moments, le gouvernement en faisait disparaître dix autres au lance-flammes. Le témoignage que Me Rostoker rapporte d'Iran est tout aussi cauchemardesque : au pays des ayatollahs, des prisonniers sont vidés de leur sang avant d'être achevés... parce qu'on a besoin de cet « or rouge » pour les blessés du front.*

Et puis le Chili, le Paraguay, l'Uruguay, l'Afrique du Sud, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan, l'Ethiopie, la Chine... Jusqu'à quand ces crimes ? Jusqu'à quand les complicités des gouvernements et des raisons d'Etat ? Dans ce voyage au bout de la nuit, la parole de ceux qui agissent et qui sont venus témoigner est apparue, malgré tout, comme une faible, mais indispensable, lueur d'espoir.

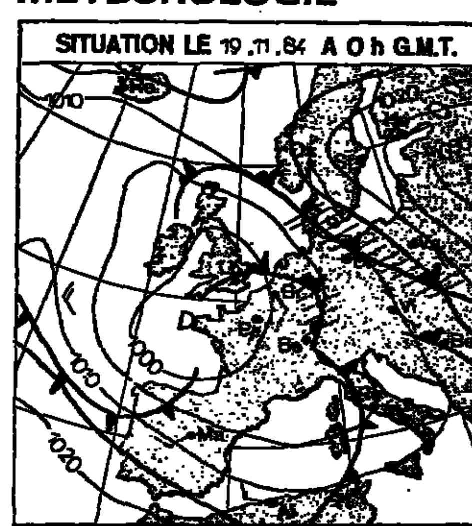
ANITA RIND.

(1) Antenne 2 y consacre depuis le 27 janvier 1983 son magazine mensuel « Résistances », qu'anime Bernard Langlois.

INFORMATIONS « SERVICES »

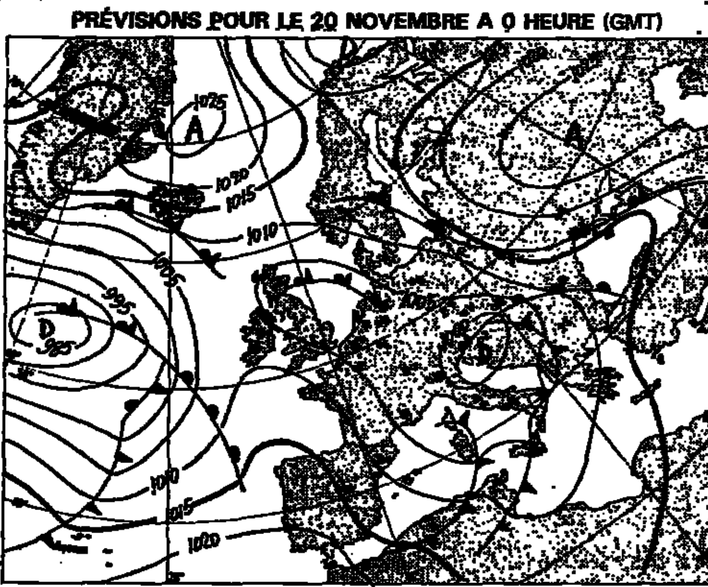
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.11.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-11-84 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 novembre à 0 heure et le mardi 20 novembre à minuit.

La zone de temps humide et instable située lundi sur la France se déplace vers l'Est ; l'amélioration relative qui sera observée mardi matin sur l'ouest du pays précède l'arrivée d'une nouvelle perturbation.

Mardi matin, un temps frais, souvent gris et brumeux, prédominera sur le pays ; des averses locales seront observées de la Corse aux Alpes, ainsi que sur le relief des Pyrénées et du Massif Central (neige au-dessus de 1 000 mètres environ) : quelques pluies accompagneront les nuages près des frontières du Nord-Est.

Au cours de la journée, quelques timides éclaircies pourront apparaître en toutes régions, tandis que les nuages deviendront plus abondants et plus épais de l'Aquitaine à la Normandie. Ils seront accompagnés de pluie en fin de journée de la Vendée à la Bretagne et à la Basse-Normandie.

L'instabilité s'atténuera sur les régions du Sud-Est, où des éclaircies prédomineront avec établissement d'un mistral modéré, faiblissant l'après-midi. Le vent de nord à nord-ouest, faible ou modéré s'orientera au sud-ouest près de l'Atlantique.

Les températures, qui pourront avoisiner 0 degré le matin sur les régions du Centre, atteindront l'après-midi 10 à 13 degrés sur les régions atlantiques, 12 à 15 degrés près de la Méditerranée, 10 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 novembre, à 7 heures, de 999,4 millibars, soit 749,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 novembre; le second, le minimum de la nuit du 18 novembre au 19 novembre) : Ajaccio, 16 et 10 degrés; Biarritz, 17 et 9; Bordeaux, 16 et 9; Bourges, min. 7; Brest, 13 et 5; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 8 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et 6; Dijon, 10 et 4; Grenoble-St-M.-H., 10 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 3; Lille, 8 et 7; Lyon, 11 et 3; Marseille-Marignane, 15 et 10; Nancy, 11 et 3; Nantes, 14 et 7; Nice-Côte d'Azur, 14 et 9; Paris-Montsouris, 10 et 8; Paris-Orly, 9 et 9; Pau, 16 et 6; Perpignan, 13 et 6; Rennes, 13 et 7; Strasbourg, 12 et 0; Tours, 10 et 8; Toulouse, 14 et 4; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 16; Amsterdam, 7 et 5; Athènes, 20 et 13; Berlin, −1 et −2; Bonn, 9 et 1; Bruxelles, 9 et 5; Le Caire, 24 et 14; îles Canaries, 24 et 19; Copenhague, 4 et 2; Dakar, 34 et 24; Djerba, max. 24; Genève, 9 et 2; Istanbul, 15 et 13; Jérusalem, 15 et 7; Lisbonne, 18 et 14; Londres, 9 et 6; Luxembourg, 7 et 3; Madrid, 12 et 7; Montréal, −1 et −10; Moscou, −3 et −4; Nairobi, max. 25; New-York, 8 et 3; Palma-de-Majorque, 20 et 14; Rio-de-Janeiro, max. 26; Rome, 18 et 13; Stockholm, max. 4; Tozeur, 23 et 13; Tunis, 24 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LOTO NATIONAL — Nº 46 — TIRAGE DU SAMEDI 17 NOVEMBRE 1984

8 13 15 24 45 46 — 44

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 21 NOVEMBRE 1984 ET SAMEDI 24 NOVEMBRE 1984

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 BONS	[illegible]	2 462 380,00 F
5 BONS + complémentaire	17	202 780,00 F
5 BONS	[illegible]	7 830,00 F
4 BONS	[illegible]	125,00 F
3 BONS	[illegible]	9,00 F

SUPER BONUS DE NOVEMBRE — 9,00 F × 10 = 90,00 F

EXPOSITION

JENNIE CHURCHILL. — Une exposition consacrée à Jennie Churchill, et à son fils Sir Wiston Churchill, est organisée 24, avenue Kléber à Paris XVIe, où elle résida lors de ses séjours à Paris. Elle présente, du 20 au 23 novembre, des portraits, des photographies, des lettres et un film sur la vie de cette femme d'action qui fonda une revue, dirigea un bâteau hôpital pendant la guerre des Boers et écrivit des pièces de théâtre, ses mémoires et de nombreux articles. Une initiative de l'Institut français de gestion, 34, avenue Kléber, 75116 Paris, tél. : (1) 500-84-58.

PARIS MIS A NU. — Une exposition retrace la naissance, l'agrandissement et l'aménagement de Paris et de l'Ile-de-France à partir de cartes anciennes et récentes, de plans et de reliefs, de photos aériennes, d'images de satellites, de documents et d'études enfouis dans les bibliothèques et les archives d'une cinquantaine d'organismes. « Paris et l'Ile-de-France » est l'œuvre du Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France (CREPIF), de l'établissement public d'aménagement de la Défense et de la RATP. L'exposition est ouverte jusqu'au 25 novembre inclus, tous les jours de 12 h à 18 h 30 à l'espace de la Coupole, Tour Fiat, place de la Coupole, la Défense 6 (RER : la Défense).

★ CREPIF, 2, rue Lobau, 75004 Paris, tél. (1- 276-51-43.

FORMATION PERMANENTE

L'EUROPE. — Le centre de formation aux réalités internationales (CEFRI) organise le jeudi 22 novembre un séminaire sur le thème : « De l'Europe scientifique à l'Europe industrielle ». Des exemples de coopération industrielle européenne réussie. Quelle politique la France peut-elle développer dans ce domaine ?

★ CEFRI, 10 rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.

SALON

AMÉLIORATION DE L'HABITAT. — AMELBAT, IIIe Salon des techniques internationales d'amélioration de l'habitat, aura lieu du 20 au 25 novembre à Paris. Ouvert aux professionnels et au public, AMELBAT est exclusivement consacré à la rénovation et à l'amélioration de l'habitat. Secteurs représentés : le traitement de l'humidité, l'isolation, les installations sanitaires, le chauffage.

★ Porte de Versailles, Parc des expositions, bâtiment 7, niveau 3, tous les jours, de 9 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F.

Les publications de la Documentation française

RAPPORTS OFFICIELS

Vers un nouveau droit de la consommation. — Rapport intermédiaire de la commission de refonte du droit de la consommation, présidée par le professeur Jean Calay-Auloy, au secrétaire d'État chargé de la consommation. Organisations de consommateurs, information des consommmateurs, conformité des produits et services, sécurité des consommateurs, contrats prérédigés, accords négociés collectivement, règlement des litiges. 96 pages, 50 F.

Elimination des déchets industriels. — Rapport au secrétaire d'État chargé de l'environnement et de la qualité de la vie par M. Jean Servant. 157 pages. 80 F.

L'avenir de la poste. — Rapport au ministre des postes et télécommunications et de la télédiffusion par M. Jacques Chevallier. 189 pages, 70 F.

PRATIQUE

Répertoire des sources d'information au service des collectivités locales. — Présentation de 230 périodiques, 74 annuaires, 50 Éditeurs spécialisés et 35 bases de données utiles aux communes, aux départements et aux régions. 225 pages, 70 F.

Où trouver des diapositives éditées ? (édition 1984). — Répertoire des éditeurs et diffuseurs publics et privés de diapositives et films fixes. Index thématique pour faciliter la recherche. 176 pages, 45 F.

PÉDAGOGIE

Le jeune enfant et le micro-ordinateur, par Jeanine Chauvin et Kamina Eimerl. — Étude du comportement d'enfants de cinq à six ans face à l'ordinateur. 120 pages, 65 F.

Informatique et enseignement. — Actes du colloque national tenu les 21 et 22 novembre 1983 à Paris sur la mise en œuvre et les enjeux de l'implantation de la micro-informatique dans les établissements scolaires (100 000 micro-ordinateurs et 100 000 enseignants formés d'ici 1988). Coédition CNDP-Documentation française, 260 pages, 60 F.

QUESTIONS INTERNATIONALES

Contestations en pays islamiques. — L'étude, réalisée par le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM), analyse les deux grands courants de contestation marxiste et fondamenalistes à travers les cas de la Turquie, de l'Algérie, du Sénégal, de l'Égypte et de l'Iran. 120 pages, 6 F.

La politique militaire de la France en Afrique, par Pascal Chaigneau. — Ouvrage publié par le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM). 152 pages, 70 F.

CULTURE

Deux siècles de géographie française. — Étude du comité des travaux historiques et scientifiques. Choix de textes allant des années 1820 à 1980 présentés par Philippe Pinchemel et la Formation de recherche associée « Epistémologie et histoire de la géographie » (CNRS et Université de Paris-I). Illustration de la richesse et de l'importance du regard et de la pensée géographique, du poids épistémologique et philosophique de la géographie durant les deux derniers siècles. 340 pages, 180 F.

Atlas de la France rurale. — Réalisé par la Commission de géographie rurale du Comité national de géographie, 160 pages, 220 F.

REVUES

Regards sur l'actualité nº 102. — Décentralisation : les textes et la pratique. 63 pages, 16 F.

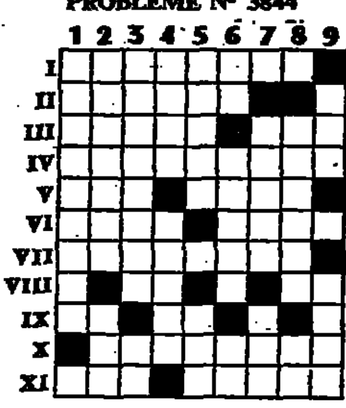
Regards sur l'actualité nº 103. — Décentralisation et planification. 63 pages, 16 F.

Problèmes politiques et sociaux nº 492. — Vieillir en France : éléments d'information et de réflexion sur les aspects matériels mais aussi psychologiques et sociaux, 40 pages, 15 F.

Revue française des affaires sociales. — Numéro supplémentaire. Population, équilibres économiques et systèmes sociaux. Sous la direction de Georges Tapinos. 204 pages. 45 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3844



HORIZONTALEMENT

I. Fleurs pour Marguerite. — II. Est beaucoup plus représentatif que l'enseigne. — III. L'impressionnisme tire son nom de l'un de ses tableaux. Nature morte. — IV. Art de la controverse. — V. Peigne de tisserand. Etait hiérarchiquement supérieur au général de Gaule. — VI. Coule en Italie. On s'y met en tombant la veste. — VII. Auteur d'une héroïne stupéfiante. — VIII. Préposition. Représentant de Dieu ou suppôts du diable. — IX. Moitié d'une demi-mondaine. Parler du bon vieux temps. — X. Il est capable de faire rentrer sous terre les moins timides. — XI. Une grande surface en compte plus d'un. Plus d'un faisant la foire y a cassé sa pipe.

VERTICALEMENT

1. N'aurait que faire d'un studio avec vue imprenable. — 2. Quand la corde du violon se fait tendre. Décrit un grand arc au pays d'un célèbre archer. — 3. On lui a offert un portefeuille. Personnel. — 4. On en compte quatre grandes. Théâtre antique d'une mêlée générale entre généraux. — 5. Matériau de construction ou engin de destruction. Certains s'y attardent quand il n'est pas courant. — 6. Personnel. Auteur d'un ouvrage deutérocanonique. Petit saint. — 7. Relatif au canard. Roi de Juda. — 8. Rouges chez eux, ils sont généralement Blancs chez nous. Privatif. — 9. Même la moins pudique tient à le cacher. Fit subir ses caprices à l'auteur des « Caprices de Marianne. »

Solution du problème nº 3843

Horizontalement

I. Décontraction. — II. Epar. Ouïe. Nuise. — III. Cerisier. Poseur. — IV. Reine. Scout. PO. — V. Ver. Cri. Sen. — VI. Chaperon. Ténor. — VII. Hétérogène. Aisé. — VIII. Urétère. Frets. — IX. Zéro. Ore. Lit. AT. — X Mien. Pécher (pêcher). — XI. On. Niable. Heu ! — XII. Pernicieux. Pu. — XIII Collier. Na ! Var. — XIV. Avals. Bœufs. La. — XV. Eté. Peur. Autel.

Verticalement

1. Décrochez-moi-ça ! — 2. Epée. Hé! Ein. Ove. — 3. Caricature. Plat. — 4. Orin. Péronnelle. — 5. Sévère. Iris. — 6. Toi. Erotomane. — 7. Rue. Roger. Birbe. — 8. Airs. Nère. LC. Ou. — 9. Ce. CC. Ne. Peiner. — 10. Porte. Le. Eau. — 11. Inouïe. Fichu. Fa. — 12. Oust ! Narthex. Su. — 13. Nie. Soie. Eu. — 14. Superstar. Pâle. — 15. Héron. Est. Rural.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 NOVEMBRE

« Cycle gallo-romain », 9 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, M. Jacomet.

« Le château de Vincennes présenté aux jeunes », 14 h 30, entrée, avenue de Paris, Mme Vermeersch.

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 62, rue de Monceau, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, entrée (Approche de l'art).

« Léonard de Vinci », 11 heures, musée du Louvre (Mme Caneri).

« Collège des Bernardins », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Rue de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Présence du passé).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

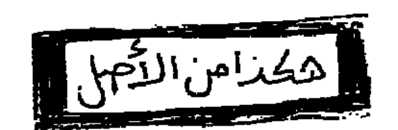
Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 18 novembre :

UNE LOI

● Relative aux appellations d'origine dans le secteur viticole.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux encouragements à l'élevage des équidés.



Le Monde

ÉCONOMIE

LE RAPPORT DU HAUT CONSEIL DU SECTEUR PUBLIC

Des entreprises nationalisées sous l'emprise de la rigueur

EMPLOI et investissements en régression : le secteur public ne répond plus aux espoirs que le gouvernement avait placés dans les nationalisées.

Les pouvoirs publics n'en sont sans doute que pour partie responsables. Le ralentissement des grands programmes d'équipement (comme le nucléaire ou les télécommunications) était programmé dans les faits. L'évolution négative de l'emploi dans les grands groupes est une réalité dans le monde entier ; seules les PME augmentent leurs effectifs. La dégradation financière et industrielle des entreprises a des causes qui remontent bien avant 1981. Les nationalisations de 1982, dont le coût est estimé à 44,5 milliards de francs par le Haut Conseil, ont permis sans doute de sauver nombre de groupes industriels de la vente par appartements comme Rhône-Poulenc, Pechiney, Bull ou même Thomson, et, bien entendu, Usinor et Sacilor. Mais les pertes de 1981 et 1982 ont été si importantes que les concours publics n'ont pas été suffisants. Il eût fallu en 1983 une (nouvelle) hausse massive et, parallèlement, faire des choix sectoriels dans leurs attributions plus favorables aux industries de croissance.

Cela ne fut pas fait : les *« restructurations »* des industries traditionnelles ont été différées (M. Fabius a tergiversé plus d'un an pour définir le nouveau plan acier) alors même qu'un budget de *« rigueur »* était adopté. Cette époque de la fin 1982 et du début 1983 fut une époque charnière pour les nationalisées comme pour l'ensemble de l'économie française.

A cette date, une nouvelle politique fut mise en place, caractérisée par le plafonnement des dotations budgétaires au capital des groupes industriels et par le remplacement de M. Chevènement par M. Fabius au ministère de l'industrie. Nouvelle donne : les contrats de plan prévus par le leader du CERES sont bien signés par son successeur, mais la teneur en est, en général, vague et ils sont en outre *« actualisés »* tous les ans. L'heure est à *« l'autonomie de gestion »*. La loi sur la démocratisation, donc de nouveaux conseils d'administration avec des représentants des salariés, est bien mise en place, mais ces conseils fonctionnent de façon très insuffisante, comme le déplore le Haut Conseil. La *« démocratie industrielle »* dépend de l'attention qu'y portent les dirigeants des différentes entreprises, mais globalement marque le pas. Bref, le volontarisme politique cède la place à une économie plus libérale que mixte.

Dans le nouveau contexte, les pouvoirs publics jouent leur rôle certainement mieux que leurs prédécesseurs, mais sans pour autant éviter leur travers favori : le secteur public, ancien et nouveau, sert plus à la politique macro-économique, c'est-à-dire à la limitation de l'inflation et des salaires (le Haut Conseil souhaite à ce propos un retour à des pratiques contractuelles) qu'à une politique micro-économique sectorielle.

Voilà pourquoi le débat actuel sur la dénationalisation prend le gouvernement de M. Fabius à son propre piège. Même si elles ont eu un effet *« globalement positif »*, comme l'estime, sans doute avec raison, le Haut Conseil, défendre les nationalisations devient difficile au fur et à mesure que l'on adopte une logique de *« moins d'Etat »*.

ERIC LE BOUCHER.

Une situation financière qui reste fragile

LA déficience de l'Etat actionnaire avant 1981 a été souvent dénoncée. Il *« n'assurait plus par ses apports (en capital et en prêts bonifiés) que moins de 3 % des besoins de financement, d'où un endettement à moyen et à long terme des entreprises publiques, qui est passé de 3,3 % du PIB en 1975 à 5,5 % en 1980 »*, selon la commission du bilan, citée par le Haut Conseil. A cet endettement s'ajoute *« un contrôle des tarifs qui a souvent empêché leur adaptation à l'évolution des coûts de production »*. Le rapport du Haut Conseil précise que, *« jusqu'en 1981, les concours publics sont orientés vers la compensation des déséquilibres d'exploitation »*, les dotations en capital ne représentant en effet que 17,5 % du total des aides en 1978 (qui se montaient à 54,2 milliards de francs) (1), 15,7 % en 1979 (55,4 milliards de francs), 12,8 % en 1980 (52 milliards de francs). Plus de 70 % des concours sont versés à la SNCF et à Charbonnages de France.

L'Etat fait-il ensuite mieux son devoir d'actionnaire ? Oui, mais encore insuffisamment bien, selon le Haut Conseil. Les concours publics passent en 1981 à 58,8 milliards de francs, en 1982 à 63,6 milliards de francs et en 1983 à 75,4 milliards. Entre 1980 et 1983, la progression est de 45 %. Elle est de 330 % pour les aides en capital (2), qui passent de 6,7 milliards en 1980 à 28,8 milliards en 1983. Cette forte progression s'accompagne d'*« un redéploiement massif en faveur de l'industrie »*, qui reçoit 31 % des concours en 1982 et 1983, contre 13 % entre 1978 et 1981. L'évolution était au demeurant prévisible dans la mesure où, hormis les banques, les nouvelles nationalisations ont porté sur l'industrie. Le Haut Conseil déplore néanmoins que 59 % des concours aillent encore à la SNCF et à Charbonnages de France.

Plus de la moitié des aides à la sidérurgie

La politique vis-à-vis des anciennes nationalisées non industrielles n'a en réalité guère été modifiée en la matière. Les subventions d'exploitation et les dotations en capital des entreprises du transport, de l'énergie, restent dans la tendance passée. Le changement porte sur l'intérêt du pouvoir pour les groupes industriels qu'il a acquis et pour Renault. Or les dotations en capital accordées aux groupes ont crû en 1981 et en 1982 pour ensuite plafonner. 7,1 milliards de francs en 1981, 12,4 en 1982, 12,45 en 1983, 12,85 en 1984 et 13,5 en 1985. Il a fallu distribuer des prêts participatifs croissants (11 milliards en 1983) pour nourrir les entreprises, le gouvernement renonçant à puiser dans son budget. De surcroît, *« la sidérurgie absorbe à elle seule plus de la moitié des aides : 18 milliards de francs sur 34 milliards en 1982 et 1983 »*. Le Haut Conseil ajoute pudiquement : *« Le développement des industries nouvelles est, dans la logique explicite des nationalisations, censé assurer la compétitivité de l'économie et l'amélioration de l'emploi : en pratique 12 % des concours totaux au secteur public leur sont destinés. »*.

Déçues par l'Etat actionnaire, les entreprises ont dû avoir recours aux emprunts. Leur endettement reste, de ce fait, *« très important »* par rapport à leurs fonds propres ; il atteint en 1982 55,2 % dans la sidérurgie contre 48,4 % en 1980, 165 % dans les biens d'équipement (autres qu'électroniques) contre 132,6 %. Le Haut Conseil donne l'exemple des entreprises de biens d'équipement : *« Les apports de l'Etat (3,3 milliards de francs) n'empêchent pas une sensible progression de la dette longue (10,6 milliards), soit autant qu'en 1981, année où les apports en capitaux propres étaient pourtant plus faibles (0.8 milliard) »*. Toutefois, il faut observer que *« les apports de l'Etat ont permis de restaurer les capacités d'endettement des entreprises »*, ce qui les a autorisées à poursuivre leur développement.

Le rapport ne donne les chiffres ni de 1983 ni de 1984. L'endettement des entreprises a poursuivi ces années-là sa croissance, même si elle a été de moindre importance et si, en conséquence, la détérioration de leurs structures de bilan s'est arrêtée.

(Lire la suite page 22.)

(1) Ce chiffre et les suivants ont été « ramenés » en francs 1983 en fonction de l'inflation, afin de les rendre comparables.

(2) Y compris les concours du FDES et les prêts participatifs.

L'influence des taux d'intérêt américains

LE remplacement à la tête de la Banque de France de M. Renaud de La Genière par M. Michel Camdessus, attribué à une divergence de vue entre le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et l'ex-gouverneur, sur l'opportunité de pousser plus loin la baisse des taux d'intérêt a relancé la controverse sur le cours du crédit. Son niveau élevé a longtemps, non sans beaucoup de complaisance, été attribué à l'influence exercée par les marchés monétaire (transactions sur les créances à court terme) et financier (transactions sur les obligations) américains.

C'est un fait que la forte baisse des taux survenue aux Etats-Unis, depuis plus de deux mois, s'est accompagnée d'un mouvement dans le même sens, et d'une ampleur presque comparable, sur le marché de Paris (et ailleurs), les principales différences étant que, en France, le taux de base des banques n'a guère suivi (il est resté à 12 % depuis le mois d'août) et qu'une violente réaction (qui est loin toutefois d'avoir effacé les effets de la détente) s'est produite sur le marché obligataire.

Il reste que le niveau des taux d'intérêt est largement commandé par des considérations d'ordre interne, comme tendrait à le prouver la grande disparité constatée entre les différentes places.

On a aussi répété à satiété que si les taux américains sont restés si hauts, la cause en est le déficit budgétaire. Si l'analyse est juste, et pas seulement polémique, elle doit s'appliquer aux autres pays. Or, en France (et dans quelques autres pays), la situation budgétaire est loin d'être assainie. Circonstance très aggravante : la part du déficit financée par la création monétaire pure et simple – ce qu'on appelle la « monétisation » de la dette – y est beaucoup plus élevée qu'aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Grande-Bretagne, sans compter le fait tout aussi capital que d'autres créances que celles sur le Trésor public sont pareillement « monétisées » par la Banque de France.

Tant et si bien qu'aujourd'hui la France et, avec elle, des pays comme la Belgique et l'Italie disposent d'une marge de manœuvre beaucoup plus étroite que l'Allemagne, la Suisse ou les Pays-Bas, pour continuer à réduire leurs taux respectifs au cas où la tendance à la baisse persisterait aux Etats-Unis, ce qui est fort possible. Cette marge serait évidemment plus grande si la détente des taux américains ne s'accompagnait pas d'un recul accentué du dollar.

PAUL FABRA.

AVEC 1 150 000 ADHÉRENTS REVENDIQUÉS

Force ouvrière serait aujourd'hui la deuxième confédération syndicale de France

Le XV[e] congrès de FO s'ouvre mardi 20 novembre au Parc floral de Vincennes. Incontestablement, cette centrale a le vent en poupe. Jacques Kergoat fait, à partir des chiffres et statistiques connus (mais souvent incomplets et difficiles à interpréter), le point.

QUE l'audience de Force ouvrière ait régulièrement crû ces dernières années est peu contestable. Mesurer avec précision l'ampleur de cette progression est plus délicat.

Faut-il prendre en compte les statistiques que publie Force ouvrière elle-même, qui couvrent non seulement le secteur privé et les entreprises nationalisées, mais aussi la fonction publique ? Celles-ci donnent un résultat encore plus flatteur que les élections à la Sécurité sociale : pour la période de juin 83 à juillet 84, FO atteint 29,62 %, talonne à 2 % près la CGT et distance la CFDT de plus de 10 points. Mais ces résultats – comme ceux du même ordre que publient les autres confédérations – ne comptabilisent que les entreprises où figurent des listes Force ouvrière : on comprend facilement que chaque confédération trouve bien des avantages à ce mode de calcul.

Les élections aux comités d'entreprise recensées par le ministère du travail dans le secteur privé apparaissent plus significatives. Elles situent l'audience de FO à un niveau plus bas : 11,7 % pour les entreprises votant en 1982, 11,1 % pour celles votant en 1983. Il faut savoir qu'une partie des entreprises votent les années paires, l'autre partie les années impaires : les comparaisons ne peuvent ainsi être faites que de deux ans en deux ans. Mais les résultats enregistrés confirment, en gros, l'ampleur de la progression de son audience : le taux de progression est ainsi, pour les années paires, de 46 % entre 1966 et 1982, et de 48 % entre 1967 et 1983 pour les années impaires.

La structure de l'électorat Force ouvrière

Cette progression a entraîné des modifications sensibles dans l'assise régionale de Force ouvrière. A sa création, elle réalisait ses meilleures scores dans des zones dominées par la gauche « modérée », radicale ou socialiste. Les succès dans le Sud-Ouest en étaient le meilleur exemple. Aujourd'hui, son taux de progression est sensiblement inférieur à sa moyenne nationale dans des régions de vieille tradition socialiste ou radicale, comme le Nord, l'Aquitaine ou Midi-Pyrénées. Il est comparable à la moyenne nationale, sans plus, dans les régions où le Parti socialiste a connu dans les années 70 un développement impétueux, qu'il s'agisse des « terres de conquête », comme la Bretagne, ou des vieilles régions industrielles en crise, comme la Lorraine, Par contre, les percées de FO se font dans des régions où le socialisme est en crise, et la droite passée à l'offensive, le meilleur exemple en est la région Provence-Côte d'Azur.

Il devient alors tentant, pour expliquer les progrès de l'audience de Force ouvrière, de proposer une équation simple. On ajouterait ainsi, à l'appui affirmé de la droite politique, des modifications des vieux bastions industriels, développement du secteur tertiaire, et, de manière plus générale, d'une population dite d'encadrement, plus réceptive aux thèmes développés par FO.

Agents de maîtrise et ouvriers

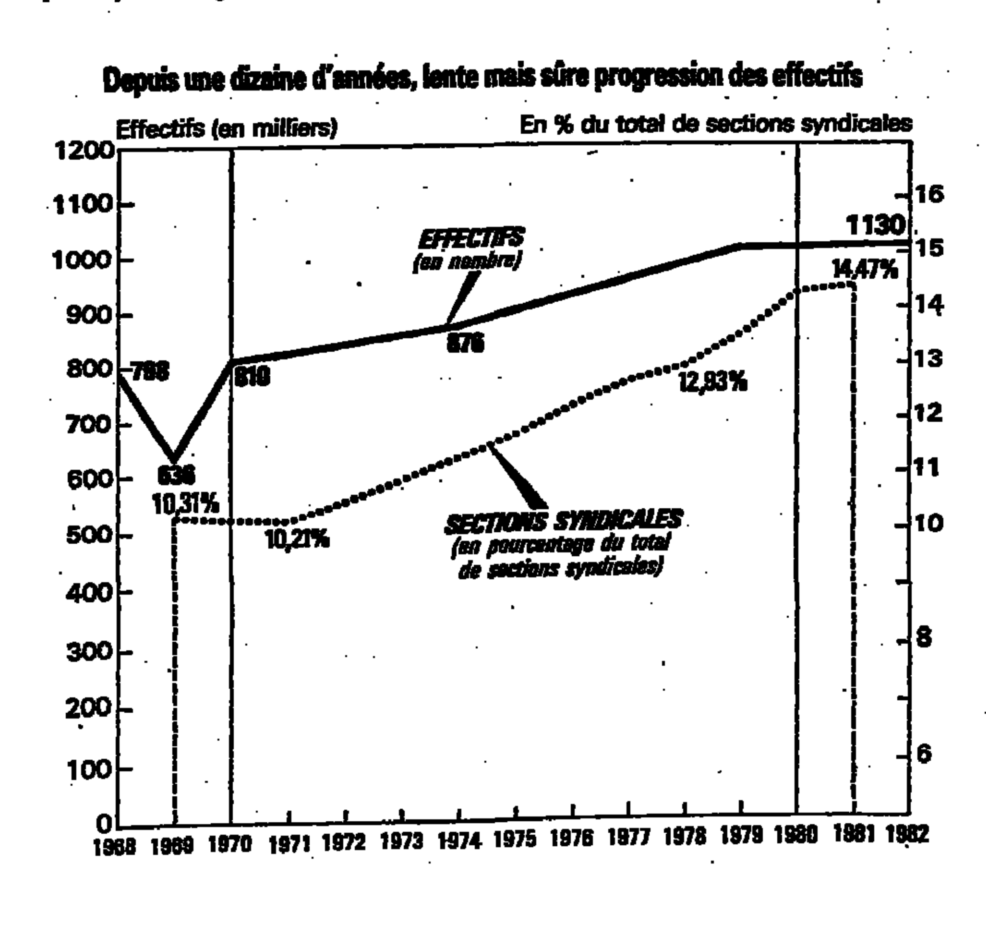
L'étude par collège des votes aux élections professionnelles ne confirme pas cette hypothèse : les suffrages de FO diminuent dans le troisième collège – celui des cadres – et progressent par contre dans le collège « maîtrise et techniciens » (+ 59,7 % pour les années paires, + 81,94 % pour les années impaires), mais aussi dans le collège « ouvriers et employés » (+ 47,5 %) pour les années paires, + 59,21 % pour les années impaires).

L'examen de la progression des votes FO par branche d'activité montre par ailleurs que de 1967 à 1979 ce sont dans les branches industrielles du secondaire que Force ouvrière progresse le plus nettement (construction électronique, fonderie, construction automobile et navale, etc.), alors qu'elle progresse plus lentement, voire stagne ou régresse, dans les branches du tertiaire, où elle disposait pourtant au départ d'une meilleure implantation (banques et assurances, professions administratives). A quelques exceptions près – progression dans les assurances et recul dans la construction automobile – c'est le même phénomène que l'on continue d'observer dans l'après-mai 1981.

JACQUES KERGOAT.

(Lire la suite page 22.)

Depuis une dizaine d'années, lente mais sûre progression des effectifs



FO serait aujourd'hui la deuxième confédération syndicale de France

(Suite de la page 21.)

Par ailleurs, l'audience de FO semble en hausse chez les femmes, et peut-être en baisse dans la jeunesse. Alors qu'une enquête réalisée en 1976 sous la direction de Madeleine Guilbert (1) donnait un pourcentage de femmes votant FO — 4 % — très largement inférieur au pourcentage votant CGT et CFDT, le sondage IFOP sur les élections à la Sécurité sociale en 1983 donne, chez les ouvrières et les employées, un pourcentage de vote FO supérieur à celui que recueille la CFDT.

Inversement, un sondage effectué pour le compte de la CFDT en 1981 estimait que les jeunes de 16-24 ans se sentaient plus proches de FO (13 %) que de la CFDT (10 %). Mais le sondage IFOP de 1983 situe FO derrière la CGT et la CFDT pour ce qui concerne le vote des 16-24 ans.

La direction de Force ouvrière s'est toujours contentée, depuis 1948, d'avancer le chiffre global de 1 million d'adhérents. Quelques éléments permettent cependant de mesurer cette évolution.

Considérons d'abord le nombre de sections syndicales. Le chiffre avancé varie : 16 000 sections et syndicats au comité confédéral national de Strasbourg les 28 et 29 juin, 15 000 dans les documents préparatoires du quinzième congrès qui va se tenir du 20 au 23 novembre au Parc floral de Vincennes. En fait, le seul repère fiable dont nous disposions est le recensement annuel effectué par le ministère du travail dans les entreprises du secteur privé et parapublic : il attribue à FO 5 467 sections syndicales en 1981. Que de chemin parcouru depuis 1969 !

De 1969 à 1975, la progression des sections FO apparaît encore modérée. En six ans, la progression de FO est de 13,8 %, celle de la CFDT de 3,8 %, la CGT amorçant un premier recul : — 5,9 %. Pour les six années suivantes, il en va différemment : à partir de 1975, avec l'irruption de la crise économique, la courbe s'envole : FO progresse de 23,25 %, alors que la CFDT désormais recule (— 5,06 %) et que s'amplifie la chute de la CGT (— 9,58 %).

L'emprise du secteur public

Regardons maintenant les effectifs *(voir encadré ci-contre)* : quelle que soit la marge d'incertitude qui entoure les modes de calcul, Force ouvrière semble bien être aujourd'hui, avec 1 150 000 adhérents, si l'on se fie au rapport financier du congrès, la deuxième confédération syndicale en France. A titre de comparaison, signalons que la CFDT annonçait, en 1982, 1 040 490 adhérents, dont 81 500 retraités. Les adhérents y sont calculés en augmentation de 30 %, le chiffre des « cotisants réguliers » étant, cette année-là, de 737 000.

La progression de FO s'est faite d'abord par un développement du recrutement dans le secteur privé. Il en est résulté un recul du pourcentage des mandats du secteur public dans les congrès. Ce secteur représentant encore 60 % du total en 1969, mais 45 % en 1980 (dont 30 % pour la fonction publique proprement dite). L'absence d'informations plus précises interdit de détailler cette progression par fédération et par région. Les seules autres données disponibles concernent les délégués au congrès de Bordeaux de 1980. A ce niveau, on s'aperçoit que l'emprise du secteur public et nationalisé reste forte (57,3 % des délégués) qu'il y a un début de rajeunissement (47,9 % des délégués avaient moins de quarante ans) et que la proportion des femmes reste encore faible (10,9 %) (2).

Les raisons de cette progression ne sont certainement pas dans une activité revendicative plus soutenue : les statistiques du ministère du travail attribuent à FO le déclenchement de 1 % des conflits en 1983, contre 12 % et 41 % pour la CFDT et la CGT. En fait, Force ouvrière ne se développe pas à la faveur d'une remontée de l'activité et de la combativité de la classe ouvrière. La baisse de ses effectifs dans l'immédiat après-mai 68 — années qui voient au contraire progresser les effectifs de la CGT et de la CFDT — apparaît de ce point de vue significative, d'autant plus que le creux de l'après-68 se retrouve aussi dans la progression du pourcentage des sections syndicales et dans les suffrages aux élections professionnelles.

De la même manière, la progression en effectifs de Force ouvrière reste modérée de 1968 à 1974, en moyenne 1,5 % par an, alors que les effectifs de la CFDT progressent, pendant la même période, de plus de 4 % par an.

Mais cette progression s'amplifie à partir de l'apparition, en 1974, de la crise économique, alors que décroissent les effectifs des autres confédérations. L'allure des courbes en fait foi tant pour les élections professionnelles que pour les sections syndicales.

D'autant plus que diminue la combativité ouvrière

En fait, si l'on comparaît, d'une part, les courbes mesurant l'influence de FO et, d'autre part, la courbe des grèves, on constaterait que l'influence de FO augmente d'autant plus que diminue la combativité ouvrière. L'analyse est peu contestable, et il n'est guère besoin pour expliquer le développement de FO de faire appel à l'appui du patronat ou au soutien du RPR : c'est dans la classe ouvrière elle-même que FO trouve les racines de son développement, en partie dans des secteurs où elle a pu apparaître plus indépendante à l'égard du gouvernement que les autres confédérations, mais en grande partie aussi dans des secteurs où le découragement et la résignation alimentent la tentation du repli corporatif.

L'« offre publique d'achat » que tente aujourd'hui FO sur la FEN est significative : elle se développe alors que, à travers les méandres de la politique gouvernementale sur l'école, la grande masse des enseignants de la FEN a le sentiment d'avoir subi, sur la question de la laïcité, une défaite historique. D'après un sondage Louis-Harris, qui date de 1981, 49 % des jeunes syndiqués (ou sympathisants) de FO considèrent que l'action syndicale est peu ou pas efficace (contre 19 % pour la CGT et la CFDT). D'après une enquête réalisée par Madeleine Guilbert, déjà citée, 34 % des femmes syndiquées à FO pensent que pour vivre mieux *« il faut changer de système »* (contre 63 % à la CGT et 61 % à la CFDT). 40 % d'entre elles n'ont jamais fait la grève (27 % à la CGT, 25 % à la CFDT).

En tout état de cause, c'est un bouleversement en profondeur du paysage syndical français qui s'annonce aujourd'hui : la CGT est certes toujours la première confédération syndicale française, mais d'une courte tête, alors qu'elle pouvait prétendre jadis représenter à *elle seule* la majorité absolue des salariés français. La CFDT, quant à elle, a vu ruiner — et sans doute pour longtemps — ses aspirations à devenir la première confédération. Quant à André Bergeron, son ambition récemment affirmée de hisser Force ouvrière à la première place n'est plus aujourd'hui dépourvue de toute crédibilité.

On ne peut oublier, enfin, que ce réaménagement se fait sur un fond de crise et de faible audience du syndicalisme en France. Que l'arrivée de la gauche au pouvoir ait ainsi précipité le recul et la baisse d'influence du syndicalisme est un paradoxe qu'on n'a pas fini d'analyser.

JACQUES KERGOAT.

(1) *Femmes à l'usine et au bureau*, Centre d'études économiques et sociales de la CGT.

(2) Alain Bergounioux, *Force ouvrière*, PUF, 1982.

Le mode de calcul des effectifs

La plupart des chercheurs intéressés à Force ouvrière ont accepté un mode de calcul des effectifs reposant sur le rapport entre la part perçue par la trésorerie confédérale pour chaque carte et la somme totale indiquée pour les cartes dans les rapports financiers. C'est cette méthode que nous avons employée dans le graphique ci-joint. Elle est cependant quelque peu aléatoire, pour au moins trois raisons :

1) La notion même de part confédérale perçue sur les cartes semble renvoyer autant à des commodités de présentation comptable qu'à un recensement rigoureux.

2) Des cotisations rentrant, comme dans toutes les confédérations, avec un certain retard, des sommes peuvent être comptabilisées pour 1982, qui étaient en fait dues au titre de l'exercice 1981, voire 1980. Et, en sens inverse, des sommes peuvent être également dues pour 1982, qui ne seront comptabilisées que dans les exercices suivants. On ne peut évidemment être certain que ces deux phénomènes s'annulent avec précision tous les ans.

3) Rien ne permet de distinguer la part due aux versements des retraités, alors que ceux-ci ne sont pas soumis au même type de cotisation que les actifs.

Globalement cependant la marge d'erreur possible ne semble pas être plus importante que celle que laisse subsister le mode de calcul des effectifs officiels dans les autres confédérations.

Une situation financière qui reste fragile

(Suite de la page 21.)

Les dettes d'EDF, par exemple, ont crû de 151 milliards de francs en 1982 à 188 milliards à la fin de 1983, mais le Haut Conseil se félicite de *« l'amélioration du taux d'autofinancement de l'entreprise, liée aux hausses de tarifs accordées (+ 8 % en avril 1983 et + 3,5 % en septembre) par le gouvernement »*. Toutefois, il ajoute : *« La situation financière restera obérée longtemps par les choix de ces dernières années. »*

Il en est de même, *grosso modo*, pour l'ancien secteur public dans son ensemble et, dans une mesure moindre, pour le nouveau. C'est le cas dans la sidérurgie, dont les dirigeants réclament un apurement de leurs dettes pour réduire leurs frais financiers. Selon le Haut Conseil : *« Le secteur public industriel et bancaire capte également une grande partie des ressources collectées sur le marché obligataire. Ses emprunts ont drainé en trois ans (1981 à 1983) 44 % des émissions collectives en France, soit 200 milliards de francs. »*

Les nationalisations de 1982 ayant porté sur des industries assoiffées de capitaux, le niveau nécessaire d'intervention de l'Etat actionnaire est beaucoup plus élevé que, sans doute, ne l'imaginait le gouvernement de l'époque. Les pertes de 1981 et de 1982 ont absorbé l'essentiel de la croissance des apports publics. Cela n'a donc pas suffi à améliorer sensiblement les structures de bilan et l'endettement du secteur public, qui demeure son problème principal.

Comme plus du tiers des ressources d'emprunt sont libellées en devises, le service de la dette réduit en conséquence les performances commerciales réalisées à l'étranger, par ailleurs très positives *(voir tableau)*, du secteur public, puisqu'il est responsable entre 1982 et 1983 de *« 45 % du rééquilibrage de la balance commerciale du pays »*. La balance des paiements du secteur public a été déficitaire de 2,6 milliards de francs en 1982, puis de 4,4 milliards en 1983.

Faut-il, dès lors, s'étonner de la langueur des investissements du secteur public ? Les comparaisons globales sont trompeuses, selon le Haut Conseil, dans la mesure où EDF et ELF effectuent la moitié des investissements du secteur public. Leur évolution propre (ralentissement du programme nucléaire, achat de Texas Gulf en 1981 par ELF) déforme le total. Néanmoins, après une progression de 5,5 % en 1981 (hors l'achat de Texas-Gulf) et surtout de 17,3 % en 1982, les investissements du secteur public se ralentissent ensuite en 1983 (+ 5,5 %). Ce qui correspond (en volume) à une baisse de 3,7 %. *« D'après les prévisions, l'année 1984 se traduira par une nouvelle baisse en volume de l'ordre de 2,1 % »*, ajoute le rapport.

Des effectifs maintenus malgré la crise

L'industrie se comporte toutefois mieux que l'ensemble puisque ses investissements entre 1981 et 1983 croissent en volume de 2,8 %. Les investissements autres que placements financiers des quinze groupes industriels nationaux (3) sont passés ainsi de 18,7 milliards de francs en 1980 à 30,11 milliards. L'année 1984 accentuera sans doute le décalage entre les réactions de l'industrie et celles des autres secteurs. Le Haut Conseil souligne cependant après analyse des détails sectoriels : *« Si la croissance nominale des investissements du secteur public électronique est importante de 1980 à 1982 (+ 36,5 %), elle est faible en volume (+ 10 %) (...) comparée à celle des concurrents étrangers. »*

Si elles étaient restées privées, les entreprises auraient dû, sans aucun doute, licencier massivement lors des années terribles de 1981 et 1982. Or elles ne l'ont pas fait. Les effectifs ont crû de façon importante en 1982 et encore de 1 % au total en 1983. Dans l'industrie, ils ont été stables en 1982, contrairement à la tendance du passé (— 2 % par an environ), puis une décrue s'est amorcée en 1983 avec les premiers trains de restructurations des industries déclinantes pour, sans doute, s'accélérer cette année.

Cette évolution des effectifs industriels paraît *« nécessaire »* au Haut Conseil. Comparé à leurs concurrents étrangers, le chiffre d'affaires par tête (une mesure de la productivité) des groupes français est trop faible et *« ne tend pas à s'améliorer entre 1980 et 1982 »*.

(3) Sacilor, Usinor, CdF-Chimie, EMC, Rhône-Poulenc, Pechiney, Saint-Gobain, Thomson, CGE, Bull, SNIAS, SNECMA, Dassault, Matra, Renault.

Malgré une aide croissante de l'Etat et des résultats qui s'améliorent...

(milliards de francs courants)

Concours publics par secteurs	1979	1980	1981	1982	1983
Energie	4,8	4,9	4,5	6,2	6,4
Transport	14,4	15,3	19,1	19,1	24,2
Industrie et divers (Renault, CGE, Pechiney, etc.)	1,7	1,6	6,4	11	13,2
Total	20,9	21,8	30	36,3	43,8
Résultats financiers du secteur public	N.D.	+ 9,6	— 13,8	— 35,9	— 20,5

... et un taux d'endettement croissant...

(endettement total/ressources propres des entreprises industrielles)

	1980	1981	1982
Sidérurgie	48,4	48,2	55,2
Autres bien intermédiaires	66,1	82,8	96,3
Electronique	46,0	50,5	46,5
Autres biens d'équipement	132,6	137,7	165,6

SOURCE : *direction de la prévision.*

... les investissements plafonnent

(milliards de francs courants)

	1980	1981	1982	1983
Energie	44	65	61	63
Transport	13	13	14	14
Industrie	27	30	34	38
Total	84	108	109	115

Le poids du secteur public : il représente 16 % des effectifs salariés et 35 % des investissements

en %	ancien secteur public	nouvelles nationalisées	Total
Effectifs salariés	10	6	16
Exportations	12	11	23
Valeur ajoutée	21	7	28
Investissements	29	6	35

Un résultat positif : les exportations

(règlements enregistrés en balance des paiements en milliards de francs)

	Exportations	Importations	Solde
1982			
Secteur nationalisé	140	111	29
France entière	621	711	— 90
1983			
Secteur nationalisé	152	115	37
France entière	682	756	— 74

SOURCE : *Banque de France.*

UN LIVRE DE JEAN-LOUIS VALIDIRE

André Bergeron, une force ouvrière

ALORS qu'elle va tenir son XV[e] congrès confédéral, FO est l'objet d'un nouveau livre, *André Bergeron, une force ouvrière* (1). L'auteur, Jean-Louis Validire, responsable de la rubrique sociale au *Quotidien de Paris*, après avoir été aux *Echos* et au *Matin*, connaît remarquablement bien son sujet, comme d'une manière générale l'histoire du mouvement ouvrier. Historiquement, le livre est solide et bien charpenté. De plus, J.-L. Validire a une très bonne plume, même quand il la trempe dans l'acide. Il s'agit cependant d'un ouvrage très engagé. L'auteur ne cache pas sa sympathie pour Force ouvrière, ayant d'emblée l'honnêteté de prévenir son lecteur que la forme du récit se veut *« volontairement subjective »*. Cela donne un livre en deux phases : l'une pour les deux tiers de l'ouvrage instructive, pédagogique ; l'autre, pour un tiers, plus polémique. Validire n'est pas un tiède.

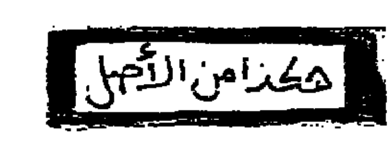
Tout le déroulement historique est passionnant, malgré des jugements parfois à l'emporte-pièce. J.-L. Validire aime autant le *« syndicalisme pur »* de FO qu'il pourfend ceux qu'il appelle les *« syndicalo-communistes »*, ou, plus simplement les *« staliniens »*, mais il ne se prive pas pour autant de critiques. Vis-à-vis de Léon Jouhaux, il est sur la réserve, rappelant qu'il n'était *« guère partisan de la scission »* en 1947 et ne voyant dans sa sagesse qu'une *« manie de tout relativiser »*. En revanche, il couvre M. André Bergeron de louanges : un *« homme de conviction et de persuasion »*, un *« militant dévoué et pugnace »*, un *« roublard »* et surtout — le plus important sans doute à ses yeux — un syndicaliste *« résolument antistalinien »*.

Jean-Louis Validire ne se contente pas, avec au passage des anecdotes croustillantes et des rappels opportuns, de narrer par le menu les débats qui ont traversé la confédération lors des années de construction : il s'y engage. Donnant un rôle surdimensionné à M. Alexandre Hébert, le bouillant secrétaire anarcho-syndicaliste de l'union départementale de la Loire-Atlantique, il évoque les controverses internes sur l'association du syndicalisme à la gestion, le plan et la productivité, les *« sirènes de la cogestion »*, la guerre d'Algérie et la *« politique de la présence »*. Soulagé de ce que FO ait réglé rapidement son compte à la *« gangue cogestionnaire »*, il s'en prend au caractère *« fossilisé »* de l'article premier des statuts qui prône encore l'*« abolition du patronat et du salariat »* et à l'ambiguïté de sa présence au sein de la Confédération européenne des syndicats.

La polémique reprend progressivement le dessus sur l'histoire au fur et à mesure que l'on avance dans l'*« ère Bergeron »* commencée en 1963. L'auteur manifeste alors une très vive aversion pour tout ce qui approche de près ou de loin la CFDT. Au passage, la *« soi-disant gauche »* et le PS *« de plus en plus gangrené par les chrétiens de gauche »*, ne sont pas épargnés. Le trait devient, trop souvent, excessif, injuste. La passion du journaliste se donne libre cours. Il évoque une *« rupture extrêmement grave »* entre FO et le pouvoir issu de 1981 au moment de la rigueur. Outre que l'appréciation est exagérée, encore aurait-il fallu pour qu'il y ait eu rupture qu'elle eût été précédée d'un pacte ou d'un contrat... Dans sa traque de la FEN, il en vient à lui reprocher son comportement dans les négociations salariales de la fonction publique, *« oubliant »* que depuis 1981 elle a signé exactement les mêmes accords que FO... Mais en dépit de ses dérives polémiques, ce livre apprend beaucoup.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Plon, 244 p. Prix 50 F.



A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

• La révolution technologique • L'endettement des collectivités locales

par DANIEL VITRY (*)

LES anciens étudiants des facultés de droit apprendront avec plaisir la naissance d'une nouvelle revue, *les Annales d'histoire des facultés de droit*. Il *appartenait au président* Jean Imbert d'exposer le « Passé, présent et avenir du doctorat en droit en France» (1).

Le grade de docteur en droit ne date que de la seconde moitié du treizième siècle. Il s'obtenait de un à cinq ans après la licence à la suite de trois leçons qui devaient être données en présence des bacheliers en droit pour la première et des docteurs pour la deuxième, la troisième était une leçon d'apparat à l'issue de laquelle les insignes du grade étaient remis par l'évêque; le nouveau docteur devait prêter serment.

Chaque faculté avait son propre règlement, jouissant ainsi d'une autonomie que beaucoup réclament aujourd'hui. Les docteurs étaient peu nombreux; il est vrai que les droits à payer pour une soutenance étaient très lourds et que le nouveau docteur offrait ensuite un grand banquet et des cadeaux à chacun des professeurs. Mais par contre il était ensuite exempt d'impôt et à l'abri des arrestations et de la torture. Ces pratiques et ces avantages disparaîtront avec l'Ancien Régime, mais ce n'est que depuis le milieu du dix-neuvième siècle que les soutenances ne se font plus en latin. En 1895, le doctorat ès sciences juridiques sera distingué du doctorat ès sciences politiques et économiques, ce dernier n'acquérant son autonomie qu'en 1946.

La Revue d'économie politique vient de publier son *Annuaire* composé d'une vingtaine d'articles consacrés à «L'économie française et la reprise mondiale». Dans son avant-propos Claude Ponsard souligne *qu'on a trop négligé* l'importance de la révolution technologique commencée au cours des années 60 comme facteur explicatif des difficultés de notre temps (2). Il est vrai que cette révolution a été occultée par les chocs pétroliers, qui ont capté toute l'attention. D'autre part, la mutation technologique actuelle n'est pas un simple progrès améliorant les techniques existantes, elle détruit en effet les techniques en place et oblige à les remplacer par de nouvelles. La reprise économique est directement fonction des adaptations à la situation nouvelle; les Etats-Unis, le Japon et quelques pays du Pacifique ont su s'adapter et connaissent une belle reprise. La France, au contraire, rigide et conformiste, traîne à mettre en œuvre des réformes inéluctables.

Jean-Louis Guglielmi soutient un point de vue assez proche dans son article «Rythmes d'essor de la conjoncture et disparités des structures» (3). Au cours de la période 1982-1984, les économies évoluent en fonction de l'application des techniques nouvelles de production. Là où l'investissement est important, la croissance de la production est forte et la productivité s'améliore; de plus, l'amélioration de la productivité permet de ralentir la hausse des prix, comme aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. Ce sont les pays qui ont le plus investi qui réussissent le mieux dans leur lutte contre le chômage. L'auteur explique aussi l'attrait des Etats-Unis pour les capitaux en recherche de placement par leur très grand dynamisme industriel; le niveau élevé des taux d'intérêt n'aurait qu'un rôle *secondaire*.

Catherine Hugel a étudié « La balance des paiements française » (4). Les résultats de 1983 ont soulevé des espoirs, puisque le déficit commercial s'est réduit de moitié. Grâce à *quels* postes? D'abord grâce à l'augmentation des excédents de nos ventes de produits agricoles, en particulier vers les pays de l'Est; malheureusement les grands contrats en matières agricoles sont aléatoires. La diminution du déficit énergétique n'a pas été négligeable et a fait suite à la baisse du prix du pétrole en dollars, au développement de l'énergie nucléaire, mais aussi à un très important déstockage de pétrole brut. *Malgré la dépréciation du* franc contre le dollar, la facture pétrolière était allégée de 7,1 % en 1983 par rapport à 1982. L'excédent sur les services est resté stable à 34 milliards de francs en 1982 et *1983; la France occupe du reste la* troisième place dans l'exportation des services. Pour régler la facture pétrolière, il est prudent de compter sur les excédents industriels.

L'excédent sur les produits industriels a doublé de 1982 à 1983 pour atteindre 58 milliards de francs. L'origine géographique de ces excédents n'est pas sans importance ; nous sommes excédentaires sur la zone non-OCDE et la zone franc mais déficitaires avec nos partenaires de la CEE et ceux de l'OCDE. Or les pays exportateurs de pétrole et les pays en voie de développement, après restructuration de leurs dettes, ont largement réduit leurs achats. Les entreprises françaises ont donc dû partir à la recherche de nouveaux débouchés vers les pays industrialisés cette fois, où elles ont rencontré un certain succès, mais à qui elles n'ont pas vendu les mêmes produits qu'aux pays en développement.

L'optimisme du début de 1984 *s'est quelque peu modéré depuis*. Notre excédent agricole a diminué. L'excédent de nos ventes de produits manufacturés a augmenté du fait du poste gros matériel, mais pour les autres postes la demande de produits français a augmenté moitié moins vite que la demande mondiale. D'autre part, les prix français à l'exportation ont augmenté de 10 %, annulant le bénéfice de la dévaluation du franc de mars 1983. Pour consolider le résultat des efforts faits, il est clair qu'il faut rendre plus dynamique encore le secteur industriel, en particulier par l'investissement.

Les fonctions d'investissement

Enfin il ne faut pas oublier l'endettement extérieur sous un double aspect. D'un côté, la France accorde des crédits aux pays du tiers-monde pour que ceux-ci achètent des biens d'équipement français ; or ces crédits sont accordés en devises et non pas en francs pour éviter d'alimenter le marché de l'eurofranc. Pour trouver les fonds nécessaires la France s'endette, si bien que notre endettement va paradoxalement de pair avec la croissance de nos exportations. Un peu plus de la moitié de nos créances sur l'étranger sont concentrées sur des pays en voie de développement non producteurs de pétrole. La position est donc fragile. De l'autre côté, la France s'endette encore pour équilibrer la balance des opérations courantes, qui est déficitaire ; le service de la dette représenterait 66 milliards de francs en 1984 et passerait à 119 milliards en 1988 ; à titre de comparaison, l'épargne brute des ménages était de 438,6 milliards en 1983. Seul un retour à un excédent des paiements courants éviterait d'avoir à négocier un réaménagement de notre dette.

On a vu, plus haut, que l'investissement était une nécessité pour sortir de la crise. Dans *la Revue économique*, P. Artus et P.-A. Muet ont dressé « Un panorama des développements récents de l'économétrie de l'investissement » (5). Il y a deux grandes familles de fonctions d'investissement issues d'une souche identique. L'hypothèse commune est qu'une entreprise fait des plans sur toute une série de périodes et cherche le profit maximal ; on peut dériver de cette recherche la demande d'investissement.

La *première* famille de fonctions d'investissement fait intervenir explicitement les facteurs qui déterminent la profitabilité des investissements ; la règle de décision est alors que l'investissement doit être développé *jusqu'à ce que le rendement* de la dernière unité soit égal au coût du capital. Ce qui différencie les modèles, c'est la manière de déterminer la rentabilité marginale.

La seconde famille ne recherche pas les facteurs qui *déterminent la* profitabilité des investissements, car elle s'intéresse directement à la valeur boursière des actifs, qui en dépend de façon évidente. Cela suppose que les entreprises soient cotées en Bourse ; l'investissement est alors assimilé à un placement.

Transferts budgétaires

Les modèles de la première famille ont fait l'objet de très nombreux tests économétriques. Il en résulte que le tiers de l'effet d'une variation de la demande sur l'investissement se produit dans l'année qui suit l'investissement et 60 % au cours des deux premières années. Par ailleurs l'influence du coût relatif du capital au travail est variable *et pas toujours décisive* : lorsque ce coût relatif baisse de 10 %, l'investissement s'accroît de 3 % à 6 %. Enfin ces tests permettent d'éclairer la question si controversée de la substitution du capital au travail ; l'hypo*thèse qui donne les meilleurs résul*tats économétriques est que la substitution ne s'opère pas sur le capital déjà installé mais qu'elle est forte lorsqu'il s'agit de nouveaux équipements. La substitution ne peut donc s'opérer qu'à long terme.

La loi sur la décentralisation transfère aux régions un certain nombre de compétences et de ressources financières. Les Etats-Unis connaissent depuis longtemps ces transferts du budget fédéral au profit des Etats ou des collectivités locales. Cela augmente-t-il leur indépendance ? C'est la question que traite Philippe Hussenot dans son article « Transferts budgétaires et décentralisation » paru dans la revue *Politiques et management Public* (6). Notons d'abord l'importance de ces transferts : 24 milliards de dollars en 1970, 95 milliards en 1981, qui se font au profit des Etats, des comtés ou des communes. Il y a quatre grands types de transferts.

Le premier est le partage général des ressources qui a été créé en 1972 et qui laisse au *bénéficiaire* une quasi-liberté d'utilisation. La répartition de ces fonds entre les cinquante Etats de l'Union se fait selon des critères purement objectifs. Ce partage ne porte que sur 5 à 6 % du total des transferts. *C'est la* catégorie de transferts qui laisse le plus d'autonomie aux allocataires. On a constaté que l'utilisation la plus fréquente avait été les dépenses d'équipement, de sécurité publique et de protection de l'environnement ainsi que les réductions d'impôts locaux dans les Etats les plus pauvres.

Le deuxième est constitué par les dotations sectorielles qui sont attri*buées à la fois selon* des critères objectifs et l'utilisation qui en sera faite. Ces transferts sont surtout destinés à la prévention sanitaire et aux services sociaux et éducatifs. Les allocataires doivent souvent respecter *une réglementation fédérale pour* pouvoir bénéficier de ces dotations. La liberté d'utilisation est donc moindre que dans le cas précédent. Les dotations sectorielles représentent 13 à 14 % du total des transferts.

Le troisième type comprend les subventions catégorielles. C'est un mode de transfert très ancien. C'est l'Etat fédéral qui définit les programmes visés ; *il s'agit*, par exemple, du réseau routier, du logement ou des transports urbains. Le plus souvent la formule de calcul utilisée est celle de la subvention proportionnelle aux dépenses. L'autonomie des gouvernements locaux est nulle. Plus de la moitié des transferts relèvent de cette catégorie. Le dernier type de transferts est la subvention *sur projet* que l'Etat fédéral demande aux gouvernements locaux de lui soumettre. Les critères de répartition ne sont pas explicites...

En deux ans, 1982 et 1983, les dotations sectorielles ont été réduites de 24 %. Les Etats ont donc dû exercer leur autonomie relative pour décider des économies budgétaires à opérer. Il semble bien que les Etats n'aient pas chercher à compenser la diminution des subventions fédérales, en particulier lorsqu'elles allaient vers des programmes de santé ; les Etats n'ont donc guère profité de leur autonomie pour gérer la pénurie.

L'étude publiée dans les Chroniques d'actualité de la SEDEIS par Elisabeth Vessilier complète la précédente ; elle porte en effet sur « L'endettement public local » (7). Les études sur ce thème sont peu *nombreuses ; or on ne peut pas* transposer sans précaution les résultats des études sur l'endettement d'un pays à l'échelon local parce qu'au financement traditionnel par impôt et par emprunt s'ajoutent les *subventions* d'Etat.

Dans tous les pays européens, aux Etats-Unis et au Japon, l'endettement public a augmenté moins vite que l'endettement national total entre 1972 et 1981. Dans le cas de la France, la grande période de croissance de l'endettement local a été les années 1965-1972 et dans une moindre mesure 1972-1976. Les charges d'intérêt des collectivités locales ont augmenté surtout du fait du relèvement des taux de la Caisse des dépôts, alors que le service de la dette nationale a augmenté surtout du fait de l'accroissement de son encours.

Dans presque tous les pays, les collectivités locales ne peuvent s'endetter à long et moyen terme que pour financer des investissements. En Grande-Bretagne, les collecti*vités locales peuvent s'endetter* à moins d'un an pour se constituer des avances sur recettes fiscales ; en France, c'est le Trésor qui fournit de telles avances. Dans presque tous les pays, le pouvoir central contrôle au moins l'endettement à moyen et long terme. Il n'y a qu'en Suisse où les collectivités locales ne subissent aucune tutelle.

L'auteur s'interroge sur les effets conjoncturels de l'endettement local. Il semble bien que les collectivités locales n'ont pas de politique anticyclique, contrairement aux gouvernements ; elles auraient même plutôt tendance à avoir des politiques procycliques dans la mesure où les dépenses locales en capital se sont réduites très sensiblement depuis le développement de la crise et la montée du chômage.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

---

(1) Jean Imbert : « Passé, présent et avenir du doctorat en droit en France ». *Annales d'histoire des facultés de droit*, 1984, nº 1. Edité par le CERSA, 12, place du Panthéon, 75005 Paris.

(2) Claude Ponsard : « Avant propos ». *Annuaire de la Revue d'économie politique*, nº 5, 1984.

(3) Jean-Louis Guglielmi : « Rythmes d'essor de la conjoncture et disparités des structures ». *REP*, 1984, nº 5.

(4) Catherine Hugel : « La balance des paiements française ; une contrainte extérieure qui demeure ». *REP*, 1984, nº 5.

(5) Patrick Artus et Pierre-Alain Muet : « Un panorama des développements récents de l'économétrie de l'investisement ». *Revue économique*, nº 5. Sept. 1984.

(6) Philippe Hussenot : « Transferts budgétaires et décentralisation : les différentes formes de subventions intergouvernementales aux Etats-Unis ». *Politiques et management public*. Printemps 1984.

(7) Elisabeth Vessilier : « L'endettement public local ». *Chroniques d'actualité* de la SEDEIS T 31, nº 10. 15 oct. 1984.

BIBLIOGRAPHIE

« Journal de crise » (1973-1984) de Jean Boissonnat

Le sel du temps

SAVOIR picorer dans les mois qui courent des miettes oubliées, la *phrase révélatrice d'un homme* public, le « fait porteur d'avenir », laisser aller sa plume au gré de l'émotion suscitée par un événement important, ou la visite d'un pays, repérer l' « ange du *bizarre » ou épingler un faux sor*cier, tout cela est demandé à celui qui tient pour ses lecteurs un « bloc-notes ». Celui de Jean Boissonnat dans *l'Expansion* est un modèle du genre. Quelle fer*tile idée d'avoir rassemblé l'es*sentiel des chroniques ainsi tenues depuis 1973 ! Le mémorialiste « immédiat », le chasseur de l'instant, nous ramène ainsi un *Journal de crise* qui tient fort bien le coup, parce que les angles d'attaque des mille et un sujets abordés sont ceux d'un observateur à l'intelligence aiguë.

Le privilège du journaliste à la *notoriété confirmée* est de pouvoir approcher aisément les responsables politiques, économiques, syndicaux, et de recueillir certaines confidences qu'ils ne feraient pas lors d'un entretien plus formel. Sans doute, les guillemets sautent sur le « bloc-notes » originel pour ne pas indisposer l'interlocuteur, mais, les années ayant coulé, il arrive qu'ils reparaissent dans un... « prologue ». C'est le sel de celui que Jean Boissonnat a écrit spécialement pour ce livre et où il laisse tomber des petites phrases glanées ici et là.

Quelques échantillons ? Ray*mond Barre en 1977 : « Pour vous dire le fond de ma pensée, l'inflation et le chômage, je m'en fous. Ce qui compte essentiellement pour moi, c'est le franc, le commerce extérieur et d'éviter une récession.* » L'auteur ajoute, pour atténuer le choc, que l'inflation n'est en effet que le reflet de la dévaluation et le chômage celui de la récession. Le même Raymond Barre en juin 1979 avoue une erreur – qui ne lui est pas venue à l'esprit lors de la dernière « Heure de vérité » sur Antenne 2 : « *J'ai relevé trop brutalement les tarifs publics au printemps 1978.* » Toujours lui, à propos de Fabius en 1974 : « *Un Eliacin insupportable.* » Mitterrand sur Rocard en 1980 : « *Sa force, c'est son langage. Sa faiblesse a été très bien exprimée par Annie Kriegel : il dit des paroles importantes sur des choses qui ne le sont pas.* » Le même en novembre 1981 : « *Il faudra s'en tenir à un réformisme social-démocrate, même si c'est un peu de la bouillie pour les chats. Car l'expérience historique, en France, prouve que, quand on fait la révolution, ça se termine toujours par un régime arbitraire d'extrême droite.* »

Jean Boissonnat ne cherche pas qu'à colorer les acteurs de l'histoire de la crise, il essaie d'en tirer sa philosophie. La crise, écrit-il, c'est la conscience qu'on a, et celle du dernier quart de siècle ne ressemble à aucune autre. La nôtre se caractérise par une accumulation de chocs (monétaire, pétrolier, technologique, social, etc.) qui détraquent le système de régulation du « désordre créateur » des sociétés industrielles, et qui était fondé sur la sécurité sociale, le compromis institutionnel des conflits sociaux, le libre échange et un taux de 5 % de croissance par an.

Demain ? A la fin de son ouvrage, notre auteur essaie de répondre par un texte original en *regardant les tendances* lourdes : explosion des hommes, explosion des techniques, implosion de la politique (qui oppose des clientèles et non plus des idéologies), culte de la personne accroissant les priorités de la sphère privée.

Que sortira-t-il de ce paysage ? Toutes les politiques économiques ont été expérimentées par les Etats depuis dix ans, mais *une chose est certaine : si on ne* retrouve pas une croissance soutenue, les difficultés que nous connaissons perdureront. Au reste, même si l'on est optimiste, nous aurons tout de même une croissance dans la crise du fait de l'ajustement des Etats à leurs nouvelles responsabilités, des entreprises aux nouvelles techniques et de la société aux nouvelles mentalités.

Prédire au-delà n'a plus grand sens, et Jean Boissonnat a les pieds sur terre. Vertu que l'on constate aussi dans la manière très heureuse de faire défiler les années de son journal sous un drapeau facile à reconnaître : « Pétrole », « Giscard », « Dépression », « Barre », « Gauche fêlée », etc. En outre, sur chaque page de titre, quelques lignes nous rappellent les repères conjoncturels du moment pour les pays de l'OCDE et pour la France. Si bien qu'à l'agrément bien connu de la prose de Jean Boissonnat s'ajoute ce service *d'indicateurs pour lecteurs* pressés.

PIERRE DROUIN.

★ Editions J.C. Lattès, 398 p., 85 F.

Les banques islamiques : simple curiosité ou modèle pour les banques d'investissement ?

par B.A. OUDET (*)

Ce n'est pas seulement dans les pays d'islam, mais aussi dans les grands centres financiers d'Occident que se sont fondées les banques islamiques. Conformément à la loi coranique, celles-ci font, en principe, participer leurs déposants au risque de l'investissement. L'expérience est trop récente et encore trop limitée pour qu'on puisse en tirer des conclusions, mais certains y voient déjà un exemple pour le financement de l'innovation.

L'ORIGINALITÉ des banques islamiques tient au respect de la règle, formulée dans le Coran, qui interdit l'intérêt (1). Leurs déposants ne reçoivent pas une rémunération fixe, mais une rémunération variable, déterminée par les profits (ou pertes) résultant de l'investissement de leur dépôt.

Pour lever toute ambiguïté, il convient de distinguer les banques islamiques du système bancaire arabe, qui fonctionne suivant les principes des banques occidentales : banques arabes nationales, banques arabo-occidentales, banques interarabes (2).

L'attention portée aux banques islamiques s'explique, d'abord, par une certaine curiosité et une prise de conscience de leur potentiel de croissance. N'ont-elles pas, en effet, vocation à attirer les dépôts (incluant les pétrodollars) de la population musulmane, qui représente 20 % de la population du globe ? Mais on peut y voir plus. A l'heure où le financement des opérations à risque est à l'ordre du jour, ces banques constituent un modèle digne d'étude. A la différence des banques occidentales, dans lesquelles les risques de financement sont assumés par les seuls actionnaires, les banques islamiques partagent les risques avec leurs déposants. Elles ont donc plus de latitude pour se lancer dans des opérations plus risquées mais aussi plus profitables.

Il n'y a pas, dans l'islam, de distinction entre la loi laïque et la loi religieuse. La vie économique est régie par le chériat, lois tirées du Coran et de la Suna. L'intérêt y est formellement interdit :

« ...Ceux qui se nourrissent de l'usure ne se dresseront, au jour du jugement, que comme se dresse celui que le démon a violemment frappé. »

Le chériat n'interdit cependant pas en soi la rémunération d'opérations financières, à condition que le prêteur participe au risque de l'opération. C'est ainsi que les banques ont été amenées à proposer à leurs déposants de les rémunérer par une participation aux pertes et profits tirés de l'investissement de leurs dépôts.

Les premières expériences

L'idée de créer des banques islamiques remonte aux années 40, au Pakistan. La première expérience durable a été celle des caisses d'épargne rurale du Mit-Ghamir, en Egypte (1963-1967), qui montrèrent leur efficacité dans la collecte de l'épargne rurale. Ces caisses ouvrirent la voie à la création de la Nasser Social Bank (1971).

Mais il a fallu attendre la dernière décennie pour voir se multiplier les banques islamiques. Leur nombre atteint aujourd'hui la quarantaine; elles sont situées dans les pays musulmans mais aussi dans les places financières internationales (Londres, Luxembourg, Bahamas...). Deux groupes sont actifs en Europe : le plus ancien et le plus important, le groupe DMI, et plus récemment le groupe Al Baraka.

Parmi ces banques, une place particulière doit être donnée à l'expérience du Pakistan. Le Pakistan a été le premier Etat à entreprendre une islamisation progressive de son secteur bancaire. Aujourd'hui, 19 % des dépôts nationaux sont inscrits sur des comptes islamiques rémunérés par un partage des profits entre la banque et les déposants. Les profits sont calculés tous les six mois, les taux versés sont supérieurs de 1 % aux taux d'intérêt versés sur les comptes ordinaires. Mais il est encore difficile de dire si ces taux résultent d'une meilleure gestion des comptes islamiques, ou plutôt d'une décision politique de favoriser les comptes islamiques par rapport aux comptes ordinaires.

Pour se conformer au chériat, les banques islamiques ont été amenées à développer des modes particuliers d'opérations. Leurs fonds proviennent de trois sources : fonds propres, dépôts, et fonds obtenus d'un impôt islamique appelé *zakat*, perçu sur le capital. La gestion des fonds du *zakat* faisant l'objet de règles particulières (utilisation à des fins sociales sous la surveillance d'un conseil religieux), nous nous limiterons ici aux deux premières sources de fonds.

Les banques islamiques gèrent des dépôts à vue. Ceux-ci ne perçoivent aucune rémunération et ne peuvent pas être utilisés dans des opérations d'investissement. Les dépôts à terme (fixe ou indéterminé) peuvent être divisés en deux groupes : dépôts « affectés » qui sont versés pour financer une opération particulière et dépôts « non affectés » versés dans un fonds commun pour être utilisés au mieux par la banque.

L'association capital-travail à la mode islamique

Les opérations de financement de la banque relèvent de quatre types principaux :

- Opérations de *mourabaha* : achat au comptant, vente à terme.
- Opérations de *taajir* : opération de leasing dont le loyer est déterminé à l'avance en fonction du coût et de la durée de l'opération.
- Opérations de *mouchara* : participation simple ou dégressive au capital des entreprises.
- Opérations de *moudharaba* : association du capital apporté par la banque et du travail fourni par le promoteur. Le partage des profits est fonction de l'apport de chacun des partenaires, les pertes n'étant prises en charge que par la banque, l'entrepreneur renonçant alors à la rémunération de son travail.

La rémunération des déposants

De ces quatre types d'opération, les opérations de *mourabaha* sont certainement les plus nombreuses. Elles sont principalement utilisées pour le financement du commerce (national et international), mais elles peuvent très bien servir au financement des stocks, des avances sur salaire...

Les déposants sont rémunérés en fonction des profits et pertes des opérations d'investissement effectuées par la banque. Une fois soldée une opération d'investissement, le profit net est calculé après déduction des frais directs associés à l'investissement (frais d'études, commission...). La banque prélève sur ces profits nets un pourcentage au titre de la rémunération du management et du capital. Le reste des profits est réparti entre les différents déposants en fonction de leur apport : par des dépôts affectés, part liée à l'utilisation du fonds commun de dépôts et éventuellement des fonds propres de la banque. Les profits alloués au fonds commun sont à leur tour répartis entre les différents déposants dans le fonds.

Il est souvent reproché aux banquiers une certaine réticence à sortir des sentiers battus et à accepter de financer les jeunes entreprises à risque. Cette réticence se comprend : il est, en effet, difficile d'utiliser pour ces financements des fonds de déposants qui refusent le risque et demandent à être remboursés du capital plus d'une somme fixe.

Tel n'est pas le cas des banques islamiques, dont les déposants acceptent de partager le risque. On peut donc s'attendre à ce que ces banques acceptent plus volontiers le financement d'opérations risquées mais aussi profitables. Les renseignements épars disponibles à ce jour indiquent effectivement des profits élevés sur certaines opérations (18 à 20 %), mais aussi des pertes (DMI, par exemple, enregistra une perte en 1983 et ne paya aucun dividende).

L'innovation à risque

Compte tenu de la jeunesse des banques islamiques, il est encore trop tôt pour formuler des hypothèses précises quant à leur évolution. L'expérience accumulée indique déjà qu'elles sont viables : beaucoup de banques islamiques ont été créées ces dernières années, aucune n'a fermé ses portes. Mais seront-elles des banques d'investissement capables de prendre à leur charge le financement de l'innovation à risque ? L'attitude de leurs déposants face à la variation des rendements sur leurs dépôts sera déterminante. Ceux-ci accepteront-ils de voir des périodes de rémunération faible ou négative succéder à des périodes de rémunération élevée ?

Reste à savoir ce qui est le plus important. Les banques islamiques réussiront-elles maintenant à « islamiser » leurs opérations, ou seront-elles amenées à adopter un comportement proche du modèle occidental ? Les données, recueillies auprès des banques en Europe, indiquent que l'islamisation de leurs opérations est encore faible. Certes, ces banques versent une rémunération variable à leurs déposants et s'interdisent toute opération purement financière. Mais la prise du risque est limitée tant pour les banques que pour leurs déposants. Ces derniers n'ont jamais eu à participer, par une diminution de leur capital, aux pertes de certaines opérations. De plus, la grande majorité des financements sont de court terme (un ou deux mois), avec une rémunération fixe : opérations de *mourabaha* pour financer le commerce international.

Encore une fois, l'expérience est cependant trop récente pour porter une appréciation. Il faut laisser aux banques islamiques le temps de changer les mentalités et de faire prendre corps au projet. Les mentalités seront lentes à évoluer, comme en témoigne la récente déclaration du gouverneur de la Banque d'Angleterre. Celui-ci vient de refuser aux institutions financières islamiques l'appellation de banque, car elles ne garantissent pas le capital de leurs déposants.

(*) Professeur à l'université Grenoble-I, détaché à l'Institut supérieur de gestion de Tunis.

(1) La Chambre de commerce franco-arabe leur a consacré une journée le 25 avril 1984.

(2) Pour une présentation plus détaillée de ce système et de celui des banques islamiques, on consultera l'étude très complète de Traute Wohlers-Scharf, *les Banques arabes et islamiques*, OCDE, Paris, 1983. La liste des différentes banques est donnée en annexe de l'étude.

39e CONGRÈS DES EXPERTS-COMPTABLES A NICE

Les nouvelles ordonnances des « médecins de l'entreprise »

De notre correspondant régional

Soucieux de s'adapter aux nouveaux besoins d'information des « utilisateurs de comptes », les experts-comptables et comptables agréés se sont livrés à une vaste réflexion sur l'avenir de leur profession lors du 39e congrès national de leur ordre qui vient de se tenir à Nice. Leur aspiration : devenir de plus en plus les conseillers privilégiés de l'entreprise, mais aussi, à la faveur d'une évolution récente de la loi, les auxiliaires obligés du secteur du profit collectif.

L'IMAGE de « teneurs de livres » ou d'« algébristes du droit » qu'il ont encore parfois dans l'opinion publique est définitivement caduque. Parallèlement aux réformes successives qui en ont fait un corps de droit autonome, les experts-comptables ont évolué avec la science comptable qui a accompli, avec l'introduction de l'informatique une véritable révolution technologique.

Le forum animé par notre collaborateur Paul Fabra à la veille de l'ouverture du congrès de Nice en a apporté la preuve. Aussi bien rendue matériellement plus performante, la comptabilité s'est-elle enrichie dans son contenu tout en acquérant une nouvelle dimension temporelle, celle de la prévention, complémentaire de sa fonction rétrospective.

Peut-elle désormais prétendre à l'universalité, autrement dit déborder largement du domaine des seules sociétés de droit commercial ? Telle était la question sous-jacente à l'un des principaux thèmes traités concernant la comptabilité du secteur de profit collectif. Ce « tiers-secteur » qui englobe les associations relevant de la loi de 1901, mais aussi les fondations, les congrégations, les syndicats, les comités d'entreprise et les fonds d'assurance-formation, a pris une place très importante dans l'activité nationale (1).

A la suite du vote de la loi de juillet 1984 (contraignant les clubs sportifs professionnels à se transformer en sociétés anonymes particulières), et dans l'attente de nouveaux textes qui vont créer des obligations légales pour les associations d'une certaine taille, il représente désormais un champ d'intervention important pour les experts-comptables. Il leur faut cependant définir des procédures spécifiques visant à mesurer non plus un profit mais une performance. Le guide comptable du secteur à but non lucratif que vient tout récemment de publier le conseil supérieur de l'ordre répond en grande partie à cette nécessité.

Mais les huit cents participants au congrès de Nice se sont surtout longuement interrogés sur les nouveaux besoins d'information des entreprises, nés à la fois de la crise et de l'évolution des théories socio-économiques. En particulier, la quantification humaine. L'objectif serait de déterminer à un moment donné la valeur en capital du personnel de l'entreprise pour l'intégrer au bilan et l'utiliser comme un moyen de rationalisation des coûts sociaux.

La légitimité d'une telle démarche soulève certes de nombreuses questions, les unes d'ordre moral, les autres de caractère juridique ou économique. Mais si un être humain « n'a pas de prix », il représente pourtant une valeur en tant que créateur de richesses au sein de l'entreprise. Le hic est de disposer de méthodes fiables pour mesurer cette valeur. Toutes celles qui ont été expérimentées jusqu'ici, en particulier aux Etats-Unis, ont montré — et pour cause — leurs limites.

Des motivations différentes

Les utilisateurs de l'information (chefs d'entreprise, personnel, investisseurs) ont, par ailleurs, des motivations et, donc, des exigences différentes. D'où la conclusion prudente du rapporteur général du congrès, M. Georges Pin : *« L'intérêt de la recherche de la valeur de l'investissement humain réside peut-être moins dans l'outil conceptuel qui effectuera des réflexions sur ce sujet que dans les prises de conscience qu'elle implique. »*

Les perfectionnements de la technique comptable doivent permettre, du moins, de mieux appréhender les incidences économiques des comportements humains sur la rentabilité de l'entreprise. Il s'agit, en l'occurrence, de détecter et de réduire les « coûts cachés » résultant d'une multitude de « dysfonctions » ramenées à cinq indicateurs socio-économiques : l'absentéisme, la rotation de personnel, les accidents du travail, la qualité des produits et les écarts de productivité directe.

Les expériences déjà faites dans ce domaine se sont révélées très concluantes. L'expert-comptable peut également aider le chef d'entreprise à traquer la « dysqualité », c'est-à-dire tout ce qui, dans la production ou les prestations de services, ne correspond ni aux spécifications exprimées ni au goût supposé de la clientèle. Les principales manifestations en sont les rebuts, les retouches, les malformations, les commandes refaites, les délais de livraison non respectés, etc. Une étude, publiée en 1983 sur les comptes 1981 des entreprises industrielles, a fait apparaître le coût énorme de cette « dysqualité », équivalant à 10 % de la valeur ajoutée. L'outil comptable se révèle parfaitement approprié à ce type d'intervention dans le cadre d'un audit approfondi.

La comptabilité du patrimoine et des richesses naturelles, autre thème du congrès, n'a pas, en revanche, de réelles incidences. En aura-t-elle un jour ? Il semble que dans ce domaine, comme d'ailleurs dans celui de l'évaluation des ressources humaines, les experts-comptables ne puissent jamais seuls apporter des réponses complètes et irréfutables. Le fait d'avoir placé leurs travaux sous le signe de la prospective est, quoi qu'il en soit, révélateur de leur volonté d'innover, à l'exemple des professionnels anglo-saxons. Il leur faut aussi faire face à la concurrence accrue des cabinets de conseil et des centres de gestion agréés.

Dans le prolongement du congrès, devrait d'ailleurs être créé un centre d'études et de recherche comptable chargé d'une véritable expérimentation sur le terrain. Comme l'a enfin souligné M. Francis Windsor, président du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, un très important effort de formation initiale et permanente sera poursuivi. « *Médecins de ce corps social particulier qu'est l'entreprise,* a-t-il affirmé, *nous devons accepter de nous recycler chaque année et évoluer vers une médecine plus préventive. Mais notre chance est d'être aux premières loges de la nouvelle révolution post-industrielle.* »

GUY PORTE.

(1) Le seul mouvement associatif emploie ainsi aujourd'hui sept cent quinze mille salariés répartis dans cinq cent mille organisations, soit davantage que l'ensemble de l'industrie automobile.



Le reaganisme : un compromis entre les néo-conservateurs et le « big business »

LES Français jugent plutôt favorablement le reaganisme, parce qu'il a relancé l'expansion aux États-Unis et dopé le dollar. La classe politique se dispute sur le point de savoir si le modèle serait transposable en France. Débat cartésien, qui surprendrait les Américains. Ce qu'on appelle là-bas *reaganomics* n'est pas une théorie, mais seulement le résultat de quatre ans de luttes intestines et de compromis fragiles entre les deux clans au pouvoir : les néo-conservateurs, arrivés avec Reagan, et la droite classique, émanation de Wall Street et des grandes affaires, le « big business ».

Pour comprendre, il faut se rappeler les échecs de Carter. A l'époque, la croissance aux États-Unis était devenue synonyme d'inflation à deux chiffres et de dégringolade du dollar (– 20 % entre 1976 et 1979). Aux reculs politiques de l'Amérique s'ajoutait un affaiblissement financier qui menaçait les fondements de sa prééminence. Le choc provoqua un virage à droite de toute une fraction de la technostructure. Pour nombre de financiers, économistes et politiciens, l'équilibre budgétaire et la discipline monétaire devinrent le nouveau credo. L'inflation fut considérée comme le mal absolu, plus que le chômage.

Perdu dans la tourmente monétaire, Carter se résigna à appeler Paul Volcker, l'un de ces partisans d'une thérapeutique de choc, à la tête de la Réserve fédérale, en juillet 1979. En quelques mois, les taux d'intérêt bondirent de 11 à 20 %, et la récession commença. Le dollar arrêta sa chute. Mais l'inflation dépassait encore 10 %.

A l'élection présidentielle de 1980, Carter, converti aux vertus de la rigueur, proposa des économies et de nouveaux impôts pour financer le réarmement. C'était voler leur programme aux républicains. Le nouveau venu, Ronald Reagan préféra promettre tout à la fois : moins de dépenses, moins d'impôts, plus d'armes et l'équilibre budgétaire ! Sans oublier la stabilité monétaire et une expansion fantastique... Le tout assaisonné à la sauce du professeur Arthur Laffer, le gourou californien, pour qui la diminution de la fiscalité « confiscatoire » et des « gaspillages » du Welfare State rendraient à l'Amérique sa vitalité et sa suprématie. A Wall Street, on souriait de ces fantaisies de candidat et on attendait les choses sérieuses pour l'après-élection.

Virage vers la croissance

Surprise, Reagan installé à la Maison Blanche prétend faire passer son programme. Et, malgré les pressions contraires de Volcker et de l'*establishment* républicain, le Congrès vote pêle-mêle : une réduction de 25 % de l'impôt sur le revenu, un allégement substantiel de la taxation des sociétés et une forte hausse des crédits de défense. Le tout gagé sur des coupes dans les budgets civils concentrées sur la seule année de 1982. A Wall Street et au Fed, le verdict tombe : danger de déficit et d'inflation galopante ! La réaction est rapide. Le marché des obligations fléchit brutalement à la rentrée 1981, et Volcker maintient le taux de base bancaire à plus de 18 %.

Au début de 1982, le président du Fed, véritable figure de proue des conservateurs traditionnels, réclame l'abandon de la réduction d'impôts de 10 % prévue pour juillet. Reagan fait la sourde oreille et les taux bancaires restent bloqués à 16 %, tandis que l'économie s'enfonce dans la pire récession depuis la guerre. Le PNB baisse de 2 % de mi-1981 à mi-1982, le taux de chômage passant de 7,3 % à près de 10 % de la population active. Le déficit budgétaire, alourdi par la crise, dépasse 100 milliards de dollars.

A la Maison Blanche, on s'estime trahi et tout contact est rompu avec Volcker, que Reagan a rencontré une seule fois depuis son élection. Mais le Fed est indépendant et se vante de faire la politique anti-inflationniste promise par Reagan : 12 % de hausse des prix en 1980, 9 % en 1981, 4 % en 1982. Et le dollar gagne 33 % en 1981-1982.

Volcker voulait-il ramener l'inflation à zéro ? Il n'aura pas le temps. Au début de l'été 1982, de très grandes entreprises sont au bord de la faillite. L'argent cher ruine les PVD endettés qui menacent d'entraîner les banques américaines dans leur chute, et plonge l'Europe dans la récession. Le Fed cède : les taux d'intérêt baissent de 5 points en six mois, tandis que la Maison Blanche allège encore les impôts et gonfle les dépenses militaires. Le tout constitue un adjuvant formidable, suscitant une reprise en proportion. De fin 1982 à mi-1984, le PNB augmente de 11 %, les investissements de 25 %, 6,3 millions d'emplois sont créés. Cela avec une inflation gelée à 4 % et une nouvelle poussée du dollar (+ 10 %).

Et les déficits ? Celui du budget fédéral culmine à 195 milliards de dollars en 1983 (6 % du PNB). Pour la balance des paiements courants, c'est – 40 milliards de dollars en 1983 et même – 100 milliards de dollars cette année. Les commentateurs financiers n'ont cessé d'annoncer l'inévitable « *collision* » entre emprunts publics et privés, débouchant sur une remontée catastrophique des taux d'intérêt. C'est oublier que les faveurs fiscales et les profits de la reprise ont permis aux sociétés d'autofinancer largement leurs investissements, et aussi que, sur 175 milliards de dollars de découvert du budget en 1984, 110 milliards représentent des versements d'intérêts par le Trésor susceptibles d'être réinvestis immédiatement. Pour sa part, la Réserve fédérale a créé assez de monnaie pendant cette période pour assurer la stabilité des taux. Sans dérapage des prix, grâce à la fermeté du dollar.

Cette dernière est-elle due au privilège de la monnaie internationale, ou le dollar est-il sur le point de s'effondrer ? Faux problème. C'est la confiance, restaurée par la politique du Fed, qui a suffi à attirer des capitaux étrangers considérables en 1982. Par la suite, contrairement à une opinion répandue, ce flux s'affaiblira. Mais la confiance demeurera, et avec elle la croissance, qui attire naturellement le crédit. Avant 1983, banques et entreprises américaines prêtaient quelque 100 milliards de dollars par an à *l'extérieur, notamment aux PVD.* Avec la reprise, les fonds sont rapatriés pour financer les emprunteurs américains, jugés de meilleure qualité. Résultat : en dépit de l'énorme déficit commercial des Etats-Unis, il y a pénurie de dollars comme l'indique la diminution des avoirs officiels des banques centrales dans cette devise depuis le début de l'année.

Et Reagan dans tout cela ? Il a eu le mérite d'oublier ses promesses de rétablir l'équilibre budgétaire, pour garder le cap sur la croissance. En cela, il a montré plus de souplesse que les dirigeants conservateurs européens, aujourd'hui accrochés à la locomotive américaine. Il s'est aussi montré homme d'Etat en reconduisant, l'an dernier, le peu maniable Paul Volcker à la tête du Fed pour se concilier Wall Street.

	PNB en volume	Taux de chômage	Prix «déflateur» du PNB (1)	Solde de la balance commerciale (en milliards de $ par an)	Solde budgétaire (en milliards de $ par an)	Taux de change moyen pondéré du dollar
Moyenne 1977-1980 (M. Carter)	+ 3,2 %	6,5 %	+ 7,7 %	– 29,4	– 45,2	– 18 %
Moyenne 1981-1984 (M. Reagan)	+ 2,6 %	8,6 %	+ 5,8 %	– 56,3	– 135,4	+ 53 % (2)

(1) Prix à la consommation : 1977-1980 = + 9,7 % ; 1981-1984 = + 6 %.
(2) 1980 à mi-1984.

La reprise essoufflée

Aujourd'hui la reprise, qui avait rapproché les frères ennemis, s'essouffle. Le taux de croissance est tombé de 8,6 % au premier semestre à 2,7 % au troisième trimestre.

L'expansion bute sur deux obstacles : le premier, incontournable, est la faible marge de ressources techniques et humaines encore disponible pour accroître la production. Le second, c'est la perte croissante de compétitivité due au super-dollar. Elle a *amputé de moitié l'expansion au* troisième trimestre. Sauf à dévaluer d'au moins 20 % le dollar, l'Amérique risque une récession en 1986.

Le débat sur les moyens de réussir l'« atterrissage en douceur » *(soft landing)* a ranimé les querelles intestines. L'administration prétend que le seul moyen de déprécier le dollar est d'abaisser le loyer de l'argent, encore bien trop élevé. Volcker a fait un pas en avant en le réduisant de près de 2 % depuis la rentrée. Mais pour aller plus loin, il exige un freinage du pouvoir d'achat par la politique budgétaire. Les exportations seraient ainsi relancées sans risque inflationniste émanant de la demande intérieure. La manœuvre permettrait d'alléger le coût du crédit en Europe et la dette des PVD, mais la pilule serait amère pour les électeurs de Reagan.

Le président cédera-t-il ? Il est d'accord pour demander à la Chambre démocrate de réduire les dépenses non militaires, mais peu enclin à accepter en contrepartie un resserrement fiscal. Se montrera-t-il flexible ? En cas d'échec, le dollar s'affaiblira sans doute trop lentement pour éviter la récession. Et Volcker, de guerre lasse, pourrait démissionner, laissant la place aux tenants de la facilité monétaire.

En tout état de cause, on peut s'interroger sur la solidité des fondements du système après l'éclaircie de 1983-1984. Faute d'épargne intérieure suffisante, les États-Unis financent leur effort d'investissement en empruntant à l'étranger. S'ils continuent au rythme actuel, ils vont devenir débiteurs nets du reste du monde dès 1985. Autre fait important : les gains de productivité américains, nuls à la fin des années 70, forts en 1983 (+ 3,5 %), recommencent déjà à s'effriter. Enfin, l'inflation est maintenue artificiellement basse par la surévaluation du dollar. La fin de l'euphorie est peut-être proche.

PIERRE JULIEN,
économiste de banque.

ŒNOLOGIE

L'argent frais des vins nouveaux

Il est arrivé ! Une nouvelle fois, le beaujolais nouveau envahit la capitale. La vague déferle sur les grandes métropoles de l'Europe du Nord. En France, le rite est immuable. Au dernier coup de minuit de l'église de Villefranche-sur-Saône, on largue les amarres. Une fantastique armada motorisée véhicule alors le précieux breuvage pendant la nuit. Le soleil n'est pas levé sur Pigalle que le beaujolais nouveau est déjà sur les zincs. En Angleterre, on fait mieux : de vrais concours chronométrés sont organisés pour récompenser les tenanciers qui, les premiers, proposent le vin tricolore.

Le succès ne se dément pas : 370 000 hectolitres en 1981, 402 000 en 1982, 459 000 l'an passé. La mode vient au secours des vignerons, qui trouvent là une occasion inespérée de liquider leurs stocks.

Ils sont de plus en plus nombreux à penser qu'une rentrée d'argent frais quelques semaines après les vendanges est loin d'être négligeable. Ainsi, dans le sillage du beaujolais, voit-on poindre les nouveaux primeurs. En tête, le côtes-du-Rhône (130 000 hectolitres en 1982), les touraines récoltés dans les vallées du Cher et de la Loire (10 000 hectolitres), le muscadet (20 000 hectolitres), mais aussi les vins de Gaillac, des Côtes du Ventoux ou du Tricastin. D'autres, vins de pays, breuvages plus modestes, tentent aussi l'aventure, usant de la dénomination « primeur » pour séduire le consommateur bien avant la Noël. Jusqu'à l'Angleterre qui ose cette année proposer en France les premières caisses d'un « vin nouveau anglais » !

Le beaujolais occupe encore – et sans doute pour longtemps – une position dominante, mais la question est de savoir si les vins de qualité sortent grandis de l'aventure des primeurs. C'est discutable. Les manipulations indispensables à la présentation avant l'hiver d'un vin capable de supporter la mise en bouteille et les conditions imposées par le transfert et le stockage gomment le plus souvent tout ce qui fait l'originalité profonde d'une appellation. Et on peut penser qu'à vouloir trop brusquer, pour des raisons uniquement commerciales, le rytmhe des saisons, les promoteurs de vins primeurs jouent avec le diable, qui, en la matière, prend souvent le visage de l'agro-alimentaire.

J.-Y. N.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– Le baron Paternotte de la Vaillée, ambassadeur de Belgique à Paris, qui vient d'être nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, a donné une réception, jeudi, pour prendre congé de ses amis parisiens qui étaient venus nombreux lui dire leurs félicitations et leur regret de le voir partir.

Naissances

– Marc BOYER
a la joie de faire part de la naissance de son fils,

Sébastien,
né Gicquel,

le 3 septembre 1984, à Marseille.

Chemin de la Montadette,
Eoures,
13011 Marseille.

– Sylvie et Angel CARCAMO-WITTWER sont heureux d'annoncer la naissance de

Kren Wayra,

le 9 octobre 1984,
37000 Tours.

– Emmanuel et Hélène FORESTIER ont la joie d'annoncer la naissance de

David.

Washington, le 14 novembre 1984.

5101 River Road, Apt 916.
Bethesda MD. 20816 USA.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Stéphane et Raphaël
ont l'immense joie d'annoncer la naissance, le mercredi 14 novembre 1984, de

Alexandra,

au foyer de
Frédérique et Jean-Pierre TUIL.

4, impasse de la Gaîté, 75014 Paris.

Fiançailles

– M. et Mme Michel POUTHAS,
M. et Mme Georges ANCELY,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Edithe et Pierre.

La Sauvagère. Paris. Orange.

Mariages

– La princesse Olga Galitzine,
M. Bernard Leclair,
Le prince et la princesse Georges Galitzine,
M. et Mme Alain Griotteray,
Mme Béatrice Pancrazi,
Mrs White,
Le prince et la princesse Alexandre Galitzine,
M. et Mme Charles Leclair,
Mr and Mrs Warren Haggar,
Mr and Mrs Martin Bradford,
La princesse Catherine Galitzine,
M. Pierre Roubaud
et Mlle Katya Roubaud,
M. et Mme Philippe Nemitz,
Le prince et la princesse Patrice Galitzine,
Mr and Mrs Patrick White,
Natacha et Paul Gainsbourg,
Cyril Galitzine,
ont la joie d'annoncer le mariage civil de

Mlle Stéphanie LECLAIR
avec le prince Pierre GALITZINE,

dans l'intimité, en raison de la disparition récente de Mme Bernard Leclair, mère de la mariée.

Décès

– Mme Philippe Bonnet,
son épouse,
Mlle Valentine Bonnet,
sa fille,
M. Régis Michel-Béchet,
M. et Mme Pierre Valin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Cadart,
leurs enfants et petits-enfants,
Le colonel et Mme René Charazin,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Yves Michel-Béchet, leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Philippe BONNET,
chevalier de Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de la Banque de France,
directeur du Banco do Brasil à Paris,

survenu le 14 novembre 1984 en Avignon.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 16 novembre en l'église Saint-Pierre d'Avignon.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, place du Louvre, Paris-1er, vendredi 23 novembre, à 9 heures.

29, rue de Valois,
75001 Paris.

– Layrac (Lot-et-Garonne).

Les familles Mounier, Barat, Bimouat, Delozanne-Prestat, Ducasse, Delbert, Chevillon, Soubiran-Barado, Puand, Boussens, Touron,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère amie,

Adrienne DESESBATS,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 17 novembre 1984, à Agen.

Les obsèques religieuses se dérouleront en l'église de Layrac, le mardi 20 novembre, à 15 heures.

– Fabricia Fauquet,
sa fille,
MM. François et Jean-Paul Fauquet,
Mme Elisabeth Fallet,
ses frères et sœur, et leur famille,
M. et Mme André Fauquet,
M. et Mme Georges Platrier,
ses oncles et tantes,
Mireille,
M. Jürgen Parusel
et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard FAUQUET,
docteur en philosophie,
maître-assistant à l'UER de philosophie
de l'université Aix-Marseille-I,

survenu à Aix-en-Provence le 27 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

7, rue Civiale,
75010 Paris.

Remerciements

– Montevideo (Uruguay).

Mme Bernard Supervielle
Et sa famille
remercient les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Bernard SUPERVIELLE.

Anniversaires

– Il y a un an nous quittait

Ignace MEYERSON.

Que tous ceux qui l'ont connu, estimé, aimé se souviennent.

Association des amis d'Ignace Meyerson, 9, rue Edouard-Detaille, 92100 Boulogne.

Services religieux

– L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister, le jeudi 22 novembre 1984, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré en l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâce.

● *Une statue pour Lyautey.* – Le maréchal Lyautey, qui fut ministre de la guerre en 1916 et qui occupa le poste de résident général au Maroc avant et après la première guerre mondiale, aura sa statue à Paris. L'initiative est due à l'Association nationale Lyautey, qui est présidée par le général Bigeard. La statue en bronze, haute de 2,20 m, sera réalisée par le sculpteur François Cogne. Elle sera inaugurée en mai 1985, place Denys-Cochin, dans le XVIe arrondissement.

Avis de messes

– Le vendredi 23 novembre, à 18 heures, en la chapelle du couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, à Paris-13e, métro Glacière, le RP Jacques Laval célébrera une messe à la mémoire de

Alexandre ROZIER,
avocat à la Cour de Paris,

décédé tragiquement le 30 août dernier à Sri-Lanka.

Sa gouvernante et ses amis invitent tous ceux qui l'ont connu à se joindre à eux lors de cette réunion du souvenir.

Communications diverses

– La vente annuelle de l'Association des Français libres, au profit de ses œuvres sociales, se déroulera le jeudi 29 novembre, de 14 heures à 19 h 30, et les vendredi 30 novembre, samedi 1er décembre et dimanche 2 décembre, de 10 heures et 19 h 30, dans le grand hall de Radio-France, premier étage, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Entrée libre.

Cette importante manifestation sera inaugurée le jeudi 29 novembre par le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération et président de l'Association.

Vingt-quatre stands, dont dix étrangers, proposent leurs productions nationales et régionales : vins de France, produits régionaux, porcelaine, tapis, philatélie, frivolités parisiennes, habillement, bimbeloterie.

Une kermesse internationale où beaucoup d'amitiés se nouent et se retrouvent.

– La Société française de graphologie organise, le jeudi 22 novembre, à 18 h 30, à la salle du Club des Arts et Métiers, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 75116 Paris, une conférence sur « Les écritures anglo-saxonnes : différences et similitudes avec les écritures françaises », par Françoise Fontaine. (Participation : 18 F, étudiants :10 F sur présentation de leur carte.)

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-X (Nanterre), mardi 20 novembre, à 17 heures, salle 614 (bât. G), M. Carlos Ominami : « Les transformations dans la crise des rapports Nord-Sud. »

– Université Paris-I, samedi 24 novembre, à 14 h 30, salle L.-Liard, Mme Henriette Diabaté : « Le Sanwin, un royaume akan de la Côte-d'Ivoire (1701-1901). Sources orales et histoire. »

– Université Bordeaux-III, mardi 27 novembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jean-Pierre Chardon : « Géographie des transports maritimes et aériens du Bassin caribéen. »

– Université Aix-Marseille-I, samedi 8 décembre, à 14 heures, salle des professeurs, Mme Hubert, née Marie-Claude Coste : « Le personnage dramatique chez Beckett, Ionesco et Adamov. »

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu le 21 janvier 1983 par la troisième chambre du Tribunal de grande instance de Paris, confirmé par arrêt de la quatrième chambre de la cour d'appel de Paris du 7 mai 1984, entre la société PERMA, S.A., dont le siège est 29 *bis*, rue d'Astorg à Paris (8e), *et* la *société* GOLDWELL Gmbh – siège 10 Zeminstrasse D – 61000 Darmstadt Eberstadt (RFA),

Il est extrait ce qui suit :

« Le Tribunal...

Par ces motifs...

Dit que la dénomination OXYCREME, déposée au Registre international des marques, le 27 août 1981, par la société GOLDWELL, constitue l'imitation illicite des marques OXYCREM et OXICREM, déposées les 25 janvier 1978 et 8 novembre 1977, par la société PERMA.

Prononce la nullité de la portion française de cette marque.

Ordonne la publication du dispositif du jugement dans trois journaux ou périodiques au choix de la société PERMA, aux frais de la société GOLDWELL, dans la limite de 6 000 F par insertion.

Condamne la société GOLDWELL à payer à la société PERMA une somme de 50 000 F à titre de dommages-intérêts et la somme de 4 000 F, en application de l'article 700 du Nouveau Code de procédure civile. »

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Un DAF, pour gagner, avec nous.

Le rétablissement de notre équilibre financier est amorcé : le développement rapide par lequel le consolider est notre objectif, agréé par le groupe multinational auquel nous appartenons. Toute l'équipe de direction, largement reconstituée, est d'ores et déjà mobilisée dans ce sens. Les bases objectives de succès existent, le reste est affaire d'organisation, de rigueur et de volonté. Nous sommes importateurs exclusifs d'articles de papeterie (carterie, stylos, papeterie fantaisie), des produits qui se situent sur un marché passionnant, mais à surveiller de près.

A la responsabilité classique des fonctions comptable et financière - pour lesquelles le DAF disposera d'une assistance de bonne qualité - s'ajoutera celle du contrôle de gestion : un sérieux effort sera à faire sur ce point pour mettre notre activité sous contrôle. Pas mal à faire aussi dans le domaine informatique, qui sera sous son impulsion. Nous lui confierons enfin *la gestion courante du personnel (une centaine de personnes). Au total donc, une large palette d'attributions* qui ne peuvent être confiées qu'à un(e) professionnel(le) confirmé(e), ayant l'expérience de l'animation d'un service comptable, une bonne maîtrise de la gestion financière, et la pratique du contrôle de gestion.

Nous voulons que ce professionnalisme soit étayé par une ouverture d'esprit sur un management moderne de l'entreprise et par une mentalité de gagneur. Sans tarder, car nous voulons collaborer le plus rapidement possible avec vous, votre candidature sous référence 242 210M, aux consultants de SIRCA qui nous aident dans notre recherche. Nous offrons pour ce poste, qui est en proche banlieue nord de Paris, une rémunération de 250 000 Francs.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Une des branches d'activités d'un groupe industriel français de dimension internationale recherche le :

responsable de son département textile industriel

(100 MF de Chiffre d'Affaires - 400 personnes)

Vous avez valorisé votre diplôme d'Ingénieur textile par une expérience industrielle et commerciale d'une dizaine d'années, notamment à l'exportation.
Nous vous proposons d'assurer les relations commerciales, financières et techniques (amélioration de la productivité des usines) de ce département et de prendre en charge progressivement la définition et la mise en œuvre de sa stratégie (développement de produits nouveaux, recherche de partenaires...).
Ce poste de responsabilité est situé à Paris et nécessite la pratique de la langue anglaise.
La diversité du Groupe offrira à un(e) candidat(e) de bon potentiel des opportunités d'évolution de carrière intéressantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 4248 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

LA FONDATION EUROPÉENNE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL
LOUGHLINSTOWN HOUSE SHANKILL CO DUBLIN IRLANDE. Tél : 826888.

Une organisation de recherche établie en 1976 au sein des communautés européennes, et située près de DUBLIN, offre un poste de

DIRECTEUR DE PROJET

Le poste implique la création, le contrôle, et l'évaluation de programmes et de projets de recherche européens sur les conditions de vie et de travail et les travaux administratifs s'y rapportant.
Un enseignement universitaire avec un diplôme correspondant aux activités de la Fondation est nécessaire, et les candidats doivent avoir au moins 5 ans d'expérience pratique en rapport avec le poste après l'obtention du diplôme, surtout une expérience en administration de recherche et activités dérivées. Les candidats doivent être prêts à voyager en fonction de leur travail et avoir la capacité de travailler en collaboration parmi équipe de recherche. La connaissance d'au moins deux langues de la Communauté est nécessaire et la connaissance d'autres langues de la Communauté serait un avantage.

Le poste n'est ouvert qu'aux nationaux de pays membres des communautés européennes.

Renseignements complémentaires et formulaires de candidatures peuvent être obtenus auprès du chef d'administration, et les demandes doivent être envoyées à la Fondation avant le 17 décembre 1984.

Direction usine

Nord

Cette société (2.000 personnes - chiffre d'affaires supérieur au milliard de francs), filiale d'un des premiers groupes industriels français réalise des biens d'équipement (secteur chaudronnerie - tuyauterie - grosse mécanique) et fait partie des leaders mondiaux de son domaine. Son directeur de production recherche le successeur de l'actuel directeur d'usine (1.000 personnes) qui part en retraite à court terme. Après formation à l'activité de la société, il prendra progressivement en charge l'ensemble des responsabilités d'une direction usine : fabrication, ordonnancement, contrôle, gestion budgétaire, relations du travail, sécurité, services généraux. Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé grande école, âgé d'au moins 35 ans, possédant l'expérience du commandement d'une unité de production assimilable au secteur concerné et une bonne pratique d'une organisation de la qualité, de la gestion budgétaire et des rapports sociaux. La rémunération annuelle liée à l'importance des responsabilités sera fonction de l'expérience offerte. Ce poste est situé dans une ville de la métropole nord. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence A/2583M.

PA
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur marketing-ventes

France-Italie

Accessoires de loisirs - Un groupe international spécialisé dans la fabrication et la distribution d'accessoires de loisirs adaptés au camping et au caravaning recherche son directeur du marketing et des ventes France et Italie. Basé dans la proche banlieue nord de Paris, il sera placé sous l'autorité immédiate du directeur général Europe et sera chargé d'une part de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie marketing adaptée aux marchés français et italien et d'autre part de l'animation d'une équipe commerciale dont la vocation est de vendre à la grande distribution et aux revendeurs d'accessoires pour les loisirs. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur commercial (ou justifiant d'un niveau équivalent) et maîtrisant la langue anglaise. Il doit impérativement avoir à son actif une expérience à la fois marketing et commerciale dans le secteur des biens de grande consommation et savoir gérer et motiver une équipe, si possible dans le contexte d'un groupe international. La rémunération annuelle de départ constituée d'un fixe et d'un intéressement sera assortie d'une voiture de fonction. Elle sera très motivante pour un candidat de valeur. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R9081M.

PA
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04
Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

directeur des services administration et de gestion

REGION LYONNAISE

« Nous sommes une **GRANDE ENTREPRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE** occupant plus de 1500 personnes.

Nous recherchons **l'homme de synthèse** qui dirigera :

- le contrôle de gestion,
- la comptabilité,
- *la trésorerie,*
- le service Organisation,
- l'informatique,
- les *services généraux.*

Ce poste intéresse un candidat âgé d'environ 35 ans, diplômé **HEC, ESSEC, ESCP ou Ingénieur Grandes Ecoles avec spécialisation gestion.** Il doit posséder une solide pratique de l'outil informatique, de la gestion et de l'organisation, acquise de préférence en milieu industriel.

La rémunération prévue est à l'échelle des qualités et de l'expérience requises pour ce poste de direction.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 2428-M à Mamrégies qui transmettra *(discrétion assurée).* »

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

GROUPE SLIGOS

La Division des Moyens de Paiement de SLIGOS gère une part importante des opérations CARTE BLEUE-VISA pour le GIE CB.
Le développement permanent des services offerts au monde bancaire nous conduit à recruter

LE DIRECTEUR MONETIQUE DE LA CLIENTÈLE BANCAIRE

Ce cadre de haut niveau, issu du milieu financier, *ou introduit* dans le milieu bancaire négociera en permanence avec les hommes forts du **GIE CB** et les états-majors bancaires.
Son sens du contact, allié à sa rigueur intellectuelle et son sens profond du service permettront au candidat retenu d'intégrer une équipe performante et motivée.

Merci d'envoyer C.V. et photo sous réf. 1290 M à notre Conseil **FMI RECRUTEMENT** – 43, rue Liancourt – 75014 PARIS.
Tél. (1) 320.69.29.

HAVAS CONTACT



ASSOCIATION DE TOURISME GESTIONNAIRE DE VILLAGES DE VACANCES
recherche

SON DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION DE LA PROMOTION ET DES VENTES

– Le candidat sera jeune et expérimenté en matière de commercialisation et de tourisme.
– Il sera en outre familiarisé avec la vie associative ou le secteur social.
– Lieu de travail : CLERMONT-FERRAND.
– Rémunération selon qualification et expérience.

Adr. les candidatures manuscr. avec c.v. et photo sous nº T69.069 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Filiale française d'un important groupe britannique de renommée mondiale, spécialisée dans la décoration de la maison et le prêt à porter féminin. PARIS

230.000 F+
Jeune directeur personnel et administratif

Rattaché au directeur administratif et financier Europe, il devra assurer pour la France

La gestion totale du personnel, environ 150 personnes réparties sur 20 points de vente.

La gestion administrative (assurances, relations avec les administrations, déclarations fiscales et sociales, services généraux etc...) et en assurer la bonne retransmission à la maison mère.

Expérience réussie de 3 ans minimum dans un poste similaire à justifier. La connaissance du secteur de la distribution sélective serait un plus.

Formation supérieure et très bonne connaissance de l'anglais indispensables.

De 28 ans minimum, le candidat doit avoir un très bon sens de *la communication et le goût du travail* dans une petite équipe.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo prétentions et téléphone privé, sous référence 24018

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

NANCY

Important organisme de santé, NANCY (400 salariés, budget 60 millions) recherche CADRE ADMINISTRATIF CONFIRMÉ
pour :
DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE, PERSONNEL, *ÉCONOMAT, ENTRETIEN,* RELATIONS PUBLIQUES.
Statut sécurité sociale.
Téléphone : (8) 335-42-63 ou écrire s/référence p. 161

CABINET BLIQUE
B.P. 3097
54013 NANCY CEDEX

GRANDE BANQUE NATIONALE
propose à des

exploitants confirmés

(classe VII - VIII, 35 ans minimum)
de devenir rapidement

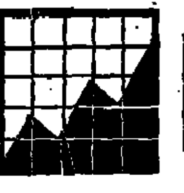
DIRECTEUR DE SUCCURSALE

PARIS - PROVINCE

Nous sommes largement implantés en France et développons nos ouvertures à l'étranger. Nous souhaitons rencontrer des candidats désireux de valoriser leur savoir-faire dans une structure dynamique et en pleine expansion.

Grâce à notre développement commercial actuel et aux parts de marché qu'ils devront conquérir, ils pourront se voir proposer des responsabilités de haut niveau et de réelles perspectives de carrière.

Notre consultant, Monsieur DANNENBERGER, vous garantit le secret lors de sa première sélection. Ecrivez-lui sous la référence 546 à CEPIAD, 135 av. de Wagram 75017 Paris ou contactez-le au 267.81.24



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Filiale française fabriquant et commercialisant des biens d'équipement, un des leaders mondiaux dans son secteur, et filiale d'un groupe de grande notoriété

RHONE-ALPES

400.000 F+

Directeur général

Son rôle consistera à définir les axes de la politique et de son développement. Il dirigera simultanément tous les domaines opérationnels (technique, production, économique, commercial, marketing et humain) et conduira de façon autonome l'évolution de la société (CA 300 MF, 400 personnes).

Expérience de 5 ans minimum réussie dans la direction d'une entité industrielle ou dans le conseil à haut niveau. Une bonne connaissance des secteurs des biens d'équipement serait un plus.

Formation technique supérieure (X, Centrale etc...) plus spécialisation en gestion d'entreprise sont impératives ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

De 35 ans minimum, homme de réflexion et de synthèse, le candidat doit être doté d'une très forte personnalité et de qualités incontestables en opérationnel et en communication.

Ecrire avec C.V. *détaillé*, photo prétentions et téléphone privé, sous référence 24019

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly

Atteignez le top niveau de la direction financière !

ENA, X, Centrale HEC...

La Direction financière d'une **importante compagnie d'assurance** renforce son **état major.**

Responsable du service **analyse financière**, vos fonctions vous amèneront à participer à la **gestion des placements en actions** et à la **définition des politiques d'investissements.**

A **32 ans minimum**, diplômé(e) d'une grande école (**ENA, X, Centrale, HEC...**), vous bénéficiez d'une expérience dans le domaine Etudes économiques ou bancaire, acquise dans **l'administration** ou en entreprise.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3247 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

Notre directeur des achats est promu...

REMPLACEZ LE !

McDonald's, n° 1 mondial de la restauration, avec près de 8 000 restaurants, poursuit son développement et privilégie la promotion interne.

Notre directeur des achats a ainsi pris des responsabilités plus larges au sein du groupe. Remplacez-le !

Agé d'environ 30 ans, **anglophone**, vous avez une expérience réussie de la fonction de 4 ans minimum dans l'agro-alimentaire, la grande distribution, dans une centrale d'achats...

Rattaché au Directeur Général, vous dirigerez le programme des achats en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Vos missions principales seront :

- la négociation de contrats d'achats sur le plan national et européen,
- la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement,
- le respect primordial des standards de qualité suivant nos normes extrêmement strictes,
- le contrôle de la distribution de nos produits sur le plan national.

Basé à Paris, vous effectuerez de fréquents voyages en France et à l'étranger.

Une période de formation est à prévoir en France et aux U.S.A.

Votre rémunération, motivante, sera fonction de votre profil et de votre expérience.

McDonald's ®

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. GBB/A/1 à George BROWN - McDonald's France - 28, avenue de Messine - 75008 PARIS.

MEDIA PA

ENTREPRISE CHIMIQUE
en expansion, Ville Universitaire proche PARIS
Développe son unité de Chimie Fine et recherche son futur

DIRECTEUR

Il devra avoir 30 ans minimum.
Diplômé ENSI, INSA, AM ou équivalent,

il devra bénéficier de 5 années minimum d'expérience :
- en génie et ingénierie chimique,
- en production CHIMIE FINE aux normes GMP (diplôme FDA apprécié),
- avoir pratiqué une fonction d'animation ou d'encadrement.

Il assurera la gestion de l'usine dans tous ses aspects.
La connaissance de l'anglais est fortement souhaitée.

Envoyer CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence 31011 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Regnier Publicité

Un groupe comportant, notamment un organe de presse et une imprimerie situé dans l'Ouest de la France recherche son futur

Secrétaire Général

Il tiendra auprès du Président Directeur Général, le rôle de Directeur de Cabinet.

Sa mission sera d'assurer une bonne préparation des problèmes posés à la Direction Générale dans les domaines juridique, du personnel et de la gestion.

Il sera, entre autres, chargé du suivi des questions administratives et progressivement de l'administration du personnel ainsi que des divers documents liés à la planification de l'activité de l'entreprise.

Diplômé d'une grande école de gestion, âgé d'une trentaine d'années, le candidat aura acquis une expérience dans les domaines du juridique et de la gestion, après un passage dans un service du personnel, ou juridique, ou de contrôle de gestion.

Une connaissance du secteur de la presse serait un atout supplémentaire.

Poste à pourvoir dans une grande ville de l'Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 590 M à

EKA
18, Avenue Matignon, 75008 PARIS

DESSEIN

GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
(3.000 personnes)
RECHERCHE POUR HOLDING PARIS

DIRECTEUR FINANCIER

Votre mission consistera à :
- Coordonner l'activité des comptables des 70 filiales.
- Gérer la trésorerie du groupe, établir les prévisions périodiques et le budget des frais financiers.
- Organiser les procédures de gestion, suivre les comptes des filiales et les comptes consolidés grâce à des outils informatiques.
- Être l'interlocuteur des banques, organismes de crédit et veiller à l'application des conditions bancaires.

Vous êtes diplômés d'études supérieures, âgé d'environ 35 ans, et vous pouvez justifier d'une expérience similaire d'au moins 5 ans dans un poste de haut niveau.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 82314 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

SENS (Yonne)
120 km de Paris par autoroute

DIRECTEUR COMPTABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour entreprise agencement général.
150 salariés, 60 M C.A., 50 % export.

Compétences en comptabilité générale et informatique indispensables.

Références poste identique exigées.
Relations bancaires, mise en place de financement, comptabilité analytique de chantier.

Adresser réf., prét., C.V. manuscrit, photo à :
PIERRE MONTHULÉ
B.P. 13 - 89100 SENS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Maintenance in Saudia

Notre société est fortement établie en Arabie Saoudite, avec une antenne d'ingénierie à Paris. Elle a à son actif de nombreuses réalisations de prestige - immeubles résidentiels, hôpitaux, hôtels - dotées d'équipements techniques sophistiqués qui exigent aujourd'hui une maintenance de haute qualité. Pour cette maintenance, nous avons besoin, et à deux niveaux, de professionnels de valeur.

Tout d'abord d'ingénieurs diplômés assez généralistes, capables d'assurer la responsabilité technique d'ensemble d'«unités» sur un site géographique déterminé. Ils auront à organiser et diriger l'activité de techniciens de toutes spécialités (jusqu'à une centaine), gérer un budget et un stock de pièces de rechange. L'imprévu sera leur quotidien, ou presque...(Référence 240 252M).

Ensuite, au sein de ces unités, de spécialistes pour des fonctions d'encadrement, principalement dans les domaines mécanique et électricité. Une compétence de base de niveau DUT est nécessaire. Et pour eux aussi, le piment de l'imprévu (Référence 241 252M).

Tous ces postes exigent une pratique réussie de quelques années de la maintenance et une bonne maîtrise de l'anglais (you know, enough to understand well and make yourself well understood...). Une expérience du même type déjà acquise à l'étranger sera appréciée. Vous bénéficierez du statut d'expatrié avec un contrat à durée limitée mais renouvelable et, naturellement, d'un salaire attractif. Votre candidature aux consultants de Sirca en précisant bien la référence choisie et votre délai de disponibilité.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



PETITJEAN s.a. Société métallurgique spécialisée dans les équipements pour lignes électriques au CA de 500 millions de F.
Nous souhaitons intégrer dans le cadre de notre développement

RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

Asie, Extrême-Orient,... **190.000 F+**

Sous l'autorité du Directeur Commercial Grand Export, vous aurez la responsabilité de la zone Asie - Extrême-Orient tant au niveau des ventes de nos produits et techniques qu'au niveau du conseil à la clientèle.

En contact permanent avec les agents ou représentants locaux, vous veillerez à la bonne exécution des commandes.

Mobile, vous avez entre 30 ans et 40 ans et joignez à une formation de type ESC option Commerce International une réelle expérience de la vente à l'export.

Langue anglaise courante exigée.
Résidence : TROYES

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Direction du Personnel
PETITJEAN S.A. 510 X - 10080 Troyes Cedex.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



Organisme aéronautique à vocation internationale recherche pour

Un projet de lycée professionnel aéronautique à Bandung

Chef de département Chef de travaux

De formation ingénieur DUT ou ENNA, vous avez acquis 10 ans d'expérience dans l'aéronautique. Des aptitudes pédagogiques sont un atout indispensable pour mener cette mission d'encadrement qui vous sera confiée.
Réf. M 01

2 instructeurs

De formation DUT ou BTS électronique ou ENNA, vous avez *acquis 5 ans d'expérience dans l'aéronautique.*
Des compétences pédagogiques sont indispensables pour cette mission de formation (théorique et pratique).
L'un de ces instructeurs devra être spécialisé en avionique et l'autre en équipement de bord.
Réf. M 02

Le centre d'instruction des industries aéronautiques indonésiennes

Spécialiste avionique

Vous êtes un technicien supérieur, ayant un DUT ou un BTS électronique et si possible une spécialisation en équipements *aérospatiaux.*
Votre expérience minimum 5 ans dans l'aéronautique et vos compétences pédagogiques doivent vous permettre d'assurer une double mission :
- Installation d'un laboratoire d'avionique, mise en service de bancs de tests pour équipements d'avions et d'hélicoptères.
- Formation d'instructeurs indonésiens.

Réf. M 03

Pour tous ces postes, la mission est d'une durée de 3 ans et implique tous les avantages liés au statut d'expatrié. L'anglais courant est indispensable. Vous devez être disponible très rapidement.

Envoyer dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous référence choisie à FIAS, 57 Bd Malesherbes 75008 Paris.

Nous sommes un important groupe pharmaceutique à l'échelle internationale et en expansion continue.
Notre R. & D., située à Bruxelles, recherche, pour faire face à l'extension de ses objectifs, trois nouveaux collaborateurs :

UN(E) PHARMACOLOGUE DE SREENING GÉNÉRAL
UN(E) PHARMACOLOGUE CARDIO-VASCULAIRE
UN(E) NEURO-PHARMACOLOGUE
(physiologie et comportement)

Ils animeront et dirigeront une équipe de recherche et d'évaluation de produits nouveaux, en collaboration avec les équipes de biochimistes et chimistes.

Les candidats doivent être porteurs d'un diplôme de Doctorat en Sciences ou équivalent ; une expérience de plusieurs années dans la spécialisation indiquée est requise.



Les candidatures, accompagnées de C.V., sont à adresser à :
U.C.B. S.A. - *Direction du Personnel/Développement*
326, avenue Louise - Boîte 7 - B 1050 BRUXELLES.

Organisme aéronautique à vocation internationale recherche pour son département Projets



Ingénieur chef de projet

De formation Sup Aéro ou équivalent, vous avez déjà *acquis une expérience de la conduite de projets dans* l'industrie aéronautique.
Votre expérience pédagogique serait un atout pour assurer la direction d'un important programme de formation d'ingénieurs aéronautiques, à Alep en Syrie.
Votre mission d'une durée minimale de 2 ans implique tous les avantages liés au statut d'expatrié.
Disponible immédiatement.
Anglais courant indispensable.

Envoyer dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) Réf. 5959 à FIAS 57, Bd Malesherbes 75008 Paris.

INTERIOR DESIGNER
FOR DUBAI, UNITED ARAB EMIRATES

TAX-FREE SALARY + ACCOMMODATION + AIRTICKET

A creative, self-motivated designer with a pleasant personality required to join the sales team of an exclusive furniture store offering clients a top-class service.

THE SUCCESSFUL CANDIDATE WILL HAVE :
- fluent english,
- interior design qualifications,
- experience with residential/commercial furnishing and curtain making.

Previous overseas experience and/or arabic language an advantage.

Apply with full C.V. (including details of current position and remuneration) plus recent photo to :

PERSONNEL DEPARTMENT
P.O. BOX 2623 - DUBAI - U.A.E.

Importante Sté recherche pour Afrique noire francophone
— *CHEF DE PROJET* de développement agricole
— *INGÉNIEUR AGRONOME* minimum 35 ans.
Expérience professionnelle outre mer en agronomie tropicale et gestion de sociétés de développement. Expérience des relations avec les organismes internationaux de financement. Disponibles rapidement.
Adresser lettre manuscrite + c.v. détaillé et photo sous référence 4244 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

Titre exigé : doctorat ès lettres, Doctorat d'État ou « habilitation ». Les lettres de candidature, avec curriculum vitae et liste des publications (en 5 ex.) doivent parvenir avant le 20 décembre 1984 au Doyen de la Faculté des Lettres, Bâtiment Central, CH-1015 LAUSANNE (Suisse). Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse. Téléphone : 46-31-25.

TRESORIERS INTERNATIONAUX
EXPERT-COMPTABLE
Afrique Noire Francophone/Europe

Une importante société exerçant ses activités en Afrique Noire Francophone recherche d'urgence 3 cadres de haut niveau :
- **Trésorier International** basé à Bruxelles réf. 242/19
- **Trésorier International** basé en Afrique réf. 242/20
- **Expert-Comptable** basé en Afrique réf. 242/21

Expérience minimum de 5 ans dans la spécialité. Position cadre détaché pour mission de 18 mois (possibilité de prolongation pour le second poste). Rémunération très motivante. Avantages habituels expatriés. Couverture sociale française. Candidatures de cadres en fin de carrière bien accueillies.
Adresser CV détaillé en précisant la référence à

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF D'ENTREPRISE 30 ANS

Ayant créé il y a 8 ans en Franche-Comté dans le secteur alimentaire une activité de service nécessaire à l'évolution du marché
RECHERCHE SON

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

qui saura s'adapter à une équipe dynamique pour être le moteur des services qu'il animera.

Efficace et compétent dans son domaine, en relation constante avec sa direction, rompu aux techniques de la communication, il saura véhiculer l'image de notre société car nous nous orientons sur un développement au travers de la franchise industrielle.

Vous avez 30 ans minimum, un niveau supérieur (HEC, etc.), une expérience similaire vous a préparé à assumer une large responsabilité, nous vous remercions de nous faire parvenir votre c.v. manuscrit + photo + prétentions à Mme *MOUGET*, route de *Gredisans*, ARCHELANGE, 39290 MOISSEY, qui transmettra.
Discrétion assurée.

SBM CHALEUR DIRIGEE

MIEUX OPTIMALISER LA RENTABILITE

INDUSTRIEL FRANÇAIS, LEADER MONDIAL DE LA CHALEUR DIRIGEE, nous commercialisons nos produits à travers nos filiales de distribution tant en FRANCE qu'à l'ETRANGER.

Dans le but de parfaire notre rentabilité, nous recherchons un HOMME RODE A LA VIE D'ENTREPRISE, possédant UNE EXPERIENCE DE CELLE-CI ou de CABINET D'AUDIT, son action ayant porté sur l'ensemble des aspects financiers, comptables ou organisationnels, en tenant compte des hommes et des caractéristiques propres à chaque service. Aussi devenez notre

INTERNATIONAL CONTROLLER

Rattaché directement au P.D.G., apte à cerner tout ce qui peut constituer une anomalie, une non optimalisation, vous mettrez en place les outils de CONTROLE DE GESTION, proposant des ACTIONS CONCRETES, SUIVANT sur le terrain LEURS REALISATIONS. En liaison avec le Dir. Adm. et Fin., votre action touchera également les tableaux de bord, les budgets, la mise en place et le contrôle des procédures.

Pour cette IMPORTANTE MISSION où l'IMPACT DES DECISIONS justifie une FORTE MATURITE, vous êtes une personne de contact ayant le SOUCI DE L'EFFICACITE, disposant d'une GRANDE OBJECTIVITE DE JUGEMENT.

Vous parlez au moins l'ANGLAIS couramment.

Votre SALAIRE sera à la HAUTEUR DU POSTE et votre résidence se situera en BOURGOGNE à DIJON (21).

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous Réf. 1075.

RESULTATS • CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex France

Lille

Très important groupe parachimique recherche

Ingénieurs

- Bureau d'études - travaux neufs
- Assistance technique clientèle

pour conception et mise en place d'équipements et de procédés d'utilisation de nos produits.

Formation :
Ingénieur en électro-mécanique ou génie chimique.
Ecoles ou Université.

Les candidats peuvent être débutants ou expérimentés, voire très expérimentés.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien sur l'enveloppe la référence 3246/LM à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

J'irai dans le Mâconnais monter mon service Qualité.

Ingénieur AM, vous avez choisi pour votre premier poste d'intégrer le département Qualité d'une grande ou moyenne entreprise. C'est une notion qui a le vent en poupe, et elle correspond à votre état d'esprit. Elle permet, aussi, de s'intéresser à tous les secteurs de l'entreprise : les services achats, R & D, marketing, méthodes, les unités de fabrication, jusqu'au SAV et aux équipes commerciales. Elle procure, enfin, des contacts variés avec les principaux partenaires de l'entreprise, fournisseurs et clients.

3 ans, un peu plus ou un peu moins, ont passé. Vous avez beaucoup observé, beaucoup appris. Cette compétence que vous avez acquise, jointe à votre désir de progresser, pourquoi ne pas les investir dans un environnement nouveau, où vos idées trouveront à s'exprimer ?

Saisissez cette opportunité au sein du GROUPE ATLANTIC, 800 personnes, 700 millions de francs de CA, qui réalise des performances remarquables dans le secteur du chauffage, de la robotique et du négoce de matériel électronique. Son unité de Pont-de-Vaux, 100 personnes, fabrique notamment des chaudières et des échangeurs gaz à condensation. *Des produits qui répondent à l'impératif des économies d'énergie, et dont le* marché se développe d'année en année. Son futur responsable qualité disposera de tous les moyens qui lui seront nécessaires pour mener à bien sa mission. D'ores et déjà, il est attendu par trois jeunes techniciens. A vous d'écrire sous référence 239 552M aux consultants du cabinet SIRCA, en précisant votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Le GOUTER BN est bien connu, mais la BISCUITERIE NANTAISE BN, c'est aussi · SPOUNI, CROUSTIDOU, JUMP, FRITELLES, CRAKITOS, DIEGO, CASSE-CROUTE... et plus de cinquante produits.

JEUNES CHEFS DE PRODUITS A FORT POTENTIEL

Cette Société, qui occupe une position de leader sur de nombreux créneaux, est la première filiale européenne du puissant groupe international GENERAL MILLS : elle possède les moyens de son ambition. Sa croissance est dûe notamment à une politique Marketing résolument novatrice.
Pour accroître ses capacités de développement, le Directeur Marketing renforce son équipe. «Reportant» à un Chef de Groupe, ces jeunes chefs de produits prendront la responsabilité d'une gamme avec tous les pouvoirs de coordination et de recommandation (marketing mix, rentabilité, développement...) liés à la fonction. Ils bénéficieront de tous les moyens utilisés par un marketing avancé : recherche commerciale, élaboration des prévisions, recherche de nouveaux produits... et pourront travailler en étroite collaboration avec les filiales européennes du Groupe.
Nous souhaitons rencontrer pour ces postes évolutifs, basés à NANTES, de jeunes diplômés HEC, ESSEC ou équivalent, pratiquant depuis 1 à 4 ans un marketing de haut niveau.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 7/950 F. à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15 rue Charles Monselet - 44000 Nantes
ou **EGOR S.A.**
8 rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

Société chimique internationale

INGENIEUR DE PRODUCTION

ROHM HAAS FRANCE S.A.

Cette société américaine présente dans le monde entier réalise en France un chiffre d'affaires de 1.5 milliards de F. Elle possède à LAUTERBOURG, au Nord de l'Alsace, une usine de plus de 600 personnes comprenant plusieurs unités de production. La promotion récente de l'un de ses cadres l'amène à recruter un ingénieur chimiste.

Il aura la responsabilité technique, humaine et budgétaire d'une unité de fabrication de produits chimiques intermédiaires.

Ce poste convient à un Ingénieur ou Docteur-Ingénieur d'environ 30 ans (ENSC, EAHP...) disposant d'une première expérience en production.
Il requiert un tempérament de manager sur le plan des initiatives, de la conduite des hommes et des facultés d'adaptation. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.
L'entreprise est en bonne santé économique et offre des possibilités d'évolution à un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf M 30/222 A. à :

EGOR REGION EST
18, rue Auguste Lamey 67000 Strasbourg.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

ENERTEC

Leader européen de la mesure et de la régulation, filiale du Groupe Schlumberger, propose à POITIERS au sein de sa Division Electricité Distribution (CA : 700 MF) un poste de

Chef de projet informatique de haut niveau

Il aura la responsabilité de l'étude et de la mise en oeuvre de l'informatisation de la production et des données techniques.
De formation ingénieur, il a une expérience de 2 ans minimum en informatisation de la gestion de production. Une connaissance du progiciel COPICS sera un atout supplémentaire.
Moyens informatiques : IBM 4381, VM - VSE, CICS, DL 1, micros connectés.
Ce poste offre à un candidat de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international de tout premier plan.
Merci d'adresser votre dossier - lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 3299/M à M. le chef du personnel ENERTEC, 86360 Chasseneuil du Poitou.

ENERTEC
Schlumberger

Grenoble

Dans le cadre du démarrage d'un nouvel établissement nous voulons nous doter d'un support informatique performant pour nos activités de gestion et de conception (C.A.O.).
Afin de gérer le nouveau centre de calcul, nous recherchons notre futur

CHEF D'EXPLOITATION

L'expérience de matériel type HP 3000 et/ou VAX 780 est très souhaitable (2 opérateurs). Réf. 81232/A

Par ailleurs, la mise sur informatique de l'ensemble de notre gestion de production sera conduite par un

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Le titulaire que nous recherchons aura une formation d'ingénieur ayant une expérience du secteur électronique et familier de la gestion informatique.
La connaissance système ou de programmation sera appréciée mais non nécessaire. Réf. 81232/B

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence du poste choisi à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Contrôleur de Gestion

Expérience Usine

Poste à Créer près de Strasbourg

ZÆGEL HELD (C.A. 90 MF) fait partie du Groupe Airelec leader sur le marché européen des appareils de chauffage électrique.
Nous créons à notre siège social à Obernai le poste CONTROLEUR DE GESTION.
Rattaché à la Direction Administrative et Financière, et en liaison étroite avec les services opérationnels, ce professionnel organisera, fera fonctionner et évoluer le système d'information de gestion (prix de revient, budgets, analyse écarts, tableaux de bord, ...).
Ce poste de confiance intéresse un diplômé de l'Enseignement Supérieur, ayant une expérience effective des techniques de contrôle de gestion - 4 ans minimum - acquise pour partie en usine. Il sait écouter, mais aussi convaincre et s'imposer.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 8210 M. Elle sera examinée confidentiellement par François CORNEVIN qui vous contactera rapidement.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

STÉ PLEINE EXPANS. cherche
NÉGOCIATEURS (TRICES)
ITINÉRANTS (TES)
secteur NORD, disp., volont., prem. expér. vente souhaitée. Form. assurée. Rémun. motiv.
Envoyer c.v. + photo à :
DENTS COURTES,
22, RUE GROLEE, 69002 LYON, qui transmettra.

Société de production de conserves pour animaux familiers en très forte expansion. (50% du C.A. exportation), recherche :

INGENIEUR DE PRODUCTION

pour aider et suppléer la direction dans les domaines propres au contrôle de qualité, au laboratoire, aux études et améliorations des process, à la recherche et développement (produits nouveaux).

Profil du poste :
- 28-35 ans.
- Formation ingénieur agro avec spécialisation ou expérience dans les traitements de viande, poisson, céréales.
- Connaissance de la fabrication des produits humides nécessaire, des produits semi-humides et secs appréciée.
- Expérience confirmée par quelques années d'activité dans la branche ou dans un domaine similaire.
- Ouverture d'esprit, aptitude aux contacts avec le monde extérieur, fournisseurs, clients, syndicats dans les domaines techniques.
- Ascendant naturel et sens de l'organisation.

Salaire évolutif établi au départ, en fonction de la valeur professionnelle et potentielle.
Sérieuses perspectives d'avenir.
Indispensable pour satisfaire ce poste, d'habiter ou de venir habiter la région de Boulogne-sur-Mer.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo en indiquant salaire actuel et prétentions à : PROMONOR, 52, rue de Douai, 59000 LILLE. Réponse et discrétion assurées.

promonor

DIVISION ARMEMENT

Dans le but de développer les études et recherches de sa Division Armement, **LUCHAIRE** propose à de

Jeunes ingénieurs mécaniciens

de participer à des projets d'étude mettant en œuvre des techniques de pointe, au sein de son

Bureau d'Etudes

Ils pourront ainsi, au sein d'une équipe dynamique, contribuer aux avancées technologiques que LUCHAIRE a la volonté de réaliser.

Les postes à pourvoir conviennent à de jeunes ingénieurs, débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Le lieu de travail est situé près de Bourges (Cher).

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur lettre de candidature, accompagnée de leur C.V. et d'une photo, sous réf. BEB à :

LUCHAIRE
Direction des Relations Humaines
180, boulevard Haussmann 75382 PARIS Cédex 08.

LUCHAIRE

Important groupe de produits chimiques
Leader dans sa spécialité

recrute
pour le centre de recherche et de développement de sa division CHIMIE ORGANIQUE, situé dans la région de COMPIÈGNE

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE DE CHIMIE

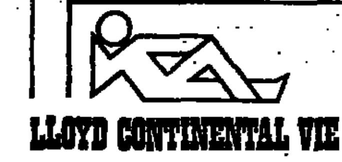
Formation complémentaire appréciée, en particulier dans le domaine des hauts polymères.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Le candidat sera particulièrement chargé des problèmes de recherche et de développement dans le domaine des polymères thermofusibles, où il interviendra également au niveau de nos filiales françaises et étrangères.

Plusieurs années d'expérience dans l'animation d'équipes de laboratoire, composées d'ingénieurs et de techniciens, sont indispensables pour réussir dans ce poste d'avenir.

Adresser c.v. sous référence Th nº 799 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.



LLOYD CONTINENTAL VIE

Dans le cadre du développement de notre Compagnie dans le domaine des ASSURANCES DE PARTICULIERS ET D'ENTREPRISES nous recherchons

technicien confirmé en actuariat (H/F)

pouvant justifier d'une bonne expérience dans la gestion technique des produits Retraite, Epargne, Prévoyance.

Un bon esprit de collaboration est nécessaire pour bien s'intégrer dans une jeune équipe en constante relation avec l'extérieur.

Le poste est basé en METROPOLE NORD.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 515 à Monsieur Jean BRADIER
LLOYD CONTINENTAL VIE - 1 ter rue du Mal de Lattre de Tassigny BP. 609 - 59061 ROUBAIX Cédex 1.
Les candidatures seront traitées tout à fait confidentiellement.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

PM LABINAL
7500 personnes - 20 usines - CA : 2 milliards de francs
recherche pour l'une de ses filiales (2200 personnes), la société

CABLAUTO S.G.E.

Chef de Service Gestion-Comptabilité

Formation : DECS ou équivalent.
Il lui sera confié la responsabilité :
- du calcul des prix de revient et de l'établissement des devis
- du suivi de la productivité des ateliers
- de la tenue de la comptabilité analytique
- de l'organisation et du chiffrage des inventaires
- de l'élaboration des budgets et de leur suivi.

Nous recherchons pour cette fonction un candidat de 30 ans minimum possédant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire principalement orienté vers la comptabilité analytique et le contrôle de gestion en milieu industriel.

Lieu de travail : proximité Toulouse.

Pour un premier entretien,
veuillez adresser votre CV en précisant le salaire souhaité à
PM LABINAL - Direction des Affaires Sociales
5, avenue Newton - B.P. 64 - 78390 BOIS D'ARCY.

pml précision mécanique labinal

LA C.R.C.A.M. DU SUD-EST

2.400 EMPLOYES ET CADRES, 240 AGENCES BANCAIRES SUR LA REGION RHONE-ALPES

RECHERCHE

1 RESPONSABLE INGENIERIE

Dans le cadre de son développement, la Caisse Régionale recrute pour sa Direction Logistique, 1 Cadre de bon niveau, bénéficiant d'une large autonomie.

Il aura pour mission de gérer l'implantation des immeubles et matériels de traitement de l'information, automates bancaires ; de définir les normes et procédures à appliquer ; de négocier avec les entreprises sous-traitantes ; d'animer une équipe de cadres et de techniciens et d'assurer enfin le suivi de son objet.

Il s'agit d'une réelle opportunité pour des Ingénieurs de haut niveau, hommes de terrain, ayant de solides connaissances en électricité, électronique, réseau et bâtiment qui auront acquis une expérience significative dans la conduite de projets d'ingénierie faisant appel à ces techniques.

Adressez-nous votre lettre, CV, photo et prétentions sous référence 215
C.R.C.A.M. SUD-EST. Service Recrutement
Boîte Postale 9156 - 69263 Lyon Cédex 01

Importante entreprise branche pharmacie dans le cadre de son développement, recrute :

CHEF COMPTABLE

MISSIONS :
- Suivi de différentes comptabilités, déclarations fiscales, établissement compte d'exploitation, bilan de sociétés.
- Animation d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Niveau D.E.C.S. ; 4/5 ans d'expérience en industrie ou en cabinet ; pratique de l'informatique en tant que client ou utilisateur d'un micro-matériel.

Le poste est à pourvoir en province, ville universitaire proche PARIS.

Faire offre de candidature, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence 31010 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Regnier Publicité



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Vous souhaitez travailler dans une région agréable.

Nous vous offrons une opportunité à AIX EN PROVENCE.

Nous recherchons

UN CADRE MARKETING EXPLOITATION

pour un réseau de transport urbain.

Ses qualités premières : imagination, sens du détail, excellent contact humain, capable de s'intégrer rapidement dans un groupe dynamique en expansion.

Quelques années d'expérience marketing transport sont souhaitées.

Salaire à débattre, voiture de fonction.

Adressez-nous votre C.V. + photo à
TRANS - GESTION
52, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE.

Le Centre culturel de l'Yonne recrute

UN ANIMATEUR

ayant une bonne connaissence de l'action culturelle et notamment des actions « jeune public ». Salaire en référence à la grille SYNDEAC. Disponibilité décembre 1984. Envoyer lettre manuscrite et c.v. détaillé avant le 30 novembre 1984 à : M. le Directeur, Centre culturel de l'Yonne, Abbaye Saint-Germain, 89000 Auxerre.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire sous le nº 069.075 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Jeune contrôleur adjoint

220.000 F

Centre - Cette importante société est filiale, depuis peu, d'un groupe industriel de tout premier plan. Elle recherche, pour un de ses établissements (chiffre d'affaires : 800 millions de francs), un adjoint au contrôleur. Sous la responsabilité de celui-ci, il prendra en charge les comptabilités générale et analytique ainsi que les prix de revient par affaire. Dans une première phase, sa mission consistera, avant tout, à participer à la mise en place de nouvelles normes et procédures de gestion et à former et animer une équipe d'une dizaine de personnes. Cette réelle opportunité s'adresse à un diplômé ESC, ou équivalent, possédant le DECS et pouvant justifier d'une expérience réussie de deux à quatre ans, soit comme audit, soit dans un poste similaire en entreprise. De réelles qualités de contact et de leadership sont indispensables. La réussite dans cette fonction doit permettre, à son titulaire, d'évoluer vers le poste de contrôleur ou vers d'autres fonctions au sein du groupe. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel et au potentiel du candidat retenu et pourra atteindre 220.000 francs. Ecrire à Ph. BONNEFOY en précisant la référence A/3847M.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeunes ingénieurs à fort potentiel

Futurs chefs de fabrication, méthodes, entretien - Cette importante filiale du groupe MATRA souhaite renforcer son potentiel de cadres techniques. Elle recherche de jeunes ingénieurs généralistes de type AM possédant, de préférence, une première expérience industrielle de un à quatre ans. Ils intégreront un important établissement de 1.300 personnes et, dans un premier temps, participeront à des missions d'organisation (liées à une informatisation) pendant une durée de quelques mois. Après cette période d'intégration, ils pourront prendre des responsabilités opérationnelles de chef de fabrication, méthodes ou entretien, selon leurs aptitudes et leurs motivations. A plus long terme, d'autres perspectives d'évolution sont possibles dans cet établissement ou dans le groupe. Les qualités de contact et le dynamisme seront prépondérants. La rémunération, liée à l'expérience et au potentiel, sera motivante et pourra attirer des éléments de valeur. Ecrire à R. DAUDIN en précisant la référence A/3852M.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

UNE EQUIPE MOTIVEE ET EFFICACE VOUS ATTEND

LE DYNAMISME est sûrement une grande qualité de notre entreprise, ainsi que SON REALISME et sa VOLONTE de RESTER LA PREMIERE.

LEADER MONDIAL DE LA CHALEUR DIRIGEE, nous étoffons notre département DEVELOPPEMENT et nous CREONS DES POSTES POUR

2 JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS
ETUDES ET RECHERCHE

Débutant ou ayant une première expérience, SENSIBILISE AUX PROGRES TECHNOLOGIQUES, vous serez chargé de FAIRE EVOLUER LES SYSTEMES DE CONTROLE (régulations électroniques).

Travaillant sur des circuits intégrant des MICROPROCESSEURS, vous effectuerez aussi les essais et les mises au point avant d'établir le cahier des charges pour la fabrication. A ces tâches, s'ajouteront des contacts avec les fournisseurs de composants.

VOTRE SALAIRE SERA MOTIVANT et votre lieu de travail se situera à DIJON en BOURGOGNE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous Réf. 1669.
La déontologie de notre profession garantit toute discrétion.

RESULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex

USSI Société d'Ingénierie exerçant son activité dans la construction de grands ensembles du cycle du combustible nucléaire recherche pour **Vallée du Rhône.**

INGENIEUR DIPLOME

expérience exigée de 3 à 5 ans dans la fabrication de logiciels pour automates programmables et calculateurs industriels.

Vous serez chargé :
- d'animer une équipe de programmation spécialisée dans l'automatisation de process.
- de régler les problèmes d'interfaces et d'intercommunication entre automates de conception différente et mini-ordinateurs.
- de concevoir des méthodes et outils facilitant la programmation.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à
Monsieur le Chef du Personnel, USSI
116, avenue Aristide Briand - BP 72 - 92223 BAGNEUX
Discrétion assurée.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 396.10.05

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES organisme scientifique et industriel à caractère international recherche un (une)

CADRE COMPTABLE

ayant participé étroitement à une expérience de mise en place de gestion comptable informatisée.

Cette offre s'adresse aux titulaires du DECS complet et aux diplômés d'une école supérieure de commerce option finance/comptabilité. Traitement initial : 130.000 F à 150.000 F bruts par an.

Adresser lettre manuscrite de candidature, c.v., références et prét. sous réf. 84-45 au BRGM/DPEL, AP1, B.P. 6009, 45060 ORLÉANS CEDEX.

ENTREPRISE DE PRESSE RÉGION Ouest (100 pers.) recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

(30 ans et plus)
diplômé d'études supérieures, ayant une grande culture générale, une « bonne plume », le sens des responsabilités, du dynamisme et de l'imagination.
Env. lettre, c.v. et photo à INTER-RÉGIES nº 177.664 116 bis, Champs-Elysées, 75008 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION

160/200 000 F **Centre Ouest**

Une société française (effectif supérieur à 700 pers., CA 500 MF env.) filiale d'un groupe national du domaine mécanique recherche son contrôleur de gestion. Rendant compte au Directeur Administratif et Financier, il aura pour tâche principale d'animer et de faire évoluer la comptabilité analytique et le système de contrôle de gestion, assurera l'élaboration des prix de revient par produit, contrôlera la rentabilité des investissements a priori et a posteriori, s'assurera de la fiabilité des inventaires etc....

Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur + IAE ou formation supérieure en gestion) âgé d'au moins 28 ans, ayant de préférence quelques années d'expérience en contrôle budgétaire et comptabilité analytique acquises au sein d'une entreprise industrielle de taille moyenne. Poste à pourvoir rapidement.

Adressez CV, photo sous réf. 4739 à l'agence DESSEIN 69 rue de Provence - 75009 Paris, qui transmettra.

---

ingénieur grandes écoles pour ordonnancement central

PROUVOST S.A.
(C.A. 7 milliards, 18000 personnes)
PREMIER GROUPE TEXTILE FRANÇAIS

recherche pour sa plus importante unité de production (3000 personnes) située en Région NORD, un

JEUNE INGENIEUR GRANDES ECOLES CONCERNE PAR TOUT CE QUI EST LOGISTIQUE ET ORGANISATION INDUSTRIELLE.

Dans un premier temps, il sera l'Adjoint du **Directeur du Contrôle de Gestion et de l'Ordonnancement.** Il aura à acquérir la connaissance de tous les circuits de production. Sa fonction évoluera vers la responsabilité des services Ordonnancement et Contrôle de Gestion.

Il est indispensable qu'il possède une bonne connaissance de l'informatique et qu'il ait une première expérience valorisante pour ce type de fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. CHERMAT
PROUVOST S.A.
11, Boulevard de la Madeleine - 75001 Paris

OFFRES D'EMPLOIS

Pour renforcer ses équipes de développement *le Groupement Informatique de l'Audiovisuel* (200 personnes - C.A. 80 MF)

recherche

INGENIEUR EN CHEF

DESTINÉ A DIRIGER D'IMPORTANTS PROJETS SUR DPS 8 (GCOS 8, TDS)

LE CANDIDAT DOIT AVOIR :
- une solide expérience dans la conduite de grands projets informatiques (acquise soit dans une grande entreprise, soit au sein d'une SSII) ;
- une connaissance opérationnelle du DPS 8, la maîtrise méthodologique du génie logiciel et le sens des relations humaines.

LE G.I.A. PROPOSE :
- un domaine d'application d'un intérêt exceptionnel (*audiovisuel public*) ;
- un poste stable et enrichissant dans un environnement de forte technicité en rapide évolution.

Adresser C.V. avec photo et lettre manuscrite, en indiquant niveau de rémunération actuel à :
G.I.A. - SERVICE DU PERSONNEL
MICHEL HARMEL
3-5, rue Jeanne-d'Arc, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.
Tél. : 554-95-10, poste 3534.

Innover dans la thermique

Nous sommes une société en pleine croissance (150 personnes, 60 MF de CA), spécialisée dans la fabrication et la vente d'équipements de chauffage pour la maison : convecteurs, radiateurs...
Notre réputation est basée sur la qualité et la performance de nos produits et donc sur la maîtrise parfaite de leur évolution technique.
Dans ce contexte, nous recherchons un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Il fait la synthèse des besoins exprimés par les utilisateurs, notamment en matière de design et de sécurité.
Il effectue les études et la mise au point de nouveaux produits.
Il procède aux essais et participe à la finalisation technique en liaison avec les services de production.
Ingénieur de formation, avec une spécialisation électricité, électronique, ou énergie, il a quelques années d'expérience en bureau d'études, de préférence dans le domaine chauffage-régulation.
La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Le poste est basé en région Centre.

Merci d'adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 411026 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS



SEPEL

Filiale du Groupe THOMSON GRAND PUBLIC, nous recherchons un

PROFESSEUR d'ANGLAIS

Chargé de :
- *gérer le Centre linguistique,*
- *enseigner la langue anglaise aux dirigeants, ingénieurs, cadres et techniciens,*
- *développer des méthodes d'enseignement originales et performantes,*
- *intervenir en qualité de consultant linguistique pour des traductions ou à l'occasion de séminaires.*

Nous recherchons une personne :
- *de langue maternelle anglaise,*
- *connaissant les méthodes T.E.F.L. et E.S.P.,*
- *ayant trois ans d'expérience, de préférence dans une grande entreprise.*

Lieu de travail : ANGERS (Maine-et-Loire).

Merci d'adresser votre candidature à Roy VERNON – THOMSON Département LANGUES – Tour Gallieni 2 – 93175 BAGNOLET.

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Institut national de la consommation

recherche pour son service de documentation

UN (E) CADRE DOCUMENTALISTE

Niveau maîtrise et diplôme spécialisé (*INTD, DESS...*) pour collaborer à la mise en place d'un système d'information informatisé.
Rémunération selon expérience, sur la base d'un salaire d'un débutant, de 7.270 F (brut).
Envoyer c.v. au Service de Documentation INC 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cédex 15.

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE

dans le secteur enseignement-formation

recrute

VENDEUR(SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES

- Tempérament accrocheur indispensable.
- Première expérience de la vente par téléphone appréciée.
- Fixe + intéressement (temps partiel possible).

Adresser lettre manuscrite + c.v. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25
6, rue d'Écosse, 75005 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ingénieurs commerciaux

TELETRANSMISSIONS-RESEAUX PARIS



Nous sommes un des tout premiers spécialistes français,

CONSTRUCTEUR DE PROCESSEURS DE COMMUNICATIONS ET D'ADAPTATEURS DE RESEAUX.

Notre CA croît régulièrement de plus de 30 % chaque année car la plupart de nos produits sont uniques en France et la souplesse de nos structures nous permet de répondre très rapidement à la demande.
Pour soutenir notre expansion, nous étoffons nos équipes :

ingénieur commercial (Réf. SL 10)

chargé de la vente de nos **PROCESSEURS DE RESEAUX** aux end-users. C'est un excellent professionnel qui a déjà fait ses preuves chez un grand constructeur ou dans la vente de terminaux et d'imprimantes.

ingénieur commercial (Réf. SL 11)

vendeur de **MODEMS.** Il connaît bien les problèmes techniques des clients et sera leur interlocuteur actif par une méthodologie de vente originale. C'est un excellent technicien de formation, passionné par la vente.

ingénieur commercial (Réf. SL 12)

qui diffusera des **CONVERTISSEURS X 25,** dont nous sommes les premiers fournisseurs en Europe, après une formation à nos produits. Son intérêt pour les techniques des "boîtes noires" pourra lui permettre de participer à l'étude de réseaux privés complexes.

Pour ces 3 postes pouvant évoluer vers l'ingéniérie complexe de systèmes, la rémunération est motivante avec intéressement au C.A.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence, à notre Conseil, qui traitera les candidatures confidentiellement



COGEPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité



emplois régionaux

GROUPE DE TAILLE INTERNATIONALE dans le domaine des Industries Agro-Alimentaires ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger, recherche un

AUDITEUR INTERNE

qui souhaiterait valoriser une première expérience de 2 à 3 ans acquise en Cabinet d'Audit ou au sein d'un Groupe Important.

Ce poste, qui recouvre des missions d'Audit Financier et Opérationnel (Assistance/Organisation/Contrôle), permettra d'évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel au sein d'une des Unités d'un Groupe en expansion.
Ses missions l'amèneront à se déplacer tant en France qu'à l'étranger et nécessiteront une bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste, basé près d'une ville universitaire de province, conviendrait à un jeune diplômé d'une Grande Ecole de Gestion, titulaire au minimum du DECS.

Les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés, sous référence 327 M à **PUBLIPANEL**, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

NOS ATOUTS
- UNE NOUVELLE USINE
- UNE DIRECTION JEUNE
- DES CLIENTS PRESTIGIEUX

NOS FAIBLESSES
NOS CONCURRENTS NE NOUS EN CONNAISSENT PAS

NOUS RECHERCHONS UN

Ingénieur chef du service méthodes

Mécanicien de formation A.M., INSA, IDN, ... doué d'une réelle capacité d'animation (20 personnes) et d'anticipation, il aura en charge de poursuivre l'évolution en cours (automatisation, robotisation), d'animer les méthodes (industrialisation des produits nouveaux, conception et mise en place de nouvelles techniques), de diriger les groupes de travail (usinages, traitements thermiques, outillages), dans un souci constant de productivité optimale.
Avec 5/10 ans d'expérience, si possible en mécanique de grande série, une personnalité affirmée et 32 ans environ, votre réussite à ce poste vous assure une évolution certaine au sein de notre groupe. Le poste est basé à Metz (57).
Adressez dossier + CV + photo sous réf. 733 M à

FB Conseil
57 rue des Quatre Eglises 54000 Nancy.

Crédit Mutuel
Dauphiné-Vivarais

dans le cadre de son expansion sur les départements :
DROME - ARDECHE - ISERE, recherche

RESPONSABLES H/F D'AGENCES

140.000F et plus

Vous aurez pour mission d'animer, diriger et développer les activités d'une agence.
A une formation supérieure (classique ou bancaire) vous ajouterez une expérience de l'exploitation en clientèle privée de 5 ans minimum.
Dôtés d'un sens commercial développé, bons organisateurs, vous êtes dynamiques et savez apprécier le risque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 3500 à
Bernard Haond - CREDIT MUTUEL du Dauphiné-Vivarais
130/132, avenue Victor Hugo - 26009 VALENCE CEDEX.

Axial Publicité

L'ACTION : UN PARTI PRIS POUR THOMSON SEMICONDUCTEURS

Au cœur de la révolution électronique, face à la compétition internationale, THOMSON SEMICONDUCTEURS se devait d'agir.
Analyser. Structurer. Investir : nous avons tout remis en question.
Nos stratégies, nos technologies, nos organisations. Avec l'appui du Groupe THOMSON, l'un des plus grands professionnels de l'électronique mondiale, nous nous sommes dotés de moyens considérables en matière de production, de recherche et de développement (secteurs dans lesquels nous doublons, cette année, nos investissements). Nous disposons de services techniques de premier ordre. Nos clients, impliqués dans les plus grandes réalisations (ARIANE, MIRAGE 2000, TGV, AIRBUS...) sont de plus en plus nombreux à reconnaître le SAVOIR-FAIRE THOMSON SEMICONDUCTEURS : avec un taux de progression de 60 % par an, notre activité représente une force nouvelle sur le marché mondial des semiconducteurs. Mais nous devons persévérer : pour maîtriser toujours mieux notre croissance en termes de service-clients, de qualité, de productivité, nous bâtissons un nouveau SYSTÈME INFORMATIQUE à la hauteur d'une technologie et de produits d'avant-garde.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES CHEFS DE PROJET

Imprimez une nouvelle dynamique à notre entreprise, une nouvelle impulsion à votre carrière.
● *Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans de la gestion informatique en milieu industriel, vos connaissances du matériel HP 3000, DEC ou IBM, vous permettront de concevoir et construire notre nouveau système temps réel de GESTION DE PRODUCTION débouchant à court terme sur le process.*
Vous parlez anglais.
Venez rejoindre nos unités industrielles de :
- *Aix-en-Provence*
- *Aix-les-Bains*
- *Grenoble*
- *Saint-Égrève (Grenoble)*
- *Nancy*
- *Tours*
- *Rousset (Aix-en-Provence)*

Dans une structure décentralisée, vous serez intégré à des équipes projets à fort degré d'autonomie, où vous saurez faire valoir vos capacités de manager.

● *Vous avez vécu une expérience réussie en GESTION COMMERCIALE, dans un environnement international complexe. Vous parlez anglais.*
Vos connaissances techniques en CICS, DL1 et TSO vous permettent de prendre immédiatement la responsabilité d'une application commerciale, ou la GESTION TECHNIQUE de bases de données, de l'exploitation et du réseau.
Joignez-vous à l'équipe projets de COURBEVOIE, chargée de bâtir un système de gestion commerciale internationale performant.

Votre sens des responsabilités et vos qualités humaines vous conduiront à vivre les expériences les plus diverses dans toutes les fonctions, dans tous les domaines de l'ÉLECTRONIQUE THOMSON.

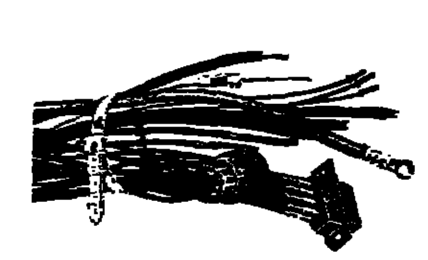
Nous mettons à votre disposition tous les moyens du succès.
Avec nous, prenez le parti d'agir : envoyez votre curriculum vitae avec photo, en précisant la ville de votre choix et vos prétentions à :

Jacques GENTRIC, Directeur du Développement Informatique
THOMSON SEMICONDUCTEURS, 101, boulevard Murat, 75016 PARIS

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES



HAVAS CONTACT



La division chimique d'un groupe américain, producteur d'une matière première de haute technicité (thermo plastique fluoré), développe sa structure européenne et vous propose de

Promouvoir un produit sophistiqué à l'échelle européenne

Devenez ingénieur d'affaires
Industries techniques 220 000 +

Vous avez :
- une expérience réussie de la vente dans des marchés similaires (industries électriques) et/ou connaissance des plastiques,
- une formation supérieure technique,
- une parfaite maîtrise de l'anglais,
- le goût de la négociation à haut niveau (prescripteurs, spécialistes) et l'acharnement nécessaire pour implanter un nouveau produit.

Nous vous proposons :
- le développement de notre implantation en Europe du Sud (France, Italie et Espagne en priorité),
- une grande autonomie d'action (responsable auprès de la Direction Générale, basée pour l'Europe en Grande-Bretagne),
- l'appui et les moyens (techniques, formation) d'un groupe puissant et d'une structure européenne légère,
- une enveloppe de rémunération (salaire + prime + voiture de fonction + prise en charge frais...) très motivante.

Envoyez C.V. + photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS, en précisant sur l'enveloppe la référence 49 634/LM

Mercuri Urval

MEDIA PA

Négocier, proposer, réaliser : triple mission pour un jeune juriste contentieux

L'UCB est le premier établissement privé spécialisé dans le financement immobilier. Son succès repose sur des produits «crédits» particulièrement adaptés aux nouveaux besoins du marché.

Après une maîtrise de droit privé, vous avez acquis une première expérience de 3 à 5 ans du contentieux si possible dans la promotion immobilière. Vous savez ce que négocier, imposer des solutions et les exécuter nécessite comme dynamisme et disponibilité.

Votre portefeuille s'étendra sur toute la France et votre rôle auprès des professionnels ira du pré-contentieux au contentieux.

Si vous êtes la personne au fort potentiel que nous recherchons, des perspectives d'évolution rapide existent tant dans la société qu'au niveau du Groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence M956 à Sophie Guénot, Compagnie Bancaire, Service Orientation Recrutement 5 avenue Kléber, 75116 Paris.





OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT CABINET PARISIEN DE CONSEILS JURIDIQUES

membre d'un réseau international

recherche

– **UN FISCALISTE** (diplômé de l'École nationale des impôts, ou diplômé grande école : HEC, etc.).

– **UN DOCTEUR EN DROIT** spécialisé dans le droit des affaires (organisation des patrimoines – enregistrement – valeurs mobilières).

– **JURISTE EN DROIT SOCIAL.**
PROFIL RECHERCHÉ : formation juridique de haut niveau, expérience professionnelle de 5 ans, forte responsabilité, esprit d'initiative et aptitude à travailler en équipe – connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand souhaitée.

Adresser c.v., photo et lettre man. à J.-C. Granger
LA VILLEGUERIN CONSEILS
100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE

recherche à Paris
pour missions d'Expertise Comptable

STAGIAIRES E.C.

– DECS.
– CERTIFICATS SUPÉRIEURS.
– 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions et photos sous n° 8.627 le Monde
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

UNE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONSEIL

recherche

pour faire face à son développement

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

– Ayant quelques années d'expérience dans les entreprises.
– Désireux de faire carrière dans le CONSEIL DE DIRECTION.
– Apte à prendre des responsabilités au sein de la Société.
– Pratique de l'anglais indispensable.
– Connaissances en informatique appréciées.

Adresser C.V. détaillé et prétentions
sous n° T 69.113 M, REGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Chef comptable

220.000 F

Paris - La filiale française de distribution d'un très important groupe allemand spécialisé dans la production d'aluminium recherche son chef comptable. Basé à Paris (à proximité de la place Charles de Gaulle) il sera directement rattaché au gérant de cette filiale et prendra en charge un service comptable composé de 4 personnes. Il se verra ainsi confier la tenue des comptabilités générale (bilan inclus) analytique et budgétaire, les déclarations fiscales et sociales et participera au reporting à la maison-mère. Ce poste s'adresse à un cadre comptable âgé de 30 ans minimum, titulaire d'un DECS complet et ayant acquis une première expérience (4 ans minimum) qui l'ait rompu à l'ensemble des techniques comptables et lui ait si possible permis d'exercer des responsabilités d'animation d'équipe dans un environnement informatisé. Une bonne maîtrise de la langue allemande constituerait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 220.000 francs sera fonction des compétences présentées. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la *référence A/R9080M.*

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable logistique grands systèmes

Télécommunications militaires - *Membre d'un puissant groupe industriel français leader mondial en électronique professionnelle, cette société d'environ 3.000 personnes a acquis une forte notoriété dans le domaine des grands systèmes de communication principalement militaires. Elle recherche un logisticien pour prendre en charge ces programmes d'envergure. Au sein d'une petite équipe après-vente, il planifiera et assurera avec l'aide d'ingénieurs dont il aura la responsabilité, et en liaison étroite avec les clients et les services techniques, l'ensemble des moyens (matériel, documentation, formation de personnel etc...) nécessaires pour maintenir ces grands systèmes de communication fournis parfaitement opérationnels sur de longues périodes. Basé en proche banlieue nord-ouest de Paris, ce poste conviendrait bien à un ingénieur expérimenté en *organisation* et *maintenance* de systèmes complexes (trafic, fret, distribution d'énergie), éventuellement il peut s'adresser à un ancien officier de l'armée ayant eu des responsabilités dans ce domaine. Envoyer curriculum-vitae et prétentions à J. SCARINOFF en précisant la référence *A/2593M.*

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune responsable comptable et financier

180.000 F

Vidéo de loisir - La filiale française de l'un des principaux distributeurs mondiaux de cassettes-vidéo recherche son jeune responsable comptable et financier. *Placé sous l'autorité immédiate du vice-président des opérations pour l'Europe,* il interviendra à deux niveaux : il sera, d'une part, personnellement chargé de tenir la comptabilité (jusqu'au bilan), d'assurer la paie, le reporting mensuel, les déclarations sociales et fiscales ainsi que la gestion de trésorerie de l'entité française ; il aura d'autre part pour mission de centraliser et de consolider les résultats de divers centres de profit juridiquement indépendants afin de permettre une analyse globale des opérations réalisées en Europe. Situé à Paris, ce poste s'adresse à un jeune cadre (27 ans minimum), titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur commercial ou de gestion si possible complété par un DECS et justifiant d'une première expérience comptable (3 ans minimum) acquise dans un contexte anglo-saxon. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Un intérêt réel porté à la micro-informatique constituerait un atout supplémentaire. Fonction des compétences proposées, la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 180.000 francs. *Ecrire à J.M. JACLOT sous la référence A/R9079M.*

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur développement CAO/DAO

Banlieue ouest - Travaillant pour une société (chiffre d'affaires de l'ordre de 600 millions de francs) d'un important groupe industriel français du secteur métallurgique très bien implanté dans le domaine des équipements mécaniques pour l'automobile, ce centre de recherches situé en proche banlieue ouest de Paris souhaite recruter un ingénieur développement CAO/DAO. Au sein d'une équipe homogène et dynamique, et en liaison avec l'ensemble des usines concernées, il sera chargé, dans un contexte scientifique avancé, de mettre en place un projet cohérent d'implantation CAO/DAO. *Interface entre les utilisateurs et le système* qu'il devra construire et mettre au point (matériel, logiciel, formation...), il s'appuiera sur l'acquis scientifique important (en éléments finis par exemple) développera également des logiciels adaptés aux besoins particuliers. Ce poste évolutif s'adresse à un ingénieur ou universitaire diplômé, une première expérience (2 à 5 années) lui ayant permis de valoriser de très bonnes compétences en CAO/DAO (matériels et opérations) dans des domaines équivalents. Esprit pragmatique, aisance dans les contacts et disponibilité sont nécessaires à la réussite dans cette fonction. La rémunération sera fonction de l'acquis professionnel. Ecrire à J. HAXAIRE en précisant la référence *A/2592M.*

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



JACQUES PERNET. **chef des ventes**

Nous sommes l'un des départements de la Société JACQUES JAUNET S.A., leader européen du sportswear. Nous renforçons notre structure et recrutons un Chef des Ventes. Rattaché à notre Directeur de Département, celui-ci devra veiller à l'application de la politique commerciale sur le terrain : détermination des objectifs, actions promotionnelles et publicitaires, développement de notre réseau de franchise (6 magasins)..., et assurer l'animation et l'encadrement d'une équipe de 11 représentants exclusifs. Nous souhaitons recruter un professionnel de la vente, justifiant d'une expérience réussie d'animation de force de vente et connaissant le circuit détaillants à travers un produit similaire au nôtre (sportswear, PAP masculin...). Le poste est basé soit à PARIS, soit à CHOLET et nécessite de fréquents déplacements. La connaissance d'une langue étrangère est souhaitable en vue de renforcer l'implantation de notre produit en Europe.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier, sous la réf. A 380.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC

Analyste concepteur HF

Classe VII ou VIII

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE, FILIALE D'UNE BANQUE INTERNATIONALE, PARIS-8e, recherche pour son **DEPARTEMENT INFORMATIQUE** un(e) analyste concepteur.

Mission :
- Recenser les besoins informatiques et bureautiques, les analyser et mettre en œuvre des applications avec les équipes concernées et les utilisateurs.
- *Proposer de nouvelles méthodes concernant l'organisation des services de la Banque.*

Profil :
5 ans d'expérience bancaire minimum dans les secteurs suivants : **opérations bancaires** (France et étranger), **produits SALLE DE CHANGE.**
Connaissances en informatique et bureautique et en anglais souhaitées.
Qualités requises : créativité, sens de l'organisation, goût du travail en équipe.
Merci d'adresser C.V., photo récente et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3281/FI à **MEDIA P.A** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

MEDIA PA

MATRA ELECTRONIQUE, filiale du groupe MATRA, a été créée en 1975. Basée au sud de Compiègne, elle dispose d'un outil industriel particulièrement sophistiqué qui lui permet de produire des systèmes électroniques performants destinés principalement aux applications militaires du groupe. Elle recherche :

Ingénieur responsable qualité fonctionnelle

De formation ESE, ISEN, ISEP..., si vous avez eu l'opportunité au cours d'une première expérience d'études d'appréhender aussi bien des problèmes Hard que Soft, nous vous offrons la responsabilité de notre service qualité fonctionnelle. Animant une équipe de 6 personnes et disposant d'importants moyens de tests automatisés que vous optimiserez, vous prendrez en charge, en intégrant les différentes actions correctives nécessaires, en étroite relation avec les clients et la production, la qualité fonctionnelle des produits fabriqués. Réf. A/2589M.

Ingénieur débutant ENSI, INSA, ENI...

Intégré dans l'équipe méthodes chargée des produits fabriqués en série, cet ingénieur débutant ou ayant une première expérience devra, après formation sur le terrain, se montrer rapidement capable d'animer une équipe. Réf. A/2590M.

Pour ces postes, écrire sous référence choisie en précisant le salaire souhaité ou téléphoner à J. SCARINOFF.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

AUXILEC AERONAUTIQUE
Groupe THOMSON-LUCAS

Responsable Organisation Industrielle

Une politique d'expansion, des moyens financiers, des produits de haute technologie (moteurs spéciaux pour l'aviation), ce sont les atouts de notre usine de Méru (50 minutes de Paris). Dans ce contexte d'innovation et d'extension, nous confions à un ingénieur généraliste diplômé d'une Grande Ecole le soin d'étudier et de mettre *en place, assisté d'une petite équipe qu'il pilotera,* l'ensemble des moyens et outils nécessaires à une organisation rationnelle de la fabrication. Cela commence par un dialogue avec le Bureau d'Etudes et s'achève avec le suivi de la rentabilité des investissements. Vos atouts ? Une première expérience significative en organisation industrielle ou dans un service Méthodes alliée à une personnalité d'envergure -notre groupe lui permettra de s'exprimer...

ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de lui adresser sous réf. 411332 M votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) :

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Le conseil en marketing-études

Une société d'études marketing, la première dans son domaine à optimiser l'exploitation des panels pour les marchés de produits de grande consommation, vous offre l'opportunité d'être associé à son développement et de faire évoluer votre carrière vers des fonctions de Direction.

HEC, ESSEC, ESCP, ...

Une première expérience de marketing opérationnel, une connaissance des méthodes d'études spéciales des panels, l'utilisation de la micro-informatique, autant d'atouts qui doivent vous permettre d'établir des prévisions et des scénari que vos clients utiliseront pour améliorer l'efficacité de leur politique commerciale et marketing.
Anglais indispensable, allemand apprécié.
Poste basé en Région Parisienne.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 577 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.05

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UNE GRANDE BANQUE FRANCAISE de dimension internationale recherche, dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma directeur d'organisation, un

Ingénieur méthodes génie logiciel

Il sera chargé, dans le cadre de l'assistance méthodologique aux équipes informatiques, de l'étude et de la promotion d'un atelier logiciel de développement d'applications de gestion : IBM - CICS.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de formation supérieure, très motivé par les problèmes de génie logiciel, ayant une expérience de 4 à 5 ans dont 1 à 2 ans dans ce domaine. Lieu de travail : Paris.
Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73743/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

sélé CEGOS

IBM France

Direction des télécommunications

recherche pour Paris DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Possédant quelques années d'expérience dans l'environnement et les techniques de télécommunications, ainsi qu'une bonne formation en informatique.
- Diplôme ENST ou équivalent souhaité.
- Les postes à pourvoir sont orientés vers la commercialisation de produits et d'applications informatiques dans le domaine des télécommunications.
- Ces postes qui concernent un secteur clé du développement de l'industrie impliquent de nombreux contacts y compris au niveau international.
- Une bonne connaissance de l'anglais, un goût pour la négociation, la gestion de projets complexes, et le travail en équipe sont nécessaires.

Merci d'adresser votre candidature et C.V. à notre Département Recrutement-2 rue de Marengo 75001 Paris en mentionnant impérativement la référence IC-TEL-M/11.

Elle sera traitée avec la discrétion qui s'impose.

MASH

Ingénieur projets

expérience plastique extrusion-calandrage

Dans le cadre de ses projets orientés vers l'amélioration de la productivité et la mise en place d'activités nouvelles dans ses usines, **3 M FRANCE** recherche pour son département **Ingénierie** un Ingénieur Projets :

Missions :
- Etudes et réalisations de projets d'équipements automatisés de Production comprenant : études techniques, évaluation des coûts, élaboration du cahier des charges, suivi de la réalisation et de la mise en service, gestion financière des projets.
- Fréquents contacts avec nos usines et nos fournisseurs.

Profil :
- Formation supérieure Ingénieur A et M - INSA - ENI ou équivalent. • **Une expérience de quelques années en extrusion et calandrage est indispensable** pour ce poste. • Bonnes connaissances de l'Anglais.
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail : Gergy-Pontoise (95)
Adresser C.V., photo et prétentions à Bernard Kunerth, sous réf. BK/56
3 M FRANCE Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise Cédex.

3M

Le Groupe de Presse HACHETTE recrute pour son DEPARTEMENT PHOTOTHEQUE

l'Adjoint(e) du Chef de Service

SA MISSION :
- DOCUMENTALISTE PHOTOTHEQUE, il (elle) animera, sous la responsabilité du Chef de Service, le Centre de Documentation photos, entièrement informatisé, comprenant 15 personnes ;
- il (elle) assurera la sélection, l'indexation et la diffusion du fonds photographique auprès des rédactions du Groupe ;

SON PROFIL :
- Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) de préférence diplômé(e) en documentation (INTD, Sciences Politiques D.E.S.S.), ayant acquis si possible plusieurs années d'expérience dans une photothèque ou un Centre de Documentation traitant de l'image, et ayant une bonne connaissance de l'informatique documentaire.

La rémunération annuelle est fixée à ± 150.000 Francs en fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à EDI 7 - Direction des Relations Humaines - 6, rue Ancelle - 92525 NEUILLY SUR SEINE - CEDEX



P.R.



Un Ingénieur Technico-Commercial

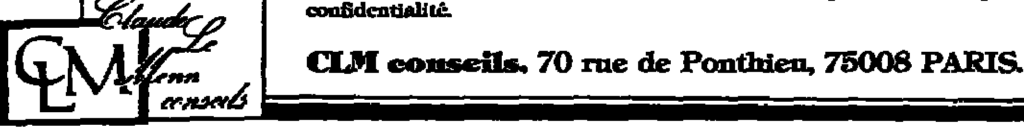
Au sein d'une équipe de spécialistes motivés, il aura pour mission d'assister sur le plan technique 1 ou 2 ingénieurs commerciaux chevronnés : il doit superviser toute action technique avant-vente (Benschmarks, contacts et suivi des SSII, interfaces avec les hommes systèmes, démonstration et présentation du matériel en clientèle) et être le garant d'une qualité de service avant et après installation. Il a une formation technique en mini-informatique, 3/4 ans d'expérience dans le support technique et, dans l'idéal, la connaissance du marché de la distribution alimentaire. La rémunération, d'un très bon niveau, tiendra compte de l'expérience des candidats rencontrés. (Réf. NA).

Un Ingénieur Système

Il aura en charge le support système d'une ligne de produits axée réseau et concentration de terminaux spécialisés : interface avec les services systèmes de la maison mère, information et formation de l'équipe de technico-commerciaux, interventions ponctuelles auprès des services systèmes de nos clients. Il a une solide formation technique, une bonne connaissance des problèmes de télécommunications et apprécie de pouvoir mettre au service d'une équipe son expertise technique acquise de préférence chez un constructeur. La rémunération, d'un très bon niveau, tiendra compte de l'expérience des candidats rencontrés. (Réf. NB).

Pour ces deux postes, la connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait souhaitée.
Localisation : proche banlieue Ouest.

Pour un contact, adressez votre CV à notre Conseil qui l'étudiera rapidement et en toute confidentialité.



ACOR Informatique

Société d'ingénierie informatique, nous devons notre progression à la notoriété de nos clients et à la compétence de nos collaborateurs.
Nous souhaitons accueillir :

2 INGENIEURS
Grandes Ecoles ou équivalent

Pour étoffer nos équipes, nous recherchons d'authentiques professionnels de l'informatique afin de participer à la conception et au développement de projets d'envergure auprès des grandes entreprises (télétraitement et bases de données).

3 ANALYSTES
Ingénieurs ou universitaires

Vous avez acquis une expérience d'au moins 2 ans dans le développement d'applications de gestion, notamment avec les produits IMS et / ou CICS-DL 1.
Nous vous offrons la possibilité d'approfondir vos connaissances et d'évoluer à la mesure de vos ambitions.

Assistance
Conseil
Organisation
Réalisation

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions à :

Gérard CHITRIT - **Acor Informatique**
26, rue Vivienne 75002 PARIS.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Le centre de technologie au service de nos clients

Ce centre de support technique à nos clients permet l'implantation, l'utilisation et le developpement • de nos concepts VLSI (synthèse vocale, circuits télématiques, circuits personnalisés, microprocesseurs à usage général et personnalisé) • de nos circuits standard.

ingénieur électronicien confirmé

Vous avez deux à trois ans d'expérience d'applications en laboratoire. Nos produits vous intéressent, nous vous proposons de rejoindre notre équipe d'ingénieurs support technique à la clientèle.
Votre mission : conseiller et convaincre nos clients dans le choix de nos produits, de nos concepts et en assurer la mise en oeuvre. Bénéficiant d'une large autonomie, vous déterminerez, en étroite collaboration avec nos ingénieurs de vente et nos clients, les plans d'action et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés. Ce rôle d'interface et de conseil vous permettra de concilier votre passion pour la technique et votre goût des contacts humains.
Nous offrons une rémunération importante à des candidats de valeur.
Postes basés à Paris.

Merci d'adresser votre candidature avec photo, sous référence SCCSC/1184/1M à :
Thierry Vincent - TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex ou téléphoner au (3) 946.97.12 poste 4692 ou 4407

Organisation et Publicité

Attaché à la Division Urbanisme, Action Foncière

De bonne formation générale, vous avez au moins 5 ans d'expérience du juridique lié aux négociations en matière immobilière, en entreprise ou comme clerc de notaire. Homme de dossiers, vous êtes aussi un homme de contacts, sachant dialoguer et convaincre.
Dans ce cas, vous pouvez, en proche banlieue parisienne est, participer au développement d'une entreprise d'aménagement et de construction.
Rattaché au responsable de la division, vous prendrez progressivement en charge, avec une large autonomie d'action, les opérations allant de l'étude de faisabilité jusqu'à la "production" du terrain à bâtir, sous les aspects urbanisme, financier, relogement. Vous serez reconnu comme un interlocuteur crédible auprès des administrations concernées, collectivités locales, notaires, avocats, ... par vos compétences, mais aussi par votre sens des responsabilités dans la conduite des dossiers.
Ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) sous référence 7303 M à notre Conseil.

EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS





Vous
- êtes jeune (28 ans)
- de formation supérieure comptable (DECS minimum)
- avez une expérience de 3 ans dans un cabinet d'audit
- êtes familier de l'informatique
- parlez anglais couramment et peut-être aussi allemand.

Nous
Cap Gemini Sogeti, groupe français à vocation fortement internationale, vous offrons, au sein de notre équipe d'audit interne, de participer aux missions d'audit financier de nos filiales en Europe et aux U.S.A.

Nous vous offrons un poste basé à Paris supposant des déplacements fréquents et de courte durée.

Adresser C.V. + photo + prétentions à Anny Boulade à
CAP SOGETI SÉLECTION
83/85, boulevard Vincent-Auriol 75013 PARIS
sous référence CSA-010-AB

Liaison Recherche/Marketing

L'ORÉAL

Le développement des affaires de notre groupe se fonde, à la fois sur le sérieux de nos laboratoires de Recherche, et le dynamisme de nos équipes Marketing. La liaison permanente et équilibrée entre ces deux activités revêt donc une importance toute particulière.

Nous cherchons à renforcer l'équipe qui assure la liaison entre l'unité de Recherche Appliquée et Développement cosmétique (située à Chevilly-Larue) et les affaires de marques telles que LANCÔME, JEANNE PIAUBERT ou VICHY.

Rattachée à la direction de cette unité, l'équipe a pour mission d'assurer la fluidité de la communication entre le Marketing et la Recherche et l'harmonisation de leurs programmes de développement respectifs afin d'aboutir à des propositions commerciales concrètes.

Le poste conviendrait à une femme ou un homme d'environ 30 ans qui après des études supérieures techniques ou scientifiques (chimie, pharmacie, biologie...) a mis en application ses connaissances en exerçant pendant 3 ou 4 ans des fonctions de Recherche ou de Production.

Cette expérience professionnelle acquise de préférence dans des milieux industriels tels que les cosmétiques, les produits d'hygiène, la pharmacie ou l'industrie alimentaire, lui aura permis de développer sa capacité d'organisation, de cultiver son sens des contacts ainsi que son aptitude à la communication.

Ecrire à la Direction des Ressources Humaines, sous référence AMB, à l'Oréal, 41 rue Martre 92117 Clichy Cédex, qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

L'ORÉAL, LA VOLONTÉ DE LA PERFORMANCE

HF

BANLIEUE SUD DE PARIS

ATTACHÉ A LA DIRECTION COMPTABLE

La Banque Populaire de la Région Sud de Paris, 1600 personnes, 80 agences, souhaite rencontrer un TECHNICIEN de la COMPTABILITÉ qui apportera son appui au service (10 personnes) en matière de comptabilité générale - bilans, situations - et de fiscalité.

Il travaillera en étroite collaboration avec le responsable des services centraux comptables.

A terme, des fonctions d'encadrement peuvent lui être confiées.

Si vous êtes titulaire d'un DECS et bénéficiez déjà d'une expérience professionnelle, adressez votre C.V., photo et prétentions à :

Banque Populaire

BICS
Direction du Personnel
55, Avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE

Bleu

Chef d'Exploitation : oui, Homme d'Affaires : sûrement !

Créer et diriger un nouveau **CENTRE DE PRODUCTION MONÉTIQUE** qui constituera un centre de profit, voilà l'opportunité que vous offre une importante SSII, leader sur le marché de la monnaie électronique.

Votre mission se situera dans une triple perspective : développer de nouvelles activités de production monétique, animer les services exploitation informatique et administratif, mais surtout gérer et rentabiliser dans un souci de qualité et de rigueur, tous les traitements au service de la clientèle.

C'est dire qu'au-delà d'une solide expérience de l'exploitation, et si possible dans un environnement IBM (OS/MVS), vous avez, à 35-40 ans, le sens des relations à tous niveaux, le goût des affaires et de la gestion, le fort désir de créer à Blois votre fonction et de faire... votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité) sous la référence LI CHE à notre Conseil Thierry de CARNE, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

FILIALE PERFORMANTE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
connaissant un développement important, située en région parisienne nord, + de 100 personnes, recrute

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(SUPELEC, TELECOM ou équivalent)

■ UN INGENIEUR CONFIRME
ayant une expérience réussie en MATERIEL INFORMATIQUE et TELECOMMUNICATIONS. Salaire : 240.000 F ± /an.
réf. CK/A

■ DE JEUNES INGENIEURS
possédant si possible une première expérience. Salaire fixé en fonction des compétences.
réf. CK/B

Pour tous ces postes, de réelles possibilités d'évolution existent.

Merci d'écrire avec CV et photo (en rappelant bien la référence ci-dessus) à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion.

Moulinex

12 usines, 10 000 pers., CA 83 : 2,9 milliards de F — Leader mondial sur son marché

Ingénieur Production : un jeune opérationnel...

...Parce que vous allez assurer la coordination et le bon fonctionnement des différents ateliers (découpe, traitement de surface, décolletage, matières moulées..., moteurs...) réunissant 550 personnes. Résoudre les problèmes que pose la variété des techniques utilisées. Apporter, aux différents stades du processus, les améliorations qu'impose la mise en lignes de production.
Mais aussi intervenir dans la définition des besoins et le choix des personnes. En un mot, participer pleinement à la vie de l'usine.

Rattaché au Directeur de Production, vous le secondez donc dans toutes les phases opérationnelles au sein de cette unité de 800 personnes qui fabrique les mini-fours et une nouvelle gamme très performante d'aspirateurs. La fabrication intégrée à 90% entièrement automatisée en amont devrait évoluer vers la robotisation.

A 30 ans environ, votre formation d'ingénieur (AM, Supelec...) et une première expérience similaire acquise dans l'industrie spécialisée dans la transformation des matières plastiques ou (et) dans l'électromécanique de pointe, utilisant des méthodes modernes de fabrication, vous ont préparé maintenant à assumer des reponsabilités plus importantes. Votre dynamisme et votre charisme personnel devraient trouver là leur plein épanouissement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 34911 M à Nicole Le Breuilly, TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

DESSEIN

division de SYSTEMA — The Executive Group (France) Management

---

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, proche banlieue Ouest
recherche pour les services comptables et financiers de son Siège Social

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE DES EXPLOITATIONS

Formation DECS, Dauphine, ou diplôme supérieur équivalent.
Il aura la responsabilité de l'organisation et de la tenue de la comptabilité de plusieurs exploitations et filiales jusqu'au niveau de l'arrêté des comptes de bilan et de résultats, du contrôle budgétaire et de l'inspection comptable de ses exploitations et filiales.
Ce poste implique de fréquents déplacements en Province et dans les pays du Marché Commun.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 363 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Paris - Cosmétiques et parfums

General accounting and reporting manager h-f
Une fonction à développer...

Filiale française d'une importante société internationale spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de parfums et cosmétiques, notre forte croissance en France et à l'export nous incite à redéfinir la fonction et à engager le collaborateur de notre Directeur Financier.

Garant de la fiabilité de nos comptes et correspondant comptable auprès de notre maison mère, vous animez et dirigez une équipe d'une dizaine de personnes.
Appuyé par un outil informatique performant, évolutif et adapté au Nouveau Plan Comptable, vous contrôlez la qualité et la fiabilité des enregistrements comptables, établissez et vérifiez les bilans et en assurez la consolidation. Vous supervisez la trésorerie et effectuez le reporting mensuel et annuel.

De formation supérieure comptable (DECS ou équivalent), vous maîtrisez parfaitement les techniques comptables anglo-saxonnes. L'expérience acquise au sein de sociétés internationales fait de vous, à 35 ans environ, outre le professionnel que vous êtes, celui qui utilise quotidiennement l'outil informatique et pratique couramment la langue anglaise. Nous vous offrons un contexte de travail stimulant dans un secteur porteur et à caractère international.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. 34811M à Nicole Le Breuilly, Agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris.

DESSEIN



division de SYSTEMA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

WANG

La Bureautique et les six technologies

- Dans le monde un C.A. de plus de 2 Milliards de $
  30.000 personnes.
- En France un C.A. supérieur à 350 Millions de Francs
  Bientôt 500 personnes – Plus de 3.000 systèmes installés
- Une croissance de 40% par an ces dernières années

Pour créer notre service **Finances et Gestion des Services**, nous recherchons un

RESPONSABLE FINANCIER *HF*

Il prendra immédiatement en charge :

- La base de données clients de la Société.
- La génération des revenus "Services".

Puis, progressivement, il sera responsable de tous les aspects financiers des services (gestion des immobilisations, budget, analyse...).

Pour remplir cette tâche, il aura à sa disposition :

- Un système informatique.
- Un groupe chargé de la mise à jour de la base installée et de l'administration des contrats.
- Une équipe de facturation.

De formation HEC, ESSEC, ESC ou École d'Ingénieurs, il aura impérativement une solide expérience financière d'au moins 5 ans dans le monde informatique et maîtrisera parfaitement l'anglais.

Si une activité motivante ayant de larges perspectives de développement personnel vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre candidature à :

Christian REVERT – Direction du Personnel
WANG FRANCE S.A. – Tour Galliéni I – 78/80, Avenue Galliéni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

bleu



Les Laboratoires d'Etudes et de Recherches Synthélabo
recherchent pour le groupe Biochimie du Département de Recherche Biologique

Chef de projet-neurochimiste neuropharmacologue HF

Le titulaire du poste se verra confier la responsabilité d'une unité de recherche et participera à la coordination de l'activité et à la direction scientifique du Groupe, en relation étroite avec le chef de groupe. (Dt. B. SCATTON).

Le Groupe de Biochimie Pharmacologique a pour but la sélection ainsi que l'élucidation des mécanismes d'action des composés actifs dans divers domaines dont le Système Nerveux Central dans le cadre de projets de recherche en relation avec les autres Groupes du Département de recherche biologique.

Société de recherche de haut niveau, le L.E.R.S. conduit de nombreuses recherches fondamentales orientées vers la découverte de nouvelles molécules comme médicaments. Le L.E.R.S. est d'ailleurs centre O.M.S. pour la Recherche et la Formation en Neuroscience.

Le candidat devra posséder une formation de haut niveau : doctorat d'état ou équivalent, et avoir, en particulier, une bonne connaissance des mécanismes de régulation neurochimique et des techniques biochimiques modernes utilisées dans ce domaine de recherche.

Il devra également justifier d'une expérience post-doctorale d'au moins 3 ans dans ce domaine de la recherche, et avoir une bonne connaissance de la langue anglaise : une expérience dans l'Industrie Pharmaceutique serait appréciée.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées à : Dr. S.Z. Langer, Directeur du Département Biologie, L.E.R.S., 58-60, rue de la Glacière, 75013 Paris.



benson

Société du groupe Schlumberger. La Direction Service Europe à Créteil recherche

2 Ingénieurs électroniciens

SUPELEC, TELECOM, ENSI... + première expérience

Formateur technique

Vous organiserez et animerez des formations techniques sur nos produits pour nos Ingénieurs et Techniciens Field (Hard et Soft).

Support technique produit

Pour une gamme de produit, vous serez l'interface entre les études et le réseau international du Service Après-Vente :
- support technique de haut niveau auprès des équipes du service Field européen,
- responsable de la maintenabilité du matériel auprès des études et ce dès la conception.

Vous avez une solide expérience étude ou Field et le goût pour les contacts techniques de haut niveau dans un environnement international. Bien sûr, vous parlez couramment anglais.

Envoyez CV manuscrit et prétentions, à la Direction du Personnel de BENSON, sous réf. M 3307, 1 rue Jean Lemoine, Z.I. des Petites Haies, 94015 Créteil.

benson

INGENIEUR COMMERCIAL

PARIS

Equipements de Transmissions

Une Société française (C.A. 1 milliard de Francs), occupant une position de leader dans le domaine des transmissions, recherche UN INGENIEUR COMMERCIAL pour développer les ventes de produits dont les fabrication font appel à des technologies de points. Il prospectera et suivra une clientèle dont il analysera les besoins, afin d'orienter le développement de nouveaux produits. Il négociera les marchés et les contrats et il stimulera les réseaux de vente France et Export. Il évoluera vers une fonction d'Ingénieur d'Affaires pour «piloter» des contrats impliquant différentes divisions de la Société. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation Ingénieur, et parlant Anglais, possédera quelques années d'expérience acquises dans une fonction semblable au sein d'une Société produisant des équipements industriels.
Ecrire sous référence 727/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM



En vue d'association au sein d'une société de conseil, nous recherchons un cadre supérieur.

Agé de 45 ans minimum, vous possédez une formation de type HEC, ESSEC, ESCP...

Très psychologue et bon négociateur, vos qualités de contact et d'autonomie, votre sens de la rigueur et de l'humour font de vous notre candidat idéal.

Adressez lettre manuscr., C.V. et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 3245 à MEDIA P.A. – 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

ECS, deuxième Société Mondiale de Location d'Ordinateurs IBM
avec un taux de croissance supérieur à 50% par an, recherche

Analyste financier *HF*

Il prendra en charge l'analyse financière et les études de risques sur une gamme étendue de clientèles.

Il a une formation Ecole de Commerce et une première expérience réussie d'au moins 2 années d'analyses financières.

Agé de 25 à 30 ans, sa souplesse et son dynamisme lui permettront de s'adapter rapidement à une équipe jeune et performante.

Merci d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre CV
en spécifiant la référence JL 41.104 à :



Service Recrutement – 16 rue Washington – 75008 Paris

SOURCES



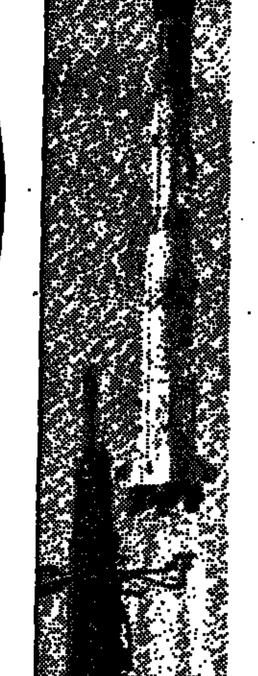
ORGANISME FINANCIER
quartier Opéra recherche

JURISTE *HF*

chargé de la mise en place et du contentieux d'opérations de financement variées: crédits long terme, crédits bail immobilier, prises de participation.

Formation: licence en Droit ou équivalent + 2 ou 3 années d'expérience, si possible, dans fonction similaire.

Envoyer CV, photo et prétentions à
Madame DUBANTON
SODECCO
12, rue Lafayette
75009 PARIS.



arianespace

recherche pour sa division production d'EVRY

ingénieur électromécanicien

Dans le cadre de la réalisation et de l'utilisation des cases à équipements des lanceurs ARIANE, vous serez plus particulièrement chargé de la **gestion technique et financière des systèmes mécaniques et électriques** ainsi que de leur suivi fonctionnel.

Nous vous demandons de joindre à votre anglais courant une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des systèmes embarqués (centrales inertielles etc).

Merci d'adresser CV détaillé et lettre manuscrite à



Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne – 91000 EVRY



Seita

Société nationale employant 8 500 personnes, réparties en 40 établissements sur toute la France, nous recherchons pour la Direction des Programmes un

Contrôleur de gestion

PARIS

Sous l'autorité du directeur du Département «CENTRALISATION, OUTILS DE GESTION», au sein d'une petite équipe très expérimentée, il participera à la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique, à l'organisation des procédures, notamment informatiques ainsi qu'à l'établissement des différents éléments financiers (trésorerie, bilan...) prévisionnels de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes professionnels du contrôle de gestion possédant une formation supérieure HEC, ESSEC ou équivalent avec une bonne connaissance du traitement informatique (micro-informatique, utilisation des progiciels). Nous leur demanderons de nous parler de leur première expérience réussie dans un service financier comptable ou de contrôle de gestion.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo) réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 506/1M, 55 avenue Bugeaud – 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Cabinet de Conseil International

recherche

deux consultants en droit social diplômés hf

Les candidats retenus diplômés de l'enseignement supérieur et possédant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet participeront à des missions telles que :

- *diagnostic et mise en place de politique sociale dans l'entreprise,*
- *audit social d'acquisition ou de restructuration d'entreprise,*
- *audit de la fonction personnel,*
- *études et conseils en matière de Droit Social.*

Ces postes, basés à ***Paris*** *(quartier Etoile), au sein d'un groupe jeune et international, nécessitent une bonne connaissance de l'anglais et pourront déboucher sur des possibilités d'évolution rapide.*

Ils impliquent un goût affirmé des contacts humains et du travail en équipe, des qualités de rigueur et de méthode, un bon esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que de fortes capacités d'adaptation.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo à
PIERRE LICHAU S.A. *– sous référence* ***L035*** *–*
BP 220 – 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

Notre client est l'une des plus importantes Compagnies Mondiales d'Assurances de personnes. Sa filiale française en forte croissance recherche un

Jeune contrôleur de gestion *HF*

Rattaché au Directeur financier, il prendra en charge et développera la gestion budgétaire et le reporting.

Homme d'analyse et de méthode, connaissant l'informatique, le candidat que nous recherchons a une première expérience du contrôle de gestion de 2 à 5 ans.

Il est de formation supérieure, type ESC ou Maîtrise de gestion, il parle anglais.

De réelles possibilités d'évolution existent au sein de ce Groupe en plein développement. Le poste est situé à Paris. La rémunération sera fonction de l'expérience.

Si une telle opportunité de carrière vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et prétentions) à Jean-Louis MUTTE, sous la référence 239/38/LM.



Mutte, Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général-Foy – 75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zürich

MEDIA PA

HOBART

Leader national pour la fabrication des matériels destinés à l'Hôtellerie, la Restauration, les Collectivités, recherche son

chef de service comptabilité industrielle

Situé au siège centre Paris, ce poste d'encadrement au sein des services financiers aura la responsabilité d'un groupe de 4 personnes.

Dans un premier temps, le candidat retenu prendra en charge l'informatisation des prix de revient standards. Son service est responsable du suivi de la comptabilité analytique, du suivi des inventaires permanents et le contrôle des marges par produits.

De formation supérieure (Ecole commerciale + DECS, ISG Finances Comptabilité ou Dauphine) le candidat devrait justifier d'une première expérience réussie dans une fonction similaire.

Les débutants de haut niveau et motivés seront néanmoins considérés.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'envoyer un dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel et prétentions à la D.R.T. Cie HOBART – 39, rue Cambon 75021 PARIS Cédex 01).

Un groupe performant du secteur Imprimerie recherche :

CHEF-COMPTABLE

Adjoint du Directeur Administratif et Financier.

– Sous l'autorité du D.A.F., il assumera la responsabilité des opérations comptables, la gestion dynamique de la trésorerie et la réalisation des dossiers d'intervention. Il participera à la mise en place d'une informatique efficace.
– Le candidat possède une formation D.E.C.S. ou équivalente. Il justifie une expérience réussie de plusieurs années. La gestion de la trésorerie et le suivi clients le motivent particulièrement.
– Ce poste situé en région parisienne réclame des qualités affichées d'autonomie, de dynamisme et de rigueur.
– Pour un cadre sachant relever un challenge, la fonction est très évolutive.
– La rémunération sera fonction de l'expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. ML 902 à **META-CONSEIL** 15, rue du Louvre – 75001 PARIS.

META conseil
AVIGNON, BORDEAUX, CAEN, LE HAVRE, LYON, MONTPELLIER, PARIS.



NEC NEC Electronics (France) S. A.

7ème groupe d'électronique mondiale, un des 3 premiers du semi-conducteur.

Ingénieurs de vente

En nous rejoignant, vous contribuerez au but de NEC : l'évolution vers une communication réellement moderne. Sur une des trois clientèles spécialisées
• PERI-INFORMATIQUE • TELECOMMUNICATION ET BUREAUTIQUE • MARCHE AUTOMOBILE.

Nous vous demanderons de promouvoir et de commercialiser l'ensemble des semi-conducteurs NEC.

Pour aborder cette fonction, vous joindrez à une formation d'**ingénieur en électronique**, une expérience de 2-3 ans de la Vente, dans l'idéal sur le marché concerné. L'anglais est impératif.

Si votre intérêt se porte sur le secteur **marché automobile**, nous vous demanderons, comme plus, une excellente connaissance technique et si possible une expérience labo.

Une formation interne Produits-Marchés est envisagée. Des déplacements France et Etranger sont à prévoir. A votre rémunération composée d'un fixe + intéressement sur C.A. s'adjoindra un véhicule société.

Merci d'adresser C.V. et prétentions ainsi que le marché souhaité à Madame HELLEQUIN.

NEC Electronics (France) S. A.
Tour Chenonceau, 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

Groupe de 700 personnes, nouvellement constitué (fabrication, vente et installation d'équipements industriels), leader sur son marché, crée le poste de

Responsable HF *Formation - Recrutement*

Vous souhaitez un poste concret, opérationnel.
Vous désirez être réellement responsable de votre fonction tout en aspirant à un travail en équipe.
Vous êtes prêt à défricher, créer, mettre en place.
Vous avez une trentaine d'années et nécessairement déjà une expérience réussie dans ces 2 domaines.
Nous avons besoin de vous et dès que possible.

Envoyer CV, et prétentions sous N° 6772 à PARFRANCE ANNONCES – 4, rue Robert Estienne – 75008 Paris – qui transmettra

---

SARIS

Recherche

UNE ATTACHÉE COMMERCIALE

Pour la commercialisation de ses réalisations à MARNE-LA-VALLÉE

– Niveau d'études : IUT ou licence ;
– Expérience professionnelle immobilière souhaitée ;
– Connaissance de la Ville-Nouvelle exigée ;
– Lieu de travail : Marne-la-Vallée.

Adr. lettre manuscrite c.v., photo à Alain DIDELOT SARI 4, place La Défense, 92090 Paris La Défense, cedex 26.

L'ESPAGNE : Challenge pour un Ingénieur de Vente

NEC NEC Electronics (France) S. A.

7ème groupe d'électronique mondiale, un des 3 premiers du semi-conducteur

Aujourd'hui nous proposons à un **Ingénieur Electronicien** ayant 2-3 ans **d'expérience dans la vente des semi-conducteurs,** de créer notre implantation espagnole.

Basé en région parisienne avant votre affectation définitive, vous aurez à vous déplacer à raison de 50% de votre temps sur l'Espagne.
L'Espagnol est impératif, l'Anglais indispensable.
La connaissance du marché espagnol serait appréciable.
Une formation produits-marchés est prévue.
Votre rémunération se composera d'un fixe + intéressement C.A.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à Madame HELLEQUIN,
NEC Electronics (France) S. A.
Tour Chenonceau, 204, Rond Point du Pont de Sèvres – 92516 BOULOGNE.

Electricité

Régions : Paris, Le Havre...

CHEFS D'AGENCE

Cette entreprise spécialisée dans le domaine de l'électricité, de l'instrumentation et de l'automatisme réalise, avec 1.600 personnes, un C.A. de 600 Millions de francs. Elle est implantée dans la moitié Nord de la France ainsi qu'en Guyane et aux Antilles.
Son développement et sa restructuration l'amènent à rechercher des Chefs d'Agence.

Une agence est considérée comme un centre de profit. Le Chef d'Agence est chargé de développer et de gérer son agence.
Il génère un courant d'affaires auprès des Maîtres d'Ouvrages publics et privés, fait les études de prix relatives aux appels d'offres ou aux marchés traités de gré à gré, anime, dirige et contrôle l'activité du personnel de l'Agence (travaux/études/administratifs).

Ces postes concernent des Ingénieurs d'Affaires ou Chefs d'Agence dans le domaine des travaux d'électricité dont l'expérience professionnelle est supérieure à 5 ans.
Ils sont à pourvoir dans les régions parisienne et havraise mais le développement de l'entreprise autorise les postulants d'autres régions à faire acte de candidature.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 10/1216 A/B, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTRÉAL

média-system

Pour conseiller nos clients un ingénieur d'assistance technique

Nos produits, à base de graphite, destinés à l'industrie, répondent à des contraintes technologiques importantes, certains sont standard et adaptés à des domaines très divers, d'autres sont spéciaux, mis au point en étroite collaboration avec nos clients.

A côté de nos ingénieurs de vente, le service d'assistance technique est prêt à intervenir auprès de nos clients dans toute la France mais aussi en Europe, pour aider à trouver les conditions de bonne performance de nos produits ou pour mettre au point ceux qui répondront le mieux aux exigences industrielles. Nous cherchons à renforcer cette équipe en intégrant un ingénieur de formation, d'une trentaine d'années, ayant des connaissances en électrotechnique et/ou en mécanique et sachant utiliser l'informatique.

Peu routinier, il ne devra pas craindre de se déplacer, souvent en voiture, il montrera une bonne autonomie et créera, autant dans notre Société que chez les clients, de bonnes relations grâce à ses facilités de contact. L'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité. S'il réussit dans notre Société, filiale française d'un groupe industriel important et rentable, son évolution est certaine. Ce poste basé en Région Parisienne lui sera présenté par les conseils en Recrutement du Cabinet CLEAS. Ecrivez-leur sous référence 8472 LM.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine – 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes avec nos filiales l'un des premiers groupes français d'ingénierie. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs projets d'investissement tant en France qu'à l'étranger (chimie, offshore, bâtiment, industries de transformation, techniques avancées...). Compte tenu de notre développement nous recherchons

contrôleur de gestion export

TRES HAUT NIVEAU. Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et vous possédez au moins 5 ans d'expérience du contrôle de gestion dans un contexte de préférence proche du nôtre. Vous avez également une expérience comptable. Sous l'autorité du Responsable Financier, vous aurez pour mission d'assurer l'efficacité et la cohérence de la gestion financière et de l'administration de toutes les activités Serete à l'étranger en relation avec les responsables locaux. Sur place vous mènerez vos missions en toute autonomie. Depuis Paris, vous disposerez de l'appui d'experts internationaux. Pour mener à bien vos travaux, vous utiliserez des programmes informatisés de contrôle budgétaire. Ce poste, basé à Paris, nécessite un anglais aisé et des déplacements à l'étranger de courte durée.

Merci d'envoyer votre candidature à SERETE, Service du Recrutement, 96, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la référence 84.77.M.



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

ANALYSTE FINANCIER HF

Chargé du suivi de marchés et de sociétés implantés en Europe ou aux État-Unis, vous émettrez des recommandations boursières destinées aux Gérants de notre Établissement.

De formation économique, vous avez si possible une expérience acquise dans l'analyse financière ou l'assistance à la gestion.

Le poste implique de fréquents déplacements et il nécessite la pratique de l'anglais courant.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions sous réf. 321 AF à :



Service du Recrutement – 7, rue Caumartin, 75009 PARIS

bleu

AMS

Jeune ingénieur AM, MINES...

Mettre en place et prendre en main notre informatique

Notre jeune société (90 personnes) spécialisée dans le conditionnement et le bouchage par injection plastique pour l'industrie des parfums et cosmétiques connaît une expansion fulgurante sur le plan international.
– Nous venons d'acquérir un nouvel outil informatique pour améliorer notre gestion et accroître notre développement.
– Le jeune ingénieur que nous recherchons sera chargé de mettre en place dans l'entreprise l'ensemble du système.
Les programmes de gestion commerciale et comptable sont déjà au point. Ses efforts porteront donc surtout sur la gestion de la production.
Une première expérience industrielle de 2 ou 3 ans en production serait appréciée.
Un candidat de valeur évoluera vite vers des responsabilités plus larges au sein de l'entreprise.
Poste basé à Cergy.
Adressez votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 84416 M à notre Conseil.

Selecom 226, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

Glaxo LABORATOIRES

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE (C.A. 300 MF, 500 personnes) filiale d'un des premiers groupes internationaux de la santé, nous confortons notre expansion en développant de nouveaux produits et créons le poste de

Contrôleur budgétaire HF

Auprès du Contrôleur de Gestion, vous participerez à l'élaboration des plans à long terme et du budget annuel. Vous serez responsable du suivi des dépenses et assisterez les opérationnels dans la prise des mesures correctives nécessaires. Le reporting vers le Groupe, et la révision, l'adaptation, l'informatisation des procédures budgétaires seront de votre ressort.

Après une formation de type ESC, ESSEC,... vous avez acquis une première expérience de 3 à 5 ans de l'entreprise industrielle, ou mieux, du laboratoire. Bien entendu, vous maîtrisez l'anglais.

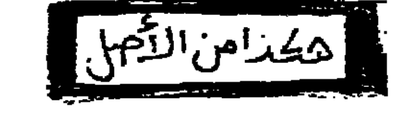
Si vous souhaitez vous investir dans ce **POSTE EVOLUTIF** basé à Evreux (27), nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité) sous la référence C/CBG/LM à notre Conseil Daniel DESJARDINS, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération – 75015 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

ECCO INFORMATIQUE
ANALYSTES PROGRAMMEURS
EXPÉRIMENTÉS
COBOL-CICS
Mini 6 S/GECOS 400
PROGRAMMEURS
PL1 COBOL S/38
1 AN EXPÉRIENCE
Merci d'adresser c.v. ou tél. 345-75-52, 274, r. du Fg-St-Antoine, 75012 Paris.

La ville des MUREAUX (Yvelines), 35.000 habitants, 40 km de Paris
C.E.S., L.E.P., LYCÉE
recrute
2 ANIMATEURS titulaires du B.A.F.D., C.A.P.A.S.E. pour animer une maison de quartier.
Expérience exigée.
Adresser candidature avec curriculum vitae et photo d'identité à M. le Maire, conseiller général des Yvelines, Hôtel de ville, 78135 LES MUREAUX CEDEX.

BANQUE recherche
2 INGÉNIEURS
CONCEPTEURS
connaissant DL1.
Tél. pour R.V. : 784-74-82.

Si vous êtes
ASSISTANT(E) SOCIAL(E) DIPLOMÉ D'ETAT
avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle
— Si vous aimez étudier et constituer des dossiers précis,
— Si vous lisez et parlez l'anglais,
Alors adressez votre C.V. au S.S.A.E. — 72, rue Renault — 75015 PARIS.

propositions diverses

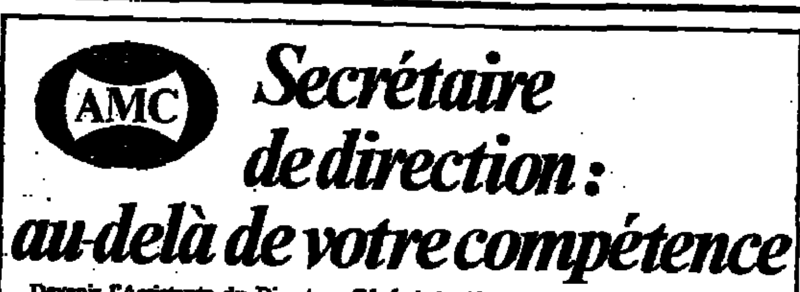
Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291, 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402. — 09 PARIS.

EMPLOIS CADRES

Recevez gratuitement des offres d'emploi Cadres correspondant à votre profil.
Téléphonez
LA SÉLECTIQUE
34, quai de Dion-Bouton, 92800 PUTEAUX.
16.05.05.04.03 (numéro vert)
La Sélectique s'engage au secret absolu sur les informations qui lui sont transmises.

secrétaires secrétaires



au-delà de votre compétence

Devenir l'Assistante du Directeur Général de AMC France, c'est bien entendu avoir une maîtrise parfaite de la gestion d'un secrétariat, des capacités rédactionnelles hors pair, de l'efficacité autonome, de la disponibilité souriante et de l'authenticité, la connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand pour les relations internationales... mais aussi...

...un certain charisme

Ce trait de personnalité découle chez vous d'un bon niveau de culture, d'une sûreté de soi sans excès, de l'habitude de seconder un cadre supérieur, et certainement d'un réel charme qui incite à la confiance.

Le siège est à Palaiseau et nécessite la possession d'un véhicule.

Adressez votre candidature (CV + photo + prétentions) sous référence 565 à Jean-Pierre POHU,

Sericys Consult 8 rue de la Michodière - 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE UNIVERSITAIRE
Ingénieur/Gestionnaire

44 ans. Large expérience de gestion, marketing, ventes, exportation, création et contrôle de filiales, personnel, budgets, finances, négociation importants contrats.
Langues : français, anglais, allemand, espagnol, italien.
Cherche collaboration avec société française ou multinationale pour :

DIRECTION FILIALE SUISSE

Connaissance des technologies de pointe, domaines industriels et commerciaux électroniques et électro-mécaniques. Grands projets biens d'équipement et produits de série.

Ecrire sous n° 8.615, le *Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

COMMERCIAL MAIS CRÉATIF
44 ans, maîtrise droit-stage marketing gestion. Diplômé arts déco. Bil. anglais-esp. 10 ans exp. ociale haut niveau secteur art et décoration, étudierait tte proposition poste responsabil. cial ou marketing. J.-P. Chevallet, 38, r. Guynemer, Paris-6°. Tél. 222-63-86.

H. 25 ans, diplômé SUP de CO anglais, espagnol, portugais disp. Sér, dynam., ch. pte commerce intern.A. PEREIRA,43, r. de Clignancourt, 75018 Paris. 223-62-75.

INFIRMIÈRE D.E.
40 ans, ch. garde particulière jour ou nuit. 236-76-35.

J.H., 33 ans
E.S.C.P. - D.E.C.S.
Angl. cour. (lu, écrit et parlé), bonnes conn. en all., 7 a. d'expér. D'abord comme assistant chargé du suivi des comptabil. des filiales, puis comme chef comptable (2 ans), familier. avec le reporting anglo-saxon, ch. poste de Cadre administratif et comptable lui permettant de valoriser son expérience professionnelle et ses connaissances linguist. Gde mobilité géographique.
Ecrire à : J.-L. Burtin, 3, rue Porte-Hozanne, 02200 SOISSONS.

Fme 44 ans cadre comptable, 25 a. exp. cpté gestion bilan paies trésorerie 140.000 en, libre suite.
Ecr. s/n° 1.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. cadre 44 a., exc. généraliste, multilingue, dyna. cherche poste intéressant. rég. Paris.
Ecr. s/n° 8.574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous cherchez votre collaboratrice
31 a., sciences Po-maîtrise gestion, expérience marketing. gestion-anglais.
Ouverte à toutes propositions sur Paris, Lyon, Grenoble, Montpellier.
Rencontrons-nous.
Ecr. s/n° 1.579 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 37 ans, juriste SPÉCIALISTE FORMATION PROFESSIONNELLE, maîtrise DES droit. Expérience pédagogique en université, cherche emploi France ou étranger.
Ecr. s/n° 1.580 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ATTACHÉE de DIRECTION
34 ans, dynamique, sérieuse, 10 ans expér. promotion publ. de grd groupe cinéma, ch. poste à responsabilités chez annonceur, support ou agence.
Téléphone : 241-56-03.

J. Fme 25 ans, licence en droit, DUT carrières juridique et judiciaire, trilingue angl., italien, ch. emploi stable. Libre de suite, mobilité géographique accept. Tél. : 785-28-26.

Femme 33 ans, intelligente, intuitive, créative, recherche TRAVAIL COLLABORATION PSYCHOLOGUE, ÉCRIVAIN, SCÉNARISTE, CHANSON. 326-33-87 ou répondeur.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION : UNE VRAIE
17 ans d'expérience. Efficace, discrète, organisée et organisatrice. Bilingue ANGLAIS. Mon point fort :
l'ORGANISATION et les CONTACTS COMMERCIAUX.
Mon objectif : l'assistanat d'une DIRECTION COMMERCIALE, MARKETING, ou des VENTES, dans l'industrie ou le service, à PARIS ou proche banlieue Ouest.
Mes références actuelles : une importante SSII qui se porte garante de ma candidature.
Disponible rapidement.
Mme FRAENKEL : 776-42-32, p. 35.00. Après 19 h : 622-02-84. Pour références, tél. à N. CONTE : 778-14-38.

H. 27 a., tit. maîtr. dr. privé, opt. « Carrières des aff. » + 4 an. exp. notariale, étud. tte prop. emb. mme à tps part., de ét. not., cab. Cons. Jur., Etab. banc. ou Cie d'assur.
Tél. : (38) 63-69-46.

J.H. 24 ans, licencié en droit, dynamique, courageux, ambitieux, expérience vente, les propositions « bidons », prêt à engagement total dans fonction motivante, cherche emploi CADRE COMMERCIAL dans entreprise sérieuse (métro, boulot, dodo s'abstenir).
Téléphone : 621-68-79.

DOCUMENTALISTE
F. 38 a., lic. lettres CELSA, dipl. document. Paris-VIII (option image et son) 7 ans exp. rédact. presse intér. par P.B. diff. info., informat. doc., ch. empl. à Paris. 858-99-67.

J.H. 32 a., Doct. Ing. Génie civil, sp. méca. sols, géotech. routière, ch. emploi Algérie, Tunisie, Maroc, prox. gde ville. Cont. local poss.
Ecr. s/n° 8.625 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

J.F. bil. angl.-franç. rech. travx dactyl. scénario mémoire thes ou secrétariat privé.
Téléphone : 267-54-35.

Je dactylographie rapports mémoires sur mach. électronique, qualité, expérience, délais respectés. Tél. : 707-45-81.

Artisane effectue ts travaux de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 051-44-49.

Emplois Cadres *Le Monde*

CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

ef LANGUAGE COLLEGES

COURS D'ANGLAIS ANGLETERRE - USA

- Pour tous niveaux, plus de 16 ans et adultes
- Début de session chaque lundi, toute l'année
- 2 à 50 semaines de cours
- Collèges en Angleterre - aux Etats-Unis : Universités de SAN DIEGO, NEW YORK, MIAMI, SEATTLE
- Cours d'anglais professionnel et anglais informatique

ef LANGUAGE COLLEGES - 9 rue Duphot 75001 PARIS - Tél. (1) 261.50.22

Je désire recevoir, gratuitement, et sans engagement, votre brochure

Nom ______ Adresse ______

______ Code postal ______ Ville ______

Séminaire Paris les 21 et 22 novembre 1984

la carte à microprocesseur
du moyen de paiement au dossier portable.

IS institut telesystemes
11-15 rue Sarrette, 75014 Paris.
Tél. (1) 320.14.28.

Séminaire de formation continue en informatique

BUREAUTIQUE POUR DECIDEURS

du 21 au 25 janvier 1985

Ce séminaire est destiné aux responsables non informaticiens confrontés à l'automatisation des tâches de bureau.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

CNAM Service de la formation continue
292, rue Saint-Martin
75141 PARIS Cédex 03
Tél. : 274.40.50

INSTITUT SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLE

CYCLES 84/85
Ouverture des inscriptions pour la formation
ANALYSTES-PROGRAMMEURS DE HAUT NIVEAU
Priorité sera donnée aux candidats ayant NIVEAU BAC + 2 (DEUG ou BTS recommandé).
Base scientifique ou économique.
PROGRAMME : ASSEMBLEUR IBM - COBOL - ANS - DOS - VS - CICS - VSAM - DL1.
Méthode d'analyse. Programmation structurée.
PROJET SUR MATÉRIEL IBM.
Envoyer CV pour recevoir un dossier à INSIP - Service Admission 19, RUE YVES TOUDIC - 75010 PARIS - TEL. (1) 241 65 66

Séminaire Paris les 3 et 4 décembre 1984

Le traitement automatique de la parole
reconnaissance et synthèse

IS institut telesystemes
11-15 rue Sarrette, 75014 Paris. Tél. (1) 320.14.28.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 à 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE.
Livraison immédiate.
3, 4, 5 P. et DUPLEX.
Vis. témoin ts jours, 14-19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

Mº MONTPARNASSE
Imm. pierre de t., tt cft, étage élevé, chf. centr. individuel, liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c.
Tél. matin : 544-21-97.

Seine Bx-Arts, asc. 703-32-31.
200 m² DIVISIBLES.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
Beau séjour + chambre.
Imm. rénové, 3e ét., ascenseur.
REFAIT NEUF
GARBI - 567-22-88.

S/CHAMP-DE-MARS
au pied de la Tour Eiffel superbe appt dans imm. grd stand. 8 P. ppales 250 m².
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

Part. vend studio 20 m² tt cft rue Cler (rue piétonne, 7e arrdt), 3e ét., imm. ravalé en 84. Px 200.000 F. Tél. h de burx. M. Salvignol 333-61-80 ou après 19 h, 821-34-19.

CHARLES-FLOQUET
Liv. dble. 2 chbres, imm. pierre de taille, asc., 1.620.000 F. Brancion SARL 575-73-94.

12e arrdt

PORTE DORÉE
Imm. qualité, 5e ét. sans asc., beau 3 P. 52 m², 420.000 F.
S/pl. mardi 20, 15 h-19 h
15, rue Ernest-Lacoste.

14e arrdt

E.-Quinet. Divis. 703-32-44.
210 m² + TERRASSES.

15e arrdt

PLACE DU GÉN.-BEURET
dans bel imm. ts travx payés
OCCUPÉS
62 ET 88 m²
Possibilité de réunion future.
Renseignements 260-30-15.

17e arrdt

BD DE COURCELLES
Très bel appt 5 pièces, profess. libér., prévoir trav. 546-57-75.

20e arrdt

IMM. RÉCENT, séj. + 2 chbres, tout confort, terrasse 36 m², 10e ét., vue imprenable.
Tél. : 878-97-52.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Beau 2 P. de caractère, original en r.-de-ch., sur cour ancienne pavée.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

94 Val-de-Marne

MARCHÉ DES NOTAIRES SAINT-MANDÉ FACE BOIS ET ZOO
2e ét. sur balc.-terrasse, triple récept., 2 chbres, tt cft, plein soleil, libre. Tél. : 555-07-64.

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. immédiate RER et bois, TRÈS BEAU SÉJ. 50 m², 2 CHBRES, étage élevé. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

Province

AU REBERTY, Savoie, vds appart. 4 pces équipé, plein sud, face aux pistes des 3-Vallées. (21) 79-22-79.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67 même le soir.

Rech. urgent 5/6 p. r.-de-ch. accept., 2e, 3e, 9e, 10e arrdt. Immo Marcadet 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, Paris-5e, Métro CENSIER.

RUE DE MAUBEUGE
6 p., 160 m², cft, pour médecin ou prof. libérale, 9.000 + 1.000 F ch., 763-44-30.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES
ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

Région parisienne

Lys-Chantilly, caractère, beau 5 p., cuis., bains, mezzanine, jardin. 3.800 F. 247-12-10.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés mutés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. Paris et environs STUDIOS, APPTS ttes surfaces, VILLAS. Loyer élevé accepté. 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas toutes banl., loyer garanti, 889-89-88, 283-57-02.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts IMMEUBLES mêmes occupés.

viagers

110.000 + 2.000 couverts par loyer 1.850 par mois appt 2 P. 48 m² tt cft, imm. récent, 9e ét, ascenseur. Près métro Marx-Dormoy - 266-19-00.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTS STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

immobilier information

A LOUER
Très nombreux appts PARIS BANLIEUE appelez le centre d'information de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES
3, r. Montevideo, Paris-16e
504-20-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex.
Tél. : (1) 727-15-59.

CHAMPS-ÉLYSÉES
160 m² bureaux, cession bail.
GARBI - 567-22-88.

Votre domiciliation 17e SRB 293-22-95 télex, secrét., tél., compt., à partir 120 F/mois.

ORGANISME DE FORMATION cherche à louer bureau 200 m².
AUPIC 285-89-98.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e
Domiciliations RM - RC, SARL.
Constitution Sté. 763-47-14.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

SAINT-DENIS
Aux portes de Paris
- Une zone industrielle de 500 ha. Locaux neufs, anciens, terrains nus.
- De multiples possibilités d'implantation.

Pour tous renseignem. L'Antenne Municipale de Promotion de la Z.I. de Saint-Denis.
Mlle LE MOAL
820-63-83.

fonds de commerce

Ventes

COTE D'AZUR VEND AGENCE IMMOBILIÈRE + GÉRANCES : 190.000 F + ASSISTANCE. Ecr. Havas Dijon n° 44 848.






ENVIRONNEMENT

Cholet accepterait de stocker des déchets nucléaires

Le secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Martin Malvy, a rendu publiques, vendredi 16 novembre, les conclusions du troisième rapport de la commission Castaing sur le traitement des déchets nucléaires. Ce rapport préconise notamment *« d'autres stratégies de gestion des combustibles irradiés, telles que le retraitement différé ou le stockage définitif des combustibles sans retraitement »*. Pour les déchets de faible activité, cependant, la recherche de sites de stockage en surface continue.

La poubelle aux emplois

De notre envoyé spécial

Cholet. — Stupéfiant ! Voici que la capitale du mouchoir s'offre à la France comme poubelle nucléaire ! Le dernier bastion de la résistance vendéenne cède aux avances de la société technocratique, les précède même ! Quelle mouche a donc piqué cette tranquille sous-préfecture du Maine-et-Loire ?

La mouche en l'occurrence est un « fonceur » — même ses ennemis le reconnaissent — vingt fois réélu à tous les mandats (maire, conseiller général, député), admirateur de M. Antoine Pinay, ancien secrétaire d'Etat de M. Valéry Giscard d'Estaing et aujourd'hui fidèle de M. Raymond Barre : M. Maurice Ligot règne sur sa province. Le 6 novembre, il annonce, en son conseil, que Cholet est prête à recevoir ces déchets nucléaires que tout le monde refuse, même lorsqu'ils sont dits « à faible activité ». Stupeur des conseillers municipaux socialistes et communistes, qui, bien entendu, n'avaient pas été consultés. *« Jamais il n'en avait été question à la commission urbanisme et environnement »*, constate avec dépit M. Octave Gaudichaud, conseiller municipal socialiste, collier de barbe, et principal de collège adjoint.

La majorité du conseil n'en a cure. *« Les socialistes sont habitués à discuter, nous on agit »*, tranche M. Guy Ronsin, conseiller général RPR, retraité de la chambre de commerce et d'industrie, depuis vingt ans dans le sillage du maire. L'idée, en fait, est venue d'un tout nouveau conseiller municipal (élu en mars 1983), M. Jacques Dumas, un ancien du Commissariat à l'énergie atomique, aujourd'hui chef du service recherches à la division minière de Vendée de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires). Cet ingénieur géologue, qui préside à la mairie de Cholet la commission emploi et développement économique, est un expert en mines d'uranium. Lorsqu'il voit que l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA) n'essuie que des refus de la part des communes pressenties pour devenir centre de stockage, il suggère à son maire de proposer la candidature de Cholet.

Fleurons fanés

« L'ANDRA est à la recherche d'un site, nous, nous sommes à la recherche d'emplois », explique M. Maurice Ligot. Pour lui, cette candidature tombe sous le sens : *« D'abord, c'est un projet industriel comme un autre. Ensuite, Cholet est déjà entourée de mines d'uranium. C'est presque une vocation. »* L'ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique est persuadé qu'un tel centre de stockage, *« forcément doté d'un laboratoire pour les contrôles »*, créera environ cent cinquante emplois et apportera pour commencer une subvention de 30 millions de francs. Sans compter *« un investissement global de 250 millions de francs, soit à peu près le budget de la ville »* ajoute M. Maurice Ligot avec gourmandise.

Donc, à l'acte patriotique de Cholet (*« je ne rends pas service au gouvernement mais à l'Etat »*, précise tout de même le maire) s'adjoint une opération financière dont la ville a bien besoin. Ses fleurons industriels comme Thomson-CSF, Michelin et les machines-outils Ernault-Somua — au bord de la faillite — ne cessent de « dégraisser ». La nouvelle zone industrielle du Cormier, à 4 kilomètres de la ville, attend toujours son premier entrepreneur. Pourquoi pas l'ANDRA ?

Les Choletais en général n'ont guère manifesté d'émotion à cette nouvelle immédiatement diffusée par Radio-Alouette et la presse locale. La décharge nucléaire, prévue « au mieux » pour 1990, est éclipsée par une menace plus immédiate annoncée lors du même conseil municipal : la transformation de 20 hectares de bois en terrain de golf à dix-huit trous. On s'émeut même davantage de l'abattage de pins en forêt domaniale de Noirmoutier, à plus de 100 kilomètres de là, que d'un centre de stockage hypothétique aux portes de la ville ! Même à Saint-Christophe-du-Bois, la commune voisine du futur site, on garde la tête froide. *« Au conseil municipal, il n'y a pas eu la moindre allusion au projet d'usine »*, constate le secrétaire de mairie.

Pas d'opposition alors ? Cholet serait-elle la seule commune de France où le nucléaire n'effraie personne ? *« A part l'enseignement libre, rien ne peut les faire bouger... »*, constate le conservateur des musées de Cholet, Bernard Fauchille. C'est aussi l'explication, teintée d'aigreur, de M. Pierre Dejean, ingénieur Thomson en retraite et président de l'union fédérale des consommateurs (UFC) de Cholet : *« Ils ne sont pas sortis de 1793. C'est toujours Dieu et le roi. Ils s'inclinent toujours. »*

Il est pratiquement le seul en colère ce soir du 9 novembre où, précisément, s'est réunie dans une maison de quartier l'assemblée constitutive de la future association de protection de la nature de Cholet. Une trentaine d'ornithologues et d'amateurs d'espaces verts décident ce soir-là d'unir leurs forces pour défendre... le lac (artificiel) du Verdon, où les véliplanchistes font concurrence aux oiseaux migrateurs ! Plusieurs participants, certes, citent le centre de stockage comme nouvel axe de campagne. On créera donc une commission... Un imprimeur de quarante-sept ans, militant de la foire écologique de Cholet, au chômage depuis trois ans, avoue sans vergogne : *« Si vraiment il y a un emploi pour moi avec des déchets de faible radio-activité, je prends... »*

Le chômage ! A la maison des syndicats, les militants CFDT reconnaissent que cela préoccupe davantage leurs camarades que le risque nucléaire. Mais ils ne croient pas non plus au laboratoire créateur d'emplois. *« Peut-être cent vingt personnes pendant les travaux, mais après, pas plus de soixante-dix »*, affirme M. Luc Gaudicheau, agent technique à la Thomson, conseiller municipal socialiste et délégué CFDT. « Les réactions seront insignifiantes, prédit M. Michel Houzé, professeur d'histoire à l'institution Sainte-Marie. *Les Mauges sont le pays des usines à la campagne. Les gens cohabitent avec les mines depuis des années.* » A croire que si l'ANDRA ne retient pas le site, la majorité des Choletais seront déçus !

ROGER CANS.

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INDUSTRIE ET L'ENVIRONNEMENT

Usines transparentes

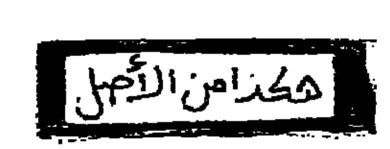
La première Conférence mondiale de l'industrie sur la gestion de l'environnement, réunie à Versailles du 12 au 14 novembre, devait n'être qu'une prise de contact entre industriels du monde entier et représentants de gouvernements chargés de l'environnement. De fait, à l'invitation du Programme des Nations unies pour l'environnement (dont le bureau « Industrie » est à Paris) et de la Chambre de commerce internationale (présidée par M. François Ceyrac), quelque cinq cents « patrons » de l'industrie et de l'environnement ont conclu leur « conférence de travail » par une déclaration d'intentions qui traduit un changement d'attitude dans les milieux industriels.

Américains, Soviétiques, Chinois, Allemands, Français, Ivoiriens, tous ont admis que *« les sociétés multinationales devraient être incitées à participer aux efforts locaux de protection de l'environnement »*, notamment pour les usines implantées dans les pays en développement. Ils estiment aussi que *« tous les cadres d'une entreprise, à commencer par le président-directeur général, devraient se considérer comme responsables des questions d'environnement »*. Concession plus importante encore : *« L'industrie devrait être encouragée à diffuser de façon permanente et objective, auprès du public et des travailleurs, des informations concernant l'impact des activités des entreprises sur l'environnement. »* De très bonnes intentions, donc.

Mission « Pluies acides »

Pour le gouvernement français, représenté par le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le ministre de l'environnement, Mme Bouchardeau, cette conférence a été l'occasion de relancer l'idée d'une conférence mondiale de la forêt, émise le 6 mai par le président de la République. Dans son allocution, vendredi 16 novembre, M. Fabius a insisté sur les dangers de la déforestation, qu'elle soit due à l'action de l'homme ou à la pollution industrielle. *« Il faut réduire la pollution automobile*, a dit le premier ministre. *J'invite à cet égard les constructeurs automobiles à faire résolument preuve d'imagination et de créativité, afin de pouvoir offrir dans les meilleurs délais des véhicules à la fois peu polluants et économes en énergie. »* M. Fabius a annoncé qu'il nommait auprès de lui un parlementaire en mission pour étudier le problème des pluies acides. Il s'agit de M. Jean Valroff, député PS des Vosges, le département le plus atteint actuellement.

R. C.



Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Espagne

En dépit d'un accord signé entre le gouvernement et le syndicat UGT

La tension reste très vive dans les chantiers navals

De notre correspondant

Madrid. – Alors que les manifestations pour s'opposer à la restructuration des chantiers navals gagnent chaque jour en violence en Espagne, le gouvernement et la centrale syndicale socialiste UGT (Union générale des travailleurs) sont parvenus, le vendredi 16 novembre, à un accord sur la modernisation des grandes entreprises du secteur, qui, selon les dernières estimations, perdront en 1984 52 milliards de pesetas (2 800 millions de francs).

Cet accord met fin à une négociation qui a duré près d'un an, et dont se sont successivement retirés les trois autres syndicats : les commissions ouvrières (communistes), ainsi que les centrales nationalistes basques ELA et galicienne INTG. Face à l'agitation sociale suscitée par son projet de reconversion, et désireux de renforcer la position de l'UGT qui a assumé un grand risque politique en acceptant de signer cet accord en solitaire, le gouvernement a finalement cédé à plusieurs des revendications de la centrale socialiste. Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, aucun des grands chantiers ne sera fermé pendant les douze prochains mois. Durant ce laps de temps, le gouvernement procédera à une étude approfondie des perspectives d'avenir. Entre-temps, les nouvelles commandes seront réparties entre les différents chantiers en fonction de leur « rentabilité estimée ». Par ailleurs, le gouvernement s'engage, dans un délai de trois ans, à fournir de nouveaux emplois à l'ensemble de la main-d'œuvre considérée en sureffectifs. Les contrats de travail ne sont donc pas résiliés, mais simplement suspendus.

Le gouvernement consent en fait de la sorte à reporter d'un an les mesures les plus douloureuses de la reconversion, comme la fermeture de certains chantiers au Pays basque ou en Galice, qui se révélera certainement indispensable à terme. Mais cette concession n'a pas suffi à satisfaire les trois centrales syndicales contestataires, qui ont déjà rejeté l'accord accepté par l'UGT. Il est donc vraisemblable que l'agitation continuera.

Les affrontements entre travailleurs des chantiers navals et forces de l'ordre sont déjà particulièrement violents à Bilbao, où ils ont pris l'allure d'une véritable *guérilla* urbaine. Armés de billes d'acier, de cocktails Molotov, d'écrous et de clefs à molette, les ouvriers du chantier d'Euskalduna affrontent tous les jours la police dans le centre de la ville, bloquant la circulation et formant des barricades. Les blessés se comptent déjà par dizaines en Biscaye, tandis que les incidents commencent également à se muiplier en Galice et aux Asturies. Tout porte à croire qu'en cherchant à s'assurer un répit, le gouvernement risque en fait de prolonger l'agitation et d'insuffler une énergie nouvelle à ceux qui se refusent à accepter comme inévitable la reconversion industrielle.

TH. M.

LA SUÈDE VA REMBOURSER PAR ANTICIPATION UN EMPRUNT DE 1,2 MILLIARD DE DOLLARS

La Suède va rembourser en février prochain un emprunt de 1,2 milliard de dollars, émis en janvier 1983, à échéance de 1993, sous la forme de « billets » (notes) à taux flottant.

En même temps, elle va tirer sur une ligne de crédit de 4 milliards de dollars ouverte en juin dernier par un consortium de banques internationales, et à ce titre, emprunter 200 millions de dollars au taux interbancaire à trois mois.

En octobre dernier, la Suède avait déjà emprunté 500 millions de dollars au taux de l'euro-dollar à six mois. Dans ces deux derniers cas, ce pays a obtenu des conditions bien plus avantageuses que ces dernières années, essentiellement sur le montant des commissions bancaires, sensiblement diminuées.

La Suède, dont la dette extérieure s'élève à 16 milliards de dollars, davantage que la France, toutes proportions gardées, et dont le crédit s'améliore auprès de l'étranger, a entrepris de « réaménager » cette dette, d'abord en diminuant les frais, comme on l'a vu, ensuite en la consolidant et en allongeant les durées, ce qui permet d'alléger le poids des échéances semestrielles ou annuelles. En février dernier, par exemple, les autorités suédoises avaient pu emprunter 500 millions de dollars sur quarante ans, une véritable première dans ce domaine.

● **Le Chili va rééchelonner sa dette extérieure.** – Le Chili a ouvert des pourparlers avec les banques internationales pour rééchelonner sa dette extérieure, qui atteint 21 milliards de dollars.

EMPLOI

AUX RENCONTRES D'AURILLAC

Les ministres du travail et de l'agriculture élaborent ensemble une « stratégie de développement » du monde rural

Aurillac. – MM. Delebarre et Souchon, respectivement ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt, ont signé le 16 novembre, à Aurillac, une convention pour l'action conjointe des deux ministères en faveur du développement de l'emploi et de l'activité économique en milieu rural.

Le même jour, M. Souchon, en tant que maire d'Aurillac, cette fois, et Mme Hélène Blanc, commissaire de la République du département du Cantal, ont signé un protocole d'accord pour la création de cent cinquante emplois d'utilité collective.

Ces deux contrats étaient passés après un colloque de trois jours, « Les rencontres d'Aurillac », auquel cinq cents personnes, des fonctionnaires, des animateurs locaux, des élus, des industriels, venus de toute la France ont participé. Il avait pour thème « Développement local et initiatives ». L'audience inattendue par les promoteurs eux-mêmes (1) montre assez la vigueur du thème du développement local, lié à la crise, stimulé par la décentralisation et aujourd'hui pris en compte par les pouvoirs publics.

Un emploi industriel sur six est situé dans une commune rurale. Si l'on défalque les agriculteurs, il y a aujourd'hui plus d'ouvriers vivant dans les communes rurales (49 %) que dans les zones urbaines (39 %). C'est ce qu'enseigne le recensement de 1982. Ce milieu rural est affecté plus spécifiquement par la crise.

De notre envoyé spécial

L'industrie traditionnelle qu'on y rencontre appartient à des secteurs en cours de restructuration dans des régions du monde où la main-d'œuvre est abondante. L'activité de production agricole elle-même est freinée, du fait des excédents européens ou mondiaux.

Mais, dans le même temps, on constate un foisonnement d'initiatives, de créations de petites entreprises, mouvement hérité du désir – et du slogan – de « *vivre, travailler, décider au pays* ».

Dans le document-cadre diffusé à l'occasion de la signature de la convention entre les ministères du travail et de l'agriculture, on peut lire : « *Ce contraste entre les effets destructeurs de la crise et l'effet créateur des opportunités nouvelles est sans doute la clé d'une politique rurale pour les années à venir (...). Or les risques de destruction s'évaluent mieux aujourd'hui que les possibilités de reprise, surtout lorsqu'elles sont discrètes et diffuses. L'effet multiplicateur des initiatives locales est mal connu.* »

Quoi qu'il en soit, les deux ministères ont décidé d'associer leurs efforts pour atténuer les « *effets déstructurants* » de la crise, stimuler les créations, relier l'économie agricole et forestière à une économie rurale diversifiée, valoriser les ressources locales, les produits et sous-produits de l'agriculture et de la forêt, organiser enfin la pluriactivité. Plus concrètement, les deux administrations vont harmoniser leurs actions dans trois domaines, celui de la formation et de l'information, celui des outils pour l'emploi ou la formation, enfin celui du fonctionnement des services.

Les services de l'agriculture, sur les expériences d'aménagement rural, la délégation à l'emploi sur la vie des entreprises, disposent de connaissances et d'un savoir-faire qui devront être collectés et mis à la disposition de chacun, notamment au travers d'un fichier d'expériences, diffusable sur un réseau télématique. Actions conjointes encore pour la formation des élus, ou des agents des services extérieurs des ministères ou dans l'organisation de manifestations telles que « Les rencontres d'Aurillac ».

Les outils mis au point par le ministère du travail tels que les emplois d'initiative locale (2), les contrats installation-formation des artisans (CIFA) ou les contrats emploi-formation-production (CEFP), destinés à stimuler la coopération entre les entreprises, seront mieux pris en charge par les services de l'agriculture et autant que possible adaptés aux entreprises agricoles. Le ministère de l'emploi va s'intéresser aux services de remplacement afin que les droits des salariés et les besoins des entreprises soient assurés.

La création d'entreprises dites « intermédiaires », visant à faciliter l'insertion de personnes en difficulté, le soutien de PMI innovantes par essaimage des grandes entreprises, l'accent mis sur l'agro-alimentaire et la filière bois, sont encore autant d'actions sur lesquelles les deux ministères peuvent coordonner leurs efforts pour relancer l'emploi en milieu rural. Dans la mesure du possible encore, ces actions essaieront de répondre au souci de globalité que les communes manifestent de plus en plus dans leur approche du développement. Le ministère du travail a favorisé la création des comités locaux ou des comités de bassin d'emploi. Celui de l'agriculture soutient la création des chartes intercommunales du développement et d'aménagement en milieu rural. Ces deux structures sont naturellement invitées à travailler ensemble.

Cet effort de globalisation est demandé aussi aux services extérieurs des ministères, car « *le changement de nature des compétences, dû à la décentralisation, doit inévitablement entraîner un fonctionnement de type plus « horizontal » au sein de l'administration qu'il s'agisse des personnels ou des moyens techniques et financiers* ».

On peut se demander, comme le fit M. Delebarre, si voir deux ministres signer une convention « *représente un si grand progrès* ». « *Il s'agit essentiellement,* estime le ministre du travail, *d'un signal pour l'opinion et les gens des ministères qui doivent collaborer.* »

Cette nouvelle approche « horizontale » de l'action des pouvoirs publics, les fonctionnaires de terrain semblent y être sensibles. La présence de nombre d'entre eux dans les différents ateliers et carrefours des « Rencontres d'Aurillac », à la fois lieux d'échanges et de recyclage professionnel, tend à le prouver. Pour l'opinion, la tâche est plus difficile. Si les médias locaux (surtout les nouveaux) s'y emploient, les moyens d'information nationaux ont mal perçu la transformation en profondeur apportée par la décentralisation. Le caractère diffus du mouvement de développement local empêche de bien le saisir. Pourtant, le rôle de l'information dans le développement économique est primordial dans la mesure où savoir-faire et faire savoir vont de pair. « *Le jour où l'on diffusera à l'heure de* Dallas, *des films sur des expériences locales de développement, avec des renseignements pratiques, le problème de l'isolement des animateurs, et de la communication en général, sera peut-être réglé.* » Ce n'était qu'une boutade lancée par un participant aux rencontres. Et pourtant...

JACQUES GRALL.

(1) Ces rencontres ont été organisées par le ministère de l'agriculture, le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le groupe d'études parlementaire sur l'aménagement rural, l'Association des maires de France, le Conseil national des économies régionales et de la productivité, l'Association nationale pour le développement local et des pays, le comité de bassin pour l'emploi d'Aurillac et la ville d'Aurillac.

(2) Sur les seize mille emplois d'initiative locale (EIL) créés, un tiers environ concerne l'agriculture, la forêt et les activités non agricoles en zone rurale (dans les domaines du recyclage des déchets, des économies d'énergie, des services au public, de l'animation culturelle).

AFFAIRES

La Lyonnaise des eaux renforce ses positions au Canada

La Lyonnaise des eaux et son partenaire du Canada, le groupe Desjardins, viennent de signer une lettre d'intention avec Gaz Metropolitain Inc., une société québécoise qui exploite un réseau de distribution de gaz naturel par voie de canalisations souterraines dans la grande région de Montréal. Cet accord, qui va permettre au groupe français de renforcer ses positions au Canada, conforte la politique d' «internationalisation» de ses activités, concrétisées tout récemment par l'accord conclu avec la compagnie japonaise Dainippon Ink and Chemicals (DIC), dont la moitié de la division «traitement des eaux» va passer sous le contrôle de la Lyonnaise des eaux par l'intermédiaire d'une société mixte créée à cet effet (*le Monde* du 3 novembre 1984).

Dans le cas présent, la Lyonnaise des eaux, qui est déjà représentée hors de l'Hexagone par des filiales aux Etats-Unis, au Canada, en Espagne, dans certains pays du Pacifique et en Arabie saoudite, notamment, va utiliser la société canadienne Sonexeau comme pivot central, autour duquel seront regroupées les interventions des trois firmes locales. Elle aura en échange l'exploitation et la maintenance des usines de traitement d'eau dans ce pays.

Filiale de la Lyonnaise des eaux et de la société d'investissement Desjardins à travers une société commune — Sidly, — l'entreprise Sonexeau va accueillir dorénavant Gaz Metropolitain Inc. avec des participations au capital qui seront respectivement de 40 %, 20 % et 40 % à l'issue de la fusion intervenue entre Sidly et Sonexeau.

Cette nouvelle structure, qui sera opérationnelle le 15 janvier 1985, permettra à la Lyonnaise des eaux de disposer d'un seul outil associant Desjardins, *« un groupe financier coopératif très connu au Canada, présent dans toutes les communes et dont le bilan atteint 475 millions de dollars canadiens »* (1) à la société Gaz Metropolitain, *« une entreprise de travaux publics de 650 millions de dollars de chiffre d'affaires et qui dispose d'un réseau réparti dans une soixantaine de municipalités québécoises »*, nous a précisé le président de la Lyonnaise, M. Jérôme Monod.

« Les opérations d'assainissement et de traitement des eaux sont un des grands problèmes du Québec. Ce sera là notre premier rayon d'action, a-t-il ajouté, *mais celui-ci pourrait s'étendre par la suite à la province voisine de l'Ontario »*, l'une des plus riches et des plus peuplées du Canada.

S.M.

(1) 1 dollar canadien = 6,90 FF.

LES ACTIVITÉS NANTAISES DE CREUSOT-LOIRE SONT REPRISES PAR DES FIRMES AMÉRICAINE ET ALLEMANDE

Le tribunal de commerce de Paris vient d'accepter la reprise des activités nantaises de Creusot-Loire par des firmes étrangères. L'américain Rockwell, numéro un mondial des rotatives offset, qui dispose déjà en France d'une filiale (Rockwell Graphic System), va reprendre la fabrication du matériel d'imprimerie. Une offre française concurrente, par Seailles et Tison, fabricant de petites machines à imprimer, qui emploie 200 personnes et a connu récemment des difficultés, n'a sans doute pas paru donner toutes les garanties suffisantes.

Pour les aéroréfrigérants, c'est, là encore, le leader mondial, l'allemand de l'Ouest GEA qui l'a emporté sur la proposition franco-belge Hamon-Sobelco, pour, dit-on, 1 franc, mais avec un plan d'investissement d'une cinquantaine de millions.

Au total, quelque 320 emplois seront supprimés, mais les personnes touchées seront «transférées» au siège de Creusot-Loire pour pouvoir bénéficier des avantages de la convention de la sidérurgie (CGPS).

Agriculture

LA COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE HAUTE-NORMANDIE LIMOGE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

(De notre correspondant)

Rouen. — M. Pierre Lemaitre, directeur général de la Coopérative laitière de Haute-Normandie (CLHN-Nova), a été limogé par le conseil d'administration de l'établissement.

Cette décision intervient alors que la centrale laitière connaît des difficultés liées à la mise en œuvre d'un plan de restructuration qui prévoit la fermeture d'une des laiteries de la coopérative à Dieppe, spécialisée dans la fabrication de lait UHT (longue conservation). Il serait reproché à M. Lemaitre d'avoir trop tardé dans la mise en œuvre de ce plan, qui entraînera la disparition de cinquante et un emplois à Dieppe.

Dans le même temps, M. Michel Ledru, président de la Fédération nationale des producteurs de lait et président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de Seine-Maritime, a été nommé administrateur délégué de la CLHN, à la tête d'un comité de gestion composé de cinq membres parmi lesquels on retrouve M. Daniel Deneux, président de la Caisse nationale du Crédit agricole, et M. Levasseur, actuel président en titre de la CLHN.

E. B.

● **Informatique américaine : les difficultés de Storage Technology.** — La Chemical Bank a refusé un crédit-relais de 15 millions de dollars à la société américaine d'informatique Storage Technology, placée depuis le 31 octobre sous la protection du chapitre 11 de la loi sur les faillites (l'équivalent de la suspension provisoire de poursuites dans le droit français). Ce crédit était nécessaire pour la continuation des activités (fabrication des périphériques d'ordinateur) et le paiement des quatorze mille employés. Dixième société américaine d'informatique, Storage Technology a subi l'an passé des pertes de 41 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 887 millions de dollars.

LE PLAN ACIERS SPÉCIAUX

L'usine de Fos pourrait être maintenue

La société Asco-Métal, filiale à à 51 % de Sacilor, et à 49 % d'Usinor, qui regroupe les activités des deux groupes dans les aciers spéciaux de construction, ne présentera au comité d'entreprise, le 20 novembre, que les grandes lignes de son plan de restructuration. Les détails de ce plan ne seront connus que d'ici à la fin de la semaine prochaine, le choix entre les différentes options possibles n'étant pas arrêté. Les dirigeants et les pouvoirs publics s'interrogent encore sur l'opportunité de fermer l'usine d'aciers à roulements d'Ugine-Fos.

La fermeture de cette usine avait été décidée lors du conseil des ministres du 29 mars dernier. Mais Asco-Métal s'est aperçu que le rapatriement de ses fabrications dans les sites conservés des Dunes (Nord) et du Marais (Loire), appartenant tous deux à la Compagnie française des aciers spéciaux (CFAS) — celui de Pompey (Meurthe-et-Moselle) appartenant à la Société nouvelle des aciéries de Pompey (SNAP) et celui de Hagondange (Moselle) à la Société des aciers fins de l'Est (SAFE) présentait de grandes difficultés techniques et commerciales.

Ne pas fermer l'usine de Fos nécessitera d'en fermer une autre pour répondre aux exigences de la Communauté européenne. Bruxelles demande, en effet, des fermetures complémentaires de capacité de production d'acier brut de 630000 tonnes dans les produits longs et les aciers spéciaux. Le plan aciers longs étant, lui, « bouclé » avec la fermerture du train à fil de Rombas (500 000 tonnes), il reste à supprimer des capacités de 150 000 tonnes environ.

Les options qui se présentent, aujourd'hui sont d'arrêter l'aciérie de Fos, ou celle de Pompey, ou... celle de Cockerill-DRC à Haumont (Nord), en règlement judiciaire depuis juillet 1983, qui n'a pu, malgré diverses tentatives (*le Monde* du 18 novembre 1983), trouver acquéreur. Cette société emploie cinq cent quarante personnes et son dossier est entre les mains du CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle). « L'avantage » pour Asco-Métal est que cette unité ne lui appartient pas.

Quoi qu'il en soit, la France s'engagera à amputer les usines des capacités demandées avant la réunion des ministres des Dix à Bruxelles, le 22 novembre, qui se promet d'être bouleuse entre Français et Allemands (*le Monde* du 15 novembre).

En tout état de cause, chaque usine sera « spécialisée » sur une production particulière, ce qui entraînera des pertes d'emplois sur tous les sites, avec un total de 2 800 à 3 500 suppressions sur un effectif de 9 800 personnes pour l'ensemble Asco-Métal.

E.L.B.

Mort d'une SCOP

Les Ouvriers réunis du bâtiment (ORB) disparaissent. Le tribunal de commerce d'Angers, qui a reçu mercredi matin 15 novembre le dépôt de bilan, a prononcé l'après-midi même la liquidation des biens de cette SCOP (Société coopérative ouvrière de production) née à Cholet (Maine-et-Loire) il y a trente-quatre ans. La justice est pour une fois expéditive.

La perte cumulée à fin 1983 était de 3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 36 millions. Le carnet de commandes peut assurer cinq mois d'activités, mais le chiffre d'affaires depuis le début de l'année représente la moitié de ce que l'on espérait.

La situation s'était dégradée depuis plusieurs années, avec la crise nationale du bâtiment, qui a conduit au rachat par de grands groupes de plusieurs PME de la région. Il y a cinq ans, l'ORB employait deux cent cinquante personnes.

Aujourd'hui, ils sont cent soixante, dont quatre-vingts coopérateurs. Il y a parmi les salariés une quarantaine de travailleurs immigrés.

Le drame de l'ORB, c'est celui de bien des PME du bâtiment ; la structure d'une grande entreprise régionale (avec une usine de préfabrication) et une lourdeur administrative héritée des années d'euphorie, sans que de solides réserves permettent de résister à la tourmente.

J. D.

Pour protester contre l'incarcération d'un dirigeant

PLUS DE 5 000 ARTISANS ET COMMERÇANTS MANIFESTENT A QUIMPER

Plusieurs milliers de commerçants et artisans (5 000 à 9 000 selon les sources) ont manifesté dimanche 18 novembre à Quimper pour demander la libération de M. Yvon Le Lez, président du comité de défense des commerçants et artisans du Finistère, incarcéré le 14 novembre à la suite du saccage de l'étude d'un huissier de justice.

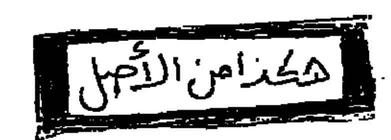
Les manifestants, venus de toute la France, ont organisé un meeting avant de défiler en ville à l'appel de plusieurs organisations professionnelles, dont le CID-UNATI, le SNMPI, et différentes chambres de métiers. Une délégation a été reçue à la préfecture.

M. Pierre Desrues, délégué régional du SNPMI, a proposé la tenue d'une manifestation nationale à Paris *« comme celle pour la défense des écoles libres »*. La proposition a été approuvée par acclamations par l'ensemble des participants.

Dans une motion signée par tous les syndicats présents, les commerçants se sont déclarés *« solidaires »* et ont indiqué que si d'ici à la fin de 1984 les comptes de commerçants et artisans bloqués pour non-paiement des cotisations-vieillesse *« n'étaient pas débloqués et si des négociations sérieuses n'étaient pas ouvertes immédiatement »*, ils s'engageaient tous *« à faire la grève des cotisations début janvier 1985 »*.

Environ 400 commerçants et artisans ont, d'autre part, manifesté le même jour à Lorient devant la prison et ont commis des déprédations dans un bâtiment annexe.

● **Pétrole : l'URSS n'atteint pas ses objectifs.** — L'URSS (premier producteur mondial) a produit 512 millions de tonnes de pétrole au cours des dix premiers mois de l'année, indique le mensuel *Ekominitcheskaia Gazeta*, ce qui ne permet pas de constater un redressement de la situation de ce secteur-clé de l'économie soviétique. — *(AFP.)*



DIALOGUE ENTRE UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET DECIDER'S, CONSEIL EN COMMUNICATION "CORPORATE"

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Les entreprises sont désormais continuellement sur la sellette: les médias s'intéressent à leurs activités avec une attention nouvelle. De surcroît, leur personnel et leurs réseaux se montrent particulièrement sensibles à ce qui se dit d'elles. Faut-il réagir à cette évolution?

DECIDER'S:

Aujourd'hui, le consensus français autour de l'entreprise se réalise enfin: elle est reconnue dans son rôle moteur de l'économie. Cela la libère mais crée aussi des nécessités, un devoir informatif. L'époque du "vivons cachés pour être tranquille" est révolue. Cela fait des années que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Grande Bretagne ont compris cela.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Nous constatons chaque jour que l'identité de l'entreprise perçue à l'intérieur est un facteur de motivation du personnel. Quant à sa réputation à l'extérieur, elle intervient directement dans les choix des acheteurs français ou étrangers.

L'image compte donc partout. Mais l'environnement sur lequel s'inscrit cette image apparaît varié et complexe. Clients, distributeurs, importateurs, administration, associations, financiers, politiques: chacun peut influer à un moment ou un autre sur le développement de l'entreprise. Quelles solutions proposez-vous?

DECIDER'S:

En créant Decider's, Pierre Homsy et Bernard Rideau ont voulu répondre clairement par un concept très simple: dans la communication "corporate", rien ne doit être négligé. Il faut répertorier, analyser, apprécier toutes les occasions qui mettent en relation l'entreprise avec les milieux où se fabrique son image. Le discours des dirigeants, la mobilisation du personnel, le compte-rendu des activités par la presse, la connaissance des dossiers par les pouvoirs publics, l'information diffusée dans tous les créneaux stratégiques (finances, syndicats, associations), le logo, la campagne institutionnelle, une manifestation, les relations avec les médias doivent être intégrés dans une communication globale pour promouvoir le capital-image de l'entreprise.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Il convient donc de ne pas agir au coup par coup, ni en fonction des seules circonstances: il faut gérer son capital-image selon une stratégie à moyen et long terme. D'accord, mais comment procédez-vous?

DECIDER'S:

Le capital-image d'une entreprise ne peut se construire en quelques jours. Il convient de composer avec le temps pour s'en faire un allié.

Première étape: un audit complet d'image. Un sondage n'est pas la panacée: il s'agit de conduire une investigation dans tous les secteurs où l'entreprise se trouve engagée, sans en oublier aucun. A partir de cette étude déployée dans tout le cercle relationnel de l'entreprise, on passe à la seconde étape: la définition d'un modèle de communication adapté pour être déployé dans le temps. Secteur par secteur, les actions sont définies et programmées. Troisième étape: la réalisation. Elle est sans cesse évaluée dans ses résultats et la trajectoire stratégique corrigée si nécessaire. Mais l'entreprise reste libre de choisir ses partenaires pour les diverses missions à exécuter. La spécificité de Decider's est de pouvoir intervenir sur n'importe quel créneau, avec ses moyens propres ou ceux, réputés, du groupe Homsy Delafosse et Associés pour les campagnes institutionnelles.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

La méthode est appréciable, mais suffit-elle? A l'évidence les relations publiques des années 1970 sont périmées. Les techniques de communication doivent se spécialiser et s'améliorer. Etes-vous sûr de pouvoir agir plus efficacement qu'une agence de publicité classique?

DECIDER'S:

Certaines agences de publicité modifient le titre de quelques collaborateurs ou changent l'appellation d'une filiale pour proposer ce genre de services. Decider's, c'est une équipe pluridisciplinaire qui fonctionne comme un cabinet d'avocats. La confidentialité est la règle. L'ouverture dans tous les milieux où se situent les décideurs et les pôles d'influence est assurée en permanence, grâce à la compétence des hommes qui animent Decider's.

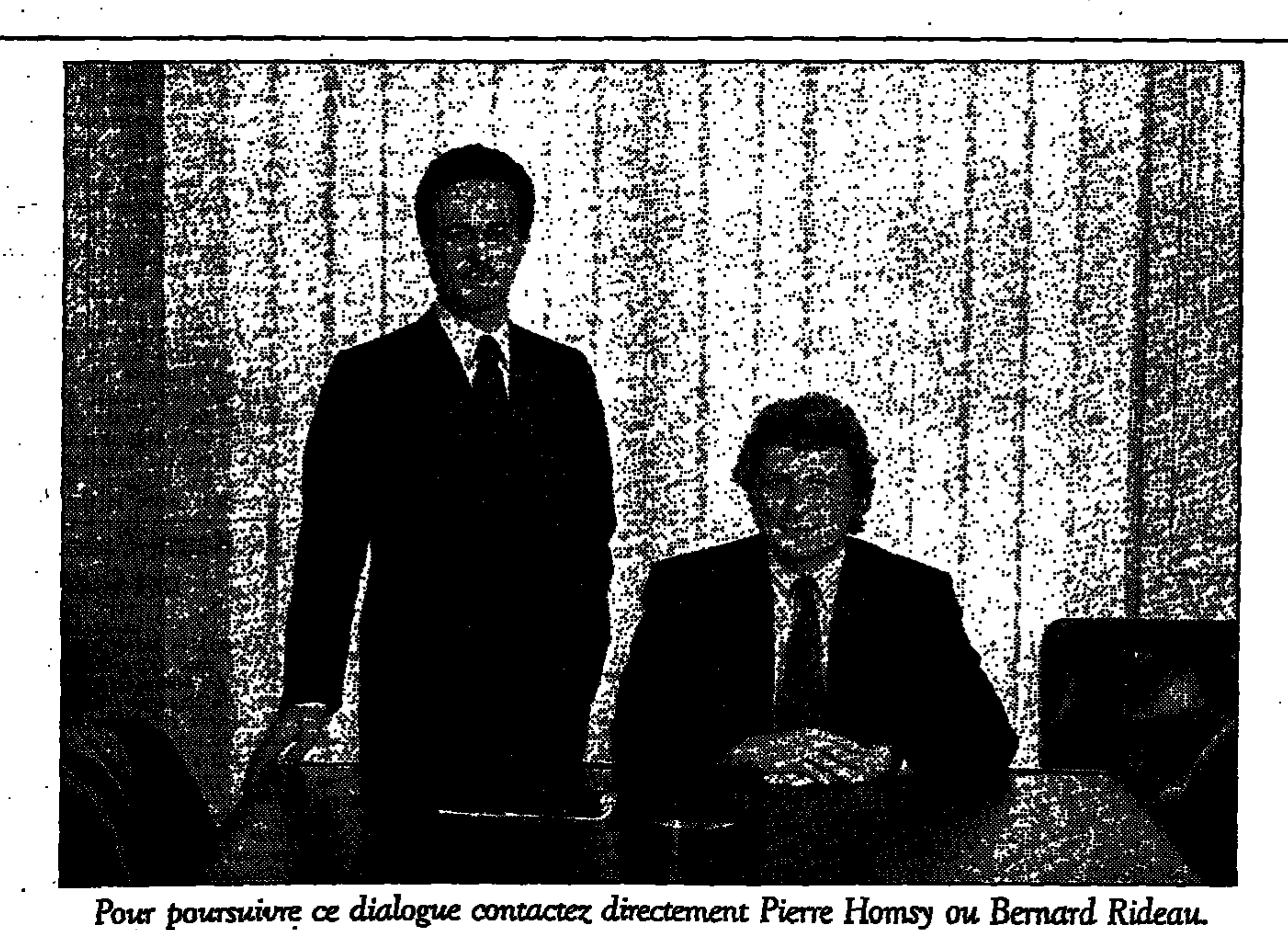
LE CHEF D'ENTREPRISE:

Votre expérience diffère, en effet, de celle des agences de publicité, lorsqu'on évoque la communication corporate: Decider's élargit le champ d'action pour couvrir l'ensemble de nos problèmes. Mais concrètement comment agissez-vous?

DECIDER'S:

Decider's cherche d'abord l'information dans l'entreprise car elle y existe toujours. Encore faut-il déterminer la bonne, choisir sur qui l'acheminer, assurer sa transmission. Decider's maîtrise l'ensemble des techniques et des moyens.

Ainsi, en fonction des objectifs, Decider's conseille l'action la mieux appropriée. Par exemple, l'entraînement d'un dirigeant d'entreprise à l'expression orale et audiovisuelle peut peser plus lourd qu'une campagne publicitaire institutionnelle de 20 millions de Francs! Decider's ne confond pas l'action en profondeur à long terme et la mobilisation rapide pour un coup de feu: ses équipes sont rompues à toutes les sortes d'interventions. Nous sommes les premiers à avoir une approche aussi complète en France. Nous ferons tout pour demeurer les meilleurs.



Pour poursuivre ce dialogue contactez directement Pierre Homsy ou Bernard Rideau.
Decider's 216 boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Téléphone: 544.38.67 ou 544.14.28

Decider's

Groupe Homsy Delafosse & Associés

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COMMUNIQUER

SOCIAL

LE XVe CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE FO

La victoire et la grogne

L'histoire se répéterait-elle ? Le XVe congrès confédéral de Force ouvrière, qui va se réunir à partir de mardi, se déroulera aux mêmes dates – du 20 au 23 novembre – et au même lieu – Paris – que celui de 1963, lorsque M. André Bergeron avait accédé aux fonctions de secrétaire général.

La différence est que le syndicaliste le plus populaire de France, si l'on en croit toutes les enquêtes d'opinion, va solliciter un huitième mandat et que le Parc floral de Vincennes va remplacer la Mutualité pour accueillir, il est vrai, plus de 4 000 participants, dont au moins 3 200 délégués. Un record. Alors qu'une bonne centaine d'interventions sont attendues, les débats devraient se polariser sur le rôle du syndicalisme, l'action face à la politique du gouvernement et l'enseignement (dans la perspective des élections du 3 décembre).

La résolution générale sur le syndicalisme (dont le projet a été rédigé par M. Roger Sandri, secrétaire confédéral chargé de l'organisation) ne traduira pas le moindre déplacement des positions traditionnelles de FO telles qu'elles avaient été rappelées dans un manifeste – *« le syndicat qui reste un syndicat »*, – en janvier 1983, et dans une déclaration au précédent congrès de 1980. Comme la protection sociale, la politique internationale et certains thèmes sociaux traités en commissions, l'enseignement fera l'objet d'une résolution spécifique.

Avant les élections du 3 décembre qui devraient lui permettre de réaliser une percée au moins dans l'enseignement secondaire – où elle présente 2 000 candidats, le double du primaire, – FO va ainsi réaffirmer avec solennité son choix de développer la syndicalisation des enseignants. M. Bergeron répétera sans doute qu'il n'y a ni OPA ni tentative de déstabilisation de la FEN. Mais il ne manquera pas de lui faire porter le chapeau de cette rupture du «contrat moral» qui lors de la scission de la CGT en 1947, avait prévu tacitement que FO laisserait la FEN syndiquer les enseignants. La modification de la composition du conseil supérieur de la fonction publique – au profit de la CGT et au détriment de FO – a précipité la rupture, même si, pour certains, elle en a été plus le prétexte que la cause. Quoi qu'il en soit, la FEN, accusée de se comporter de plus en plus en «confédération», est bel et bien visée dans cette offensive auprès des enseignants, menée avec le concours actif de trotskistes du PCI, et le congrès confédéral va être une formidable caisse de résonance pour la campagne en cours.

Unanimisme

Au-delà de cette bataille, le quinzième congrès de FO va offrir plusieurs visages. Ce sera à la fois celui de la victoire et de l'unanimisme, celui de la déception et de la grogne. Ce sera enfin un congrès-charnière pour l'histoire de FO. Victoire parce que, depuis 1980, la centrale de M. Bergeron, dans un paysage de crise du militantisme syndical, a fortement consolidé ses assises (*voir article de Jacques Kergoat dans* « le Monde de l'économie »).

Avec 1 150 000 adhérents revendiqués, de 15000 à 16000 sections syndicales et syndicats, elle peut effectivement prétendre à la seconde place sur l'échiquier syndical. Loin de l'affaiblir, les consultations sociales nationales l'ont renforcé : 17,78 % aux élections prud'homales de 1982, 25,17 % aux caisses maladie et 24,89 % aux caisses famille en 1983, 16,9 % dans les entreprises du secteur nationalisé en 1984 pour les élections aux conseils d'administration. Certes, FO a encore du chemin à faire dans les entreprises du secteur privé, mais là aussi elle a réalisé une progression sensible et indéniable (*le Monde* du 15 mai 1984), même si, depuis quelques semaines, quelques résultats montrent que cette tendance n'est nullement irréversible.

Au Parc floral de Vincennes, M. André Bergeron va donc jouer sur du velours. Il a de bonnes chances d'être réellement plébiscité et de retrouver lors du vote sur son rapport général un score proche de son record de 1969 (94 %), supérieur en tout cas à ceux des précédents congrès (89,9 % en 1971, 84,74 % en 1974, 87,2 % en 1977 et 88,89 % en 1980). La victoire conforte l'unanimisme.

Une telle situation s'explique à la fois par le bilan positif des quatre dernières années et par un renforcement de l'autorité de M. Bergeron – avec une accentuation de la personnalisation, – qui a su cimenter l'unité interne en défendant les principes traditionnels du syndicalisme dans une opposition totale et affichée à ceux de la CFDT. Les «minoritaires», comme en 1980 déjà, ne devraient pas présenter de contre-projets de résolution (à Vichy, en 1977, deux textes des courants «socialiste-CERES» et «révolutionnaire» avaient obtenu ensemble 16 %), qu'il s'agisse des anarcho-syndicalistes proches de M. Alexandre Hébert, secrétaire général de l'UD de Loire-Atlantique, ou des trotskistes du PCI. Symbiose complète.

Mais le congrès de FO devrait aussi être celui de la déception et de la grogne. Réuni pour la première fois depuis le changement politique de 1981, le congrès va dresser un bilan sévère dont on trouve les traces dans le volumineux rapport général de 575 pages (qui inclut le livre de M. Bergeron *1 500 jours*, publié en septembre chez Flammarion). Dès l'élection de M. Mitterrand, Force ouvrière, satisfaite de l'alternance, n'avait pas dissimulé quelques inquiétudes. Social-démocrate pour l'essentiel au niveau de ses dirigeants, de son appareil et d'une bonne part de ses militants, FO cultive une tradition réformiste intimement plus proche de la SFIO-maintenue que du Parti socialiste conquis par M. Mitterrand. Au niveau des adhérents, le centre gauche le dispute quasiment à parité au centre droit.

Conflits

« Le meilleur service que nous pouvons rendre à ceux qui détiennent maintenant le pouvoir est de rester nous-mêmes », avait affirmé M. Bergeron dès le 14 mai 1981. FO est effectivement restée elle-même, et on ne peut lui reprocher d'avoir glissé dans une dérive politicienne ou dans une opposition systématique. Elle n'a pas changé de langage avant et après le 10 mai 1981, mais elle s'est trouvée vite en conflit sur la présence des communistes au gouvernement, la manière de concevoir les nationalisations, *« ce prétendu nouveau droit des salariés »* issu des lois Auroux, et, bien sûr, l'émergence de la rigueur en juin 1982 (blocage des salaires) puis son basculement dans l'austérité en mars 1983 avec, au milieu du tunnel, la stagnation, voire la baisse du pouvoir d'achat. FO a signé depuis 1981 trois accords salariaux dans la fonction publique. Pour 1984, elle vient de ratifier l'accord salarial à la RATP, mais elle garde de 1982 et 1983 le souvenir d'*« années noires »* pour la politique conventionnelle, estimant, à juste titre pour le secteur public, que son dépérissement s'est nettement accentué en 1984. Les craintes d'une aggravation du chômage et d'une *« explosion sociale »* résultant directement du rigorisme gouvernemental alimentent quotidiennement le discours de FO, le comité confédéral national de janvier 1984 ayant considéré que *« la politique économique et sociale du gouvernement a considérablement aggravé les conséquences de la crise »*. Les difficultés du dialogue social n'ont cependant pas empêché FO de ratifier – malgré des réserves au sein de la commission exécutive – au début de 1984 le nouveau système d'assurance-chômage qui a abouti à une baisse globale de l'indemnisation.

Pour autant, FO est restée modérée dans son action, davantage que du temps de M. Barre. Si elle a refusé de nouveau, en janvier 1983 – en dehors de rencontres puis de manifestations communes sur la Pologne, – tout contact avec la CFDT, elle a tenu trois « sommets » avec la CGC et la CFTC sans qu'ils soient suivis de ripostes unitaires. Si elle a participé à deux grèves nationales dans la fonction publique, elle s'est contentée d'une grève nationale d'une heure au niveau interprofessionnel le 18 mai 1983. A Vincennes, la tonalité des interventions s'annonce déjà très dure contre le gouvernement – et sans doute contre le patronat, sur les salaires et la « flexibilité » de l'emploi. La Fédération de la chimie a déjà indiqué qu'elle mandatait le congrès *« pour prendre toute initiative interprofessionnelle nécessaire pour marquer le mécontentement profond de la classe ouvrière à l'égard de la politique sociale actuelle »*. L'UD de Loire-Atlantique soutiendra *« toute initiative »* contre la *« politique réactionnaire du gouvernement et du patronat »*.

Une « période-charnière »

Face à cette grogne, M. Bergeron – sur une analyse similaire à celle de la Fédération de la métallurgie – est plutôt réservé. Il ne prendra pas les devants comme au congrès de Vichy où il avait annoncé d'emblée une grève nationale de vingt-quatre heures pour le 24 mai 1977. S'il constate, en effet une montée du mécontentement, il estime que c'est d'abord les militants qui rêvent d'en découdre par une grande grève. Or, dans le contexte actuel, ils ont peu de chances d'être suivis par leurs troupes. Le seraient-ils, ajoute un dirigeant fédéral, il y a peu d'espoir de voir le gouvernement changer de politique économique. En tout état de cause, si la pression s'avère irrésistible, M. Bergeron, qui commence à être déçu par M. Fabius, fera en sorte qu'aucune date ne soit fixée pour une grève nationale interprofessionnelle.

Les assises de Vincennes marquent enfin une *« période-charnière »* dans l'histoire de FO. M. André Bergeron va rempiler pour un ultime mandat. Mais, déjà, la bataille de succession est bel et bien engagée. Aux deux « prétendants » connus – M. Marc Blondel (quarante-six ans), ancien responsable de la Fédération des employés et cadres, et M. Claude Pitous (quarante-huit ans), ancien responsable des PTT, respectivement membre du bureau confédéral depuis 1980 et 1982 – s'ajoute de plus en plus, avec une bienveillance dans certaines unions départementales, un troisième, M. Claude Jenet (quarante-deux ans), qui a quitté son UD de la Vienne en 1980 pour prendre en charge au sein du bureau confédéral les relations avec la presse. M. Bergeron choisira son successeur mais, le moment venu, les fédérations professionnelles entendent bien dire leur mot.

Dans l'immédiat, MM. Sandri (organisation), Gitler (femmes et tourisme) et Rouzier (international) vont quitter le bureau confédéral, qui va se trouver provisoirement ramené de quatorze à douze membres avec l'entrée d'un seul nouveau, M. Jean-Louis Duffaud, venant de l'UD de l'Hérault. D'aucuns s'attendent à voir le successeur dans le futur responsable de l'important secteur organisation. Mais M. Bergeron pourrait bien noyer le poisson afin de ne donner prise à aucune interprétation de ce type. La répartition des tâches au sein du bureau confédéral, – qui sera élu comme la commission exécutive, par le comité confédéral national (fédération, plus UD) le 24 novembre – pourrait bien n'avoir lieu qu'en janvier prochain.

Logiquement – et statutairement, – le congrès de la succession devrait avoir lieu à la fin de 1987, mais il n'est pas impossible qu'il soit avancé ou reculé en fonction de l'échéance politique des élections présidentielles (déjà ce vingtième congrès a été retardé d'un an)... Au Parc de Vincennes déjà, une première bataille va se livrer autour de la nouvelle commission exécutive. Celle-ci comprend 35 membres. Or – ce qui est un record – il n'y a pas moins de 56 candidats (27 sortants dont une femme, 29 nouveaux dont aucune femme). A elles seules, les UD présentent 32 candidats (dont 21 nouveaux), ce qui correspond à un désir de rééquilibrer une commission exécutive actuellement dominée par les fédérations (21 membres contre 14 pour les UD). Mais il peut y avoir d'autres interprétations : des rivalités entre les UD elles-mêmes qui se concurrencent parfois dans une même région, l'apparition de nouveaux hommes liés à certains des « prétendants », voire un jeu politique. Cette dernière hypothèse apparaît comme la moins crédible : l'« entrisme » du RPR (réel dans certains syndicats mais limité en général) et du PCI (plus perceptible dans l'enseignement) est insignifiant dans l'appareil, où les cartes restent pour l'essentiel distribuées entre les sympathisants – membres ou non – du PS ou de la Gauche démocratique et les nostalgiques de la SFIO. Une autre époque...

MICHEL NOBLECOURT.

M. HENRI KRASUCKI A ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DE KEMAL OZGUL

Les obsèques de Kemal Ozgul, le jeune ouvrier turc tué le 10 novembre dans une usine d'Epône (Yvelines), ont eu lieu dans cette ville le 17 novembre, en présence de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT. Le cercueil, accompagné par M. Krasucki et une délégation de la CGT, devait être transporté le 19 novembre en Turquie.

« Les représentants d'un certain patronat (...) ont une lourde et grave responsabilité dans cette affaire, exactement comme les auteurs des campagnes racistes, dégradantes et dangereuses dans le récent meurtre de deux autres Turcs à Châteaubriant », a déclaré M. Henri Krasucki, qui s'est élevé contre les *« hypocrites »* qui *« ont trouvé scandaleux que les travailleurs, à l'appel de la CGT, réagissent au meurtre de Kemal Ozgul (...), car ils auraient voulu que nous pleurions en silence en cachant les véritables causes de ce drame »*.

Le secrétaire général de la CGT a également mis en cause *« la clique militaire sanguinaire qui règne en Turquie »*, et rappelé que Kemal Ozgul, d'origine kurde, était un *« opposant »* à ce régime.

En Haute-Saône l'ancien permanent de la CGT est licencié par son organisation

De notre correspondant

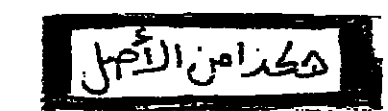
Vesoul. – Au-delà de son slogan, *« Non aux licenciements »*, l'UD-CGT de Haute-Saône vient à son tour de découvrir les rigueurs de l'économie (les caisses départementales du syndicat sont vides) en licenciant elle-même son seul permanent, qui a été pendant plus de quatorze ans, jusqu'à février dernier, son secrétaire général, M. Michel Houel, en fait, avait démissionné de son poste le 1er mars 1983, alors qu'il visait l'entrée à l'ENA ou une embauche comme inspecteur du travail. Ayant échoué dans ses tentatives de reclassement, il reprit ses fonctions en se faisant adjoindre une commission juridique et en restant salarié de la CGT.

Est-ce cette position de repli qui lui a fait perdre son poste en février 1984, lors d'une simple réunion de bureau, au profit de Mme Maryvonne Damora, fonctionnaire des PTT ? La CGT n'a jamais donné de justification à cette mise en minorité, que les appartenances politiques (M. Houel et Mme Damora sont communistes) ne suffisent pas à expliquer.

Arrive alors le congrès départemental, les 22 et 23 juin dernier, qui conforte Mme Damora au secrétariat général, avec la bénédiction de la Confédération nationale. Mais M. Houel et ses amis parlent de *« résultats falsifiés »* et viennent à leur tour le 5 novembre de constituer un autre secrétariat départemental, où l'ancien patron de l'UD-CGT demeurera permanent chargé de l'organisation.

Aujourd'hui, deux bureaux déclarent représenter l'UD-CGT en se disputant la voiture de service, les fichiers de section, le matériel de propagande, la boîte aux lettres. Ce qui amène la Confédération de M. Krasucki à parler de *« travail de sape »* et de *« fractionnisme »*. En demandant aux sections syndicales qui le soutiennent de bloquer leur quote-part départementale, M. Houel aura finalement donné le prétexte à Mme Damora d'obtenir à son encontre un licenciement économique, effectif le 13 novembre à minuit.

ANDRÉ MOISSÉ.



« SORTIR DE L'HEXAGONIE », D'ANDRÉ FONTAINE ET PIERRE LI

Une boussole très fiable

« Hexagonie »... Il fallait y penser. Une maladie qui ne mènerait pas forcément la France... à l'agonie mais pourrait lui rendre la vie très difficile. C'est à le prouver qu'André Fontaine et Pierre Li viennent de consacrer un livre bâti à partir de matériaux du IXe Plan, mais dont l'architecture est assez éloignée de la plupart des rapports construits rue de Martignac. Il a été en effet élaboré pour le grand public, ses auteurs – tous deux journalistes – appliquant ce qu'ils préconisent à la fin de leur livre : la nécessité d'une meilleure communication.

Cette volonté quasi pédagogique aurait pu rendre le propos fade. Ce n'est pas le cas parce que André Fontaine et Pierre Li ont su émailler leur étude de petits faits vrais mais oubliés, et de tableaux révélateurs qui vous « éclatent au visage ».

« Nous ne sommes pas seuls sur la terre », affiche la première partie. Une preuve ? La boisson de notre petit déjeuner (café, thé, chocolat) est toujours importée ! Le ton est donné. D'autres formules frappantes parsèmeront ainsi les pages. *« Il aura fallu près de dix-huit siècles pour tripler la population mondiale. Ce même résultat a été obtenu, à notre époque, en l'espace d'une vie humaine »*, lit-on au début de la deuxième partie sur « L'état du monde », mine de renseignements précieux non seulement sur la démographie, mais sur l'énergie, la mutation industrielle, l'émergence du savoir, puis sur chacun des pays ou des ensembles de pays qui comptent sur cette planète : « Tout ce qu'il faut savoir » sur les Etats-Unis, l'URSS, le Japon, l'Europe, les tiers-mondes (Chine, Inde, Islam, Afrique sud-saharienne, Amérique latine).

Relevons quelques-unes des observations précieuses qu'offre cette série d'instantanés : *« Au cours des dix dernières années, l'Europe n'aura créé que deux millions d'emplois contre cinq millions au Japon et dix-neuf millions aux Etats-Unis. »* Ou encore : *« Un équateur de la misère longe les frontières méridionales des Etats-Unis, de l'Europe, de l'URSS, de la Chine et du Japon. Grosso modo, il y a autant d'hommes de part et d'autre : deux milliards. Mais on produit et on consomme au nord les neuf dixièmes des biens de ce monde. »*

Des graphiques et des cartes attirent l'œil. Signalons ceux où l'on suit la progression effrayante des villes de plus d'un million d'habitants dans les pays en développement de 1970 à l'an 2000 ; la chute brutale des commandes mondiales de chantiers navals de 1974 à 1979 ; la montée en puissance depuis 1972 des importations américaines de produits en provenance des pays du tiers-monde (ce qui permet de corriger le stéréotype sur le « j'm'en fichisme » des Etats-Unis à l'égard des pays en voie de développement).

Et la France, dans tout cela ? *« Le nécessaire est possible »*, affirment nos auteurs en ouvrant la dernière partie de leur ouvrage. Deux impératifs : compter sur soi, agir sur l'environnement. L'inventaire de nos forces et la renaissance de nos faiblesses ne portent pas à la mélancolie.

Nous avons bien sûr un retard dans les technologies de pointe qui intéressent le consommateur, mais beaucoup moins dans celles qui touchent à l'équipement (nucléaire, télécommunications, logiciels), sauf toutefois dans la robotique. Porter la recherche au niveau de celle des grands pays industriels et mieux former les travailleurs paraissent les tâches les plus urgentes.

La France a encore des messages à délivrer au monde, culturels, bien sûr, mais aussi politico-économiques. André Fontaine et Pierre Li dégagent bien ainsi trois lignes d'action : la recherche d'une régulation économique à l'échelle mondiale ; la consolidation de la construction européenne ; l'équilibre des rapports Nord-Sud.

Ceux qui ne frétillent qu'aux appels politiques reprocheront peut-être à nos auteurs de prendre leurs distances vis-à-vis des idéologies. Rappelons que la matière première fournie était très composite puisque extraite d'une commission d'une quarantaine de membres aux options très diverses. Le but, au reste, était de faire le point. La boussole fournie est particulièrement fiable.

PIERRE DROUIN.

★ Stock, 280 pages, 85 F.

Nourrir les hommes

(Suite de la première page.)

Or certains de ces Etats disposent de matières premières qui nous font défaut. Pourquoi l'Europe, qui importe les trois quarts de son pétrole et la moitié des minerais dont elle a besoin, n'échangerait-elle pas sa sécurité d'approvisionnement contre une autre, faite de produits agricoles au profit de ceux qui en sont dépourvus, et cela par voie contractuelle et sur des bases qui évitent la dégradation des termes de l'échange au détriment des pays en voie de développement ? La plus élémentaire des justices, c'est aussi d'assurer un prix équitable aux produits agricoles exotiques plutôt que d'assister, navrés mais passifs, à l'effondrement économique des pays dont le cacao, le café, l'arachide sont les principales ressources.

Mais le développement d'échanges équilibrés, s'il est souhaitable parce qu'il est moteur d'expansion, ne constitue cependant qu'un moyen, pour l'instant très limité, de répondre à l'aspiration au mieux-être de plus de 400 millions de personnes gravement sous-alimentées. L'assistance alimentaire reste indispensable et pour longtemps encore. La Communauté y consacre quelque 700 millions d'ECU sur les 26 milliards d'ECU de son budget, ce qui est bien insuffisant.

Ici encore, la façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne. Hélas ! nous ne sommes pas maîtres de l'utilisation sur le terrain de cette manne, qui est quelque fois providentielle pour les spéculateurs de toutes sortes ou pour les gouvernants afin de mieux asseoir leur autorité ou de mieux assurer leur réélection.

Est-ce un motif pour l'Occident de refuser à l'Ethiopie communiste une aide alimentaire, sous prétexte que les opposants au régime, dont les régions d'origine sont les plus touchées par la famine, auront des difficultés à en bénéficier ? Souvent, pour de simples raisons de topographie ou d'éloignement, les campagnes, qui sont toujours les plus démunies, sont écartées de la distribution. Parfois même, handicap supplémentaire, l'aide extérieure concurrence abusivement sur le marché leur petite production et les ruine en même temps qu'elle les décourage. Les donateurs ont le devoir de s'en soucier. Leur intérêt n'est pas de tuer la production locale, car l'assistance n'est pas une fin en soi. Sa totale pérennisation n'est pas plus financièrement possible qu'elle n'est moralement acceptable.

C'est pourquoi la meilleure utilisation des dons alimentaires consisterait, pensons-nous, à les vendre dans le circuit traditionnel à des prix raisonnables, non seulement pour compléter l'approvisionnement du pays concerné, mais pour donner aux autorités les moyens financiers d'accorder à leurs propres producteurs un complément direct de prix, les encourageant ainsi à développer leur production. Ce système de *deficiency payment* aurait l'avantage d'établir les conditions de la réduction à terme de la dépendance extérieure des pays en voie de développement pour la nourriture de leurs populations.

Parmi les dons, la fourniture de poudre de lait suscite bien des controverses, surtout lorsqu'elle est apportée à des populations qui se sont physiologiquement déshabituées du lait et ne disposent pas d'eau potable pour fabriquer une boisson acceptable.

Pourtant, il n'y a pas de problèmes techniques et sanitaires qu'on ne puisse résoudre, qu'on ne sache résoudre au prix d'une recherche appliquée. Le lait est un aliment complet, facile à distribuer dans les grandes agglomérations des pays en voie de développement, à condition de réaliser auprès de celles-ci de petites unités de reconstitution à partir de poudre de lait dégraissée et de *butter-oil*. De telles unités fonctionnent déjà, et les organisations agricoles françaises vont tenter de les multiplier en Afrique en associant les Africains à leur gestion, ce qui aurait en plus l'avantage de créer une activité industrielle et des emplois.

Ce faisceau de solutions complémentaires et convergentes peut être critiqué et le débat s'instaurer à n'en plus finir, sans avantage d'ailleurs pour les populations concernées. Mais il est un point qui rencontre un accord général et nourrit les discours, sans pour autant entraîner une mobilisation correspondante sur le terrain, c'est l'appui au développement des productions agricoles, notamment vivrières.

C'est ici que s'exprime très concrètement la solidarité des paysans français à l'égard de leurs frères du tiers-monde. En 1975, pour pérenniser et approfondir les actions de secours engagées lors de la première sécheresse au Sahel, la FNSEA, les chambres d'agriculture, le crédit, la coopération, la Mutualité agricole et les Jeunes agriculteurs créaient AFDI (Agriculteurs français et développement international). Cette association s'appuie sur quatorze associations régionales et soixante associations ou comités départementaux qui, mis en contact avec des groupements paysans, d'Afrique pour la plupart, établissent avec eux et financent des petits projets dont la modestie est paradoxalement « à la hauteur » du problème posé, parce que ces réalisations, placées sous la responsabilité des hommes de la terre, répondent à leur demande et correspondent à leurs besoins.

Ainsi, des puits ont été créés, des périmètres maraîchers rénovés, des magasins de stockage construits, des coopératives et mutuelles sont nées de l'initiative des uns et de l'appui des autres. Mais, plus encore que les microréalisations, ce sont les liens entre les hommes qui sont porteurs d'espérance, d'autant que les échanges s'apprécient désormais en termes de coopération et non plus de dépendance ou d'assistance.

Ces initiatives, pour exemplaires qu'elles soient, n'ont pas la prétention d'apporter une réponse à la mesure d'un tel défi. Pour y parvenir, il faudrait leur donner une dimension que les ressources possibles du seul monde paysan ne permettent pas d'atteindre. Les Etats eux-mêmes rencontrent vite une limite à leur générosité. Celle-ci, mesurée à la richesse créée, se réduit en pourcentage chaque année. Peut-on alors trouver un relais dont le caractère pérenne garantirait le nécessaire suivi des actions de terrain ?

Oui, répond la FNSEA, mais c'est un vaste plan de développement à l'échelle mondiale qu'il faut mettre en œuvre, à l'image de ce plan Marshall qui a permis à l'Europe, après la dernière guerre, d'entreprendre son redressement économique.

Si nous ne manquons pas d'acteurs pour la partie agricole de ce plan – la preuve en est faite, – nous avons aussi le souci d'en trouver le financement. A notre sens, il pourrait procéder d'une remise en ordre du commerce mondial des produits agricoles, commerce très perturbé par des pratiques de dumping qui n'ont même pas le mérite de profiter aux pays en voie de développement, souvent trop pauvres pour acheter, fût-ce à vil prix, les denrées alimentaires indispensables.

En fait, ce sont des pays développés et solvables, dont l'agriculture reste chroniquement déficitaire – telle l'URSS – qui profitent de l'anarchie des marchés mondiaux. Une bonne organisation de ceux-ci par les principaux pays producteurs (cinq pour les céréales) aurait un effet direct à la hausse sur les prix pratiqués jusqu'à ce que soit atteint le niveau de prix de revient le plus compétitif. Le gain ainsi obtenu, tant par les Etats dispensés de subventionner leurs exportations que par les producteurs mieux rémunérés, pourrait alors alimenter un fonds destiné à des actions exemplaires dans les pays en voie de développement.

C'est une grande ambition. Ce type d'organisation dérangerait sans doute des habitudes et peut-être même des intérêts ; mais que d'espoirs naîtraient là où règne la misère, que de mauvaises consciences s'en trouveraient disculpées là où l'abondance s'apparente à une calamité.

FRANÇOIS GUILLAUME.

CONJONCTURE

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

L'ORIENTATION DU BUDGET 85 N'ÉTAIT PAS LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, a déclaré M. Claude Evin (PS).

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 18 novembre, M. Claude Evin, député PS et président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée nationale, a reconnu, à propos de la réduction d'impôts prévue dans le projet de budget pour 1985, que *« l'orientation première de ce budget n'était pas la lutte contre les inégalités »*.

Le député PS a, de nouveau, regretté que le gouvernement, puis le groupe socialiste, aient proposé la suppression de 1 % pour la Sécurité sociale en affirmant : *« Je pense que nous avons perdu là une chance de poser d'une manière nouvelle le problème de la protection sociale. »*

Parlant d'autres sujets d'actualité, M. Claude Evin devait notamment aborder le dossier de la modernisation des entreprises et a souligné que celle-ci *« ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des salariés »*. *« Il n'y a pas de temps à perdre pour réaliser cette modernisation, afin de rester compétitif, mais ce n'est pas une raison pour négliger la négociation sociale »*, a poursuivi M. Evin, qui a déploré que *« l'introduction des nouvelles technologies soit parfois un moyen de régler les problèmes de sureffectifs »* et estimé que la négociation sur l'emploi engagée chez Renault constitue *« un exemple à suivre qui doit être étendu »*.

LA POLITIQUE DES PRIX EN 1985

Le lent cheminement vers la liberté

Le gouvernement prendrait-il un risque en libérant complètement les prix des produits industriels ? Telle est bien la question que s'est longuement posée M. Bérégovoy avant la réunion, lundi 19 novembre, du Comité des prix. Car sur le désir du ministre de l'économie et des finances de choisir dans ce domaine — comme dans d'autres — la solution la plus libérale, le doute n'est plus permis.

Pour rendre confiance aux chefs d'entreprise, pour retrouver auprès d'eux une crédibilité assez largement entamée par les excès — « structurels » et verbaux — du début du septennat, pour consolider la reprise de l'investissement qui se dessine, M. Bérégovoy est prêt à donner beaucoup de gages et à prendre quelques risques : assouplissement du contrôle des changes, baisse des taux d'intérêt, libération des prix. C'est la raison pour laquelle de nouvelles libérations de tarifs de produits manufacturés (électroménager, téléviseurs, autoradios, bijouterie, certaines pièces détachées pour l'automobile) et de services industriels (location de véhicules d'entreprise et de travaux publics, bois industriels, photographie professionnelle...) devaient être annoncées en ce début de semaine.

La conjoncture est favorable : les entreprises voient depuis quelques mois leurs résultats s'améliorer rapidement grâce, d'une part, au freinage de leurs charges salariales et fiscales, et, d'autre part, à des augmentations de prix qui, pour les produits manufacturés, avoisinent 7 % l'an (au niveau des prix de détail). Les profits s'améliorant nettement depuis six mois, on peut penser que l'industrie, si elle bénéficiait d'une totale liberté, n'aurait pas — n'aurait plus — besoin de recourir à de fortes hausses de prix.

Le gouvernement n'a cependant pas voulu sauter le pas. Non seulement les services (autres qu'industriels) et le commerce resteront strictement réglementés, mais l'industrie ne retrouvera que progressivement sa totale libierté de manœuvre. Nous n'en sommes pas encore là et des secteurs aussi névralgiques que l'automobile ressentiront cruellement cette attente.

La crainte demeure en effet dans les milieux gouvernementaux que des hausses de prix se produisent non seulement dans les firmes dont la situation financière ne s'est pas améliorée — ou pas suffisamment, — mais aussi dans celles qui, même si leurs profits sont redevenus satisfaisants, relèveraient leurs tarifs pour autofinancer des investissements importants. Il semble que certains industriels aient exprimé auprès des pouvoirs publics cette volonté tactique. Du coup, le gouvernement a estimé que la conjonction de ces deux motifs de hausse aurait pour résultat d'alourdir les prix de revient de l'ensemble de l'économies par diffusion dans toutes les entreprises. C'est pour éviter que ne se produise pareil engrenage que M. Bérégovoy a dû modérer ses ardeurs « libérales » ou libératrices...

Ajoutons que l'amélioration des profits des entreprises en 1984, quand elle sera tout à fait officielle, aura pour résultat de rendre les salariés plus exigeants en matière de rémunération. Le risque n'est donc pas mince — malgré la montée du chômage — que se produisent quelques tensions sur les salaires.

Les pouvoirs publics n'ont donc peut-être pas tort de procéder lentement en matière de prix, comme en matière de contrôle des changes. Car tout accident de parcours qui se répéterait (plusieurs mauvais résultats en matière de commerce extérieur ou de balance des paiements courants par exemple ou en matière d'indice des prix) mettrait le gouvernement en mauvaise posture et le placerait devant un choix délicat : ne rien faire et laisser des dérapages graves se produire (sur les changes ou d'inflation) ; revenir sur ce qui a été accordé, encadrer de nouveau, contrôler, bloquer. L'effet serait alors désastreux parce qu'il apparaîtrait comme l'échec de la politique libérale mise en œuvre par le nouveau gouvernement.

Entre deux maux, il faut, dit-on, savoir choisir le moindre. Le gouvernement a choisi. Reste à savoir quand l'économie française trouvera une conjoncture plus favorable à la libération totale des prix. La question conserve toute son importance, comme on le voit pour l'industrie automobile.

ALAIN VERNHOLES.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Wonder : l'intersyndicale obtient un plan social.** — L'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC) de la société Wonder (piles électriques) a indiqué, le 19 novembre dans un communiqué, qu'elle a obtenu de M. Bernard Tapie, nouveau PDG, l'engagement d'élaborer un plan social concernant 642 suppressions d'emplois (sur 2 247 salariés). Ce plan sera remis aux élus du comité central d'entreprise et négocié lors de la prochaine réunion de cet organisme le 28 novembre.

Équipement

● **Centrale nucléaire de Civaux (Vienne) : début des travaux fin 1985.** — L'ouverture du chantier de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne) aura lieu durant le dernier trimestre de 1985, a annoncé M. Raoul Cartraud, président (PS) du conseil régional de Poitou-Charentes, le 17 novembre. M. Cartraud a indiqué qu'il avait eu confirmation de cette date par un télex de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Le ministre précise que *« les travaux de génie civil nécessiteront au départ un effectif d'une centaine de personnes sur place, et atteindront cinq cent cinquante à sept cents personnes au moment de la commande de la cuve »*. Lors de son voyage en Poitou-Charentes, en novembre 1983, M. Mitterrand avait pris des engagements devant les assemblées régionales sur la construction de cette centrale dont l'avenir était devenu incertain avec la réduction du programme électronucléaire français.

Étranger

● **Canada : le gouvernement veut démasquer les faux chômeurs.** — Le gouvernement canadien envisage d'engager mille fonctionnaires pour démasquer les faux chômeurs et récupérer des arriérés fiscaux dans l'espoir de faire rentrer 600 millions de dollars canadiens dans les coffres de l'Etat en 1985. Le ministère des finances entend placer des fonctionnaires supplémentaires dans les centres d'emplois du pays pour vérifier si les bénéficiaires d'allocations de chômage y ont bien droit.

Social

● **Perturbations sur la ligne C du RER.** — Le service SNCF de banlieue de la ligne C du RER a été très perturbé, le lundi 19 novembre, en raison d'un arrêt de travail des agents de conduite de la région de Paris-Sud-Ouest. Ces agents revendiquent des nominations au grade supérieur.

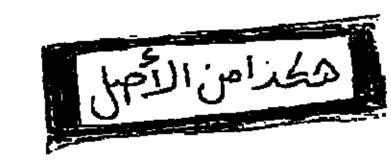
● **L'équilibre financier de l'UNEDIC.** — Sitôt terminé le congrès FO, M. André Bergeron demandera audience au président de la République, au premier ministre et au président du CNPF, pour aborder les questions de *« l'équilibre financier du système d'aide aux chômeurs, mais aussi* [de] *la situation des chômeurs en fin de droits et* (...) *de ceux qui ne peuvent prétendre à rien »*. Dans sa déclaration, prononcée à Marseille le 17 novembre, le secrétaire général FO a estimé que *« l'équilibre financier de l'assurance-chômage sera assuré jusqu'aux vacances de 1985 »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation.
(en millions de francs)

ACTIF	Au 8-11-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	406 541
dont :	
Or	258 097
Disponibilités à vue à l'étranger	58 333
ECU	73 645
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 466
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 151
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	198 650
dont :	
Effets escomptés	68 217
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	73 593
5) DIVERS	7 743
Total	*704 680*

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	195 519
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	14 475
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	23 365
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	77 934
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	12 054
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 645
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	14 109
Total	704 680

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	9 nov.	16 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	1532,9	1537,8
Valeurs étrangères	3427,2	3360,3
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	221,2	221,9
Dont valeurs industrielles	219,7	218,8
Valeurs étrangères	463,7	453,3
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	192,2	192,8
Dont valeurs industrielles	192,2	191,4
Pétroles-Énergie	159,3	158,2
Métallurgie	109,6	109
Chimie	231,2	227,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	113,8	113,2
Constructions mécaniques	148,9	149
Matériel électrique	201,5	205,5
Automobile et accessoires	122	117,2
Industr. de consom. non alim.	309,2	309,2
Agro-alimentaire	254,4	255
Distribution	124,9	129,7
Transports	179,7	181,6
Services	221,9	221,7
Assurances	187,4	189,8
Banques	242,1	239,7
Immobilier et foncier	180,7	180,1
Investissement et portefeuille	218,9	221,7
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	111,1	111,1
Emprunts d'État	111,2	111,4
Emprunts garantis et assimilés	111	110,9
Sociétés	111,6	111,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	97,6	97,5
Sociétés	106,1	105,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	180,6	181
Produits de base	171,3	170,2
Construction	116,2	115,8
Biens d'équipement	154,4	156,6
Biens de consom. durables	169,9	169,5
Biens de consom. non durables	254,2	254,3
Biens de consom. alimentaires	244,8	245,2
Services	152,6	153,7
Sociétés financières	225,1	225,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	157	158,1
Valeurs industrielles	180,9	181
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	158,1	160

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MICHELIN SE PORTE MIEUX. – Après un premier semestre sans grand relief marqué par une stagnation des ventes en volume et un chiffre d'affaires accru de 7,9 % à *20,73 milliards de francs*, le groupe, apprend-on de source sûre, aurait réalisé une excellente performance pour le troisième trimestre. On ignore l'augmentation exacte du chiffre d'affaires, mais celle-ci serait *très forte. Pour les neuf mois*, elle ressort à 11 %. La progression de la marge brute serait également importante. Pour le premier semestre, elle atteint 611 millions de francs – elle était négative de 279 millions au *30 juin* 1983, – *en fait* 251 *millions* de francs si l'on tient compte des 360 millions de pertes de changes.

Hors impact des variations monétaires, la MBA, pour l'exercice 1984 en entier, avoisinerait 1 milliard de francs. En d'autres termes, son montant pour le second semestre serait de l'ordre de 750 millions de francs. Cette amélioration importante des résultats, dont tout permet de dire qu'elle *s'est effectivement produite*, est *imputable* au succès du pneu MXV, à celui du pneu tout temps (XA4) aux États-Unis, qui démarre très *fort*, enfin au score réalisé par Michelin sur le marché poids lourds américain, dont le groupe détiendrait maintenant une part supérieure à 45 % (contre 25 % à Goodyear).

Dans les milieux financiers, l'on murmure, enfin, que Michelin aurait obtenu des grandes banques de la place, avec l'accord du gouvernement, un réaménagement de sa dette avec transformation de la dette à court terme en dette à long terme.

BASF. – Pour les neuf premiers mois, le bénéfice avant impôt du groupe progresse de 75,6 % pour atteindre 1,84 milliard de deutschemarks. Ce résultat a été obtenu avec un chiffre d'affaires consolidé accru de 16,1 % à 31,97 milliards de deutschemarks. Le développement de l'activité *a été particulièrement marqué* aux États-Unis (+ 30 %).

Pour l'exercice 1984 en entier, BASF escompte dépasser le cap des 40 milliards de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	15 nov.	16 nov.
Valeurs françaises	119	118,8
Valeurs étrangères	91,3	91,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(*Base 100 : 31 déc. 1981*)

	15 nov.	16 nov.
Indice général	180,5	181

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 novembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 nov.	19 nov.
1 dollar (en yens)	242,40	243,20

BOURSE DE PARIS – Comptant – 16 NOVEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 16/11

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1725	1720	1720	– 0 28	2850	Essilor	2840	2840	2840	....
3810	C.N.E. 3 %	3980	3980	3965	– 0 37	545	Esso S.A.F.	572	578	575	+ 0 52
1490	Électricité T.P.	1480	1490	1490	+ 0 67	945	Euraîrance	981	980	980	– 0 10
1082	Renault T.P.	1015	990	992	– 2 26	670	Euromarché	850	848	848	– 0 23
1501	Rhône-Poul. T.P.	1470	1472	1472	+ 0 13	790	Europe n° 1	858	845	846	– 1 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
145	Gencor	147 90	147 50	147 30	– 0 40	1560	Siemens A.G.	1545	1558	1558	+ 0 84
315	Gén. Belgique	306	319	319	+ 4 24	169	Sony	155	152 50	152 50	– 1 61
615	Gén. Électr.	577	582	582	+ 0 86	225	T.D.K.	204	202 80	202 70	– 0 63
825	Gen. Motors	808	792	800	– 0 99	19 50	Toshiba Corp.	17 80	17 75	17 75	– 0 28
64	Goldfields	64 80	64 50	64 50	– 0 46	980	Unilever	899	908	910	+ 1 22
38	Gd Metropolitain	40 10	40 50	40 50	+ 0 99	420	Unit. Techn.	371	370	370	– 0 28
173	Harmony	177 50	174 30	175	– 1 40	1020	Vaal Reefs	1070	1057	1070	....
38	Hitachi	36 10	36 10	36 40	+ 0 83	435	West Deep	469 50	465 50	465 50	– 0 85
620	Hoechst Akt.	592	606	606	+ 2 36	386	West Hold.	377 50	375	375	– 0 66
83	Imp. Chemical	85	85 50	85 50	+ 0 58	385	Xerox Corp.	371 80	374	374	+ 0 59
112	Inco. Limited	115 60	113 80	113 80	– 1 55	1 95	Zambia Corp.	1 98	1 98	1 97	– 0 50

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 110	9 111	8 750	9 250
ECU	6 862	6 857	....	....
Allemagne (100 DM)	307 020	307	292	312
Belgique (100 F)	15 207	15 213	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 170	272 300	260	280
Danemark (100 krd)	86 020	86 030	68	83
Norvège (100 k)	105 600	105 480	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 486	11 471	11 050	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 437	7 437	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 933	4 940	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 690	372 200	359	380
Suède (100 krs)	106 830	106 750	103	110
Autriche (100 sch)	43 690	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 473	5 474	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 635	5 630	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 922	6 925	6 650	7
Japon (100 yens)	3 766	3 764	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	101200	101000
Or fin (en lingot)	101300	100900
Pièce française (20 fr)	801	804
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	588	589
Pièce latine (20 fr)	577	574
Souverain	731	725
Pièce de 20 dollars	4600	4480
Pièce de 10 dollars	2100	2022 50
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3820	3810
Pièce de 10 florins	600	604

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Lundi 19, 19 h 30 :
(appels possible dès 19 h)
L'armée française hors des frontières
JACQUES ISNARD et MICHEL TATU répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

Le numéro du « Monde » daté 18-19 novembre 1984 a été tiré à 415 729 exemplaires

M. JACK LANG A NEW-YORK

Décrispation culturelle entre la France et les Etats-Unis

De notre envoyée spéciale

New-York. — M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a annoncé, le 16 novembre, à New-York, que la France et les Etats-Unis organiseraient un grand festival culturel en 1986, *« année du centenaire, année de la liberté »*, faisant de la fameuse statue, actuellement en cours de restauration, *« le meilleur symbole de l'amitié entre nos deux pays »*.

Venu deux jours à New-York pour inaugurer une salle exclusivement consacrée au cinéma français (initiative privée soutenue par le ministère), M. Jack Lang a, en fait, profité de son séjour pour mettre un terme aux polémiques et au mécontentement qu'avaient suscités, de part et d'autre de l'Atlantique, deux déclarations successives : celle qu'il avait faite en 1981, refusant de venir au Festival du film américain de Deauville, et celle, plus importante, qui l'avait amené à dénoncer l'*« impérialisme »* culturel des Etats-Unis, à Mexico, en 1982.

Le *New York Times*, qui, en 1983, avait consacré un article virulent aux ambitions culturelles du gouvernement français et de son ministre, a cette fois accordé une large place à un entretien avec M. Jack Lang. Le quotidien new-yorkais prend acte de ce que M. Jack Lang revient sur le terme d'*« impérialisme »* (qui *« était peut-être un peu choquant. Je sais que ce mot a des connotations spécifiques »* en Amérique).

Dans cet entretien, M. Jack Lang a pu préciser son point de vue, en expliquant qu'il ne retirait rien de ses propos de Mexico, mais en ajustant mieux ses déclarations à la politique mise en œuvre depuis son arrivée rue de Valois. *« Il n'y a pas de honte à être puissant »*, a-t-il notamment expliqué. Reconnaissant la position dominante des Etats-Unis, M. Jack Lang a répété à plusieurs reprises, au cours de son voyage, qu'il y avait encore un *« déséquilibre »*.

Le discours le plus marquant du visiteur français a été prononcé au Lincoln Center. L'endroit n'est pas indifférent (c'est le grand centre culturel new-yorkais) et montrait bien la volonté, du côté américain, d'accepter la réalité du terme *« amitié »*. En présence de M. Martin Segal, président du Lincoln Center, mais aussi de M. Daniel Terra, ambassadeur, représentant M. Reagan, M. Jack Lang a cité les grandes expositions organisées conjointement entre les deux pays, les invitations réciproques de danseurs prestigieux, évoqué les liens renforcés des cinématographies, et indiqué, à juste titre, que jamais les échanges culturels entre la France et les Etats-Unis *« n'ont été aussi étroits, aussi nourris, aussi féconds »*.

M. Jack Lang a consacré un long développement aux différences de tradition en matière de gestion publique et privée de la culture, aux différences de conception même du mot culture, source de *« malentendus »*, les Américains, selon lui, la voyant comme *« une alternative à l'entertainment »* (1), tandis que *« nous ne faisons pas cette distinction »*.

Conscient de ce que sa présence et sa fonction peuvent avoir d'étrange dans le pays du libéralisme, M. Jack Lang a proposé cette définition : *« Pourquoi un ministre de la culture dans ce lieu réservé aux artistes ? La notion même de ministère de la culture sonne bizarrement dans une oreille américaine : elle fait craindre une sorte de ministère de la vérité orwellienne, la prise en charge par l'Etat de ce qui doit rester la part la plus secrète, la plus privée de chaque homme, la poursuite du bonheur ; certes, votre Déclaration d'indépendance la garantit à chaque citoyen, mais elle se garde de définir le bonheur. Un ministère de la culture, en cette année 1984, doit se garder d'être un ministère du bonheur : il peut tout au plus être un ministère de la poursuite du bonheur... »*

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Le divertissement, au sens large y compris dans ses aspects commerciaux.

DOLLAR ASSEZ FERME : PLUS DE 9,12 F

Sur des marchés des changes un peu plus nerveux, le dollar s'est montré assez ferme. Les opérateurs tablaient sur une diminution du taux d'escompte de la Réserve fédérale des Etats-Unis à la veille du week-end, qui n'a pas eu lieu, et ils ont marqué leur déception en faisant monter le dollar. La Banque fédérale d'Allemagne est intervenue pour freiner cette montée, et, en fin de matinée, la devise américaine était revenue de 2,9836 DM à 2,97 DM et de 9,15 F à 9,1250 F.

● *Entretiens Crocker-Nujoma à Lusaka.* — Le secrétaire d'État américain adjoint aux affaires africaines, M. Chester Crocker, est arrivé dimanche 18 novembre à Lusaka, où il doit s'entretenir du problème namibien avec le chef de l'Etat zambien, M. Kenneth Kaunda, et le président de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), M. Sam Nujoma. M. Crocker a eu la semaine dernière à Pretoria des entretiens confidentiels avec le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, consacrés à une proposition de retrait graduel des quelque trente mille soldats cubains d'Angola qui avait été avancée la semaine précédente par le président angolais, M. Dos Santos. M. Crocker devrait transmettre les contre-propositions sud-africaines aux autorités angolaises à la suite de sa visite en Zambie et de ses entretiens avec le président de la SWAPO. *(AFP.)*

Sur le vif

Tour de taille

Vous avez vu la déclaration de Chirac dans *Impact médecin* ? Il dit que si son image passe mal, c'est parce qu'il est trop maigre, trop sec. Les gens préfèrent les rondouillards, suivez son regard. Peut-être. Mais, moi, à la place de Barre, je serais quand même très embêtée. Figurez-vous qu'après vingt ans de recherches et d'observations cliniques extrêmement pointues et poussées, une équipe de chercheurs suédois a établi que l'espérance de vie est inversement proportionnelle au tour de taille.

Vous me direz : ah, bravo, grande nouvelle ! Ça, il y a longtemps qu'on le sait : plus on est gros, plus on crève tôt. Vous n'y êtes pas. C'est scientifique. C'est le rapport, calculé au centimètre près, entre le tour de hanches et le tour de taille. Si le second égale ou dépasse le premier, SOS danger ! Etre un peu trop gras, trop enveloppé, c'est OK, ça va, à condition de ne pas promener un ventre de six mois. En revanche, avec des jambes d'araignée piquées dans une brioche, vous allez droit à l'infarctus. Huit cent cinquante-cinq hommes ont été passés à la toise, au mètre de couturière et à la balance du Professeur Larsson depuis 1964. Et il est formel. Ses mensurations sont beaucoup plus révélatrices que toutes les analyses de laboratoire, question taux de cholestérol, graisse ou sucre dans le sang et hypertension.

Le quinquagénaire en forme d'entonnoir aux hanches lestées de poignées d'amour dont la ceinture disparaît sous l'abdomen et qui a besoin d'une solide paire de bretelles pour ne pas perdre son froc court le risque (29 %) de mourir avant soixante-dix ans. Ce risque n'est plus que de 5 % pour les gros bras et les gros culs.

Depuis le temps qu'on nous fait honte à nous, les nanas, avec le test du crayon : posez-en un sous chacun de vos sein ; si c'est pas lui qui tombe, c'est votre poitrine qui s'effondre. Voilà un autre test, celui du pantalon, qui va en angoisser plus d'un. Comme le dit très drôlement le *Sunday Times*, si vous croisez un mec en gabardine, jambes nues émergeant d'un falzar drapé à ses pieds, c'est pas forcément un exhibitionniste, c'est peut-être un cardiaque !

CLAUDE SARRAUTE.

SELON BRUXELLES

Une rébellion de soldats zaïrois serait à l'origine des troubles au Shaba

L'armée zaïroise a poursuivi, les samedi 17 et dimanche 18 novembre, ses opérations de « ratissage » aux alentours de Moba, ville du Shaba (ex-Katanga) occupée pendant trois jours par des éléments armés qui, estime-t-on notamment à Bruxelles, seraient des soldats rebelles agissant en conjonction avec des maquis présents depuis longtemps dans la région.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les désordres qui se sont produits la semaine dernière dans la province zaïroise du Shaba (*le Monde* daté 18-19 novembre) sont commentés avec la plus grande prudence dans la capitale belge, où l'on est loin d'accepter sans réserve la version des événements donnée par Kinshasa. Le ministre des relations extérieures, M. Tindemans, a certes écouté avec intérêt les *« protestations »* de l'ambassadeur du Zaïre, dénonçant les *« responsabilités »* belges dans cette affaire, et a promis de procéder à une enquête. Il est assez clair, cependant, que l'on soupçonne ici le maréchal Mobutu de se livrer à une exploitation politique des événements tout à fait injustifiée.

A Bruxelles, on remarque notamment que l'affaire surgit peu de temps avant la visite que M. François Mitterrand doit faire au Zaïre les 11 et 12 décembre. D'autre part, l'accord belgo-zaïrois de coopération militaire doit être renouvelé à la fin de l'année. Il est donc inévitable que l'on songe à une manœuvre — à vrai dire peu nouvelle — du chef de l'Etat zaïrois pour tenter de mettre la France et la Belgique dans une situation de rivalité.

Les autorités belges réagissent avec beaucoup de sang-froid aux accusations de Kinshasa selon lesquelles l'*« invasion »* de la province du Shaba aurait été fomentée par des rebelles venus de Bruxelles. Le gouvernement de Kinshasa a toujours reproché à Bruxelles de se montrer trop indulgent envers les exilés du Zaïre. En fait, les responsables belges ont, tout en respectant le droit d'asile, fait constamment de leur mieux pour empêcher que leur territoire ne devienne une base d'opérations pour des mouvements subversifs au Zaïre. Cela a même valu à M. François Lumumba, le fils de l'ancien dirigeant zaïrois, d'être l'objet d'une mesure d'expulsion.

A l'heure actuelle, en tout cas, les accusations formulées à Kinshasa ne s'appuient apparemment que sur les déclarations de quelques prisonniers du mouvement rebelle affirmant que l'attaque contre Moba aurait été organisée par deux émissaires venus de Bruxelles. Les organisations de réfugiés zaïrois à Bruxelles soutiennent, de leur côté, que l'on n'aurait pas eu affaire au Shaba à une invasion, thèse d'autant plus vraisemblable que le franchissement du lac Tanganyika paraît être une entreprise extrêmement difficile, compte tenu du système de surveillance mise en place par les troupes zaïroises.

Dans ces conditions, estime-t-on à Bruxelles, il est possible qu'une rebellion de soldats zaïrois se soit produite en conjonction avec des maquis que l'armée de Kinshasa n'est jamais parvenue à éliminer jusqu'à présent.

JEAN WETZ.

CYCLISME : *un record du monde pour Jeannie Longo.* — La Française Jeannie Longo a battu, samedi 17 novembre au Palais des sports de Bercy, le record du monde des 3 km, départ arrêté sur piste couverte en 3 mn 49 sec. 646. L'ancien record appartenait à la Soviétique Salioumise en 3 mn 55 sec. 835.

APRÈS LE SOMMET D'ADDIS-ABEBA

Le président du Mali souhaite le retour du Maroc dans l'OUA

A son retour à Bamako, le samedi 17 novembre, le président malien, M. Moussa Traoré, a affirmé que le vingtième sommet de l'OUA avait été *« l'un des rares à avoir abordé avec sérieux les véritables problèmes du continent »*. Il a estimé *« déplorable »* le retrait du Maroc de l'OUA, et, de même que le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, il a exprimé l'espoir que *« la sagesse prévaudra »* et que Rabat reviendra, l'an prochain, au sein de l'Organisation.

En ce qui concerne l'échec de M. Blondin Beye, candidat du Mali au poste de secrétaire général de l'Organisation, M. Traoré a fait observer qu'il s'était retiré de la course dès le sixième tour de scrutin, ce que n'avait pas fait, l'an dernier, le candidat gabonais, M. Paul Okumba. Mais le président Omar Bongo a affirmé, quant à lui, à son retour à Libreville, que M. Okumba avait été, cette année, victime d'un complot, le président Nyerere ayant mis un terme au scrutin *« alors qu'il était en tête et était en mesure d'obtenir la majorité des deux tiers »*.

A Rabat, la Chambre des représentants (Parlement) a approuvé la décision de Hassan II portant sur le retrait *« immédiat et définitif »* du Maroc de l'OUA à la suite de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique dans l'Organisation. Rendant compte du sommet, M. Reda Guedira, chef de la délégation marocaine, a déclaré à la séance extraordinaire de la Chambre : *« Notre retrait ne met pas fin au problème du Sahara et l'admission de cette république fantomatique aggrave la question beaucoup plus qu'elle ne la résout. »*

A Alger, enfin, un communiqué du Front Polisario fait état d'une série d'attaques et de pilonnages, du 5 au 13 novembre, dans les régions d'El-Argoub, de Bou-Craa et d'Amgala, au Sahara occidental, et de Zag, dans le Sud marocain. — *(Reuter, AFP.)*

● *Un commando intercepte le train Ajaccio-Bastia.* — Une quinzaine d'hommes armés, en treillis et cagoules, se réclamant de l'ex-Front de libération nationale de la Corse (ex-FLNC), ont immobilisé, lundi matin 19 novembre, à l'aide de branchages déposés sur la voie, le train de Ajaccio-Bastia entre les communes de Tavera et Bocognano (Corse-du-Sud).

D'autre part, cinq attentats à l'explosif ont eu lieu durant la nuit de dimanche à lundi dans un centre commercial de Bastia, causant des dégâts importants dans un cabinet d'expert automobile, un magasin de sports et l'agence du Crédit agricole, ainsi qu'à deux autres magasins.

● *Philippines : La santé du président Marcos.* — Le président Marcos, soixante-sept ans, pourrait subir une transplantation cardiaque aux Etats-Unis, après avoir été opéré des reins en secret mercredi dernier, a affirmé, le lundi 19 novembre, à l'AFP, son ancien ministre de l'information, M. Francisco Tatad. L'opération des reins a été un succès, mais des vaisseaux cardiaques pourraient avoir été touchés, rendant nécessaire une transplantation cardiaque, a-t-il ajouté, citant des sources *« tout à fait sûres »*. Un porte-parole du palais présidentiel a cependant démenti, lundi, que M. Marcos soit gravement souffrant. — *(AFP, Reuter.)*

SOCIÉTÉ

« LES CADRES DU MONDE »

Les associés de la Société civile à capital variable *« les Cadres du Monde »* sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, Paris 9e, dans la salle de la cantine, le LUNDI 3 DÉCEMBRE 1984, à 16 heures, pour y tenir une *assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement*, avec l'ordre du jour suivant :

- Situation générale de l'entreprise ;
- Discussion sur les résolutions soumises à l'A. G. extraordinaire de la SARL et vote.

